

UNIVERSITE DE PROVENCE (AIX-MARSEILLE 1)
UFR Psychologie et Sciences de l'éducation
Laboratoire de Psychologie Sociale



Perspective temporelle future et communication engageante

*Une approche psychosociale du rapport au futur
dans le domaine de l'environnement*

Christophe DEMARQUE

Thèse présentée
pour l'obtention du grade de
Docteur de l'Université de Provence

Sous la co-direction de
Thémistoklis APOSTOLIDIS
Robert-Vincent JOULE
Professeurs à l'Université de Provence

Membres du jury

Professeur Thémistoklis APOSTOLIDIS – Université de Provence, Aix-Marseille I (Co-directeur)
Professeur Ewa DROZDA-SENKOWSKA – Université René Descartes, Paris V (Rapporteur)
Professeur Robert-Vincent JOULE – Université de Provence, Aix-Marseille I (Co-directeur)
Professeur Enric POL – Université de Barcelone (Rapporteur)



Thèse

Christophe DEMARQUE

PERSPECTIVE TEMPORELLE FUTURE ET COMMUNICATION ENGAGEANTE

*Une approche psychosociale du rapport au futur dans le
domaine de l'environnement*

Thèse réalisée sous la co-direction de

Thémistoklis Apostolidis

Robert-Vincent Joule

Professeurs à l'Université de Provence



Région
PACA

Allocataire ADEME/Région PACA

MEMBRES DU JURY :

Professeur Thémistoklis Apostolidis – Université de Provence, Aix-Marseille I (Co-directeur)

Professeur Ewa Drozda-Senkowska – Université René Descartes, Paris V (Rapporteur)

Professeur Robert-Vincent Joule – Université de Provence, Aix-Marseille I (Co-directeur)

Professeur Enric Pol – Université de Barcelone (Rapporteur)

UNIVERSITE DE PROVENCE (AIX-MARSEILLE I)
UFR Psychologie et Sciences de l'Education
Laboratoire de Psychologie Sociale

N° attribué par la bibliothèque
I I I I I I I I I I I I I I I I

THESE

pour l'obtention du grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITE AIX-MARSEILLE I
Formation doctorale : Psychologie

Présentée et soutenue publiquement par
Christophe DEMARQUE

PERSPECTIVE TEMPORELLE FUTURE ET COMMUNICATION ENGAGEANTE

*Une approche psychosociale du rapport au futur dans le domaine de
l'environnement*

Thèse réalisée sous la co-direction de :

Thémistoklis APOSTOLIDIS
Robert-Vincent JOULE

Professeurs à l'Université de Provence



MEMBRES DU JURY :

Pr. Thémistoklis APOSTOLIDIS – Université de Provence, Aix-Marseille I (Co-directeur)
Pr. Ewa DROZDA-SENKOWSKA – Université René Descartes, Paris V (Rapporteur)
Pr. Robert-Vincent JOULE – Université de Provence, Aix-Marseille I (Co-directeur)
Pr. Enric POL – Université de Barcelone (Rapporteur)

Juin 2011

À mes chers amis Amélie Cerneau et Jean Oechsel, je dédie cette thèse.

REMERCIEMENTS

En premier lieu, je tiens à remercier chaleureusement mes directeurs de thèse. Un grand merci à Thémis Apostolidis pour m'avoir transmis sa passion si communicative pour la psychologie sociale, pour avoir attisé ma curiosité envers les disciplines connexes et pour son indéfectible et chaleureux soutien. Je remercie Robert-Vincent Joule pour son inébranlable optimisme, pour ses renforcements positifs, si utiles dans les moments de doute, et pour m'avoir permis, de par ses conseils avisés, de progresser dans le domaine de l'expérimentation. Tant sur le plan strictement académique qu'humain, ils ont tous deux assuré un suivi irréprochable de mon travail et je leur en suis extrêmement reconnaissant.

Merci aux Professeurs Ewa Drozda-Senkowska et Enric Pol d'avoir accepté d'être membres de ce jury ainsi que rapporteurs de ma thèse. J'en suis très honoré.

Je remercie vivement l'ADEME ainsi que la Région PACA pour le financement de cette thèse. Merci également au CPIE Côte Provençale (et en particulier à Christelle Mascleff et Jean-Louis Baude).

A Grégory Lo Monaco, pour ses conseils amicaux et sa bienveillance à mon égard. J'espère que nous aurons encore souvent l'occasion de travailler ensemble.

Aux doctorants du LPS et plus particulièrement à mes collègues de bureau Maud, Marina, Roxane et Anthony, ainsi qu'à Séverin et aux deux rayons de soleil brésiliens qu'ont été Renata et Luiz.

Aux membres du LPS, et plus précisément à Lionel Dany pour les nombreux coups de pouce et conseils prodigués tout au long de cette thèse. A Valérie Fointiat et Christian Guimelli pour mes premières expériences d'enseignement. J'ai également une pensée particulière pour Claude Flament. Profiter de ses commentaires avisés et de son extraordinaire érudition fut très formateur.

A tous mes amis et en particulier à Romain, « the bro' in the hood ». A Aurélie Chagnard qui fut un binôme redoutable lors de notre année de Master 1. Ce travail, qu'elle a nourri par ses réflexions, est inévitablement marqué de son empreinte. A Jean-Philippe Amodru pour sa connaissance approfondie de l'écocitoyenneté et des sites internet qui lui sont associés. A Cadichon, Ecouff, Sanch et toute l'équipe de la Zahio, ainsi qu'au Comte, à Zincou et JP.

A ma famille, et en particulier à mes parents pour leur soutien sans faille. A mes deux grands-pères, Yves et Darius. Chacun à sa manière, ils m'ont énormément appris. Merci à Titouan, Inès et Alix, la génération future, pour l'insouciance et la légèreté !

Et la dernière mais non la moindre, à Juliette Codou, aux côtés de qui la dernière ligne droite fut tellement plus douce.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	11
INTRODUCTION	13
PARTIE I – PSYCHOLOGIE SOCIALE DE L’ENVIRONNEMENT ET PERSPECTIVE TEMPORELLE FUTURE	18
CHAPITRE 1. UN CHAMP D’APPLICATION PARTICULIER : L’ENVIRONNEMENT	19
1. Un objet social complexe : définitions, contexte, comportements	19
1.1. Définir l’environnement.....	19
1.2. Un contexte social particulier : évolutions des rapports homme/environnement .	22
<i>1.2.1. Emergence et développement de l’environnementalisme en Occident</i>	23
<i>1.2.2. Crise écologique et dissémination dans la population</i>	24
1.3. Les comportements pro-environnementaux	27
<i>1.3.1. Définir les comportements pro-environnementaux</i>	28
<i>1.3.2. Les facteurs concourant à leur mise en place</i>	31
1.3.2.1. Les attitudes	31
1.3.2.2. Vers des modèles intégratifs	32
1.3.2.3. Les facteurs contextuels.....	35
2. Les problématiques environnementales : une inscription dans le futur	38
2.1. Dilemme temporel et principe de précaution	38
2.2. Un concept emblématique : le développement durable.....	41
CHAPITRE 2. LE RAPPORT AU FUTUR DANS LES SCIENCES HUMAINES	43
1. Du temps en sciences humaines	43
1.1. L’école durkheimienne et la dimension collective du temps	46

1.2. Une illustration socio-historique : l'émergence du capitalisme industriel	50
1.3. L'apport de Pierre Bourdieu : rapport au temps et homologie structurale.....	53
2. Un concept opérationnel : la Perspective Temporelle Future.....	58
2.1. Théorie du champ et rapport au temps : Kurt Lewin et la Perspective Temporelle	60
2.2. Développements ultérieurs et prédominance du futur.....	66
2.2.1. « L'après-Lewin », bilan de l'étude de la temporalité en psychologie sociale	66
2.2.2. La perspective temporelle : dimensionnalité et mesure	69
2.2.3. Prédominance du registre temporel futur dans les études sur la perspective temporelle	72
2.3. Saisir l'extension temporelle future : la Considération pour les Conséquences Futures	75
2.3.1. L'extension temporelle future.....	75
2.3.2. La Considération pour les Conséquences Futures : le construit et sa mesure	79

PARTIE II – CONTRIBUTIONS EMPIRIQUES : VALIDATION D'UN NOUVEL OUTIL DE MESURE ET TRAVAUX EXPLORATOIRES 88

CHAPITRE 3. SAISIR L'EXTENSION TEMPORELLE : ADAPTATION ET VALIDATION FRANÇAISE DE L'ECHELLE CONSIDERATION OF FUTURE CONSEQUENCES (RECHERCHE 1).....	89
1. Quelques éléments de débat autour de la structure de l'échelle CFC.....	89
2. Méthode et procédure de la validation française de la CFC	91
3. Résultats	93
4. Discussion.....	102

CHAPITRE 4. CFC ET CONTEXTE SOCIAL : RECHERCHES EXPLORATOIRES	105
1. Recherche 2 : Implication culturelle vs. circonstancielle, CFC et influence de la socialisation	105
1.1. Eléments théoriques	106
1.2. Méthode et procédure	110
1.3. Résultats	112
1.4. Discussion	113
2. Recherche 3 : CFC, comportements pro-environnementaux et rôle médiateur de la perception des risques	116
2.1. Eléments théoriques	118
2.2 Méthode et procédure	124
2.3. Résultats	125
2.4. Discussion	127
PARTIE III – MISES EN SITUATION EXPERIMENTALES : CFC ET COMMUNICATION ENGAGEANTE.....	132
CHAPITRE 5. MODIFIER LES COMPORTEMENTS DANS LE DOMAINE DE L’ENVIRONNEMENT : LA COMMUNICATION ENGAGEANTE	133
1. La communication persuasive	135
1.1. Définition et bref rappel historique	135
1.2. Principaux modèles théoriques.....	138
1.2.1. <i>L’Ecole de Yale</i>	138
1.2.2. <i>Le modèle des réponses cognitives (Greenwald, 1968)</i>	139
1.2.3. <i>Les modèles duaux.</i>	139
1.2.4. <i>Apports et limites de la communication persuasive</i>	141
2. Les apports de l’engagement	143
2.1. De l’effet de gel à la théorie de l’engagement.....	143

2.2. Engagement dans un acte non problématique, pied-dans-la-porte et environnement	147
2.2.1. <i>Pied-dans-la-porte et environnement</i>	148
2.2.2. <i>Engagement par signature publique</i>	151
2.2.3. <i>Utilisation combinée</i>	152
3. Une articulation : la communication engageante	153
3.1. Principes	153
3.2. Applications dans le domaine de l'environnement	155
CHAPITRE 6. CONSIDERATION POUR LES CONSEQUENCES FUTURES ET PRISE DE DECISION INDIVIDUELLE : ILLUSTRATIONS EXPERIMENTALES DANS LE CADRE DE LA COMMUNICATION ENGAGEANTE	160
1. Recherche 4 : CFC et prise de décision dans le domaine de l'écocitoyenneté, une première approche expérimentale	160
1.1. Etudier les liens entre la CFC et le contexte : la communication persuasive vs engageante	161
1.2. Méthode et procédure	164
1.3. Résultats	166
1.4. Discussion	168
2. Recherche 5 : Cadrage temporel des arguments et CFC	172
2.1. CFC et traitement des arguments persuasifs	172
2.2. Méthode et procédure	176
2.3. Résultats	177
2.4. Discussion	180
3. Recherche 6 : influencer la CFC au travers de la communication engageante ..	183
3.1. Modifications expérimentales de la Perspective Temporelle.....	183
3.2. Méthode et procédure	185
3.3. Résultats	187
3.4. Discussion	188

DISCUSSION GENERALE.....	190
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	209
ANNEXES.....	232

Index des tableaux

Tableau 1	
Niveaux d'analyse socio-spatiaux proposé par Moser (2003)	21
Tableau 2	
Modèle causal des comportements en lien avec l'environnement (Stern, 2005)	37
Tableau 3	
Analyse par méthode des axes principaux rotation varimax	94
Tableau 4	
Indices d'ajustement des analyses factorielles confirmatoires pour les cinq modèles testés	97
Tableau 5	
Caractéristiques descriptives des items du modèle retenu au terme de l'analyse factorielle confirmatoire	99
Tableau 6	
Matrice des corrélations entre CFC, perception des risques écologiques et comportements écocitoyens	126
Tableau 7	
Pourcentage des sujets ayant accepté de tenir un stand pro-environnemental	168
Tableau 8	
Temps moyen consacré à la tenue du stand	168
Tableau 9	
Résumé des principaux résultats issus des recherches 1 à 6	191

Index des figures

Figure 1	
Modèle du comportement environnemental responsable (d'après Hines, Hungerford et Tomera, 1986/1987)	33
Figure 2	
Modèle <i>Value-Belief-Norm</i> (d'après Stern, 2000)	34
Figure 3	
Instruments de mesure de la PT suivant leur niveau de contrainte	71
Figure 4	
Effet médiateur de la perception des risques écologiques sur la relation entre CFC et comportements écocitoyens	127
Figure 5	
Affiche de recrutement de l'armée des Etats-Unis produite en 1917 par la Commission Creel	136
Figure 6	
Pourcentage des sujets CFC- et CFC+ ayant accepté de tenir un stand pro-environnemental	179
Figure 7	
Pourcentage des sujets CFC- et CFC+ ayant accepté de tenir un stand pro-environnemental en situation de communication engageante vs. persuasive	180

AVANT-PROPOS

Que le lecteur me permette de débiter ce travail académique par un bref propos plus personnel. Cette thèse représente un investissement important et je voudrais simplement rendre compte rapidement du cheminement qui a conduit à sa rédaction. J'avais dix ans en 1992 au moment du Sommet de la Terre de Rio. A cette époque, c'était Jacques-Yves Cousteau qui militait à la télévision pour le respect de l'environnement et la prise en compte des droits des générations futures. Au travers de ses programmes, il fut un des premiers à défendre l'idée que l'on protège ce que l'on aime, et que l'on aime ce qui nous a enchantés. C'est ainsi en suivant ses aventures aux quatre coins de la planète, à bord de la Calypso ou de l'Alcyone, qu'est née chez moi la conscience d'une nécessité de préserver un équilibre fragile, d'une appartenance au monde partagée avec d'autres espèces, d'un système aux ressources infiniment précieuses mais limitées. Il m'arrive d'ailleurs, en souvenir du Commandant, d'arborer à l'occasion un bonnet rouge du plus bel effet !

Au fil du temps, cette sensibilité s'est affirmée et, ayant fait le choix de la psychologie sociale en entrant en maîtrise, j'ai souhaité travailler sur les thématiques environnementales, avec le vague désir secret de contribuer, même modestement, à sauver le monde. Le choix de

cette discipline fut salutaire à plusieurs titres. En effet, si au départ c'est la volonté d'étudier les comportements pro-environnementaux qui importait plus que le reste, dans une démarche de psychologie du développement durable ou « green psychology » qui se définissait davantage par rapport à sa thématique qu'à ses références théoriques ou ses méthodes (cf. Pol, 1993), la psychologie sociale m'a rapidement apportée des grilles de lectures théoriques pertinentes pour la compréhension de ces problématiques (j'y reviendrai ultérieurement). Dans une démarche réflexive, elle m'a aussi permis de me rendre compte au fil du temps que ce que je pensais être une sorte de sensibilité innée était aussi, et peut-être surtout, la résultante d'un mouvement large d'évolution de la société. J'ai ainsi été pris malgré moi dans une sorte de vague, de mode, de phénomène éminemment social, sans en avoir pleinement conscience sur le moment. Dès lors, mes travaux et réflexions se sont progressivement déplacés d'une psychologie du développement durable vers une psychologie sociale appliquée à l'environnement. En définitive, étudier l'environnement aujourd'hui, c'est se heurter directement à la question de la normativité, de l'idéologie et des décalages entre discours prescriptif ou injonctions sociales et comportements observés. A l'instar de la « Patrie » durant la première partie du vingtième siècle, le terme « Environnement » ne serait-il pas finalement un nouveau nexus (Rouquette, 1994), ces noyaux de sens irraisonnés qui ont une forte valeur de référentiel et un important pouvoir mobilisateur à un moment donné pour une communauté donnée ? L'avenir nous le dira...

Pour terminer ce propos personnel, je préciserai simplement que, malgré un souci de respect du format académique de l'exercice, quelques extraits de chansons et de livres se sont glissés dans ce manuscrit, comme autant d'expressions magnifiées de la pensée sociale (ou de mes réflexions personnelles !).

INTRODUCTION

Notre travail de thèse s'inscrit dans la continuité de recherches initiées depuis 2003 au sein du Laboratoire de Psychologie Sociale d'Aix-en-Provence autour d'une approche psychosociale de la temporalité, sous l'impulsion du Professeur T. Apostolidis. Ces travaux partent d'un constat simple : pour la psychologie sociale, l'étude des comportements socio-complexes dans les sphères sensibles du terrain social constitue un enjeu central. Dans les domaines de la santé et de l'environnement notamment, de nombreuses conduites ont une dimension que nous qualifions d'anticipatoire, dans la mesure où leur mise en place dans le présent implique une prise en compte du futur. Dès lors, l'étude du rapport au temps des individus apparaît comme une variable judicieuse pour comprendre la mise en place de ces comportements. Si les premières recherches dans ce champ menées à Aix ont porté sur le rapport au temps dans des contextes de risques pour la santé, donnant notamment lieu à plusieurs publications et à la rédaction de la thèse de Nicolas Fieulaine, nous avons souhaité pour notre part nous focaliser sur les questions environnementales dès notre mémoire de Master 1. En effet, la temporalité particulière qui caractérise les comportements pro-environnementaux, à savoir leur ancrage dans le futur et leur dimension anticipatoire, nous est rapidement apparue comme une propriété pertinente à étudier. Les nombreux travaux présents

dans la littérature mettant en lien le rapport au temps des individus (en particulier le rapport au futur) avec ces comportements nous ont confortés dans ce choix.

Nous avons rapidement été frappés à cette occasion par le statut généralement donné au rapport au temps, majoritairement considéré dans la littérature anglo-saxonne comme une variable de personnalité explicative des comportements suivant une causalité mécanique, en dehors de toute prise en compte du contexte social. Ainsi, au travers d'une lecture psychosociale du rapport au temps dans le domaine de l'environnement, le premier objectif de notre travail de thèse visait à apporter des éléments de réponse à un questionnement de niveau fondamental au sujet du statut théorique de la perspective temporelle future, dans le prolongement des travaux initiés depuis 2003. Pour cela, nous avons tenté d'approfondir l'idée de *double contextualisation* au cœur des développements récents du Laboratoire de Psychologie Sociale d'Aix sur la temporalité (Apostolidis, 2006 ; Fieulaine, 2006 ; Fieulaine, Apostolidis, & Olivetto, 2006). L'idée de double contextualisation renvoie au fait, d'une part, que le rapport au temps (ou plus précisément la perspective temporelle, cf. *infra*) a un rôle contextualisant dans la mesure où il détermine la façon dont nous appréhendons une situation ou un événement. Cette dimension contextualisante est très étudiée dans la littérature car compatible avec l'idée d'une perspective temporelle trait de personnalité stable et trans-situationnel. D'autre part, l'effet du rapport au temps sur les actions, les émotions ou le moral des individus serait un effet contextualisé, c'est-à-dire dépendant des enjeux sociaux associés à la situation dans laquelle se situe l'individu. Cet angle d'approche de l'expérience temporelle est nettement moins exploré dans la littérature, alors que c'est justement cette nécessaire prise en compte du contexte qui fonde une approche psychosociale interactionniste et la distingue d'une approche plus personnaliste.

Afin d'approfondir plus avant cette réflexion, et dans une volonté de triangulation méthodologique (Denzin, 1978), nous avons souhaité nous situer dans le cadre du paradigme de la communication engageante (Joule, Girandola, & Bernard, 2007). Dans la vie quotidienne, les comportements écocitoyens font l'objet de campagnes incitatives et de sensibilisation. Dès lors, nous pouvons considérer que ce paradigme présente une valeur heuristique pertinente pour étudier expérimentalement le rôle des variations de contexte sur les liens entre rapport au temps et comportements pro-environnementaux. Par ailleurs, de par son financement par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), en partenariat avec la Région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA), ce travail a revêtu une dimension plus appliquée. En nous appuyant sur le paradigme de la communication engageante, nous nous sommes interrogés sur la manière dont l'engagement pouvait moduler les relations entre le rapport au temps et la prise de décision individuelle dans le domaine de l'environnement. Nous souhaitions ainsi, d'une part, apporter une validation expérimentale aux résultats issus de la littérature concernant les liens entre rapport au temps et comportements pro-environnementaux, reposant le plus souvent sur des analyses corrélationnelles conduites à partir de résultats d'enquêtes par questionnaire (recueil composite d'intentions comportementales et/ou de comportements auto-déclarés). D'autre part, nous entendions ouvrir de nouvelles perspectives dans le domaine de la communication environnementale. En effet, comme nous tenterons de le montrer dans cette thèse, nous pensions que la prise en compte du rapport au futur qu'entretiennent les individus pourrait s'avérer pertinente dans l'élaboration des arguments persuasifs et la mise en place de stratégies de modification des comportements.

Après avoir présenté les caractéristiques du champ d'application que constitue l'environnement et les évolutions du contexte social autour de cet objet, ainsi que les comportements qui y sont associés, nous reviendrons sur sa temporalité particulière. Plus

précisément, nous insisterons sur l'inscription dans le futur des problématiques environnementales.

Il conviendra alors de préciser la manière dont nous avons abordé la question du rapport au temps et de justifier la pertinence d'une approche psychosociale. Nous reprendrons également rapidement la chronologie des travaux sur le temps en sciences humaines et présenterons le concept de perspective temporelle future, issu des travaux de Kurt Lewin, pierre angulaire de notre théorisation du rapport au temps des individus. Nous insisterons ensuite sur une dimension particulière de la perspective temporelle future, l'extension temporelle, ainsi que sur le construit qui lui est associé : la Considération pour les Conséquences futures des Comportements.

A la suite de ces éléments théoriques, nous présenterons une série de contributions empiriques. Dans un premier temps nous reviendrons sur la procédure de validation en langue française de notre principal outil de mesure, l'échelle *Consideration of Future Consequences* – CFC (Strathman, Gleicher, Boninger, & Edwards, 1994). Nous présenterons notamment certaines données ayant pour but de vérifier la pertinence de l'échelle et du construit qui lui est associé pour l'étude des comportements pro-environnementaux dans un contexte francophone. Pour compléter ces premiers résultats, nous présenterons une recherche exploratoire introduisant la notion d'implication. Sur la base d'une distinction entre implication circonstancielle et implication culturelle (cf. *infra*), nous verrons à cette occasion l'influence de la socialisation des individus sur la détermination de l'extension temporelle future. Nous évoquerons ensuite une seconde recherche exploratoire insistant sur le caractère dynamique et socialement inscrit de la relation entre CFC et comportements pro-

environnementaux, au travers de l'étude d'une variable socio-cognitive, la perception des risques écologiques.

D'autre part, dans un double souci de triangulation des données et d'ouverture pluri-méthodologique, nous avons également réalisé une série de recherches quasi-expérimentales afin d'approfondir ces premiers résultats. Ainsi, après un retour sur les principaux postulats théoriques de la soumission librement consentie (Joule, 1986 ; Joule & Beauvois, 1998) et du pied-dans-la-porte (Freedman & Fraser, 1966), nous introduirons le paradigme de la communication engageante et ses développements récents, en particulier dans le domaine de l'environnement. En adoptant une telle démarche, nous avons d'abord tenté d'apporter des éléments de réponse à ces deux questions : si la perspective temporelle des individus a bien un rôle contextualisant, leur extension temporelle future (mesurée par l'échelle CFC) influence-t-elle leur prise de décision face à une requête cible engageante (tenir un stand pour l'ADEME) ? Ce rôle contextualisant est-il dépendant de la situation sociale de communication dans laquelle ils sont placés ?

Pour y répondre, nous avons testé dans deux recherches l'effet de la CFC sur la prise de décision face à une requête cible, dans deux situations de communication, persuasive ou engageante. Dans une troisième recherche, nous avons souhaité savoir s'il était possible, dans un renversement de perspective, d'influencer l'extension temporelle des individus en ayant recours à une procédure de communication engageante. Ce travail avait pour but d'élargir notre optique et d'interroger expérimentalement l'influence du contexte social sur le rapport au temps, notamment dans une visée d'application.

Une dernière partie nous permettra de proposer une discussion générale de nos résultats, de souligner les limites de notre travail ainsi que ses apports et les perspectives qu'il permet d'ouvrir.

**PARTIE I – PSYCHOLOGIE SOCIALE DE
L'ENVIRONNEMENT ET PERSPECTIVE
TEMPORELLE FUTURE**

*N'écoute pas Tazieff
Ecoute l'E.D.F.
C'est elle qui tranche et qui juge
Comme tout un chacun
Adhère à l'emprunt
Et crie : "Après nous le déluge..."
Ce qui est important c'est le bénéf!*

Léo Ferré (*Les Spécialistes*, 1985)

CHAPITRE 1. UN CHAMP D'APPLICATION PARTICULIER : L'ENVIRONNEMENT

1. Un objet social complexe : définitions, contexte, comportements

1.1. Définir l'environnement

Comme nous l'avons souligné, notre travail de thèse propose d'étudier le rapport au temps des individus et ses effets dans leur appréhension des problématiques environnementales. Dès lors, il nous semble nécessaire de mentionner que l'environnement est un terme ambigu et polysémique dans la mesure où il peut recouvrir des significations très diverses selon le contexte dans lequel il est employé. Il est donc indispensable de préciser d'abord la définition de l'objet social que l'on étudie ici.

Au sens le plus large, le mot *environnement* évoque tout ce qui, à un moment donné, est « autour de nous ». On trouve également dans le Petit Robert la définition suivante : « Ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) dans lesquelles les organismes vivants (en particulier l'homme) se développent. ». Cette définition introduit l'idée d'environnement naturel. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'est utilisé le mot *environment* dans la langue anglaise. Pour notre part, nous l'utiliserons dans son acception plus « politique », le terme faisant dans ce cas plutôt référence au monde naturel tel que globalement perçu par l'homme, comme ressource, pas, peu, difficilement ou coûteusement renouvelable, et comme subissant les impacts croissants du développement industriel et des pollutions. Cette acception est plus récente puisqu'elle s'est développée durant la seconde moitié du vingtième siècle. Nous utilisons ainsi le concept d'environnement en tant qu'il peut faire l'objet de préoccupations des individus quant à sa sauvegarde, c'est-à-dire quant à la sauvegarde de tous les éléments qui le composent : air, eau, terre, ressources naturelles, faune, flore, êtres humains... La définition suivante reprend l'essentiel de ces éléments : l'environnement « désigne tout ce qui entoure une entité spatiale abiotique ou vivante. Depuis la fin des années 60, le terme a pris une acception plus spécifique et désigne la composante écologique du cadre de vie de l'homme. De façon sous-jacente le terme d'environnement est associé aux problèmes de dégradation de la biosphère toute entière par suite de l'action de la civilisation technologique sur la totalité des milieux naturels » (Ramade, 1993, p.232). A la différence du terme anglais *environment*, qui est abstrait et très général, on retrouve cette dimension dans son équivalent allemand : *Umwelt*, qui renvoie aux environnements naturels et à leur destruction/préservation (Kollmus & Agyeman, 2002).

Plus précisément, la mise en évidence des relations homme-environnement fait intervenir des problématiques de nature différente selon le type et l'étendue de l'espace

concerné. Ces relations se situent ainsi à plusieurs échelles de référence spatiale. Quatre niveaux impliquant des aspects physiques et sociaux particuliers peuvent être distingués.

Tableau 1

Niveaux d'analyse socio-spatiaux (d'après Moser, 2003, p.17)

	Aspect physique de l'environnement	Aspect social de l'environnement	Type d'espace et contrôle
Niveau I	Micro-environnement	Individu	Espaces privatifs
	Espace privé/habitat	Famille	Contrôle étendu
	Espace de travail		
Niveau II	Environnements de proximité, voisinage	Interindividuel	Espaces semi-publics
	Espaces ouverts aux publics	Communauté	Contrôle médiatisé
		Usagers, clients	
Niveau III	Environnements publics	Habitants	Espaces publics
	Villes ; villages	Agrégats d'individus	Contrôle médiatisé
Niveau IV	Environnement global	Société	Pays, nation, planète
		Population	Contrôle hypothétique

Ce tableau montre que les questions environnementales auxquelles la population est sensibilisée, telles que le réchauffement climatique ou la préservation des ressources, relèvent de problèmes globaux dans la mesure où ils impliquent l'humanité dans sa totalité et ne sont pas géographiquement limités (Niveau IV du tableau). En effet, les documents de sensibilisation médiatique de masse portent souvent sur ce niveau. Cela s'explique par la nouvelle appréhension du monde dont nous faisons l'expérience. Comme le souligne Michel Serres dans *Le contrat naturel* (1990), notre rapport à l'environnement s'est globalisé pour au

moins trois raisons. D'abord, notre perception a évolué suite au développement des photographies prises depuis l'espace qui nous permettent de *voir* la Terre entière. Ensuite, le développement des technologies de l'information et de la communication nous permet de nous informer et de communiquer avec la Terre entière. Enfin, nos pratiques ont, elles aussi, évolué. Du fait de notre développement technique et de ses impacts, nous agissons sur la Terre entière. C'est donc à ce niveau d'appréhension global de l'environnement par les individus que nous allons nous intéresser, notamment dans l'élaboration de nos messages persuasifs (cf. *infra*).

1.2. Un contexte social particulier : évolutions des rapports homme/environnement

Après avoir précisé notre acception du terme environnement, nous souhaiterions brièvement rendre compte de l'évolution de la pensée sociale relativement aux questions environnementales. Il nous paraît en effet nécessaire de revenir rapidement sur le développement des préoccupations environnementales dans les pays industrialisés, notamment en réaction aux bouleversements que connaît l'environnement global depuis quelques années, afin de saisir le contexte dans lequel se situent nos travaux. Le rapport entre l'homme et son environnement, concernant notamment la gestion de ressources limitées et la volonté de préserver les conditions naturelles de la vie humaine, est un enjeu que l'on retrouve évidemment dès les origines de l'humanité (Diamond, 2006)¹. Nous nous intéressons pour notre part à l'évolution de ces rapports durant l'époque contemporaine. Il ne s'agit en aucun cas d'un travail d'historien mais plutôt d'un rappel succinct de quelques repères

¹ L'ouvrage *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie* de Jared Diamond rend compte de la disparition de plusieurs populations suite à une mauvaise gestion de leur environnement naturel, comme par exemple les premiers habitants de l'île de Pâques ou les indiens Anasazis.

essentiels à la compréhension du contexte actuel. Saisir ce contexte nous permettra ultérieurement d'affiner l'interprétation de certains de nos résultats. Par ailleurs, nous nous limiterons aux pays industrialisés (principalement Europe de l'Ouest et Etats-Unis).

1.2.1. Emergence et développement de l'environnementalisme en Occident

La conceptualisation des rapports homme/environnement va être systématisée en tant que courant de pensée à partir du moment où l'homme perçoit de façon *visible* que ses activités peuvent conduire à la dégradation de son environnement, qu'il soit naturel ou construit. Ce grand courant peut être qualifié d'environnementalisme (ou écologisme) et renvoie donc à l'ensemble des idées et valeurs relatives au respect de l'homme envers son environnement naturel ou à « ce processus contemporain d'implication explicite de certains *êtres non-humains* dans les affaires humaines (...), êtres non-humains habituellement qualifiés de naturels » (Claeys-Mekdade, 2003, p.18). On peut ainsi situer l'apparition de l'environnementalisme au moment de la révolution industrielle (seconde moitié du 19^{ème} siècle). Parallèlement à ce phénomène d'industrialisation massive, l'écologie, science des systèmes biologiques fonctionnels complexes ou écosystèmes (définition de Veyret et Pech, 1993), apparaît². Au départ, l'environnementalisme va se développer en relation avec la science écologique et les premiers écologistes sont bien souvent *écologues* (Jacob, 1999). Henry David Thoreau, John Muir ou encore Elisée Reclus sont ainsi des figures archétypiques de « scientifiques engagés ». Durant cette période, la préoccupation pour la protection de l'environnement est loin d'être généralisée, restant plutôt l'apanage des milieux scientifiques et/ou intellectuels (Collomb, 1998). Cependant, on observe à la fin du 19^{ème} siècle les premiers événements qui symbolisent le début de l'écologie politique : une des premières lois

² On retrouve le terme pour la première fois en 1866 chez le biologiste allemand Ernst Haeckel.

de protection de l'environnement est votée en Angleterre en 1876, le Yellowstone, premier grand parc naturel, est inauguré en 1872 et le Sierra Club, la première organisation non-gouvernementale environnementaliste, est créée aux Etats-Unis en 1892. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, l'environnementalisme connaît une diffusion progressive, s'appuyant le plus souvent sur une critique de la modernité et du rapport à la technique³, selon des modalités très diverses (Ferry, 1992)⁴. Schématiquement, on peut distinguer un environnementalisme anthropocentrique visant la satisfaction des besoins humains comme finalité et un environnementalisme biocentrique qui prend en compte les besoins de l'ensemble de la biosphère sans donner un statut particulier à l'homme (c'est le fondement de la *deep ecology*, cf. Næss, 1973). Les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki et la prolifération du nucléaire, ainsi que le modèle de développement choisi dans l'après-guerre, basé sur la notion de croissance illimitée, vont constituer des tournants dans la diffusion de l'environnementalisme anthropocentrique : en détruisant son environnement, l'homme menace sa propre intégrité.

1.2.2. Crise écologique et dissémination dans la population.

Les sociologues américains Dennis Pirages et Paul Ehrlich (1974) qualifient la pensée dominante dans l'immédiat après-guerre de «Paradigme Social Dominant» (*Dominant Social Paradigm*, DSP). Le DSP est caractérisé notamment par une croyance dans le progrès continu et la nécessité de croissance, les ressources étant perçues comme illimitées. Le DSP repose aussi sur une foi dans les capacités de solution de la science et de la technologie et sur un

³ La question du rapport à la technique est notamment développée dans *Le système technicien* de Jacques Ellul (1977).

⁴ Par exemple, Biehl et Staudenmaier (1995) rappellent que l'écologie tient une place importante dans l'Allemagne nazie (rapport mystique à la nature, symbole de pureté). On retrouve aussi l'idée du « retour à la terre » dans le programme de Révolution Nationale du Maréchal Pétain.

engagement émotionnel fort pour l'économie libre, la sanctification des droits individuels et de propriété privée. Cependant, plusieurs évènements vont contribuer à provoquer une prise de conscience écologique généralisée à partir des années 1960. Ainsi, en 1962, la parution de *Silent Spring* de Rachel Carson alerte l'opinion américaine sur les risques à long terme de l'utilisation massive de pesticides, dont le dichlorodiphényltrichloroéthane (DDT). Les années 1960 ont également vu naître les premiers groupes de pression écologistes, issus entre autres des mouvements hippies, qui ont contribué à la mise en place de nombreuses lois dans les années 1970 (Clean Air Act, Clean Water Act, etc.). Parallèlement, les Etats-Unis font de la guerre du Vietnam un conflit écologique (Orians & Pfeiffer, 1970). En effet, les bombardements massifs au napalm ou l'épandage d'Agent orange visent à détruire et à vicier durablement les écosystèmes vietnamiens. Par ailleurs, la prise de conscience environnementaliste est également éveillée par les nombreux accidents émaillant la seconde moitié du 20^{ème} siècle (naufrages du Torrey Canyon en 1967 et de l'Amoco-Cadiz en 1978, nuage de dioxyde de Sevezo en 1976, accident nucléaire de Three Miles Island en 1979...). Un autre indice de cette prise en compte accrue de l'environnementalisme réside selon nous dans sa reconnaissance institutionnelle. A titre d'exemples, nous pouvons citer la création en 1970 de l'*Environmental Protection Agency* aux Etats-Unis ou celle du ministère de l'environnement en 1971 en France. En 1972, la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement Humain (CNUEH) est organisée à Stockholm et constitue le premier Sommet pour la Terre.

Cette prise en compte progressive des problèmes écologiques a permis de mieux appréhender certaines conséquences à long terme des comportements quotidiens des populations, des pratiques des entreprises ou encore des politiques nationales. La liste est longue et ne manque pas d'inquiéter : pollution de l'atmosphère par les automobiles, des nappes phréatiques par les engrais, pertes de patrimoine génétique végétal ou animal,

surexploitation des ressources naturelles, pénurie d'eau... Les inquiétudes déclenchées par ce constat ont conduit à l'apparition de nouvelles valeurs remettant en question le rapport de l'humanité à la nature. Ainsi, selon Pirages et Ehrlich, le DSP tend depuis la fin des années 1960 à être remplacé par de nouvelles idées et attitudes. Cette nouvelle vision du monde est désignée sous le terme de « Nouveau Paradigme Environnemental » (*New Environmental Paradigm*, NEP) par Dunlap et Van Liere (1978) et plus récemment « Nouveau Paradigme Ecologique » (*New Ecological Paradigm*, Dunlap, Van Liere, Mertig, & Jones, 2000). Le NEP est constitué d'attitudes générales favorables envers l'environnement et témoigne d'un changement dans les croyances et opinions des individus concernant plusieurs aspects de la relation homme-environnement : on voit apparaître les notions de limites à la croissance et d'anti-anthropocentrisme⁵. La prise de conscience de la fragilité de l'équilibre naturel est accompagnée d'une critique de la domination de l'homme sur la nature et l'on craint désormais l'avènement possible d'une crise écologique majeure dans les années à venir.

L'adoption du NEP semble s'être progressivement généralisée en France. En effet, l'environnement, domaine initialement réservé à une élite d'amis de la nature, est devenu pour les Français un objet sensible. Ainsi, d'après l'enquête « Populations – Espaces de vie – Environnement » menée en 1998 par l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED), les Français sont 85% à répondre « Non » à la question « L'homme doit-il utiliser sans exception toute la terre, le fond des océans, la haute atmosphère ? », et, ceci expliquant probablement cela, ils soutiennent que « L'homme a le pouvoir de perturber définitivement l'état de la nature ». D'après une enquête TNS-Sofres rendue publique le 6 avril 2006, plus de huit Français sur dix se déclarent « inquiets » lorsqu'ils pensent à l'avenir de la planète et à

⁵ Le NEP tend à son tour à être remplacé par le *New Human Interdependence Paradigm* (NHIP), qui dépasse le clivage anthropocentrique/biocentrique et « envisage l'interdépendance entre le progrès humain et la préservation de la nature et la conçoit comme un processus dynamique d'intégration et d'incorporation des besoins humains dans les processus naturels [notre traduction] » (Corral-Verdugo, Carrus, Bonnes, Moser, & Sinha, 2008).

l'environnement, voire « très inquiets » pour 23% d'entre eux. Si ces observations doivent être nuancées par l'expression de phénomènes de désirabilité sociale associée à l'existence d'une pression normative (Félonneau & Becker, 2008), il semblerait que cette prise en compte des problèmes écologiques permette à une frange importante de la population, en tout cas en France, de mieux appréhender certaines conséquences à long terme des comportements quotidiens des foyers, des pratiques des entreprises ou encore des politiques nationales.

1.3. Les comportements pro-environnementaux

Cette évolution des mentalités ne semble cependant pas pour le moment se traduire par un changement de comportements réellement significatif (Barr, 2004). « *Les enquêtes sur les opinions et les pratiques en matière d'environnement mettent parfois en lumière des écarts entre les intentions déclarées par une large majorité des individus et les comportements réels. 8 personnes sur 10 estiment ainsi qu'elles peuvent, à titre personnel, jouer un rôle dans la protection de l'environnement selon une enquête Eurobaromètre réalisée fin 2007. Or, invités à citer parmi une liste de neuf actions celles qu'ils avaient réalisées au cours du mois précédent dans un objectif environnemental, les Français déclarent en moyenne 3,3 gestes contre 2,6 pour la moyenne européenne.* »⁶. Comment expliquer ce décalage important entre ce qui est préconisé et ce qui est réellement observé ? Si la question de la protection de l'environnement suscite en effet une adhésion de principe par la majorité de la population, il apparaît pourtant que les comportements pro-environnementaux individuels sont difficiles à mettre en place. De fait, il s'agit de comportements complexes dans la mesure où leur mise en place ou non résulte de plusieurs facteurs souvent difficilement contrôlables ou difficiles à

⁶ <http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/acces-thematique/societe/opinion/opinion/les-pratiques-environnementales-des-menages.html>

explorer dans leur totalité. Malgré ces difficultés, de nombreuses recherches ont tenté de mettre en évidence les facteurs expliquant leur mise en place. Avant de revenir sur ces facteurs, nous définirons dans un premier temps de façon plus précise les comportements pro-environnementaux.

1.3.1. Définir les comportements pro-environnementaux

Une telle définition peut certes paraître évidente à formuler : un comportement pro-environnemental pourrait être défini comme une activité mise en œuvre par un individu dans le but de contribuer à la protection de l'environnement. Nous nous situons alors dans le cadre de la théorie de l'apprentissage social de Rotter (1954) selon laquelle les comportements humains sont toujours dirigés vers un but. De ce fait, Rotter affirme qu'ils doivent être étudiés en fonction de ce but, autrement dit en fonction de ce qui les a motivés. Dans cette théorie, l'expectation des renforcements est une donc une variable prédictrice majeure des comportements. Dans ce cadre, il désigne par « comportements fonctionnellement équivalents » des comportements qui peuvent être apparemment très différents et réalisés dans des situations elles-mêmes très différentes, mais qui concourent au même but et traduisent la même intention de la part des individus qui les mettent en place. Dès lors, tout comportement effectué dans l'intention de préserver l'environnement peut être défini comme un comportement pro-environnemental. A ce titre, il existe une liste de comportements que l'on qualifie généralement de pro-environnementaux ou d'écocitoyens ; parmi eux, on retrouve les comportements d'économie d'eau et d'énergie, de tri des déchets et de recyclage, d'achats de produits «verts» ou de produits comportant peu d'emballages, auxquels peuvent s'ajouter le boycott de produits ayant un impact négatif sur l'environnement, les comportements liés au choix du mode de transport, les comportements de vote, de militantisme...

Mais ces comportements, comme les économies d'énergie par exemple, sont parfois mis en place par habitude, sans que des considérations environnementales entrent en jeu. Perdent-ils alors pour autant leur « label » pro-environnemental ? Même si l'intention est importante, il nous semble donc qu'une définition qui ne prendrait en compte que cette dimension serait trop restrictive.

C'est pour compléter cette définition que nous voulons insister sur l'importance de l'aspect collectif quand il est question d'environnement. En effet, l'action individuelle en faveur de l'environnement ne prend sens à notre avis que si elle s'inscrit dans une démarche collective. De ce fait, l'individu qui agit en ne voyant que son intérêt personnel ne verra pas forcément l'utilité de son comportement puisque le fait d'agir dans le sens de la sauvegarde de l'environnement va impliquer :

- des coûts immédiats pour l'individu que ce soit en terme d'efforts physiques (ramasser les déchets sur une plage), d'efforts financiers (acheter des produits biologiques) ou de changement des habitudes (cesser de faire couler l'eau en se brossant les dents)
- des bénéfices à long terme pour la collectivité (préservation des ressources naturelles, diminution de l'effet de serre...)⁷

C'est le dilemme social auquel nous sommes constamment confrontés (Moser, 2003). Geller (2002) parle à ce propos de comportements « incompetents », c'est-à-dire permettant d'accéder à des gains certains et/ou éviter des conséquences négatives, immédiates et probables, en opposition à des comportements « compétents » centrés sur la protection de l'environnement et l'intérêt collectif. Modifier ces comportements « incompetents » est difficile dans la mesure où cela nécessite un changement de motivation personnelle. Comme

⁷ On pressent déjà ici que la dimension temporelle va jouer un rôle important dans la mise en place de ces comportements, nous y reviendrons ultérieurement.

le soulignent Weiss, Moser et Germann (2006), l'idéal est d'obtenir des comportements « inconsciemment compétents », c'est-à-dire des habitudes allant dans le sens d'une protection environnementale. Ainsi, si l'intention de protéger l'environnement est à l'origine de ces comportements, il s'agit de faire en sorte qu'ils deviennent automatiques, ce qui implique une action à long terme (Geller, 2002). Le concept de « comportements compétents » permet ainsi de prendre en compte à la fois les comportements intentionnels mais aussi les comportements automatiques.

Au-delà de l'intention, nous nous sommes également attachés à prendre en compte l'impact de ces comportements sur l'environnement, ce qui est finalement la dimension qui nous intéresse le plus. Or, il est difficile de raisonner en termes d'impact absolu. En effet, certains comportements ont un impact positif sur l'environnement, d'autres ont un impact négatif et d'autres encore ont un impact nul. Il faut donc prendre en compte l'impact relatif du comportement. Par exemple, les gens qui utilisent des ampoules basse consommation consomment moins d'électricité que les autres, les gens qui prennent les transports en commun provoquent moins d'émission de gaz carbonique que ceux qui utilisent leur voiture pour effectuer le même trajet... L'impact de ces comportements sur l'environnement est relatif puisque même à un degré moindre, il y a toujours impact sur l'environnement. C'est l'idée que l'on retrouve dans la définition proposée par Kollmuss et Agyeman (2002) : « un comportement adopté par un individu qui décide, de façon consciente, de minimiser ses impacts négatifs sur les milieux naturel et construit » (p.240). Nous en différons simplement concernant l'aspect conscient de ces comportements.

Face à ces considérations, la définition la plus juste du comportement pro-environnemental serait selon nous la suivante : *c'est un comportement, intentionnel ou automatique, qui a moins d'impact sur l'environnement qu'un autre comportement pratiqué*

par la majeure partie de la population de référence dont les conséquences sont, elles, reconnues comme néfastes pour l'environnement.

1.3.2. Les facteurs concourant à leur mise en place

1.3.2.1. Les attitudes

Afin de prédire les comportements de protection de l'environnement, la psychologie sociale s'est d'abord intéressée aux liens entre attitudes et comportements, comme dans de nombreux domaines. Certaines échelles font référence et sont utilisées assez fréquemment dans la littérature : c'est le cas par exemple de la *New Environmental Paradigm Scale* (Dunlap & Van Liere, 1978, réactualisée en 2000), destinée à évaluer l'adhésion des individus au Nouveau Paradigme Environnemental (cf. *supra*), l'*Environmental Concern Scale* (Weigel & Weigel, 1978), qui mesure les attitudes des individus vis-à-vis de problèmes environnementaux généraux, ou encore l'*Ecology Scale* (Maloney & Ward, 1973), qui prend en compte les trois composantes (cognitive, affective et conative) de l'attitude. Malgré l'existence de ces échelles, la grande majorité des auteurs utilisent leurs propres outils, traduisant par là-même les nombreuses tentatives d'établir une mesure unidimensionnelle des attitudes environnementales. Les résultats des recherches concernant le lien attitude-comportement dans le domaine de l'environnement sont, malgré la diversité des outils utilisés, généralement consistants entre eux et en accord avec les résultats obtenus dans d'autres domaines, à savoir :

- les auteurs trouvent généralement un lien positif mais de faible ampleur (voire non significatif) entre les attitudes et les comportements mesurés (Pol, Castrechini, & Di Masso, 2010) ;

- d'une manière générale, la corrélation attitude-comportement est plus élevée lorsque l'on étudie une attitude spécifique en lien avec le comportement spécifique associé, ou bien une attitude générale en lien avec un ensemble de comportements pro-environnementaux (principe de correspondance d'Ajzen et Fishbein) ;
- la force de ce lien peut être modulée par la prise en compte de certaines variables (par exemple des variables de personnalité ou des caractéristiques socio-démographiques).

A titre d'exemple, nous pouvons citer certains des résultats obtenus par des auteurs ayant utilisé la NEP dans sa version originale (en anglais) : Sia, Hungerford et Tomera (1985/1986) et Sivek et Hungerford (1989/1990) trouvent des corrélations positives entre les résultats obtenus par les sujets à la NEP et une large panoplie de comportements pro-environnementaux, tels que la participation à des meetings écologistes, la recherche d'information sur les gestes à réaliser pour lutter contre la pollution, le boycott de produits polluants... Cordano, Welcomer et Scherer (2003) obtiennent quant à eux des corrélations positives entre les résultats obtenus à la NEP, à la NEP révisée, et à des intentions pro-environnementales concernant entre autres la signature d'une pétition en faveur de lois anti-pollution plus strictes, la participation à des manifestations en faveur de l'environnement ou encore la distribution d'informations concernant la protection de l'environnement aux proches. Mais en résumé, si des liens existent, les attitudes ne sont que faiblement prédictives de ces comportements.

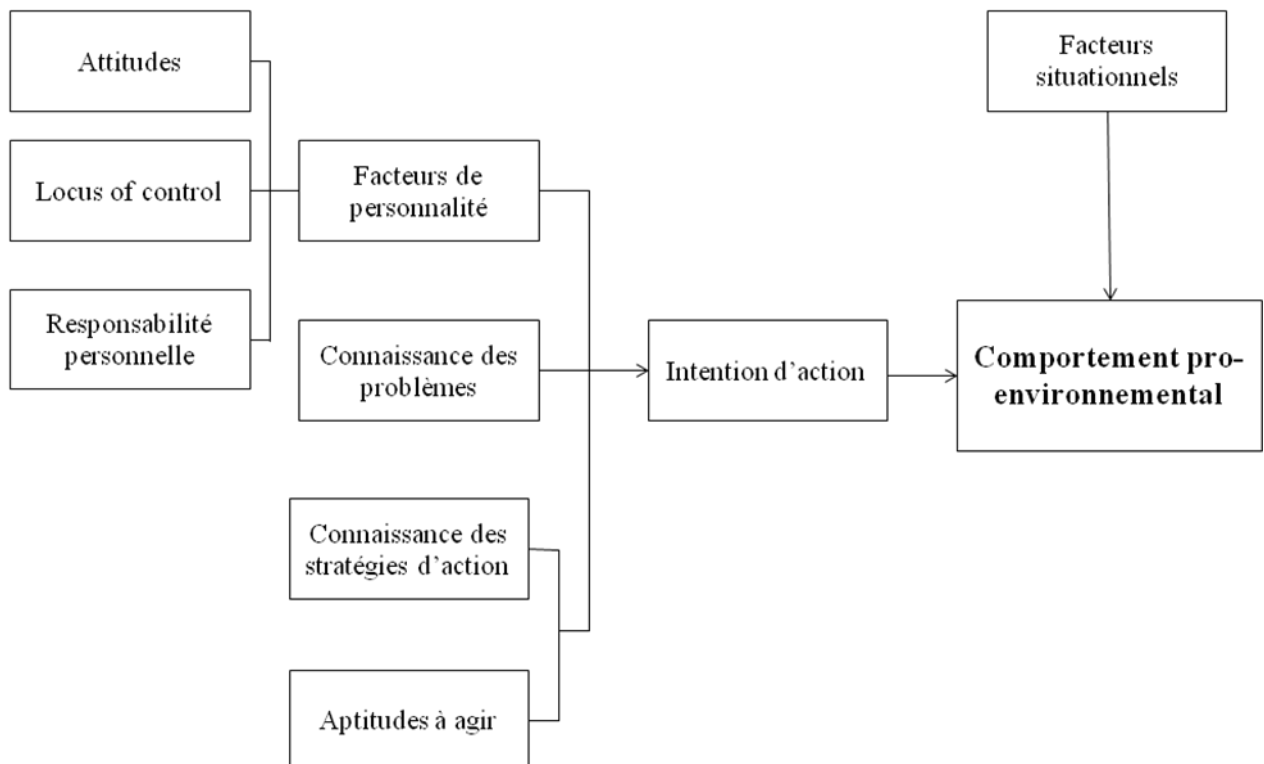
1.3.2.2. Vers des modèles intégratifs

Face à ce constat, des recherches ont été menées afin d'identifier d'autres variables susceptibles de prédire les comportements pro-environnementaux. S'appuyant sur la théorie du comportement planifié d'Ajzen (1985), qu'ils tentent d'adapter aux problématiques

environnementales, Hines, Hungerford et Tomera (1986/1987) ont proposé un modèle du comportement environnemental responsable (cf. Figure 1, ci-dessous).

Figure 1

Modèle du comportement environnemental responsable (d'après Hines, Hungerford et Tomera, 1986/1987, p.7, [notre traduction])

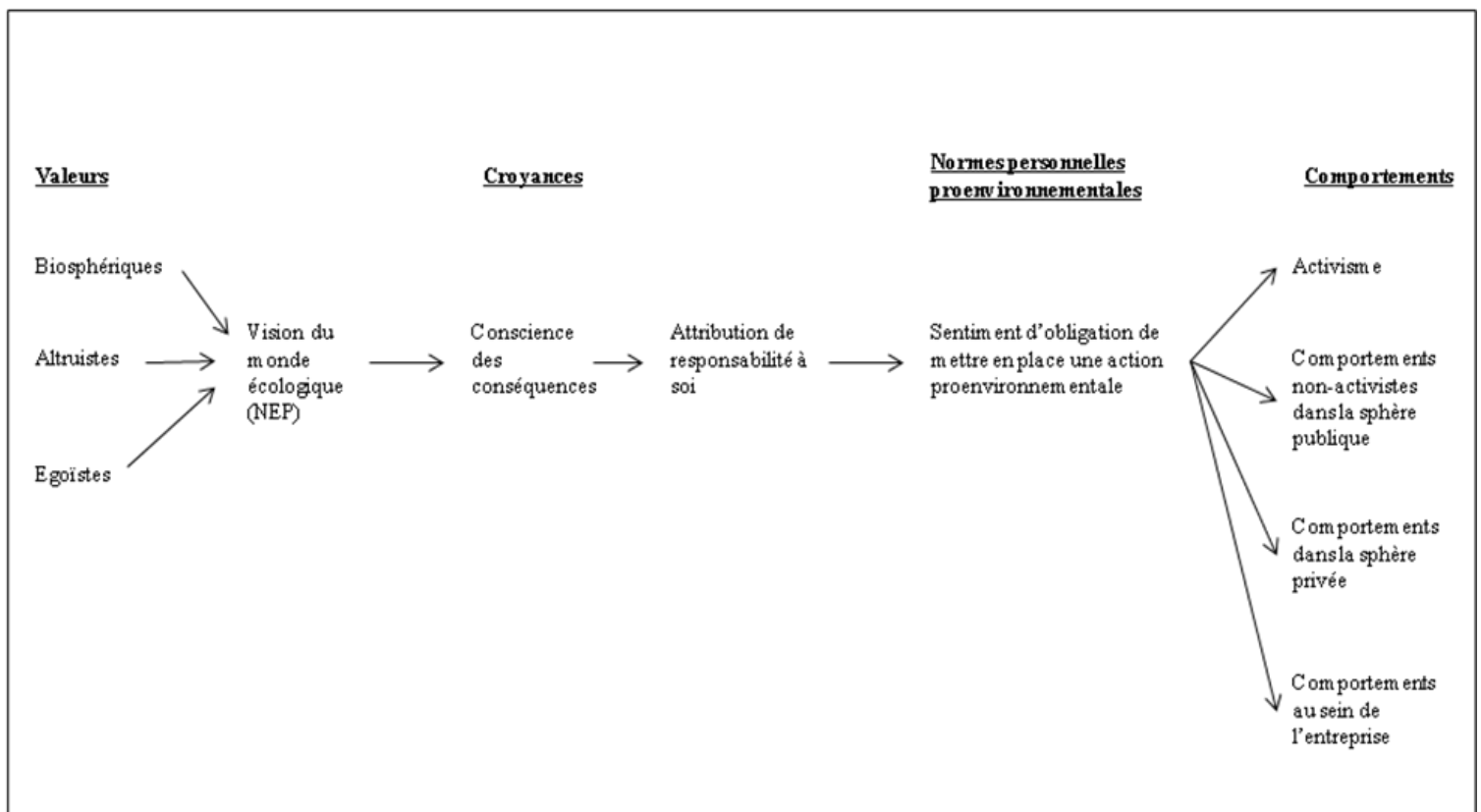


Sur la base de 128 recherches portant sur les comportements pro-environnementaux, ils ont mis en évidence un ensemble de variables associées à ces comportements. En plus des attitudes, ils ont notamment identifié le locus of control, le sentiment de responsabilité personnelle, la connaissance des problèmes environnementaux et la connaissance des stratégies d'action. Cependant, les liens observés entre ces variables et les comportements pro-environnementaux restent assez faibles, les auteurs pointant le poids des facteurs situationnels (contraintes économiques, pressions sociales...).

Par la suite, les travaux dérivés de la théorie de l'activation des normes morales de Schwartz (1973, 1977) ont par exemple mis en évidence la pertinence de prendre en compte les valeurs et les normes personnelles des individus dans le domaine de l'environnement (Nordlund & Garvill, 2002 ; Schultz & Zelezny, 1999 ; Stern, Dietz, & Kalof, 1993). Une valeur permet en particulier de rendre compte de la mise en place des comportements pro-environnementaux : l'altruisme (Moser, 2009). Cela s'explique par le fait que l'environnement peut être considéré comme un bien public (Heberlein, 1972). Afin de rendre compte de manière intégrative de l'impact des valeurs, des attitudes ou croyances et des normes, Stern, Dietz, Abel, Guagnano et Kalof (1999) ont proposé le modèle *Value-Belief-Norm* (VBN, cf. Figure 2, ci-dessous).

Figure 2

Modèle *Value-Belief-Norm* (d'après Stern, 2000, p.412, [notre traduction])



Ce modèle postule que les valeurs des individus, au premier rang desquelles l'altruisme, vont influencer les attitudes et croyances générales à l'égard de l'environnement (adhésion au NEP). Cette disposition plus ou moins positive vis-à-vis de l'environnement va à son tour déterminer le niveau de conscience des conséquences, c'est-à-dire la perception des effets négatifs d'un comportement à l'égard d'un objet valorisé. A partir du moment où l'individu perçoit les conséquences négatives de son action sur l'environnement, perçu comme un bien commun à protéger, il va s'en attribuer une part de responsabilité significative. Dès lors, ses normes personnelles envers l'environnement, ou autrement dit son sens moral internalisé et prescripteur d'action favorable à l'environnement, vont être activées. De l'activation de ces normes va dépendre *in fine* l'adoption de comportements pro-environnementaux, regroupés par Stern et al. (1999) en quatre grandes catégories : activisme, comportements non-activistes dans la sphère publique, comportements dans la sphère privée, comportements au sein de l'entreprise. Ce modèle présente l'intérêt d'être intégratif et présente une bonne valeur prédictive dans de nombreuses recherches (Oreg & Gerro, 2006 ; Snelgar, 2006 ; Steg, Dreijerink, & Abrahamse, 2005 ; Stern et al., 1999).

1.3.2.3. Les facteurs contextuels

Cependant, ce modèle n'est pas prédictif dès lors que les contraintes situationnelles sont importantes (Stern, 2005) ou que le comportement est coûteux (Steg & Vlek, 2009). En effet, les comportements à l'égard de l'environnement sont fortement déterminés par des facteurs contextuels, tels que le prix des biens ou les communications de masse (cf. Tableau 2). D'une manière générale, plus un comportement est coûteux pour le sujet, moins il est dépendant de variables attitudinales (Black, Stern, & Elworth, 1985 ; Diekmann &

Preisendoerfer, 1992). On observe également les limites de certains modèles antérieurs basés uniquement sur le niveau de connaissances des individus et sur l'information dont ils disposent (cf. par exemple Hungerford & Volk, 1990).

Tableau 2

Un modèle causal des comportements en lien avec l'environnement (d'après Stern, 2005, p.786, [notre traduction])

Niveau de causalité	Types de variables	Exemples
7	Milieu social et aptitudes personnelles générales	Appartenance ethnique, statut socioéconomique, ressources financières
7	Conditions externes (incitations et contraintes)	Prix, régulations, technologie, commodité
7	Influences sociales	Normes sociales, publicité
6	Valeurs de base	Egoïsme, altruïsme, ouverture au changement, conservatisme
5	Croyances générales et normes	Croyance dans la fragilité ou la résilience de l'environnement, attitude envers la protection de l'environnement
4	Attitudes envers un comportement spécifique, croyances et normes personnelles	Croyance que le recyclage est bon pour l'environnement, sentiment d'obligation personnelle envers la réduction d'utilisation d'énergie fossile ; croyances au sujet des coûts et bénéfices personnels et environnementaux des comportements individuels
3	Connaissance envers un comportement spécifique	Savoir quel emballage est biodégradable ; quel comportement au sein du foyer émet des polluants atmosphériques ; comment interpellier les législateurs
2	Engagement comportemental	Décision de voyager en bus
1	Comportement en lien avec l'environnement	Achat d'une automobile

En résumé, les comportements à l'égard de l'environnement sont largement sous la dépendance de facteurs contextuels. Malgré cela, Stern (2005) souligne qu'il est possible d'influencer le comportement individuel, dans les limites posées par le contexte, les habitudes et les aptitudes personnelles, en rendant les gens conscients des conséquences de leurs comportements sur des objets qu'ils valorisent. Stern ajoute que « *les gens qui ne voient pas de connexions entre leur comportement et ses conséquences, ou qui croient que leurs actions sont si insignifiantes sur le cours des choses, ne seront pas motivés pour agir par le biais d'un sens de l'obligation internalisé.* » (p.788, [notre traduction]). Nous pensons également que la perception d'un lien entre un comportement et ses conséquences est primordiale. Nous supposons ici que cette perception est notamment rendue difficile par l'inscription temporelle particulière des problématiques environnementales, sur laquelle nous nous proposons à présent de revenir.

2. Les problématiques environnementales : une inscription dans le futur

2.1. Dilemme temporel et principe de précaution

Nous avons vu que les comportements à l'égard de l'environnement, dès lors qu'ils concernent des ressources limitées, peuvent être considérés comme des situations de dilemmes sociaux. C'est l'idée exprimée par Hardin en 1968 dans son article *The tragedy of the commons* (La tragédie des biens communs). Cet auteur prend l'exemple d'un champ de fourrage commun à tout un village. Les éleveurs locaux ont la possibilité d'y faire paître leurs bêtes. Afin de maximiser leur profit personnel, ils essaieront toujours d'élargir leurs

troupeaux⁸. Pour peu que chaque éleveur tienne ce raisonnement, la ressource sera inévitablement épuisée au bout de quelques temps. La gestion d'une ressource limitée entraînera donc toujours des conflits entre intérêts individuels et intérêts collectifs, même si une intervention institutionnelle adaptée permet de les réguler (Ostrom, 1990). Au-delà de l'opposition individuel/collectif, les travaux de Platt (1973) autour de l'idée de « piège social » (*social trap*) insistent sur le fait que les comportements à l'égard de l'environnement sont généralement caractérisés par des bénéfices à court terme et des coûts à long terme, faisant de ces comportements des dilemmes temporels (Joireman, 2005). Dans la mesure où la perception des pertes est plus intense que celle des bénéfices de gains équivalents (Tversky & Kahneman, 1974), on peut supposer qu'une perte dans le présent est difficilement envisageable même si elle permet un bénéfice dans l'avenir.

L'opposition court terme/long terme est d'ailleurs au centre des débats dès les premiers mouvements environnementalistes, notamment autour de l'utilisation de nouvelles technologies. En effet, les préoccupations pour l'environnement sont nées de la prise de conscience de dégradations dans le présent, dans l'ici et le maintenant, suite à la découverte progressive des effets néfastes de la révolution industrielle. Mais la question des conséquences à long terme s'est rapidement posée avec le développement au 20^{ème} siècle de nouvelles technologies ayant des effets bénéfiques à court terme mais plus incertains – sinon dommageables – à long terme. Au moment de la parution de *Silent Spring*, Rachel Carson insiste par exemple sur le fait que l'utilisation massive de DDT, si elle peut momentanément éliminer une grande partie d'insectes nuisibles, va entraîner le développement de résistances sur le long terme chez ces insectes. Les réticences envers l'énergie nucléaire reposent sur la

⁸ Dans la mesure où chaque éleveur retire à lui seul tout le bénéfice de la vente de l'animal, son gain est de +1, alors que le coût de la surexploitation de la ressource causé par ce même animal est partagé par tous les éleveurs (n), soit $-1/n$.

même appréhension : certes, les centrales nucléaires permettent de produire de l'électricité en émettant peu de gaz à effet de serre mais posent la question du traitement de déchets ayant une durée de vie de plusieurs milliers d'années. L'inquiétude envers les conséquences à long terme de nos comportements s'est également développée à la suite de l'apparition de modélisations scientifiques permettant de rendre compte des problèmes rencontrés dans le futur en cas de non-modification des comportements actuels. L'exemple typique est le rapport *The limits to growth* (Meadows, Meadows, Randers, & Behrens, 1972) qui prévoit, en fonction de différents scénarios prenant en compte la croissance démographique, les ressources naturelles, la pollution et la production industrielle, un effondrement (chute de la population et du niveau de vie) avant 2100 en cas de croissance sans limite de la production industrielle.

Cette prise en compte accrue des conséquences futures au niveau collectif est notamment à l'origine du principe de précaution, officiellement reconnu lors de la signature de la *Convention sur la diversité biologique* lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992. En France, on retrouve le principe de précaution dans l'article 5 de la Charte de l'environnement, texte à valeur constitutionnelle : « *Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution et dans leurs domaines d'attributions, à la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage* »⁹. Ce texte insiste bien sur la dimension de réversibilité, qui est une caractéristique importante de l'évolution temporelle des phénomènes environnementaux. En effet, si une dégradation de l'environnement peut se faire très rapidement, un retour à la normale est

⁹ <http://www.legifrance.gouv.fr/html/constitution/const03.htm>

toujours très long, qu'il s'agisse d'un évènement accidentel comme une marée noire ou qu'il s'agisse du résultat de comportements collectifs répétés comme les émissions de CO₂. Dès lors, le principe de précaution implique de fait une responsabilité envers les générations futures, responsabilité reconnue lors du Sommet de Rio en 1992.

2.2. Un concept emblématique : le développement durable

Le Sommet de Rio a également été marqué par l'importance donnée à la notion de développement durable et le développement des Agendas 21. Depuis, le développement durable (traduction de l'anglais *sustainable development*) est devenu le concept emblématique du récent intérêt pour les questions environnementales. Il est l'objet des préoccupations institutionnelles et publiques – pensons à la création en 2007 du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire –, objectif à atteindre pour les organisations écologistes, sujet de débats vifs dans les foyers. A tel point omniprésent, le développement durable est aujourd'hui devenu une notion socialement valorisée, investi de façon polysémique dans l'espace public et le champ des rapports idéologiques et socio-économiques de production (Pellaud, 2000). Comment définit-on habituellement le développement durable ? Apparu initialement au sein du rapport Brundtland en 1987, il y est défini comme « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ». Au-delà des questions fondamentales que pose cette définition (Qu'est-ce qu'un besoin? Les besoins individuels recourent-ils les besoins collectifs ?), notons qu'elle est fortement marquée par la prédominance de l'anticipation et du registre temporel futur : le développement durable s'inscrit par définition dans la durée, puisqu'il vise l'adoption de comportements anticipatoires, posant le principe d'une prise en compte des conséquences de nos

comportements et des besoins des générations futures lorsqu'on agit aujourd'hui sur l'environnement. Le rapport est d'ailleurs sous-titré *Our Common Future*.

Comme nous l'avons vu, cette orientation vers le futur n'est cependant pas propre au développement durable puisqu'elle concerne l'ensemble des préoccupations concernant la protection de l'environnement. Ainsi, les notions de risques environnementaux et de principe de précaution n'existent que dans la mesure où les experts ont développé des scénarios possibles, basés sur des anticipations, des projections dans le futur. De par leur nature, les comportements vis-à-vis de l'environnement impliquent donc pour l'individu qui les met en place un investissement orienté vers le futur. Au vu de cet ensemble d'éléments, nous supposons que le rapport au futur que les individus entretiennent va être déterminant dans leurs interactions avec l'environnement. C'est pourquoi nous proposons de revenir dans le chapitre suivant sur la façon dont le rapport au temps a été appréhendé dans les sciences humaines et en particulier en psychologie sociale.

*Tired of lying in the sunshine staying home to watch the rain
And you are young and life is long and there is time to kill today
And then one day you find ten years have got behind you
No one told you when to run, you missed the starting gun*

*And you run and you run to catch up with the sun, but it's sinking
Racing around to come up behind you again
The sun is the same in a relative way, but you're older
Shorter of breath and one day closer to death*

Pink Floyd (*Time*, 1973)

CHAPITRE 2. LE RAPPORT AU FUTUR DANS LES SCIENCES HUMAINES

1. Du temps en sciences humaines

Les phénomènes environnementaux ont une inscription dans le futur. Dès lors, nous supposons que le rapport au futur que les individus entretiennent joue un rôle dans la perception de ces phénomènes, et du même coup dans la prise de décision comportementale vis-à-vis de ces questions. Il paraît donc pertinent de s'y intéresser sous l'angle de la psychologie sociale. Mais si nous souhaitons insister sur la question du rapport au temps, il convient en premier lieu de préciser sa définition. C'est là une première difficulté. En effet, on s'intéresse depuis très longtemps à la question du temps. On retrouve ainsi des traces de ces interrogations dès l'Antiquité. Qu'est-ce que le temps ? A-t-il un début, a-t-il une fin ? Est-il

linéaire, est-il circulaire, comme on le pense dans certaines cultures orientales ? Si beaucoup de philosophes se sont intéressés au temps (Aristote, Kant, Bergson...), le plus souvent, les définitions proposées sont soit des tautologies, soit des métaphores (pour Héraclite par exemple, le temps est un fleuve qui s'écoule en permanence). C'est ce qu'exprime la célèbre phrase de Saint Augustin : « *Qu'est-ce donc que le temps ? Si personne ne me le demande, je le sais ; mais si on me le demande et que je veuille l'expliquer, je ne le sais plus.* » (*Les Confessions*, Livre XI, chapitre 14). On considère généralement que le temps est une aporie du langage, un problème insoluble et inévitable ou, autrement dit, que le temps est une notion impossible à définir. Dans le langage courant, il peut renvoyer indifféremment à des concepts pourtant bien différents : la simultanéité, la succession, la durée. Pour Pascal, c'est un mot « primitif », c'est-à-dire un terme qui est si fondamental qu'il serait impossible – et de toute façon inutile – de le définir : « *Le temps est de cette sorte. Qui le pourra définir ? Et pourquoi l'entreprendre, puisque tous les hommes conçoivent ce qu'on veut dire en parlant de temps, sans qu'on le désigne davantage.* » (Pascal, *Pensées*, Discours IV). Nous nous retrouvons rapidement face à ce constat paradoxal : bien que l'intuition du cours du temps soit universelle, le définir précisément et clairement semble au-delà de nos capacités.

« *C'est que le temps à beau être sous-jacent à toutes choses, il ne se laisse vraiment voir dans aucune. Il reste enfoui sous chacune de ses apparences. C'est là sa grande originalité : invisible, même aux rayons X, il ne daigne jamais se livrer comme un objet empirique. Pourtant, la langue ne cesse de l'invoquer, tel un être familier, alors que nul ne l'a vu face à face et qu'il ne fait jamais signe.* » (Etienne Klein, *Les tactiques de Chronos*)

Pour autant, dans la mesure où nous allons insister sur la question du rapport au temps, il apparaît nécessaire de délimiter les contours de notre acception de ce concept. Nous

préciserons simplement que nous nous y référons dans sa dimension *Chronos*, c'est-à-dire comme un phénomène continu, symbole de l'expérience du changement, tel que nous en faisons intuitivement l'expérience. C'est justement cette expérience telle qu'elle est vécue qui nous intéresse, expérience du temps qui « *désigne symboliquement les relations qu'un groupe humain ou tout groupe d'êtres vivants doués d'une capacité biologique de mémoire ou de synthèse, établit entre deux ou plusieurs processus, dont l'un est normalisé pour servir aux autres de cadre de référence et d'étalon de mesure* » (Elias, 1984, p.81-82).

Si, comme nous le supposons, le rapport au temps fait l'objet de régulations sociales, il semble dès lors légitime de l'aborder par le prisme des sciences humaines. Pour étayer cette hypothèse générale, nous nous appuyerons principalement sur des travaux issus de la sociologie durkheimienne, mais aussi de l'anthropologie et de l'ethnologie. Afin d'illustrer de façon plus précise notre propos, nous approcherons ensuite cette question dans une perspective socio-historique : comment le rapport au temps a évolué, notamment avec l'émergence du capitalisme et des formes de travail qui lui sont associées, comment s'exprime sa détermination par le social ? Faisant d'abord l'hypothèse que le rapport au temps est socialement déterminé, premier préalable à une analyse psychosociale, nous souhaitons étudier la façon dont ce rapport a évolué à différentes époques, parallèlement aux mutations sociales, mettant ainsi en relief son caractère dynamique. Afin de théoriser ces observations, nous reviendrons ensuite sur l'apport de Pierre Bourdieu, trait d'union entre sociologie et psychologie sociale. Par ailleurs, en rupture avec une vision sociologisante de l'individu, insistant sur le primat du collectif, nous insisterons ensuite sur l'intérêt d'une approche plus spécifiquement psychosociale de ces questions, en revenant notamment sur les travaux fondateurs de Kurt Lewin et le développement du concept de perspective temporelle. Nous étudierons ensuite les développements ultérieurs à ces premiers jalons d'une étude psychosociale du rapport au temps. Enfin, nous nous attarderons sur une dimension

particulière de la perspective temporelle future, l'extension temporelle et plus précisément la Considération pour les Conséquences Futures des comportements et son intérêt dans l'étude des problématiques environnementales.

1.1. L'école durkheimienne et la dimension collective du temps

La question du temps fait partie des interrogations premières de la sociologie, puisqu'une des contributions majeures dans cette discipline vient d'un de ses fondateurs, Emile Durkheim. En effet, Durkheim, dans les premières pages de son ouvrage *Les formes élémentaires de la vie religieuse* (1912), fait du temps « une catégorie de l'entendement », inséparable selon lui du fonctionnement normal de l'esprit, rejoignant l'idée de mot primitif de Pascal (cf. *supra*). Il part du constat suivant : le temps, comme les autres catégories de l'entendement (l'espace, le genre, le nombre, etc.), est né dans la religion et de la religion. La religion étant un phénomène éminemment social, si le temps est d'origine religieuse, il est lui aussi social, produit de la pensée collective. Ainsi pour Durkheim :

« C'est un cadre abstrait et impersonnel qui enveloppe non seulement notre existence individuelle mais celle de l'humanité. C'est comme un tableau illimité où tous les événements possibles peuvent être situés par rapport à des points de repères fixes et déterminés. Ce n'est pas mon temps qui est ainsi organisé ; c'est le temps tel qu'il est objectivement pensé par tous les hommes d'une même civilisation. » (Durkheim, *ibid.*, p.14). Le temps serait donc un cadre permanent de la vie mentale, une représentation collectivement partagée, permettant de par son caractère social de dater tous les événements possibles, et donc d'organiser collectivement la société. Il constitue de ce fait une véritable institution sociale (p.19), un fondement de la vie sociale au caractère éminemment normatif. On retrouve bien ici le caractère collectif,

structurant et contraignant du fait social, qui est une constante dans l'œuvre de Durkheim (cf. aussi Durkheim et Mauss, 1903). Mais s'il ne fait qu'effleurer la question du temps en introduction de son ouvrage sur le système totémique en Australie, ses disciples vont approfondir sa pensée.

Ainsi dans l'ouvrage *Mélanges d'histoire des religions* (1905), Henri Hubert et Marcel Mauss consacrent une partie entière à la question de la représentation du temps dans la religion et la magie. En se basant sur des recueils ethnographiques et historiques, ils montrent bien comment le temps est une construction symbolique, une représentation collective directement en lien avec l'organisation sociale. Ils observent notamment comment la division du temps, même si elle se base au départ sur des observations des rythmes naturels (saisons, périodes astrales...), est surtout le fruit de conventions, fixées par les tenants de l'autorité sociale : « *Les incertitudes sur le commencement réel de la lunaison sont tranchées, en Mésopotamie, par les astrologues royaux préposés à l'enregistrement des messages, en Judée par l'autorité sacerdotale et le concours du peuple, à Rome, par les pontifes.* » (Hubert et Mauss, 1905, p.22).

A la suite de ces travaux, l'école durkheimienne va avoir une influence considérable sur l'étude du temps social, notamment aux Etats-Unis. Dans la continuité de ce courant, l'article de Sorokin et Merton (1937) apparaît comme un condensé des idées durkheimiennes, ce dernier étant évidemment cité abondamment, de même qu'Hubert et Mauss. Nous pouvons schématiquement en retenir deux idées-forces : d'abord, concernant *la nature* même du temps. S'appuyant sur les développements récents de la psychologie, Sorokin et Merton, citant Bergson et James, soulignent qu'une conception du temps homogène est une idole du langage et que le temps objectif n'est finalement qu'une fiction utile. A l'inverse du temps newtonien (uniforme, infiniment divisible et continu), le temps social est qualitatif,

interrompu par des dates critiques. Ainsi, des périodes de temps vont acquérir des qualités spécifiques par leur association avec les activités qui leur sont propres. Ce sont les faits sociaux qui révèlent les qualités variées attribuées à ces unités de temps définies et une mesure du temps strictement quantitative ne rendra pas compte des qualités qui lui sont attribuées par les membres d'un groupe. Comme le soulignent les auteurs, « *ces qualités dérivent des croyances et des coutumes communes au groupe et servent à révéler les rythmes, pulsations et battements des sociétés dans lesquelles on les trouve* » (*ibid.*, p.623, [notre traduction]). Si Sorokin et Merton lui opposent le temps mathématique, newtonien, qui est un temps « vide », ce dernier n'est cependant pas inutile. Avec l'accroissement des interactions entre groupes, il devient nécessaire de s'appuyer sur un système de temps commun étendu pour permettre la diffusion de conventions communes sur le temps et supplanter ou chapeauter les multiples systèmes locaux. Dans ce cadre, le temps astronomique devient une sorte d'« *esperanto* » du temps. Finalement, il existerait un temps mathématique ou astronomique au sein duquel il coexisterait différentes *temporalités*, expériences du temps vécu par les groupes.

Ensuite, du fait de cette nature qualitative du temps social, les systèmes d'estimation du temps, tels que les calendriers, *reflètent l'activité sociale du groupe*. Sorokin et Merton prennent entre autres l'exemple des Khasis, tribu du nord-est de l'Inde, qui nomment leurs mois en fonction des activités qui y prennent place : « le mois pour désherber » par exemple. Par ailleurs, leurs semaines durent huit jours parce qu'ils organisent un marché tous les huit jours. D'autre part, les noms des jours sont les noms des lieux où se tiennent les principaux marchés. Sorokin et Merton insistent sur le fait que les sources d'initiation des systèmes d'estimation du temps sont collectives et que leur observance continue est une nécessité sociale. Les auteurs citent ainsi Durkheim : « *Un calendrier exprime le rythme de l'activité collective en même temps qu'il a pour fonction d'en assurer la régularité* » et approfondissent

cette analyse. Ces systèmes émergent de la vie du groupe, sont largement déterminés par les routines de l'activité religieuse et la façon d'occuper la journée, sont perpétués par le besoin de coordination sociale, et sont essentiellement un produit de l'interaction sociale.

La continuité des travaux de l'école durkheimienne sera notamment assurée par Maurice Halbwachs dans son ouvrage *La mémoire collective* (1950) où il prolonge encore l'idée du partage social du temps au travers d'une conception collective de la mémoire qui s'appuierait selon lui sur l'histoire du groupe social d'appartenance de l'individu. Gurvitch (1958) souligne quant à lui la pluralité qualitative des temps sociaux.¹⁰

Cet ensemble de travaux a permis de faire du temps un objet d'étude à part entière dans le champ des sciences humaines. Essentiellement descriptifs, ils nous renseignent cependant assez peu sur les processus à l'œuvre. Dès lors, dans le but d'approcher les dynamiques en jeu, il nous semble utile de prendre un exemple socio-historique qui illustre à notre avis la nature des interrelations entre individu et contexte social et leur rôle dans la détermination du rapport au temps. Nous pensons en effet que la prise en compte des travaux issus du champ de l'histoire sociale, en se centrant sur le vécu des acteurs de l'époque étudiée, permettent une première esquisse de trait d'union entre sociologie et psychologie sociale en mettant en lumière les effets des mutations historiques sur les individus et en soulignant le caractère dynamique du rapport au temps.

¹⁰ Pour un approfondissement sur les travaux de ces auteurs, le lecteur se référera utilement à la thèse de Nicolas Fieulaine (2006). Cependant, les approches de Gurvitch et Halbwachs ne constituant pas un point décisif de notre argumentation, nous n'avons pas souhaité approfondir davantage ici.

1.2. Une illustration socio-historique : l'émergence du capitalisme industriel

Nous avons vu que la révolution industrielle avait marqué l'émergence de l'environnementalisme moderne (cf. *supra*). Cette période marque aussi l'avènement du capitalisme industriel. Ce bouleversement des modes de production et d'organisations sociales n'est pas sans conséquences, modifiant notamment profondément le rapport au temps, comme le montre Thompson (1967). Cet auteur a étudié l'évolution des coutumes des mondes du travail en Angleterre suite aux innovations économiques et technologiques consécutives à l'industrialisation rapide de la Grande-Bretagne à la fin du 18^{ème} et durant tout le 19^{ème} siècle. Ce phénomène va entraîner une réorganisation profonde du travail marquée par l'introduction d'une discipline capitaliste, suite au développement du salariat. On passe alors d'une société préindustrielle, dominée par l'artisanat et l'agriculture, où le travail est orienté vers la tâche (*task-oriented labour*) à une société du travail évalué en unités de temps (*timed labour*)¹¹. Du fait de l'industrialisation, les changements d'échelles et de modes de fonctionnement (développement de machines complexes, approvisionnements extérieurs et adaptation aux lois du marché) nécessitent un nouveau régime temporel basé sur la prévision, la synchronisation et la régularité des tâches ainsi que des instruments horométriques appropriés¹².

Cette nouvelle organisation du travail est en rupture avec les coutumes antérieures. En effet, l'organisation artisanale du travail offrait au travailleur un contrôle relatif et était marquée par l'irrégularité des rythmes de travail quotidiens, hebdomadaires et annuels (ponctués par les fêtes rituelles), à la différence de la production de masse industrialisée.

¹¹ Comme le souligne Thompson, cette coupure entre les formes d'organisation du travail est schématique, les deux formes pouvant coexister à une même époque, avec une variabilité importante en fonction des corporations.

¹² Ce propos mériterait probablement d'être précisé. Le Goff (1977) souligne par exemple qu'une plus grande exactitude dans la mesure du temps s'est développée progressivement lors du passage du « temps de l'Eglise » au « temps du marchand », du fait de l'extension des échanges économiques et du système financier, ainsi que du développement des documents commerciaux (factures, comptes rendus de voyages, lettres de change...).

L'intensité du travail est discontinuée avant le capitalisme industriel, interrompue par des moments de relâchement (Thompson donne l'exemple de la Saint-Lundi, respectée dans de nombreuses corporations). Qu'impliquent ces changements au niveau du rapport au temps ? Comme le souligne Tabboni (2006), le temps devient progressivement une unité de mesure de la productivité. Si dans les sociétés préindustrielles, le temps participe déjà à la régulation du rythme des activités, c'est de manière moins évidente et coercitive. L'unité de mesure est le temps pour terminer une tâche et l'idée d'échéance est peu présente : « *Chaque activité, pour être menée à terme, demande une certaine quantité de temps qu'il n'est pas particulièrement important de mesurer. La durée des différentes activités, dans une certaine limite, n'est pas un problème. Le temps qui passe et ce qui se fait forment une unité qui n'a pas encore été scindée.* » (Tabboni, *ibid.*, p.66).

Pour elle, c'est la mécanisation du travail qui va marquer la séparation entre le temps et l'activité, en plus de la diffusion de l'horloge qui va légitimer l'idée « *d'une réalité objective du temps, existant en dehors de l'expérience humaine* ». Ainsi, la société préindustrielle, traditionnelle et paysanne, rythmée par les travaux des champs (non dépendante de lois de marché, fonctionnant principalement sur l'idée de subsistance de sa communauté d'appartenance) repose sur une conception d'un temps « naturel », c'est-à-dire qui suit le rythme des saisons, du soleil, etc. Cette conception s'oppose à une conception d'un temps « artificiel », le temps de l'horloge, qui caractérise au contraire une société de la mécanisation du travail et de la mesure de l'efficacité dans une unité de temps¹³. Mumford (1934) défend la même idée en opposant temps organique et temps mécanique. Pour Thompson, le point de rupture entre société préindustrielle et société industrielle capitaliste se fait quand l'estimation du temps n'est plus déterminée par ce qui est à faire mais quand les

¹³ Mais comme le remarque Tabboni, ces deux conceptions (y compris celle d'un temps « naturel ») sont le fruit d'une construction humaine.

activités de travail sont comptabilisées en unités de temps monnayables, généralisant l'emploi d'une main d'œuvre salariée. Auteur marxiste, Thompson situe cette rupture dans le cadre plus général des rapports conflictuels de classe : les détenteurs des moyens de production imposent leur discipline du travail aux ouvriers. Dans ce contexte, la mesure du temps est instrumentalisée à des fins d'exploitation de la main d'œuvre et l'horloge devient l'instrument effectif de ce rapport de domination (Dohrn-van Rossum, 1997) : au sein de l'usine, un surveillant doit établir un relevé du temps et faire respecter des horaires stricts. C'est le développement de l'idée selon laquelle « le temps, c'est de l'argent », idée que l'on retrouve systématisée dans l'approche taylorienne du travail, la fameuse Organisation Scientifique du Travail. Selon Thompson, le contrôle du temps est très important dans ce contexte : *« Il n'était pas rare que l'on fasse avancer les horloges des usines le matin et retarder le soir, de sorte qu'au lieu d'être des instruments de mesure du temps, elles étaient devenues des outils de fraude et d'oppression. Bien que cela fût de notoriété publique parmi les employés, aucun n'osait dire quoi que ce soit, et à l'époque, un ouvrier craignait de porter une montre, car il n'était pas rare que ceux qui étaient soupçonnés d'en savoir trop sur la science du temps se fassent renvoyer. »* (Témoignage anonyme d'un ouvrier de Dundee, cité par Thompson, *ibid.*, p.71). On retrouve des témoignages similaires chez Dohrn-van Rossum (*ibid.*, p.330).

Ce rapport au temps va d'abord être combattu puis assimilé par la classe ouvrière : *« La première génération d'ouvriers en usine avait été instruite par les patrons de l'importance du temps ; la deuxième génération avait organisé des comités pour ramener la journée de travail à dix heures ; la troisième génération faisait grève pour revendiquer la reconnaissance et le paiement des heures supplémentaires. Elle avait intégré la logique du patronat et appris à défendre ses droits dans le cadre de cette logique. Elle n'avait surtout que trop bien appris la leçon selon laquelle le temps c'est de l'argent. »* (Thompson, *ibid.*, p.72). La pluralité des temps sociaux va être gommée et le temps unique de l'horloge

s'impose, jusqu'à devenir la norme dans le travail puis dans les autres sphères de la vie sociale (religion, famille, école). Thompson note d'ailleurs que le puritanisme va jouer un rôle important dans l'intériorisation progressive de la discipline du travail capitaliste (critique virulente de l'oisiveté, de la grasse matinée...).¹⁴

Que montrent ces quelques données historiques ? Selon nous, elles illustrent bien le caractère socialement déterminé du rapport individuel au temps. Si sa réification, par le biais du langage, nous amène à le considérer comme étant doué d'une existence autonome et indépendante, Tabboni souligne que le temps doit être appréhendé comme une construction humaine, « devenant ainsi, dans certaines conditions historiques, un critère régulateur de la vie sociale » (*ibid.*, p.30). Autrement dit, l'utilisation sociale du temps, et singulièrement de sa mesure, va transformer le rapport que les individus y entretiennent. Par exemple, le nouveau rapport au temps qui découle de l'émergence du capitalisme industriel conduit à la valorisation sociale de l'anticipation, de la planification et d'un usage raisonné et raisonnable du temps. Afin de saisir la façon dont ces changements sont vécus et intériorisés, une théorisation intéressante de cette détermination sociale du rapport au temps peut être trouvée chez Pierre Bourdieu au travers de l'idée d'homologie structurale entre les dispositions temporelles des agents et les structures du monde social.

1.3. L'apport de Pierre Bourdieu : rapport au temps et homologie structurale.

Pierre Bourdieu s'est directement intéressé à plusieurs reprises à la question du rapport au temps. Ses travaux prolongent et approfondissent les développements de l'école

¹⁴ Cette hypothèse est développée dans *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* de Max Weber (1905).

durkheimienne, en observant notamment les processus dynamiques à l'origine du rapport au temps dominant dans une société donnée. Nous nous intéresserons en particulier aux recherches ethnographiques réalisées en Algérie autour des années 1960 dans la mesure où elles portent spécifiquement sur l'analyse des relations entre les structures économiques et les structures temporelles dans le cadre du passage d'une économie précapitaliste, dominée par les activités agricoles, à une économie capitaliste importée et imposée par la colonisation. Cette situation de transition est notamment étudiée dans l'ouvrage *Algérie 60, structures économiques et structures temporelles* (1977), qui reprend les analyses proposées dans *Travail et travailleurs en Algérie* (1963).

Bourdieu y analyse en premier lieu le rapport au temps des paysans kabyles avant la colonisation. Dans la continuité de l'école durkheimienne, Bourdieu insiste sur l'importance du calendrier comme principe d'organisation ayant pour fonction d'ordonner la succession temporelle. Il garantit l'harmonisation des conduites individuelles et le remplissement réciproque des attentes concernant le comportement d'autrui. Il fonde ainsi la cohésion du groupe et assure la prévisibilité. Comme le souligne Bourdieu, « *l'ordre social est avant tout un rythme, un tempo. Se conformer à l'ordre social, c'est primordialement respecter les rythmes, suivre la mesure, ne pas aller à contre-temps* » (Bourdieu, 1977, p.41). Ainsi, adopter des rythmes insolites (par exemple travailler quand les autres se reposent) contribue à s'exclure du groupe, dans la mesure où « *le respect des rythmes temporels est (...) un des impératifs fondamentaux de cette éthique de la conformité* » (*ibid.*, p.41). On retrouve bien ici l'idée de norme collective structurante chère à l'école durkheimienne. Comment se caractérisent ces rythmes ? Bourdieu insiste sur la conception cyclique du temps. Dans la société paysanne algérienne, deux moments successifs vont plutôt être considérés comme deux termes opposés d'une relation rendue *intemporelle* (été vs. hiver, moissons vs. labours et semailles), gommant ainsi l'idée de succession et de passage du temps. Cette conception

suppose un enracinement dans le présent, même si on se projetera d'une année sur l'autre pour la gestion de la récolte. Ainsi, celui qui se préoccupe trop du futur est très mal vu par la communauté, suspecté de vouloir entrer en collaboration avec Dieu. Face à ce pêché d'orgueil, on lui suggère de ne se préoccuper que de ce qui dépend de lui. « *Azka d azqa, « demain, c'est le tombeau » : le futur est un néant qu'il serait vain de tenter de saisir, un rien qui ne nous appartient pas.* » (*ibid.*, p.28). Comme le souligne Bourdieu, les pratiques quotidiennes du paysan algérien peuvent être comprises au regard de ce rapport au temps, ce dernier étant lui-même déterminé par les bases économiques de la société. Le rapport au temps apparaît comme une adaptation intériorisée aux possibilités et impossibilités qu'autorisent une société caractérisée par l'insécurité et l'aléa : « *Tout se passe comme si, en décourageant expressément toutes les dispositions que l'économie capitaliste exige et favorise (...) et en dénonçant l'esprit de prévision comme une ambition diabolique, au nom de l'idée que « l'avenir est la part de Dieu », on se contentait, ici comme ailleurs, de « faire de nécessité vertu » et d'ajuster les espérances aux chances objectives.* » (*ibid.*, p.29). Mais quand on modifie les bases économiques d'une société, on modifie le rapport qu'elle entretient au temps.

Ainsi, ce rapport au temps va être profondément modifié par l'instauration par le colonisateur d'un système économique capitaliste qui impose *de facto* de nouveaux modes de fonctionnement. En effet, les nombreuses expropriations, l'urbanisation et le développement du secteur secondaire entraînent le développement du salariat comme forme privilégiée d'activité. L'apparition du travail salarié comme activité de gain entraîne une importante compétition pour l'emploi. L'éclatement des communautés donne notamment lieu au développement de catégories sociales marquées et, entre autre, d'un sous-prolétariat (manœuvres, journaliers occasionnels, chômeurs...) caractérisé par un rapport instable au travail. Face à cette nouvelle donne, il existe une inadéquation entre les structures temporelles

de l'habitus préexistant et la nouvelle situation économique. En effet, l'instauration de rapports commerciaux basés sur la monnaie, avec laquelle les paysans algériens ne sont pas du tout familiers, rend nécessaire une projection dans la mesure où la monnaie n'est en elle-même aucunement source de satisfaction immédiatement palpable et tangible. Cette nécessité s'oppose à l'immédiateté du troc. Il en est de même avec l'introduction du crédit qui suppose la référence à un futur abstrait et qui fait intervenir la valeur comptable du temps au travers de la notion d'intérêt. Dès lors, toute la difficulté pour le sous-prolétaire réside dans le fait paradoxal qu'il lui est impossible de calculer et de prévoir, du fait même de la situation dans laquelle le place un système économique qui exige la prévision, le calcul et la rationalisation de la conduite économique. Le rapport au temps de cette catégorie s'en trouve affecté. Les aspirations vers l'avenir des sous-prolétaires sont marquées par un grand écart entre l'avenir rêvé et les possibilités réelles offertes par la situation. Ces aspirations, concernant notamment les revenus, apparaissent complètement irréelles. « *A défaut d'attentes raisonnables, il ne reste que le rêve et l'utopie. La distance entre les aspirations et la réalité tend vers l'infini.* » (*ibid.*, p.70). Les aspirations deviennent plus réalistes, davantage reliées aux possibilités réelles, à mesure que ces dernières s'élèvent : « *A chacune des conditions économiques et sociales correspond un système de pratiques et de dispositions organisé autour de la relation à l'avenir qui s'y trouve impliquée.* » (*ibid.*, p.83). En décrivant les aspirations envers l'avenir de ces nouvelles catégories de travailleurs, Bourdieu montre que le rapport au temps, notamment à l'avenir, apparaît comme une adaptation aux conditions matérielles objectives d'existence. Cette adaptation se fait différemment en fonction des dispositions économiques des agents, Bourdieu observant par exemple une séparation nette entre ceux qui ont un travail stable et ceux qui n'en ont pas : « *cette visée réaliste de l'avenir n'est en effet accessible qu'à ceux qui ont les moyens d'affronter le présent et d'y chercher un commencement d'exécution de leurs espérances, au lieu de s'abandonner à la démission résignée ou à l'impatience*

magique de ceux qui sont trop écrasés par le présent pour pouvoir viser autre chose qu'un futur utopique, négation immédiate et magique du présent. » (ibid., p.81).

Autrement dit, le rapport au temps, et en particulier l'appréhension subjective de l'avenir objectif et collectif, joue un rôle médiateur entre la situation économique et les dispositions économiques et politiques des agents : « *Produites par une classe particulière de conditions matérielles d'existences, objectivement saisies sous la forme d'une structure particulière de chances objectives – un avenir objectif –, les dispositions à l'égard de l'avenir, structures structurées, fonctionnent comme structures structurantes, orientant et organisant les pratiques économiques de l'existence quotidienne (...) aussi bien que les représentations politiques(...).* » (ibid., p.7).

On peut tirer plusieurs conclusions de cet ensemble d'observations : d'une part, le temps apparaît comme un cadre éminemment collectif doté d'une forte normativité et permettant de structurer la vie sociale. Ce temps social est de nature qualitative et, comme le montre l'observation des mutations historiques, le rapport que les individus y entretiennent est dynamique. Il évolue concomitamment au contexte social, qui le détermine largement. On pourrait donc dire que le rapport au temps est *contextualisé*. Dans le même temps, les aspirations envers l'avenir influencent la perception des situations et les pratiques des agents : le rapport au temps structure l'habitus, il a un rôle *contextualisant*. D'autre part, comme le souligne Bourdieu, il existerait une homologie entre les dispositions temporelles des agents et les structures du monde social. Plus précisément, la dimension temporelle joue un rôle pivot dans la dynamique d'incorporation des structures sociales proposée par Bourdieu (Fieulaine, 2006). On retrouve ici les premiers jalons de l'idée de *double contextualisation* (au cœur des développements récents du Laboratoire de Psychologie Sociale d'Aix-en-Provence, cf.

Apostolidis, 2006 ; Fieulaine, 2006) sur laquelle nous reviendrons plus largement en évoquant les travaux de Kurt Lewin.

Si les travaux issus de cette tradition sociologique ont permis de faire du temps un objet d'étude à part entière des sciences sociales, en affirmant justement son caractère qualitatif et social, ils ne permettent pas cependant de rendre compte complètement de la façon dont cette structuration sociale du temps est intériorisée et vécue au niveau individuel et comment elle agit sur nos rapports d'interaction au quotidien. Ainsi, « *dans le cadre des temps collectifs, l'individu s'adapte, se socialise, intériorise ou se révolte. On comprend très bien comment il est modelé par les temps sociaux, moins bien comment il construit son propre temps et comment changent les normes temporelles.* » (Tabboni, *ibid.*, p.53). L'approche psychosociale du rapport au temps, notamment initiée par les travaux de Kurt Lewin sur la perspective temporelle, permet d'apporter des éléments complémentaires de réponse à ces interrogations, de par sa prise en compte simultanée du sujet, de l'objet et de l'environnement.

2. Un concept opérationnel : la Perspective Temporelle Future

*Demain c'est la Terre Promise, demain c'est là le paradis
Demain en demain s'éternise, demain fuit qui le poursuit
Demain c'est la Terre Promise, demain c'est là le paradis
Demain en demain s'éternise, demain... décourage aujourd'hui.*

Fabulous Troubadors (Demain, demain, 2003)

Nous avons vu que la sociologie avait fait du rapport au temps un objet d'étude majeur. Sans pour autant lui donner une place comparable (cf. *infra*), on retrouve des

interrogations relatives à cette question dès les origines de la psychologie puisqu'en 1890 William James fait du temps une dimension essentielle de l'expérience concrète contenant le passé et le futur en perspectives, et le présent comme lieu essentiel d'actualisation des souvenirs. Il parle de « *projection en perspective des états de conscience passés* » (cité par Fieulaine, 2006) et s'intéresse, parallèlement à Bergson, à l'expérience subjective du temps et à l'intuition de la durée. De même qu'en sociologie, l'opposition entre temps qualitatif et temps quantitatif, ou entre temps psychologique et temps physique, occupe les débats en psychologie. Elle s'exprime de façon radicale entre les tenants du behaviorisme, pour qui le temps doit être considéré simplement comme un élément objectif constitutif du milieu, et ceux d'un courant que l'on pourrait qualifier de mentaliste dans la mesure où il s'intéresse à l'expérience subjective du temps en se basant sur l'introspection et l'étude des états de conscience. Comme le souligne Fieulaine, cette opposition temps subjectif / temps objectif aboutit à une impasse épistémologique dans la mesure où elle introduit une coupure nette entre Individu et Environnement, excluant de fait la prise en compte des relations entre ces deux entités.

C'est finalement au travers de la notion de Perspective Temporelle (PT) que va se développer une approche réellement psychosociale de la temporalité. Si les premiers jalons en ont été posés entre autres par Mead (1934), il nous semble que c'est à Lewin que nous devons la principale théorisation de cette notion. Après avoir présenté ses travaux princeps autour de la PT et les apports théoriques qu'ils constituent, notamment autour de l'idée de double contextualisation, nous étudierons les développements ultérieurs dans ce domaine. Du fait des caractéristiques de notre objet d'étude, l'environnement, nous nous intéresserons ensuite à la dimension future de l'expérience temporelle et en particulier à l'idée d'extension temporelle.

2.1. Théorie du champ et rapport au temps : Kurt Lewin et la Perspective Temporelle

Dans une revue consacrée à la PT, Thiébaud (1998) retrouve dès 1912 une communication d'Aal sur le sujet dans un congrès de psychologie expérimentale à Berlin. On en retrouve également la trace chez Mead mais la première contribution qui lui est entièrement consacrée est due à L.K Frank dans l'article *Time Perspectives* (1939). Dans ce texte, Frank insiste sur la relativité du temps et de l'espace, « variables en fonction du cadre de référence à partir duquel ils sont appréhendés » (Frank, 1939, p. 293, cité par Fieulaine) et sur le caractère socialement situé du temps et des expériences du passé et du futur.

Suite aux travaux de Frank, Lewin va reprendre la notion de perspective temporelle en l'intégrant à sa théorie générale, la théorie du champ comme fondement de la psychologie dynamique. Rappelons que, dans une situation donnée, le champ comprend tous les faits qui existent à un moment donné pour un individu ou un groupe. On considère généralement que les variables faisant partie du champ sont celles qui ont un effet démontrable sur le comportement. Différents types de variables peuvent influencer le comportement : des variables psychologiques (besoins, motivations, buts, idéaux, perceptions, etc., de l'individu) et des variables non psychologiques (normes culturelles, régulations hormonales, conditions climatiques). Une certaine distribution de forces déterminent les relations entre ces éléments et influencent le comportement de l'individu ou du groupe. L'idée de force traduit bien l'idée de mouvement, de dynamisme. Le champ psychologique est défini par ces relations dynamiques qui s'instaurent entre le milieu, l'environnement et la personne, ce qui constitue selon Lewin (1943) une *approche écologique* de la situation. Autrement dit, les phénomènes psychologiques ne sont pas isolés les uns des autres et de l'environnement : il faut considérer l'ensemble des faits psychologiques qui existent à un moment donné pour un individu ou un

groupe. Cette totalité correspond à ce que Lewin appelle l'espace de vie du sujet (*life space*). La structure de cet espace de vie dépend donc de la relation entre l'individu et l'ensemble de ces variables à un moment donné. On peut dire également que le champ psychologique est constitué des relations d'interdépendance entre l'individu et son environnement. Comme le propose Lewin, on peut donc traduire le comportement comme une fonction : $B=f(P,E)$ où P et E sont interdépendants (Lewin, 1951, p.188)¹⁵.

Dans ce cadre théorique général, Lewin (1942) définit la PT comme « *la totalité des points de vue d'un individu à un moment donné sur son futur psychologique et sur son passé psychologique* ». Au travers de cette définition, on retrouve l'idée de point de vue et de direction, renvoyant aux trois registres temporels qui déterminent la signification psychologique que va prendre une situation ou un événement (Apostolidis, 2006). L'analyse de la dimension psychologique de l'expérience du temps va donc impliquer la prise en compte simultanée à partir du présent de ce que les individus font et attendent du passé et du futur. Plutôt que d'étudier le champ dans le temps, on cherche à étudier le temps dans le champ ou « *le temps non pas comme temps en soi mais comme temps dans le soi et pour soi* » (Fieulaine, 2006, p.105). Tout au long de son texte, Lewin souligne l'importance de l'expérience subjective du milieu et son rôle constitutif des situations. Dans cette optique, l'expérience temporelle intervient comme un des éléments essentiels de structuration du champ.

Concrètement, comment se matérialise le rôle de la PT ? Au niveau développemental, le jeune enfant vit exclusivement dans le présent puis, par la socialisation, va peu à peu intégrer dans ses expériences le passé et le futur. L'expérience temporelle va donc

¹⁵ *B = Behavior ; P = Person ; E= Environment*. Par ailleurs, la pagination correspond ici à l'édition en un volume unique de différentes contributions de Lewin paru en 1997, *Resolving Social Conflicts & Field Theory in Social Science*.

progressivement influencer les actions, les émotions et le moral des individus. Par exemple, Lewin pose qu'une perspective temporelle future positive et étendue augmente le moral et permet d'atteindre des buts valorisants et réalistes. Dans un processus circulaire, un haut moral entraîne des aspirations réalistes et motivantes envers l'avenir. Lewin insiste également sur le fait que les trois registres temporels entretiennent entre eux des relations d'interdépendance. Le niveau d'aspiration vers l'avenir est ainsi largement sous la dépendance des expériences passées d'échecs et de réussites mais est également influencée par les attentes du groupe des pairs. A ce sujet, nous pouvons établir des ponts entre l'approche de Lewin et celle de Bourdieu précédemment évoquée. Dans un article de 1966 intitulé *L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture*, ce dernier insiste ainsi sur la détermination sociale des aspirations envers l'avenir et sur l'influence du groupe des pairs : « Cette dimension fondamentale de l'ethos de classe qu'est l'attitude à l'égard de l'avenir est-elle en effet autre chose que l'intériorisation de l'avenir objectif qui se rappelle et s'impose progressivement à tous les membres d'une même classe à travers l'expérience des succès et des échecs ? » (Bourdieu, 1966, p.333). Bourdieu cite Lewin à plusieurs reprises dans ce texte, insistant lui aussi sur la circularité du processus selon lequel des expériences d'échecs entraînent une PT dégradée et un niveau d'aspiration réduit, qui augmente à son tour la probabilité de se retrouver en situation d'échec. Comme le résume Bourdieu, « tout concourt à rappeler ceux qui, comme on dit, « n'ont pas d'avenir », à des espérances « raisonnables », ou comme dit Lewin, « réalistes », c'est-à-dire, bien souvent, au renoncement à espérer. » (*ibid.*, p.333).

Lewin insiste lui aussi à plusieurs reprises sur le caractère collectif de la PT dans le sens où l'individu se fixe des objectifs par rapport à son groupe d'appartenance. Le niveau d'aspiration de l'individu dépend de son insertion sociale ou, comme le dit Lewin, de son *ajustement* social, c'est-à-dire de la façon dont il va s'adapter à ses conditions sociales

d'existence. La présence psychologique du passé, du présent et du futur est donc socialement régulée. Pour autant, la nature de ces relations, constitutives du rapport au temps, dépend selon lui également de certaines dispositions cognitives individuelles (Lewin parle à plusieurs reprises d'intelligence, laissant une part à une interprétation dispositionnelle, distinguant par exemple « *highly intelligent* » et « *feeble-minded persons* »). Sur cette question particulière des aspirations envers l'avenir, ce qui distingue les deux auteurs est donc peut-être la part laissée aux dispositions individuelles. Si Lewin mentionne l'existence d'une sorte de disposition innée, Bourdieu donne, lui, une place plus importante au déterminisme social. Pour autant, nous pensons que cette idée de détermination, présente chez les deux auteurs, ne doit pas être considérée comme un déterminisme strict puisque Lewin ancre la notion de PT au sein des rapports dynamiques que les individus entretiennent à leur environnement. Ces relations d'interdépendance laissent supposer une certaine souplesse dans le vécu individuel de l'expérience temporelle.

Ainsi, au-delà de ces divergences, l'idée-force du texte de Lewin repose sur le fait qu'il existerait des relations d'interdépendance entre la PT des individus et leur environnement, idée que l'on retrouve chez Bourdieu. Lewin prend plusieurs exemples pour étayer son propos. Il s'intéresse d'abord à l'exemple du chômage : une modification importante de l'environnement du sujet, la perte de son emploi, affecte sa perspective temporelle en entraînant un rétrécissement de ses perspectives d'avenir (souhaits, envies, rêves, etc.), ce qui en retour affecte son moral. On retrouve la même idée chez le sous-prolétaire algérien décrit par Bourdieu qui, en l'absence de travail régulier, a du mal à organiser de façon cohérente son temps et à construire un système d'attentes concrètes. Dans ce cas, on peut dire que la PT est affectée à un moment donné par le contexte et qu'elle a donc un effet *contextualisé* sur l'état d'esprit de l'individu.

Lewin prend également un autre exemple : les juifs sionistes dans l'Allemagne d'Hitler. Le passé de ce groupe est marqué par de multiples expériences de persécution, comme les pogroms dans la Russie tsariste. Dès lors, leur futur intègre d'une part l'anticipation de menaces antisémites, basée sur les expériences passées, et d'autre part la volonté d'atteindre des buts exaltants (« *meaningful and inspiring goals for the future* »). Confrontés au nazisme, les sionistes ont une perspective temporelle future réaliste et étendue et montrent de l'initiative et de l'organisation. Dans ce cas précis, c'est leur PT qui va déterminer leur perception de la situation et influencer leur état d'esprit. On pourrait parler ici d'un rôle *contextualisant* de la PT. Dans le même esprit, Farber (1944), disciple de Lewin, a étudié les attitudes chez une population de prisonniers. Au-delà de la difficulté objective de la situation présente, Lewin souligne que « *ce ne sont pas les circonstances présentes, au sens habituel du terme, (...) mais plutôt certains aspects du passé psychologique et du futur psychologique (...) qui sont importants dans la détermination du niveau de souffrance d'un individu* » (*ibid.*, p.82). Ce qui est difficile à vivre dans l'isolement est notamment de ne pas savoir combien de temps s'écoule (le temps est un repère structurant) ou bien si l'on obtiendra dans le futur une réduction de peine. Des processus d'altération de la PT ont également été observés lors de la célèbre expérience de la Prison de Stanford. Comme le rappellent Zimbardo et Boyd (1999), la situation avait pour effet de rendre les participants, étudiants plutôt orientés vers le futur, totalement immergés dans le moment présent. Ils négligeaient leur passé commun et ne s'intéressaient plus au futur une fois relâchés. Goffman (1961) observe également que la vie au sein de ce qu'il appelle une « institution totale » (par exemple une institution psychiatrique) entraîne à terme une modification de la temporalité. La PT, en donnant une profondeur au champ psychologique, influence ainsi la perception de la situation et la signification psychologique attribuée à un événement. Mais la situation, en fonction de ces caractéristiques, influence également la PT.

En résumé, l'approche sociologique ou socio-psychologique de Bourdieu (description du procès d'intériorisation/rationalisation par l'individu des conditions objectives d'existence) et l'approche psychosociale de Lewin, avec leurs spécificités, nous semblent complémentaires sur certains points et permettent de poser les jalons de l'idée de *double contextualisation* (Apostolidis, 2006 ; Fieulaine, Apostolidis & Olivetto, 2006). Comme nous l'avons vu, l'idée de double contextualisation renvoie au fait, d'une part, que la PT a un rôle contextualisant dans la mesure où elle détermine la façon dont nous appréhendons une situation ou un événement. D'autre part, l'effet de la PT sur les actions, les émotions ou le moral des individus serait un effet contextualisé, c'est-à-dire sous l'influence du contexte dans lequel se situe l'individu. En résumé, comme le souligne Apostolidis (2006), « *l'approche de Lewin a permis de dépasser l'opposition entre temps subjectif et objectif, au bénéfice d'un temps relatif, fonction des rapports dynamiques qui s'établissent entre les individus et leur environnement* » (Apostolidis, 2006, p.68). Cet ensemble d'éléments nous permet de proposer une première définition générale opérationnelle dans le cadre de ce travail qui s'inscrit dans une approche socio-cognitive de la PT :

La perspective temporelle est le résultat d'un processus cognitif de représentation socialement régulé qui permet à un sujet d'appréhender dans son espace de vie, à un moment donné et dépendamment du contexte, le passé, le présent et le futur. Concourant à la structuration de cet espace de vie dans une relation dynamique d'interdépendance avec l'environnement, elle détermine la perception des situations et la signification qui leur est assignée par le sujet, ainsi que ses comportements. Ainsi, la PT renvoie à l'expérience du temps psychologique.

Cette définition nous fournit un cadre général au sein duquel nous allons travailler sur une dimension plus restreinte, l'extension temporelle et la Considération pour les Conséquences

Futures. Mais avant de préciser ces notions, nous souhaiterions revenir rapidement sur les développements qui ont suivi les premiers travaux de Lewin afin de dresser un état des lieux de ce domaine de recherche et d'apporter certaines précisions conceptuelles.

2.2. Développements ultérieurs et prédominance du futur

2.2.1. « L'après-Lewin », bilan de l'étude de la temporalité en psychologie sociale

Les travaux de Lewin, au-delà de leurs limites, ont largement contribué à ouvrir la voie à une approche psychosociale du rapport au temps. Près de soixante-dix ans après, quel bilan tirer des développements dans le champ de la temporalité ? Le temps et son expérience subjective ont-ils une place comme objet d'étude à part entière dans les recherches en psychologie sociale ? Si le facteur temps est souvent utilisé en tant qu'unité de mesure objective du comportement dans les recherches expérimentales, par exemple dans l'étude des temps de réaction, il existe relativement peu de recherches se centrant sur la temporalité, expérience subjective du temps, ou la dimension évolutive des phénomènes sociaux au travers d'études longitudinales, malgré l'intérêt suscité chez certains auteurs majeurs (Paul Fraisse, Joseph Nuttin, Philip Zimbardo...). Ce constat est partagé dans trois revues de questions récentes consacrées à la recherche sur le temps en psychologie sociale (McGrath & Tschan, 2004 ; Ramos, 2008 ; Spini, Elcherath, & Figini, 2009).

Pour expliquer ce désintérêt pour le temps en psychologie sociale, Ramos (2008) reprend les arguments proposés par McGrath et Kelly (1992). Pour ces auteurs, trois types de raisons sont à prendre en compte. D'abord une *raison pratique* : les études longitudinales sont coûteuses, notamment en temps, et les impératifs académiques (dont la forte pression à la publication) n'incitent pas à se lancer dans de telles recherches. La seconde raison, découlant

de la première, est *d'ordre méthodologique* : l'utilisation de plans transversaux permet de neutraliser les variables temporelles ou de réduire leurs effets mais ne permet pas de rendre compte des propriétés dynamiques des phénomènes observés. Ce constat rejoint l'analyse proposée par Spini et al. (2009). Ces auteurs ont sélectionné un échantillon de 699 études publiées entre 1999 et 2001 dans cinq revues majeures de psychologie sociale. Ils montrent par exemple que 63 % des recherches publiées dans l'*European Journal of Social Psychology* (EJSP) utilisent la méthode expérimentale, ce qui exclurait le plus souvent les processus dynamiques des phénomènes observés. Le recours exclusif à cette méthode auraient « pour effet de dé-temporaliser les phénomènes qui tendent à devenir anhistoriques, apériodiques, atemporels mais beaucoup plus stables pour l'examen des processus cognitifs » (Ramos, 2008, p.5). Par ailleurs, seule une petite minorité d'études incluent une quelconque analyse utilisant le temps comme une variable explicative (analyse longitudinale, test-retest, avant-après une manipulation expérimentale...) : moins de 20 % dans l'EJSP, le *Journal of Personality and Social Psychology* (JPSP) ou le *British Journal of Social Psychology* (BJSP). Cette tendance est cependant moins marquée dans le *Journal of Community and Applied Psychology* (JCASP), revue de psychologie appliquée, ou dans le *Social Psychology Quarterly* (SPQ), publication éditée par l'*American Sociological Association* et moins orientée vers la recherche expérimentale. Spini et al. (2009) soulignent également un autre phénomène permettant de rendre compte de la place marginale accordée au temps en psychologie sociale : le type d'échantillon, dans la mesure où la grande majorité des études utilisent des populations étudiantes. C'est par exemple le cas de 73% des études publiées dans le JPSP durant la période retenue par les auteurs. Cela pose un vrai problème de validité externe, d'autant plus que nous savons que certains processus psychologiques évoluent sensiblement au cours de la vie (Spini et ses collaborateurs prennent l'exemple de l'estime de soi). Toujours au niveau méthodologique, il nous semble également qu'une des difficultés

réside dans la grande diversité et l'imperfection des outils de mesure utilisés dans les recherches quantitatives (Thiébaud, 1998, nous reviendrons sur ce point précis ultérieurement). Enfin, la troisième raison est *de nature épistémologique*. Selon les auteurs, la discipline s'est développée sur la base de modèles, tels que la théorie de l'équilibre structural d'Heider, qui « consacrent un principe d'équilibre favorisant la structure contre le processus, la stabilité contre la fluctuation (...), l'équilibre contre le changement » (McGrath & Kelly, 1992, cités par Ramos, [notre traduction]). Cette orientation contraindrait toute tentative de résoudre les problèmes pratiques et méthodologiques liés à l'étude du temps. Dès lors, McGrath et Kelly proposent deux voies de développement d'une psychologie sociale du temps. Il s'agit d'une part de prendre en compte la dimension temporelle dans laquelle se situent les phénomènes psychosociaux ou, comme le dit Fieulaine, d'étudier les événements dans le temps. D'autre part, il faudrait davantage étudier le temps dans les événements, c'est-à-dire se centrer spécifiquement sur les processus caractéristiques du rapport au temps, sur l'expérience subjective du temps. Ces propositions formulées au début des années 1990 ont-elles été suivies d'effet ? Comme nous l'avons vu, les travaux de Spini et al. (2009) montrent que ça n'est pas le cas. Cependant, ce constat est à nuancer. Si l'étude du rapport au temps est peu présente dans le *mainstream*, il existe des espaces où l'on retrouve ces préoccupations, plutôt dans le domaine de la psychologie sociale appliquée. On trouve par exemple de nombreux travaux sur la perspective temporelle dans des revues de premier ordre en psychologie de la santé (*Psychology & Health* par exemple) mais généralement dans une approche plus différentialiste ou personnaliste que réellement psychosociale (on trouve ainsi beaucoup de publications dans des revues comme *Personality and Individual Differences*). D'autre part, sans être exhaustif, il est à noter qu'il existe un important réseau interdisciplinaire de chercheurs, l'*International Society for the Study of Time* (ISST) et plus modestement le réseau *Time Orientation*. En France, il existe un réseau semblable, organisé

autour de la revue *Temporalités* (ex-*Temporalistes*, fondée par le sociologue William Grossin). On peut également noter l'existence d'une revue de premier ordre consacrée aux dimensions sociales du rapport au temps, *Time & Society*. Selon Ramos (2008), les travaux actuels sur le rapport au temps portent principalement sur deux domaines, la mémoire sociale (principalement en Europe) et surtout la perspective temporelle (PT). Il nous semble que c'est autour de cette notion que l'on trouve le plus de développements, en particulier au sujet du registre futur (cf. *infra*).

2.2.2. La perspective temporelle : dimensionnalité et mesure

Si les travaux de Lewin ont permis le développement d'un nouveau champ de recherche, force est de constater que ce champ est relativement hétérogène, du fait de l'existence de nombreuses définitions conceptuelles peu précises et ne se recoupant pas systématiquement, ainsi que d'une multitude de méthodes permettant difficilement d'aboutir à des résultats comparables (Thiébaud, 1998). Par ailleurs, les difficultés mentionnées empêchent notamment la constitution d'un consensus autour du nombre de ses dimensions, seule la multi-dimensionnalité du concept étant généralement admise. Pour autant, la revue proposée par Hoornaert (1973) permet de mettre en évidence quatre dimensions principales. Citons d'abord *l'orientation temporelle* prédominante, c'est-à-dire le registre temporel préférentiel (passé, présent ou futur) dans lequel pense et agit l'individu. Jiga-Boy (2008) souligne que de nombreux articles limitent la PT à cette dimension et utilisent les notions d'orientation et de perspective de façon indifférenciée (cf. également Wallace & Rabin, 1960). Ensuite, *l'extension temporelle* correspond à la profondeur passée ou future dans laquelle se projette l'individu ou, autrement dit, la distance temporelle vers le passé et le futur qu'une personne peut se représenter. Ces deux premières dimensions de la PT sont les plus

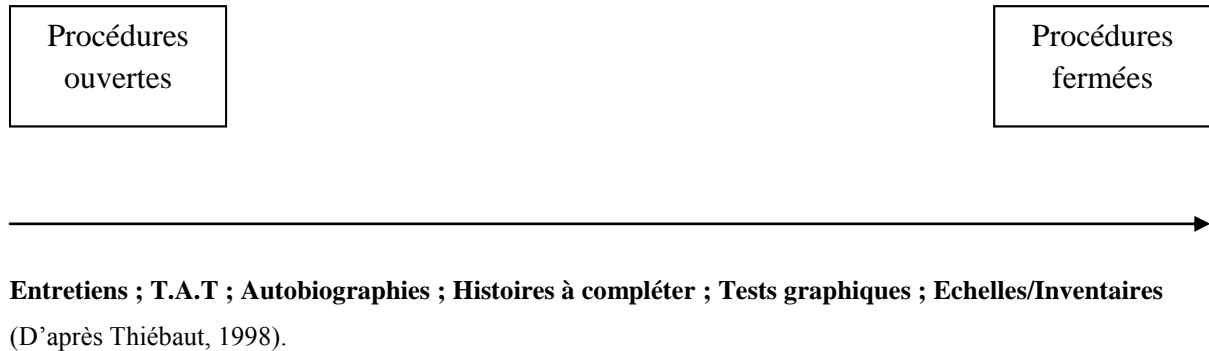
étudiées. *La densité temporelle* constitue la troisième dimension. Elle renvoie à la quantité des contenus de la PT. Sa mesure se base sur le nombre d'événements exprimés par les sujets dans chaque registre temporel. La dernière dimension recensée par Hoornaert est qualifiée de *cohérence* (ou réalisme) et renvoie à la fois à la netteté avec laquelle les objets se présentent au sujet en fonction de leur distance dans le temps, aux liens entre les différents registres temporels et au réalisme des contenus évoqués par le sujet. Nous ajouterons également une cinquième dimension, *l'attitude temporelle*, qui correspond à la valence (positive ou négative) attribuée aux différents registres qui composent la perspective temporelle (Zimbardo & Boyd, 1999). D'après Apostolidis et Fieulaine (2004), les travaux autour de la PT se centrent le plus souvent sur trois de ces dimensions : l'orientation, l'extension et l'attitude.

Comme nous l'avons souligné, ces différentes dimensions sont étudiées au travers de méthodes hétérogènes. Ces méthodologies peuvent être distinguées suivant un critère, le degré de contrainte qu'on impose aux sujets (Thiébaud, 1998). On peut ainsi situer les outils sur un axe qui va du moins contraignant au plus contraignant (Figure 3). Parmi les méthodes les plus utilisées, on retrouve ainsi les entretiens non directifs classiques, les tests projectifs (ex : le *Thematic Apperception Test*), les autobiographies du futur (description écrite par le sujet de sa vie future), les histoires à compléter par le sujet, les tests graphiques (test de la ligne et test des cercles) et enfin les échelles et inventaires de perspective temporelle¹⁶.

¹⁶ Dans un souci de concision, nous avons choisi de nous centrer plus spécifiquement sur les échelles mais la thèse d'Eric Thiébaud (1997) propose une description plus détaillée de ces différents outils.

Figure 3

Instruments de mesure de la PT suivant leur niveau de contrainte



Les échelles et inventaires constituent la forme d'investigation de la PT la plus développée et la plus utilisée dans un champ de recherche dominé par les méthodes quantitatives. Il existe ainsi de nombreux questionnaires de mesure de la PT, se distinguant principalement sur les registres temporels étudiés et les dimensions mesurées. Les dimensions sélectionnées varient en fonction des recherches et de leurs objectifs. En général, les auteurs étudient certaines dimensions, excluant les autres. En effet, comme c'est le cas avec les méthodes qualitatives, de nombreux travaux recourant aux échelles ne se centrent que sur une seule dimension et surtout sur un seul registre temporel, le plus souvent le futur (Zimbardo & Boyd, 1999 ; cf. *infra*). Nous avons répertorié vingt-sept échelles, le plus souvent issues de travaux anglo-saxons. Le plus souvent, les sujets doivent indiquer leur degré d'accord avec les items proposés. Parmi les plus utilisées, nous pouvons citer par exemple la *Time Competence Scale* (issue du Personal Orientation Inventory, Shostrom, 1963), l'échelle *Time Attitude* de Cohen et Calabresi (1968), le *Temporal Orientation Questionnaire* (Wulf, 1970) ou le *Time Structure Questionnaire* (Feather & Bond, 1983). Au-delà de la divergence des dimensions étudiées, un des problèmes récurrent de ces différentes échelles réside dans l'incomplétude de leurs procédures de validation (Thiébaud, 1997). En effet, on ne retrouve que rarement la description des étapes ayant permis la génération des items et la structure factorielle n'est

généralement étudiée qu'au travers d'analyses exploratoires (analyses en composantes principales) dont l'interprétation n'est donnée qu'*a posteriori*. Il existe cependant quelques exceptions notables, notamment le *Zimbardo Time Perspective Inventory* (Zimbardo & Boyd, 1999) dont la formulation des items repose sur l'utilisation d'entretiens et de focus groups et dont la structure a été validée par une analyse confirmatoire. Le ZTPI est l'échelle de mesure de PT la plus utilisée. Elle a donné lieu à une cinquantaine de publications depuis sa parution en 1999. Elle mesure l'orientation temporelle et l'attitude envers les trois registres temporels, prenant en compte simultanément passé, présent et futur. Nous verrons que nous avons pour notre part souhaité nous centrer sur l'extension temporelle, raison pour laquelle nous n'avons pas utilisé cet outil de référence.

Par ailleurs, environ la moitié des échelles de PT portent uniquement sur le futur. Nous proposons de revenir rapidement sur les raisons de cette prédominance et d'insister en particulier sur l'extension temporelle future, sa mesure et son intérêt dans le domaine de l'environnement.

2.2.3. Prédominance du registre temporel futur dans les études sur la perspective temporelle

D'après Fink (1957), la PT peut être définie comme le passé, le présent et le futur psychologiques tels qu'ils existent pour l'individu et influencent celui-ci. Cette définition, quoique très générale, insiste sur la nécessaire prise en compte simultanée des trois registres composant la PT. Pour autant, une observation des travaux menés dans le domaine permet clairement de mettre en évidence une prédominance de l'étude du registre futur de la PT. C'est ainsi à notre connaissance le seul registre temporel auquel des échelles spécifiques sont dédiées. Certaines sont « généralistes » : *Future Time Perspective Inventory* (Heimberg,

1963), *Future Time Orientation Scale* (Gjesme, 1975), *Daltrey Future Time Perspective Scale* (Daltrey, 1983), *Prediction of Future Events Scale* (Tobacyk, Nagot, & Mitchell, 1989), *Goals Orientation Scale* (Malouff, Schuttle, Bauer, Mantelli, Pierce, Cordova, & Reed, 1990), *Consideration of Future Consequences Scale* (Strathman et al., 1994), *Future Time Perspective Scale* (Husman & Shell, 2008 ; Shell & Husman, 2001). D'autres se centrent davantage sur une problématique particulière liée à l'expérience du temps futur : *Future Anxiety Scale* (Zaleski, Chlewinski, & Lens, 1994), *Optimism Scale* (Scheier & Carver, 1985).

Cette prédominance s'explique principalement par son rôle dans la détermination des comportements (Aspinwall, 2005 ; Fraise, 1983 ; Karniol & Ross, 1996 ; Strathman & Joireman, 2005). Plus précisément, si l'on prend en compte les travaux portant sur l'orientation temporelle, il existe une grande consistance dans les résultats. Une orientation vers le futur est généralement associée dans la littérature avec la mise en place de comportements « optimaux », associés dans les pays occidentaux à une réussite personnelle et/ou sociale (Lasane & O'Donnell, 2005). En effet, les personnes orientées vers le futur réussiraient mieux leurs études (De Volder & Lens, 1982 ; Peetsma & Van der Veen, 2011 ; Wolf & Savickas, 1985) et leurs carrières professionnelles (Lennings, 1993), dans la mesure où ces activités peuvent être associées à la réalisation de buts concrets (Reeve, Jang, Harde, & Omura, 2002)¹⁷. Dans le domaine de la santé, qui concentre le plus grand nombre de travaux sur la PT Futur, cette dernière aurait un rôle protecteur. Ainsi, une orientation vers le futur serait liée négativement à la dépression, la recherche de sensation ou l'anxiété (Zimbardo & Boyd, 1999), mais également avec la consommation de substances psychotropes (alcool, tabac, drogues, Keough, Zimbardo, & Boyd, 1999) ou les comportements de jeu

¹⁷ Les notions d'optimalité et de réussite sont bien évidemment tout à fait relatives et renvoient à des conceptions socialement valorisées du comportement individuel.

pathologiques (Hodgins & Engel, 2002). D'autre part, les individus orientés vers le futur mettraient davantage en place un coping actif face à l'adversité (Epel, Bandura, & Zimbardo, 1999). Chez les femmes, cette orientation est associée à un recours accru au dépistage du cancer du sein (Robbins & Bryan, 2004) alors qu'elle est associée à la mise en place de comportements prophylactiques chez les adolescents (Mahon & Yarcheski, 1994). Dans le domaine de la prévention face au VIH, les hommes orientés vers le futur ont des attitudes plus positives envers l'utilisation du préservatif, déclarent une utilisation plus fréquente ainsi qu'une plus forte intention d'en utiliser dans l'avenir. D'autre part, ils ont moins de partenaires sexuels que les sujets plus orientés vers le présent (Agnew & Loving, 1998).

Dans le domaine de l'environnement, qui nous intéresse plus particulièrement, si la temporalité particulière associée à ces problématiques apparaît parfois en filigrane, nous avons recensé peu de travaux étudiant directement les liens entre la PTF et le rapport à l'environnement. Si l'on prend le cas de la ZTPI, échelle de référence, on peut simplement noter qu'il existe une corrélation entre la dimension Futur de cette échelle et une échelle d'attitudes environnementales ($r = .21, p < .01$, Milfont & Gouveia, 2006) mais également avec la mise en place déclarée de comportements d'économie d'eau (Corral-Verdugo, Fraijo-Sing, & Pinheiro, 2006 ; Corral-Verdugo & Pinheiro, 2006). Les travaux dans ce domaine reposant sur l'extension temporelle et l'utilisation de la CFC sont en revanche plus nombreux, nous y reviendrons dans la partie suivante.

2.3. Saisir l'extension temporelle future : la Considération pour les Conséquences Futures

- *Que faisiez-vous au temps chaud ?*
Dit-elle à cette emprunteuse.
- *Nuit et jour à tout venant,*
Je chantais, ne vous déplaise.
- *Vous chantiez ? J'en suis fort aise,*
Eh bien ! Dansez maintenant.

Jean de La Fontaine (*La Cigale et la Fourmi*, 1678)

2.3.1. L'extension temporelle future

Comme nous l'avons vu précédemment, l'extension est, avec l'orientation, la dimension la plus étudiée de la PT. Là encore, il n'est pas aisé de comparer les différents résultats. La première difficulté réside dans l'imprécision récurrente dans l'utilisation des concepts. L'idée d'extension est dans certains cas confondue avec l'idée même de perspective. Il arrive également que certains travaux utilisent orientation et extension de façon indifférenciée. Malgré ce premier écueil, nous pouvons repérer un certain nombre d'éléments consensuels. En premier lieu, l'extension renvoie toujours à la profondeur passée ou future dans laquelle se projette l'individu ou, autrement dit, la distance temporelle vers le passé (rétroextension) et le futur (proextension) qu'une personne peut se représenter (Wohlford, 1966).

D'autre part, il existe également une convergence des résultats autour des aspects développementaux de l'extension. D'après Lessing (1972), l'extension temporelle future va se développer dans l'enfance pour permettre l'adaptation au délai entre le besoin et sa satisfaction. Dans ce cadre, les capacités de représentation symbolique de l'avenir et la capacité d'anticipation vont permettre le développement de la planification, de l'action dirigée vers un but et du retard de la gratification. Ainsi, il existerait dans l'extension temporelle une

dimension purement cognitive, la capacité à se représenter des évènements dans le temps, et il existerait également une dimension motivationnelle. Autrement dit, on pourrait distinguer futur cognitif (la perception du temps, le futur comme catégorie abstraite) et futur de la motivation (la perception d'objets-buts et de structures moyens-fins). L'approche motivationnelle a surtout été développée par Nuttin (1980) et ses disciples. Pour Nuttin, c'est l'état motivationnel de base de l'individu qui oriente son activité cognitive vers la construction d'objets-buts et de structures moyens-fins. La projection dans le futur constituerait le fondement d'un comportement adaptatif visant à atteindre des buts. Ces différents objets de motivation se distribuent dans un avenir plus ou moins éloigné, cette succession caractérisant l'extension de la PTF. Quand les buts englobent une grande partie de sa vie, la PTF est étendue. Inversement, elle est limitée quand ses préoccupations portent sur le présent ou l'avenir proche (Bouffard, Lens, & Nuttin, 1983). Comme le souligne Lessing (1972), la dimension motivationnelle de l'extension va se développer au cours de l'enfance. C'est ce qu'elle observe auprès de sujets féminins âgés de 9 à 15 ans. Chez les plus jeunes sujets, l'extension vers le futur existe mais cette projection est fantaisiste en termes de contenus. A l'adolescence, le processus de socialisation implique la transmission et l'intériorisation d'une conception normalisée et prévisible de ce à quoi doit ressembler une trajectoire de vie. Les adolescents internalisent les attentes sociales autour d'une séquence consensuelle d'évènements de vies majeurs (carrière, mariage, procréation...), non seulement concernant ce qu'ils devraient être mais également concernant le moment où ils devraient se produire. Pour cet auteur, les jeunes enfants montrent peu d'extension dans certaines études simplement parce que les mesures habituellement utilisées se centrent sur ces bornes socialement partagées et conventionnelles. Finalement, l'évolution de l'extension serait davantage de nature qualitative, celle-ci devenant plus instrumentale ou pragmatique avec le temps. S'amplifiant avec l'âge, l'extension évoluerait suivant une relation curvilinéaire, en

forme de U inversé (Back & Gergen, 1968 ; Bouffard, Lapierre, & Bastin, 1989 ; Gergen & Back, 1965 ; Lens & Gailly, 1980 ; Thiébaud, 1998). Cet ensemble de résultats nous paraît important car il met une nouvelle fois en évidence l'importance de la socialisation.

Concernant cette question, la littérature met en évidence une influence de la classe sociale sur l'extension. Globalement, on observe une moindre orientation vers le futur et une extension plus réduite chez les individus qui vivent des insertions sociales défavorisées ou des situations d'exclusion (Lamm, Schmidt, & Trommsdorff, 1974 ; LeShan, 1952 ; Schmidt, Lamm, & Trommsdorff, 1978). Si on observe cependant quelques données inconsistantes soulignant une absence d'effet de la classe sociale (Judson & Tuttle, 1966 ; Kendall & Sibley, 1970 ; Perlman, 1976), Agarwal, Tripathi et Srivastava (1983) insiste sur le fait que, au-delà de la simple classe sociale, c'est l'expérience vécue de sa condition qui va déterminer l'extension temporelle future. Se basant sur la complexité de l'organisation sociale indienne, ils utilisent une mesure spécifique de la privation (mesurée dans 15 domaines), la *Prolonged Deprivation Scale* (Misra & Tripathi, 1977) et distinguent deux facteurs sur la base d'une analyse en composantes principales (ACP) : la privation physico-économique (concernant plutôt des aspects matériels : accès à la nourriture, conditions d'habitation, vêtements...) et la privation expérientielle (concernant plutôt des aspects relationnels : expériences liées à l'enfance, interactions avec les parents, expériences émotionnelles...). C'est ce dernier facteur qui a un effet sur l'orientation et l'extension futures, ce qui souligne l'importance de l'expérience subjective de sa situation. Au-delà de la classe sociale, Nurmi, Poole et Kalakoski (1994) et Nurmi, Poole et Seginer (1995) soulignent plus largement l'importance de la socialisation dans la construction des buts orientés vers le futur et de l'extension temporelle future. Se basant sur l'utilisation du *Hopes and Fears Questionnaire* (Nurmi, Poole & Seginer, 1992) dans le cadre d'une approche comparative, ils observent des différences entre l'Australie, Israël et la Finlande concernant l'influence de différents facteurs

sur l'extension (fonctionnement du système scolaire, vécus de l'urbanité et de la ruralité, socialisation liée au genre). Le rôle clé du système scolaire est régulièrement mis en avant : « *Il semble que l'école ne compense pas les possibles limites de la socialisation, mais contribue plutôt à renforcer les différences dans la socialisation et leurs effets sur l'orientation vers le futur* » (Trommsdorff, 1983, cité par Fieulaine, p.139).

Cette analyse est d'ailleurs à rapprocher des constats de Bourdieu cités précédemment et montre une nouvelle fois le caractère contextualisé de l'extension temporelle future. Se référant à Lewin, Bouffard et al. (1983) rappellent que la construction de l'extension a lieu dans le cadre des interactions entre l'individu et son environnement. Ils se basent sur l'étude d'une situation frustrante, l'impossibilité pour des étudiants rwandais de rejoindre l'université alors même qu'ils ont de bons résultats. Cette situation s'explique par le fonctionnement du système rwandais de sélection basé sur la représentativité régionale et ethnique par rapport aux seuls résultats scolaires. Les auteurs observent que la frustration engendrée par cette situation entraîne une réduction du champ psychologique et un rétrécissement de l'extension future, le comportement de ces sujets devenant plus dépendant de la situation immédiate. La frustration bloque les tensions positives, crée de l'insécurité et ne favorise pas la planification à long terme. Ces résultats vont dans le sens des observations de Wohlford (1966) selon lesquelles l'état affectif d'un individu peut influencer son extension temporelle dans le futur, ce que Wohlford appelle sa protension. Plus précisément, un affect positif étend la perspective temporelle future alors qu'un affect négatif la réduit.

Cependant, en rupture avec les conceptions dominantes présentant une PT étendue comme garante d'un fonctionnement optimal, Bouffard et al. (1983) rappellent que faire des projets de longue portée « serait faire preuve de naïveté et d'irréalisme » dans certaines conditions. Dans leur recherche, la réduction de la PTF chez les sujets frustrés refusés à

l'université apparaît comme une tentative fonctionnelle d'adaptation à la situation, notamment chez les sujets ayant trouvé un travail immédiatement après avoir appris leur non-sélection (résolution d'un problème immédiat). Au final, ces résultats interrogent la stabilité des dimensions temporelles de l'espace de vie lewinien.

2.3.2. La Considération pour les Conséquences Futures : le construit et sa mesure

La plus importante difficulté dans l'étude de l'extension temporelle est d'ordre méthodologique. Comme c'est le cas avec les autres dimensions de la PT, il existe de nombreux outils de mesure, que l'on pourrait classés suivant le même continuum précédemment évoqué. Cette diversité ne facilite pas la comparaison des résultats, d'autant plus que les auteurs ne présentent que rarement le détail des qualités psychométriques de leurs outils. A titre d'exemples, parmi les travaux que nous venons de citer, Wohlford (1966) utilise ce qu'il appelle une mesure d'association personnelle. Les sujets doivent estimer à quel moment certains évènements vont se produire. L'expérimentateur doit ensuite coder les réponses suivant l'échelle suivante : 0 = moins de deux heures ; 1 = deux heures à moins d'une semaine ; 2 = une semaine à moins d'un mois ; 3 = un à quatre mois ; 4 = quatre à douze mois ; 5 = un à quatre ans ; 6 = plus de quatre ans. L'addition de ces scores sur l'ensemble des items proposés donne un score global de protension (extension vers le futur).

Dans le même esprit, Lessing (1972) utilise notamment le test des évènements (situer l'occurrence d'un certain nombre d'évènements : « avoir ma première voiture par moi-même », « me marier », « avoir mon premier enfant ») et le test des phrases incomplètes (« Je pense souvent à ce que je vais faire dans les _____ prochaines années »), mais ces mesures ne présentent pas une bonne fidélité test-retest. Bouffard et al. (1983) utilisent quant à eux une mesure de l'extension future des motivations concrètes, la Méthode d'induction

motivationnelle (MIM – Nuttin, 1980). Cette technique se base sur les réponses du sujet à une série d'inducteurs : « J'espère... ; Je désire... ; Mon grand désir est de... ». On repèrera ensuite à quelle période de sa vie se réfère le sujet en exprimant telle aspiration. La MIM permet ainsi de mesurer la profondeur de la PT future d'un individu.

Le choix d'un outil dépendra au final de ses qualités psychométriques et de l'objectif de la recherche. Comme nous l'avons déjà souligné, notre intérêt pour la perspective temporelle future est né dans le cadre de recherches sur l'écocitoyenneté dans la mesure où nous pressentions que le facteur « temps psychologique » pourrait nous éclairer sur la dynamique de ces comportements, inscrits dans le futur et nécessitant une anticipation. D'autre part, nous avons précédemment insisté sur l'importance de la perception par l'individu d'un lien entre un comportement et ses conséquences. Dans une perspective plus appliquée, la perception des conséquences est d'ailleurs une des variables individuelles sur laquelle il est judicieux d'avoir une influence, comme le montre le modèle VBN proposé par Stern et ses collaborateurs en 1999 (cf. également *supra* Stern, 2005). Au vu de ces éléments, nous avons donc choisi de nous centrer plus précisément sur un aspect particulier de l'extension temporelle future pour étudier les comportements écocitoyens : il s'agit du degré de Considération pour les Conséquences Futures, mesuré grâce à l'échelle *Consideration of Future Consequences* – CFC (Strathman, Gleicher, Boninger, & Edwards, 1994).

Parmi les nombreuses échelles standardisées mesurant l'extension temporelle future, la CFC se centre plus spécifiquement sur le degré de Considération pour les Conséquences Futures des comportements présents. Le construit et l'échelle de mesure qui lui est associée permettrait de saisir un aspect particulier de la temporalité dans laquelle se situent les individus : le degré de considération qu'ont les individus pour les conséquences potentielles à

long terme *versus* à court terme de leurs actes en général, ainsi que le degré auquel ils sont influencés par ces conséquences potentielles pour agir. L'échelle CFC, associée à ce construit, mesure donc les différences inter-individuelles dans l'importance accordée aux conséquences à court terme et à long terme de leurs comportements. D'après ses auteurs, le construit est unidimensionnel et bipolaire (cf. *infra* pour le débat sur l'unidimensionnalité de la CFC) : il situe les individus suivant un continuum allant de la prise en compte des conséquences immédiates des comportements à la prise en compte de leurs conséquences à long terme ; il suppose donc que plus les individus accordent d'importance aux conséquences à long terme de leurs actes, moins ils en accordent aux conséquences immédiates de ces derniers, et vice-versa. D'une certaine façon, l'échelle CFC mesure un construit motivationnel qui permettrait de saisir la capacité des individus à se détacher du moment présent pour s'orienter vers l'avenir, dans le but d'atteindre les objectifs désirés (Strathman et al., 1994). Cette optique se rapproche des travaux d'Heimberg (1963) qui définit la PT future comme le degré auquel le futur est perçu comme prédictible, structuré et contrôlable. Cette perception conduirait à des différences inter-individuelles dans le poids accordé aux conséquences en fonction de leur distance temporelle. Se centrant sur la prise en compte des conséquences futures des comportements, la CFC se situe plus particulièrement au niveau conatif, se rapprochant par exemple de la dimension *Pragmatic Action for Future Gain* du *Stanford Time Perspective Inventory* (STPI ; Zimbardo, 1990). Par ailleurs, l'échelle CFC peut être appréhendée comme un complément à un autre outil de référence dans le champ de la temporalité, l'échelle ZTPI (Zimbardo & Boyd, 1999 ; Apostolidis & Fieulaine, 2004, pour la version française). Comme nous l'avons vu, là où la ZTPI mesure l'orientation et l'attitude temporelles, la CFC mesure quant à elle l'extension temporelle, puisque l'échelle mesure la profondeur dans laquelle les sujets parviennent à percevoir les conséquences de leurs comportements dans le temps.

Concernant les liens entre ces deux construits, Boyd et Zimbardo (2005) observent par ailleurs des corrélations entre le degré de Considération pour les Conséquences Futures et les cinq dimensions qui composent l'échelle ZTPI (Passé Positif, Passé Négatif, Présent Fataliste, Présent Hédoniste, Futur). Plus précisément, la CFC corrèle positivement et très significativement avec la dimension Futur de la ZTPI et négativement avec les dimensions Passé Négatif, Présent Hédoniste et Présent Fataliste. Ces derniers résultats donnent ainsi des indications à la fois sur la validité nomologique (validité inter-concept) et divergente de l'outil, nous y reviendrons ultérieurement. Par ailleurs, les auteurs ont également testé la validité nomologique de l'échelle en étudiant ses liens avec d'autres mesures et notamment une échelle mesurant la capacité à reporter les gratifications (Ray et Najman, 1986). Les résultats permettent de conclure que le construit mesuré se distingue bien de construits relativement proches mais toutefois dissemblables (cf. *infra* pour plus de détails sur la validité de l'échelle).

Strathman et ses collaborateurs ont initialement générés vingt-quatre items mais n'en ont finalement retenu que douze sur la base d'analyses factorielles et de fiabilité. Le degré de Considération pour les Conséquences Futures est donc mesuré par une échelle composée de douze items (Cf. Annexe 1 l'échelle dans sa version française). Pour chacun des items, les sujets doivent indiquer le degré auquel l'affirmation les caractérise sur une échelle en 5 points, 1 correspondant à une affirmation « *Pas du tout caractéristique* » des sujets et 5 à une affirmation « *Tout à fait caractéristique* ». Le score obtenu (de 12 à 60) est ensuite divisé par le nombre d'items contenus dans l'échelle. Un score élevé indique une forte tendance des sujets à se focaliser sur les conséquences futures de leurs actes pour effectuer des choix comportementaux au détriment des conséquences immédiates.

Nous intéressant plus particulièrement aux problématiques environnementales, nous sommes penchés sur l'utilisation qui était faite de l'échelle CFC dans ce domaine : Strathman et al. (1994) constatent, à travers plusieurs expériences, que les individus obtenant un score élevé à la CFC se sentent plus concernés par les problèmes environnementaux, ont des attitudes allant dans ce sens et s'engagent davantage dans des comportements écocitoyens (recyclage, usage du vélo à la place de la voiture, extinction des lumières...). Joireman, Lasane, Bennett, Richards, et Solaimani (2001) montrent pour leur part que les individus obtenant un score élevé à la CFC expriment une plus grande croyance en l'impact personnel et social des conditions environnementales, de plus fortes intentions pro-environnementales (par exemple l'intention de signer une pétition en faveur de lois plus restrictives concernant l'environnement ou de boycotter les produits d'une entreprise polluante...), un plus grand engagement dans des comportements pro-environnementaux (par exemple donner de l'argent à des associations écologistes). Quant à eux, Ebreo et Vining (2001) ont montré que plus les individus obtenaient un score élevé à la CFC, plus ils déclaraient mettre en place des comportements de recyclage, ces résultats allant dans le même sens que ceux obtenus par Lindsay et Strathman (1997). Ces études confirment donc globalement l'hypothèse selon laquelle les individus qui accordent de l'importance aux conséquences à long terme de leurs comportements et se basent sur ces conséquences pour effectuer leurs choix comportementaux sont généralement plus soucieux des questions relatives à la protection de l'environnement, adoptant par là-même plus de comportements écocitoyens (cf. également Joireman, 2005). Si les comportements étudiés sont de nature diverse (en termes de coût, de visibilité, d'automatisme, etc.), on observe le plus souvent des corrélations positives mais assez faibles, généralement entre .15 et .30.

Par ailleurs, les conclusions sur les liens entre CFC et comportements pro-environnementaux reposent, dans la grande majorité des travaux, sur des analyses

corrélationnelles conduites à partir de résultats d'enquêtes par questionnaire (recueil composite d'intentions comportementales et/ou de comportements auto-déclarés). Il existe cependant quelques résultats expérimentaux dans la littérature, plaçant les sujets dans des situations de dilemmes hypothétiques où ils doivent gérer des ressources naturelles fictives (Joireman, Posey, Truelove, & Parks, 2009 ; Kortenkamp & Moore, 2006 ; Strathman et al., 1994). Globalement, les sujets obtenant un score élevé à la CFC se montrent significativement plus coopératifs et gèrent ces ressources en prenant davantage en compte l'intérêt collectif. Par exemple, les sujets ayant un score élevé sur la CFC étaient moins enclins à soutenir une proposition de plateforme pétrolière offshore quand les conséquences à long terme étaient présentées comme étant négatives, et ce même si cette proposition impliquait des conséquences positives à court terme (Strathman et al., 1994). En situation de dilemme expérimental, ces sujets se montrent également plus sensibles à des alertes indiquant que l'équilibre à long terme d'une ressource naturelle est menacé (Joireman et al., 2009). Bien que présentant selon nous une validité écologique limitée dans la mesure où les sujets savent que les ressources sont fictives, la tâche étant dès lors peu impliquante, ces résultats expérimentaux corroborent et précisent les observations issues des enquêtes par questionnaire/quantitatives. Par ailleurs, sur l'ensemble des différentes situations expérimentales étudiées, il est à noter qu'une d'entre elles place le sujet face un dilemme réel (Kortenkamp & Moore, 2006, *cf. Real Resource Dilemma*). Dans ce cas, les sujets, étudiants, disposaient en échange de leur participation à la recherche de 2 crédits supplémentaires qu'ils pouvaient soit conserver en intégralité, soit transformer en don à une association de protection de l'environnement (1 crédit pouvant être converti en un don de 5\$). Les résultats montrent que les sujets obtenant un score élevé sur la CFC acceptent davantage de transformer leurs crédits en dons, mais uniquement lorsqu'ils ont également une forte sensibilité environnementale.

Si cet ensemble de résultats est très consistant, nous tenons de nouveau à souligner que la plupart de ces recherches reposent sur des postulats différentialistes ou personalistes plus que psychosociaux. Bien qu'ayant une réelle valeur descriptive, il nous semble qu'une des limites récurrentes d'une approche « mécaniste » du lien entre PTF et comportements réside dans la dé-contextualisation des processus en jeu, alors même que Zimbardo et Boyd (1999) dans l'article princeps sur l'échelle ZTPI rappelle le postulat lewinien posant la PT comme un construit déterminé par des différences interindividuelles *a priori* relativement stables mais aussi par les caractéristiques de la situation. Autrement dit, si la prédominance d'un registre temporel dans la détermination des comportements peut permettre de différencier des individus ou des groupes, c'est toujours en référence à une situation spécifique. Nous en revenons une nouvelle fois à l'importance de la contextualisation de la PT. Pour illustrer ce propos, nous prendrons deux exemples de recherches récentes menées au sein du Laboratoire de Psychologie Sociale d'Aix-en-Provence. D'abord, une étude mettant en lien consommation de cannabis, perception des risques et PTF (Apostolidis, Fieulaine, Simonin, & Rolland, 2006) suggère un rôle paradoxal de cette dernière. En effet, les auteurs observent bien le rôle protecteur de la PTF face aux comportements de prise de risque liés à la consommation de cannabis chez les jeunes (usage et fréquence). Mais les résultats leur permettent d'observer, dans le même temps, chez les sujets orientés vers le futur et néanmoins usagers de cannabis, des stratégies cognitives de déni du risque. En effet, en situation de consommation de cannabis, les individus orientés vers le futur ont à gérer un plus grand degré d'inconsistance, notamment dans le contexte d'une politique socio-sanitaire qui stigmatise les usagers de cette substance (Peretti-Watel, 2003). Cette inconsistance générée entre un comportement de prise de risque et la PTF pourrait impliquer un besoin de réduction en ayant recours à une stratégie cognitive de protection du soi (« *self-serving cognitive strategy* », Gerrard & Gibbons, 2000). Face à cette situation d'inconsistance cognitive, les sujets orientés vers le futur résolvent ce

dilemme non pas en modifiant leur comportement mais plutôt en changeant leur perception du risque de la situation. Ce résultat amène à reconsidérer le prétendu rôle protecteur systématique de la PTF vis-à-vis de la prise de risque. Pour les consommateurs de cannabis, la PTF joue ici un « rôle contextualisant » puisqu'elle modère la façon de percevoir les risques de la consommation (plus on est futuriste, plus on nie le risque). Dans ce cadre, ce rôle contextualisant de la PTF s'analyse en lien avec les enjeux normatifs liés à la consommation. La prise en compte du contexte social a également été étudiée sous un autre angle d'approche à travers l'étude d'Apostolidis, Fieulaine et Soulé (2006). L'analyse des liens entre la PTF, les représentations sociales du cannabis et le comportement d'initiation à la substance chez les adolescents permet de montrer que le lien entre la PTF et la consommation de cannabis est médiatisé par les représentations de ce produit. En d'autres termes, le lien bien établi dans la littérature entre PTF et non-consommation de cannabis serait sous la dépendance du contexte social, ici la labellisation d'une substance au cœur des polémiques et des débats sociaux. L'effet protecteur de la PTF peut ainsi être analysé comme un « effet contextualisé », c'est-à-dire dépendant des enjeux sociaux associés à la situation.

Sur la base de ces deux exemples, on voit bien que ce processus de « re-contextualisation » permet de mieux saisir la complexité des dynamiques psychosociales en jeu. Par conséquent, s'il nous semble pertinent de prendre en compte la PT dans l'étude des comportements pro-environnementaux, nous souhaitons resituer les problématiques temporelles dans une approche interactionniste, dans une sorte de « retour aux sources » de la discipline et notamment des apports de Mead qui, comme le note Brassac (2005, p. 4) : « (...) *tient pour acquis qu'il faut étudier les opérations psychiques du point de vue de la fonction qu'elles remplissent dans la maîtrise active de l'environnement par l'organisme. Cela dit selon lui, cette « maîtrise active » s'actualise au sein de l'interaction sociale, se réalise au*

sein des relations que l'individu entretient avec l'autre et avec le monde. ». Cela doit donc passer par une nécessaire prise en compte de l'environnement social de l'individu. En effet, nous avons déjà souligné le poids déterminant des facteurs contextuels dans les modèles explicatifs de ces comportements (cf. *supra*).

Au vu de cet ensemble d'éléments, nous proposons au travers de cette thèse d'apporter des éléments de réponse à ces questions : dans quelle mesure le rapport au futur, et en particulier la Considération pour les Conséquences Futures, est-il socialement déterminé ? Comment le contexte va-t-il moduler la relation entre CFC et comportements ? Autour de cette problématique, nous avons mené une série de recherches sur lesquelles nous proposons à présent de revenir. Dans un premier temps, nous présenterons un ensemble de recherches quantitatives explorant les liens entre CFC, comportements écocitoyens et une série de variables sociocognitives. Ces données ont été recueillies à partir de la version française de la CFC dont nous développerons en tout premier lieu la procédure de validation. Dans un second temps, afin d'accroître la validité écologique de nos premières observations et dans une visée de triangulation méthodologique, nous introduirons une série de recherches quasi-expérimentales. Pour cela, un paradigme nous a semblé adapté : la communication engageante. Dans la mesure où les comportements écocitoyens font régulièrement l'objet de campagnes incitatives et de sensibilisation, nous avons considéré que ce paradigme présentait une valeur heuristique pertinente pour étudier expérimentalement le rôle des variations de contexte sur les liens entre rapport au temps et comportements pro-environnementaux.

**PARTIE II – CONTRIBUTIONS
EMPIRIQUES : VALIDATION D’UN
NOUVEL OUTIL DE MESURE ET
TRAVAUX EXPLORATOIRES**

CHAPITRE 3. SAISIR L'EXTENSION TEMPORELLE : ADAPTATION ET VALIDATION FRANÇAISE DE L'ECHELLE CONSIDERATION OF FUTURE CONSEQUENCES (RECHERCHE 1)

Nous avons présenté l'échelle *Consideration of Future Consequences* (CFC) et le construit qu'elle permet de mesurer dans la partie précédente. Afin de pouvoir l'utiliser ultérieurement dans l'étude de l'influence de la socialisation dans la détermination de l'extension temporelle future et sur le rôle du contexte social dans le lien entre CFC et comportements pro-environnementaux, nous souhaiterions à présent revenir sur la démarche suivie pour adapter l'échelle au contexte français (cf. Demarque, Apostolidis, Chagnard, & Dany, 2010).

1. Quelques éléments de débat autour de la structure de l'échelle CFC

La validité du construit mesuré par l'échelle CFC, ainsi que sa structure en un seul facteur, ont été confirmées lors de la validation princeps grâce à des analyses factorielles exploratoires et confirmatoires menées au sein de quatre échantillons différents de sujets, tous

étudiants américains (Strathman et al., 1994). La stabilité a également été confirmée par l'utilisation de la méthode test-retest. Les auteurs observent une corrélation de .76 ($p < .001$) avec un délai de deux semaines entre les deux passations et de .72 ($p < .001$) avec un délai de cinq semaines. Si la majorité des recherches utilisent la version princeps validée par Strathman et ses collaborateurs, il est à noter que Petrocelli (2003) a remis en cause cette solution. D'une part, se basant sur les résultats d'une analyse factorielle exploratoire menée sur un échantillon conséquent de sujets ($N = 664$), il interroge l'unidimensionnalité du construit, mettant en évidence un modèle en deux facteurs. Dès lors, le construit ne serait plus perçu comme unidimensionnel, les sujets se situant sur un continuum, mais conçu comme saisissant deux dimensions distinctes. Au niveau de l'échelle, on aurait d'un côté les items relatifs aux conséquences à court terme dont le score est en principe inversé (ex : « Je n'agis que pour répondre à des préoccupations immédiates »), à l'exception de l'item 2, et d'un autre côté les items relatifs aux conséquences à long terme (ex : « J'envisage comment pourraient être les choses dans le futur et j'essaie de les influencer par mon comportement quotidien »). Toutefois, cette répartition n'a finalement pas été retenue au terme de l'analyse confirmatoire des données. En revanche, si l'unidimensionnalité du construit est conservée, Petrocelli (2003) propose une version plus courte de l'échelle, en huit items (suppression des items 1, 6, 7 et 8), se révélant plus stable pour mesurer le construit. Joireman, Balliett, Sprott, Spangenberg et Schultz (2008) ont également repris la distinction opérée par Petrocelli (2003), retenant pour leur part cette solution en deux facteurs et retenant les douze items de l'échelle. Sur la base d'une AFC ($N = 986$), ils distinguent donc une dimension « CFC-Immédiate » (CFC-I) et une dimension « CFC-Future » (CFC-F), ces deux dimensions étant supposées indépendantes. Cependant, dans les deux études réalisées par ces auteurs afin de tester les liens entre CFC, contrôle de soi et dépréciation de soi, ils observent des coefficients alpha faibles concernant la dimension CFC-F (successivement .62 et .69). Les résultats de la

littérature concernant la structure de l'échelle ne permettent donc pas de trancher entre unidimensionnalité et bidimensionnalité. S'ajoute en outre la question du nombre d'items optimal à retenir. L'objectif de cette première recherche était donc de valider une version française de l'échelle *Consideration of Future Consequences* de Strathman et al. (1994). Nous souhaitons ainsi apporter un élément de réponse à la question de sa structure d'une part, du nombre optimal d'items d'autre part et également étudier sa validité nomologique et divergente dans un contexte francophone, en vue d'une utilisation dans le domaine de l'écocitoyenneté.

2. Méthode et procédure de la validation française de la CFC

Dans le but d'établir la validité de structure et la validité de construit de l'outil dans sa version française, nous avons procédé à la validation de cette échelle, en suivant plusieurs étapes : traduction comparée version-thème et mise en forme de l'échelle en français à partir de la version présentée par Strathman et al. (1994) ; pré-test commenté de la version traduite et finalisation de la version française ; administration auprès d'un échantillon homogène de population d'étudiants et procédure de passation test-retest. Par ailleurs, nous avons mis en lien l'échelle avec d'autres mesures afin d'éprouver à la fois sa validité nomologique, sa validité divergente et son utilité pratique.

Comme cette échelle est initialement conçue et validée en langue anglaise, nous l'avons faite traduire avant de la présenter aux sujets de notre population d'étude. Nous avons donc soumis la version originale de l'échelle à un spécialiste de langue anglaise qui a procédé

à une première traduction de tous les items ainsi que de la consigne. Après cette première traduction, nous avons fait opérer une deuxième traduction dans le sens inverse (du français vers l'anglais) par un second traducteur. Ces deux traductions (anglais-français, français-anglais) ont ensuite été confrontées afin d'assurer à la fois la fidélité à l'outil original et la clarté des items de la version française (confrontation version-thème). Cette première version traduite de l'échelle a fait l'objet d'un pré-test commenté auprès d'un échantillon de quinze personnes, dont l'objectif était de tester la compréhension des items et l'appréciation globale de l'échelle ainsi que l'opérationnalité de la consigne. Ce pré-test se révélant satisfaisant, nous avons finalisé la version de l'échelle destinée à être soumise à validation. Nous avons conservé l'ordre de présentation des items de la version originale. Les sujets devaient répondre à chaque item de la CFC à l'aide d'une échelle de type Likert en cinq points allant de (1) « Cette proposition n'est pas du tout caractéristique de moi ou ne s'applique pas du tout à moi » à (5) « Cette proposition est tout à fait caractéristique de moi ou s'applique tout à fait à moi ».

Les questionnaires ont été distribués auprès de plusieurs populations d'étudiants inscrits à la Faculté de Lettres et Sciences Humaines d'Aix-en-Provence (Université d'Aix-Marseille I). Plus précisément, nous avons constitué quatre échantillons : l'échantillon 1 nous a principalement permis d'étudier la validité de structure de la CFC. Il était constitué de 402 sujets, 249 femmes (61.9 %) et 156 hommes (38.1 %) âgés en moyenne de 21.3 ans ($SD = 2.78$). L'échantillon 2 ($N = 19$; M âge = 22.3 ; $SD = 2.4$) a été utilisé afin d'évaluer la fidélité test-retest de l'échelle alors que l'échantillon 3 ($N = 50$; M âge = 21.7 ; $SD = 3.3$) a permis de statuer à la fois sur la validité nomologique et divergente de notre version. Enfin, l'échantillon 4 ($N = 195$; M âge = 21.5 ; $SD = 3$) a permis d'étudier la validité prédictive de l'échelle relativement aux comportements écocitoyens.

3. Résultats

Etant donné la divergence des résultats issus de la littérature (trois différentes configurations : deux solutions à un facteur et une solution à deux facteurs), nous avons réalisé en premier lieu une analyse factorielle exploratoire.

Analyse factorielle exploratoire

Dans la mesure où ne nous présupposons pas l'existence de facteurs indépendants, l'ensemble des données recueillies a été soumis à une analyse factorielle utilisant la méthode des axes principaux avec une rotation oblique promax (avec le logiciel SPSS[®]). L'indice d'adéquation de l'échantillon à la factorisation est bon ($KMO = .81$). Si la solution proposée spontanément met en évidence quatre facteurs, l'étude des valeurs propres montre que seul le premier facteur a une valeur propre très supérieure à 1. De plus, la matrice factorielle permet de constater que les saturations les plus élevées sont observées dans le premier facteur pour neuf des douze items de l'échelle (Tableau 3). Si les items 2 et 6aturent plus fortement respectivement dans les facteurs 3 et 4, ces saturations sont proches de celles observées dans le premier facteur. Enfin, l'item 5ature plus fortement dans le second facteur mais se retrouve isolé. L'examen de la solution factorielle fait donc apparaître que tous les itemsaturent de .40 à .68 dans le premier facteur, à l'exception de l'item 6 (.26) et de l'item 5 quiature de façon extrêmement faible (.06), sachant que les saturations vont de .30 à .72 dans la validation princeps. Ces résultats plaident plutôt pour l'adoption d'une solution en un facteur, le premier facteur dégagé expliquant 28.54 % de la variance. Petrocelli (2003) observe quant

à lui une variance expliquée de 44.7 % mais avec une solution en deux facteurs qu'il n'a finalement pas retenu au terme d'une analyse factorielle confirmatoire.

Tableau 3

Analyse par méthode des axes principaux rotation promax

	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3	Facteur 4	Moyenne	Ecart- type	Variance commune
Item n°10	.68	-.14	-.35	.26	3.72	1.02	.66
Item n°3	.60	.27	-.07	-.11	3.37	1.13	.54
Item n°11	.60	.05	-.11	-.16	3.36	1.22	.53
Item n°4	.56	.29	.01	-.21	3.32	1.13	.56
Item n°1	.50	.01	.32	-.01	3.47	1.04	.59
Item n°9	.50	-.25	-.10	-.25	3.51	1.12	.55
Item n°12	.48	.15	.17	.19	3.15	.98	.54
Item n°8	.46	-.32	.18	.08	3.63	.95	.51
Item n°7	.40	-.36	.07	-.10	3.62	1.02	.50
Item n°5	.06	.28	-.03	.00	2.60	1.13	.43
Item n°2	.43	.13	.44	.12	3.11	1.17	.68
Item n°6	.27	.05	.05	.32	2.88	1.15	.74
% VE	28.54	10.75	9.22	8.50			
VP	3.42	1.29	1.11	1.02			

% VE : Pourcentage de variance expliquée

VP : Valeur Propre

Analyse factorielle confirmatoire

Afin de statuer sur la validité de structure de la version française de l'échelle, nous avons soumis les données à une analyse factorielle confirmatoire testant cinq hypothèses. La

première repose sur la structure proposée par Strathman et al. (1994) lors de la validation princeps, soit un facteur et douze items. C'est aujourd'hui la solution de référence, adoptée dans la grande majorité des recherches utilisant la CFC (Joireman, Strathman, & Balliet, 2006). La seconde se base sur la version courte de Petrocelli (2003) précédemment évoquée, à un facteur et huit items (suppression des items 1, 6, 7 et 8). Par ailleurs, au vu de la faiblesse de la saturation de l'item 5, nous avons également formulé l'hypothèse d'une version à un facteur mais avec seulement sept items (les huit items retenus par Petrocelli moins l'item 5). La quatrième hypothèse testée repose sur la solution proposée par Joireman et al. (2008) en deux facteurs. Enfin, la dernière se fonde sur les résultats de l'analyse factorielle exploratoire de nos données, soit un facteur et onze items (suppression de l'item 5). Ces cinq solutions divergent à la fois sur l'unidimensionnalité de l'échelle mais aussi sur le nombre optimal d'items à retenir.

Afin de mettre à l'épreuve ces cinq hypothèses, cinq modèles factoriels hypothétiques concurrents ont été testés en analyse factorielle confirmatoire. Cette analyse consiste à étudier leurs ajustements respectifs aux données. Ces analyses ont été réalisées par l'estimation du maximum de vraisemblance (logiciel Lisrel[®] 8.80). Plusieurs indices statistiques ont été retenus pour évaluer les cinq modèles : le Chi² avec les degrés de liberté, le *goodness-of-fit index* (GFI, indice de la validité de l'ajustement), le *comparative fit index* (CFI, indice comparatif d'ajustement), le *non-normed fit index* (NNFI, indice d'ajustement non-normé), le *root mean square of approximation* (RMSEA, moyenne quadratique d'approximation) ainsi que le *standardized root mean square residual* (SRMSR, moyenne quadratique résiduelle)

(Bentler, 1990 ; Browne & Cudeck, 1993 ; Hu & Bentler, 1999 ; Lance & Vandenberg, 2002).¹⁸

L'analyse des indices obtenus (Tableau 4) montre que le modèle 3 présente de meilleurs indices d'ajustement aux données que les autres modèles (GFI = .97 ; CFI = .95 ; NNFI = .93 ; RMSEA = .07 et SRMSR = .04). De plus, les comparaisons aux quatre autres modèles par les calculs de chi-deux partiels indiquent des différences significatives : $\Delta \chi^2_{3/1} (\Delta dl) = 149.33 (40), p < .05$; $\Delta \chi^2_{3/2} (\Delta dl) = 14.33 (6), p < .05$; $\Delta \chi^2_{3/4} (\Delta dl) = 218.38 (41), p < .05$ et $\Delta \chi^2_{3/5} (\Delta dl) = 117.61 (30), p < .05$.

¹⁸ Un Chi2 qui n'est pas significatif ($p > .05$) indique que modèle théorique et données empiriques coïncident. Notons qu'une taille importante de l'échantillon contribue à produire fréquemment un Chi-Deux significatif ($p < .05$), même si le modèle théorique est confirmé (cf. James & James, 1989). Les valeurs du GFI, CFI et NNFI qui sont au-dessus de .90 indiquent une bonne harmonisation entre le modèle théorique et les données empiriques. Un indice RMSEA dont la valeur est inférieure à .05 indique une bonne harmonisation ; des valeurs entre .05 et .10 sont acceptables. Des valeurs inférieures à .05 pour l'indice SRMSR signalent un modèle théorique adéquat.

Tableau 4

Indices d'ajustement obtenus lors des analyses factorielles confirmatoires pour les cinq modèles testés

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5
	12 items 1 facteur	8 items 1 facteur	7 items 1 facteur	12 items 2 facteurs	11 items 1 facteur
Indices considérés	Hypothèse issue de la validation princeps (Strathman et al., 1994)	Hypothèse issue des travaux de Petrocelli (2003)	Hypothèse issue des travaux de Petrocelli (2003) (avec exclusion de l'item 5)	Hypothèse issue des travaux de Joireman et al (2008)	Hypothèse issue de l'ACP sur l'échantillon français (avec exclusion de l'item 5)
Convergence (Nombre d'itérations)	6	5	5	8	16
χ^2 (DL)	197,58 (54)	62,58 (20)	48,25 (14)	266,63 (55)	165,86 (44)
$P(\chi^2)$	< .001	< .001	< .001	< .001	< .001
GFI	0.92	0.96	0.97	0.90	0.93
CFI	0.90	0.95	0.95	0.84	0.91
NNFI	0.88	0.92	0.93	0.81	0.89
RMSEA	0.08	0.07	0.07	0.09	0.08
SRMSR	0.07	0.05	0.04	0.14	0.07
	Comparaison modèles 3 et 1		$\Delta \chi^2_{3/1} (\Delta dl) = 149.33 (40), p < .05$		
	Comparaison modèles 3 et 2		$\Delta \chi^2_{3/2} (\Delta dl) = 14.33 (6), p < .05$		
	Comparaison modèles 3 et 4		$\Delta \chi^2_{3/4} (\Delta dl) = 218.38 (41), p < .05$		
	Comparaison modèles 3 et 5		$\Delta \chi^2_{3/5} (\Delta dl) = 117.61 (30), p < .05$		

Malgré une certaine faiblesse de l'indice RMSEA, ces résultats semblent confirmer la pertinence de la version courte proposée par Petrocelli (2003), en particulier si l'on supprime l'item 5, le modèle 3 présentant des indices légèrement plus satisfaisants que le modèle 2, cela

s'expliquant notamment par la très faible saturation de cet item (0.11)¹⁹. Bien que plaidant pour l'abandon de cinq items, ces résultats constituent un indice supplémentaire de la validité du construit unidimensionnel mesuré par la CFC, situant les individus suivant un continuum. Cette conclusion est renforcée par les résultats observés au sein du modèle 5, qui teste une solution en deux facteurs mais présente des indices peu satisfaisants. D'autre part, nous avons mis à l'épreuve notre version de l'échelle avec l'échantillon 2. Nous avons procédé à une nouvelle analyse par maximum de vraisemblance dans laquelle nous avons demandé une solution en un facteur regroupant nos sept items ($KMO = 0.78$; Variance expliquée = 39.1 %). La moyenne des sujets est de 3.33 ($SD = 0.70$).

Caractéristiques des items retenus

Afin d'étudier la distribution des réponses de notre population sur les items retenus au terme de l'AFC, nous avons examiné plusieurs indices : moyenne, écart-type, asymétrie et aplatissement au sein de l'échantillon 1. Par ailleurs, le pouvoir discriminant des items a été mesuré par la corrélation item-test (r_{it}). Nos résultats (Tableau 5) permettent de conclure à une sensibilité acceptable des items retenus. De plus, les résultats relatifs à la consistance interne de la CFC nous donnent un coefficient alpha de Cronbach satisfaisant, égal à 0.74. On observe d'ailleurs le même coefficient avec l'échantillon 2.

¹⁹ Par souci d'économie, nous ne présentons pas les résultats détaillés de tous les modèles testés mais il est à noter que l'item 5 sature faiblement quel que soit le modèle considéré. Ce résultat s'explique peut-être par la formulation même de l'item.

Tableau 5

Caractéristiques descriptives des items du modèle retenu au terme de l'analyse factorielle confirmatoire

Items	Moyenne	Ecart-type	Corrélation item-test	Asymétrie	Aplatissement
2	2.88	1.15	.29	-.28	-.81
3	3.37	1.13	.54	-.27	-.92
4	3.32	1.13	.48	-.12	-.91
9	3.51	1.12	.38	-.42	-.71
10	3.72	1.02	.52	-.48	-.43
11	3.36	1.22	.55	-.28	-.79
12	3.15	.98	.42	.15	-.37

Test-retest

La fidélité test-retest a été établie avec l'échantillon 2. Les deux passations se sont déroulées à deux semaines d'intervalle. L'indice de corrélation test-retest pour la version en sept items est de .81 ($p < .001$) et de .67 ($p < .01$) pour la version en douze items. Cette procédure nous permet de conclure à une stabilité temporelle satisfaisante de la version française validée.

Validité nomologique et divergente

Nous avons étudié les liens entre la CFC et les cinq dimensions de la ZTPI (cf. Annexe 2), comme l'ont fait Boyd et Zimbardo (2005), afin d'éprouver à la fois la validité nomologique de la CFC (lien avec la dimension Futur de la ZTPI) et sa validité divergente (liens avec les quatre autres dimensions). Nous avons ainsi étudié les corrélations entre la CFC et la ZTPI au sein de l'échantillon 3. La CFC corrèle positivement avec la dimension Futur ($r = .60$, $p < .001$) et négativement mais faiblement avec les dimensions Présent Hédoniste

(tendancielle, $r = -.24, p < .10$) et avec la dimension Présent Fataliste ($r = -.32, p < .05$). Plus les sujets ont un score faible à la CFC, plus ils ont une conception fataliste et résignée du présent. Ces résultats vont donc dans le même sens que ceux observés par Boyd et Zimbardo (2005) précédemment décrits et permettent de conclure à une validité divergente suffisante de la CFC.

Validité prédictive

Afin de tester la validité prédictive de la version validée, nous avons également construit un questionnaire mettant en lien l'extension temporelle future et les comportements pro-environnementaux (cf. Annexe 3). Comme nous l'avons déjà souligné, le choix nous a paru justifié au vu de la nature même des comportements pro-environnementaux, dans la mesure où les préoccupations concernant la protection de l'environnement sont fortement marquées par la prédominance du registre temporel futur. Par ailleurs, nous avons précédemment évoqué les travaux ayant montré que la CFC semble influencer les attitudes et les comportements dans le domaine de l'environnement. Nous avons donc tenté de reproduire ces résultats, en étudiant les liens entre CFC et comportements pro-environnementaux dans le contexte français.

La Considération pour les Conséquences Futures des comportements a été mesurée grâce à la version française de l'échelle précédemment décrite. Les comportements pro-environnementaux ont été mesurés à partir d'un indicateur en 17 items sélectionnés sur la base de leur utilisation dans la littérature et renvoyant à trois types de comportements différents : économies d'eau et d'énergie (6 items, exemples : « Je ferme l'eau du robinet quand je me brosse les dents » ; « J'éteins la lumière des pièces dans lesquelles je ne suis pas »), recyclage (6 items, exemple : « Je recycle le verre ») et militantisme et recherche

d'informations, que nous qualifions d'écocitoyens (5 items, exemple : « Je parle autour de moi de l'importance de mettre en place des comportements pro-environnementaux »). Les sujets devaient indiquer à quelle fréquence ils réalisaient chacun de ces comportements sur une échelle de type Likert en 4 points (de 1 = Jamais à 4 = Toujours). Le questionnaire a été administré auprès de l'échantillon 4.

Afin de pouvoir disposer d'un indicateur global (comportements pro-environnementaux pris dans leur globalité sans distinction de leur nature) et, d'autre part, de sous-catégories de comportements, nous avons vérifié qu'un tel regroupement présentait effectivement une cohérence statistique avant d'étudier plus avant les relations entre nos variables. Pour cela, nous avons d'abord effectué une analyse factorielle en composantes principales (ACP) avec rotation varimax, dans laquelle nous avons demandé une solution en trois facteurs. Les résultats indiquent que l'indice d'adéquation de l'échantillon à la factorisation est bon ($KMO = .84$). Les trois facteurs dégagés expliquent 54.09 % de la variance. Les résultats de l'analyse d'homogénéité nous donnent un coefficient alpha égal à .82. Nous pouvons donc traiter l'indicateur globalement. D'autre part, les résultats obtenus pour chacune des sous-dimensions sont les suivants : le coefficient α est égal à .62 pour les comportements d'économies d'eau et d'énergie, à .91 pour les comportements de recyclage et à .76 pour les comportements de militantisme/recherche d'informations. Cela nous permet de traiter séparément chacune des sous-catégories de comportements.

Une matrice de corrélation a été calculée afin d'apprécier les liens entre la CFC et les comportements pro-environnementaux. Nous observons des corrélations positives mais faibles entre CFC et comportements rapportés ($r = .20, p < .01$). Plus précisément, ces corrélations sont tendanciennes entre la CFC et les comportements d'économies d'énergie ($r = .12, p = .10$) ainsi qu'entre la CFC et les comportements de recyclage ($r = .12, p < .10$).

Elles sont en revanche très significatives entre la CFC et les comportements de militantisme et de recherche d'informations ($r = .19, p < .01$). Ces résultats sont conformes à la littérature, où l'on observe le plus souvent des corrélations positives mais assez faibles, entre .15 et .30. Cette faiblesse pourrait s'expliquer notamment par la multitude de facteurs explicatifs et le poids des variables contextuelles contribuant à la mise en place de ces comportements (Stern, 2005).

4. Discussion

Les résultats de notre procédure de validation apportent d'abord des éléments de réponse aux questions posées dans la littérature quant à la structure du construit mesuré par la CFC. En effet, l'ensemble des indices recueillis lors des analyses confirmatoires de nos données indiquent qu'une solution factorielle à un facteur semble la plus appropriée à partir de nos données. Nous supposons donc, comme c'est le cas dans la grande majorité des recherches, que la CFC permet bien de placer les sujets sur un continuum et non sur deux dimensions distinctes. Le principe d'une unidimensionnalité de l'échelle et le postulat théorique initial qui le sous-tend sont donc confortés par nos résultats.

Par ailleurs, le nombre d'items diffère par rapport à la solution initialement proposée par Strathman et al. (1994). Ces résultats vont donc dans le sens des observations de Petrocelli (2003) puisque nous retrouvons la même structure que lui, à l'exception de la suppression de l'item 5. La suppression de cinq items s'explique peut-être par le caractère redondant de certains items, souvent relevé par les sujets lors de la passation. De plus, cette solution présente une consistance interne satisfaisante ($\alpha = .74$). D'autre part, la qualité des indices

recueillis confirme globalement la validité de l'échelle en langue française. En effet, au-delà de sa structure, la version française présente une bonne stabilité, comme en témoignent les résultats de notre passation test-retest, même si la petite taille de l'échantillon ($N = 19$) invite à considérer avec prudence ce résultat. En revanche, cette limite n'affecte pas la comparaison entre les versions à sept et douze items, qui semble confirmer la supériorité psychométrique de la version à sept items. De plus, la version française présente une validité nomologique, une validité divergente ainsi qu'une validité prédictive satisfaisantes, nos résultats étant proches de ceux observés en langue anglaise. Notre procédure permet ainsi de disposer en français d'un nouvel instrument utile pour mener des recherches dans des domaines divers incluant la perspective temporelle future et se centrant plus précisément sur l'extension temporelle.

Cela ne doit pas nous amener à négliger le fait qu'une part importante de la variance des réponses à la CFC reste inexpliquée. Ce résultat doit nous pousser à améliorer la capacité explicative de l'échelle à l'avenir, notamment au travers d'un réexamen du contenu de certains items. D'autre part, nous avons constitué un échantillon composé exclusivement d'étudiants. Si ce choix présente des avantages et peut se justifier pour une première opération de validation, il ne permet pas de généraliser nos résultats ni de se prononcer sur la validité externe des résultats. Il nous semble important d'étudier à l'avenir des populations plus larges et diversifiées. Ceci permettrait notamment d'étudier de façon plus approfondie l'effet des variables socio-démographiques sur la mise en place des comportements pro-environnementaux. C'est également ce que préconise Petrocelli (2003), rappelant que toutes les recherches qui ont étudié la structure factorielle de la CFC ont été menées sur des échantillons d'étudiants.

Au-delà de ces limites, il nous semble cependant que nos résultats permettent l'utilisation de la CFC dans le contexte francophone. Nous disposons ainsi d'un outil de mesure de l'extension temporelle future pertinent dans l'étude des problématiques environnementales. Dès lors, afin d'illustrer empiriquement l'idée de double contextualisation présentée précédemment, nous proposons d'explorer les liens entre la CFC et deux variables socio-cognitives, l'implication et la perception des risques environnementaux, au travers de deux recherches quantitatives. Sur la base d'une distinction qualitative de l'implication (factuelle *versus* culturelle, cf. *infra*), notre premier objectif est de montrer comment, notamment dans le domaine de la protection environnementale, la socialisation des individus va jouer, en amont, un rôle déterminant dans la nature de leur implication et dans leur degré de Considération pour les Conséquences Futures. Pour compléter ces premiers résultats, nous tenterons ensuite dans une seconde recherche de mettre en évidence le caractère dynamique et socialement inscrit de la relation entre CFC et comportements pro-environnementaux, au travers de l'étude de la perception des risques écologiques.

CHAPITRE 4. CFC ET CONTEXTE SOCIAL : RECHERCHES EXPLORATOIRES

1. Recherche 2 : Implication culturelle vs. circonstancielle, CFC et influence de la socialisation

La présente recherche a été menée dans le cadre d'une collaboration avec Grégory Lo Monaco et Christian Guimelli, membres de l'équipe « Représentations Sociales » du LPS d'Aix-en-Provence (cf. Lo Monaco, Demarque, & Guimelli, 2010). Elle s'intéresse à l'implication personnelle envers un objet (en l'occurrence la protection de l'environnement), cette variable étant généralement étudiée dans le cadre de recherches sur la pensée sociale. Une hypothèse théorique a particulièrement motivé notre participation à cette recherche inter-équipes : il existerait une distinction dans la nature de l'implication des individus envers un objet en fonction de leur socialisation. Plus précisément, cette distinction qualitative concernerait notamment la temporalité propre à chaque type d'implication. Nous allons revenir en détails sur cette idée. Si initialement elle n'était pas directement en lien avec notre cadre théorique de départ, il a résulté de cette recherche quelques observations qui nous ont semblé avoir leur place dans cette thèse. En effet, au travers de la prise en compte de

différents groupes sociaux, nous verrons qu'elle permet d'étudier l'influence de la socialisation sur la nature de l'implication personnelle des individus et, partant, sur leur extension temporelle future.

Nous avons vu précédemment l'importance accordée par Lewin au rôle de la socialisation dans le développement de la PT. Nous avons également abordé l'idée selon laquelle le rapport au temps était notamment influencé en permanence par les attentes du groupe des pairs. Il nous semblait important d'apporter quelques éléments empiriques à ces assertions. Dans cette perspective, cette étude exploratoire permet d'alimenter la réflexion sur l'idée de contextualisation sociale du rapport au temps. Pour ce faire, après avoir défini la notion d'implication, nous reviendrons sur la distinction proposée par Rouquette (1997) entre implication circonstancielle (ou factuelle) et implication culturelle et son lien avec l'extension temporelle future. Une fois ce cadre théorique posé, nous présenterons la méthode et les résultats de notre étude exploratoire.

1.1. Eléments théoriques

L'implication personnelle

Comme nous l'avons souligné, l'implication personnelle est étudiée dans le cadre de recherches sur la pensée sociale, notamment en référence à la théorie des représentations sociales, ces ensembles de croyances, d'informations et d'attitudes que les groupes sociaux élaborent et partagent, à propos des objets importants de leur environnement (Moscovici, 1961). Les auteurs travaillant sur les représentations sociales sont notamment préoccupés depuis longtemps par les liens existants entre, d'une part, ces représentations et, d'autre part, les pratiques sociales que les groupes adoptent vis-à-vis de l'objet (voir par exemple Abric,

1994; Flament, 1994; Guimelli, 1998; Jodelet, 1989; Moscovici, 1976). La représentation apparaît dès lors comme un « guide pour l'action » (Abric, 1994, p.13), établissant la finalité et le bien fondé d'une pratique sociale. L'étude d'une représentation sociale permet ainsi de mieux comprendre les pratiques qui lui sont afférentes, car on est alors en mesure de saisir ce qui en amène premièrement l'adoption. Cependant, connaître le « pourquoi » d'une pratique sociale ne permet pas nécessairement de saisir pleinement le processus par lequel une représentation socialement construite se retranscrit dans l'action individuelle. Par définition, les pratiques « sociales » sont élaborées et appliquées au niveau groupal. Toutefois, elles nécessitent inévitablement la mise en œuvre, au niveau intra-individuel, d'un ou plusieurs processus qu'il convient de mettre en lumière. C'est justement l'étude d'un de ces processus qui a attiré notre intérêt : l'implication personnelle.

Ainsi, depuis environ une dizaine d'années, certains auteurs s'intéressent à la notion d'implication personnelle (Gruev-Vintila, 2005; Gruev-Vintila & Rouquette, 2007; Guimelli, 2001, 2002; Guimelli & Abric, 2007; Rouquette, 1997). Ce facteur est défini par Rouquette (1997) comme étant tricomponentiel. Ces composantes renvoient au rapport entretenu par un individu à l'égard d'un objet à travers : premièrement, l'identification, ce qui revient à poser la question du degré auquel le sujet se sent concerné par l'objet ; deuxièmement, la valorisation du thème, qui questionne le sujet à propos de l'importance qu'il lui accorde ; et enfin troisièmement la capacité d'action perçue, qui concerne la portée des actions que le sujet pense pouvoir exercer dans sa direction. Cette variable a été depuis largement mobilisée dans les études de représentations sociales. Elle a pu être, en effet, envisagée comme jouant un rôle dans leur formation et dynamique (Baggio & Rouquette, 2006; Gruev-Vintila, 2005; Gruev-Vintila et al., 2007; Guimelli, 2001, 2002; Guimelli & Abric, 2007; Gurrieri, Pecly Wolter, & Sorribas, 2007; Rouquette, 1997). Par ailleurs, des liens entre l'implication et les pratiques sociales ont été attestés. Ainsi, Guimelli (2001) rapporte un effet de la variable « implication »

sur les intentions d'action des sujets, dans le sens d'une augmentation de ces intentions lorsqu'ils sont impliqués de façon expérimentale dans la situation (acteur vs. observateur). La variable « implication » entretiendrait donc des relations privilégiées aussi bien avec les représentations qu'avec les pratiques sociales.

Implication circonstancielle et implication culturelle

Plus précisément, et c'est ce qui nous intéresse ici, la formalisation théorique initiale de cette variable prévoyait une distinction que l'on ne retrouve pas dans les études empiriques citées ci-dessus, entre une implication « circonstancielle » et l'autre « culturelle » (Rouquette, 1997, p. 111). Cette distinction, apparaît fondamentale lorsqu'on tente de traiter de l'implication en relation avec les représentations sociales. L'implication circonstancielle est entendue comme « inclusion factuelle » (Rouquette, 1997, p. 111) dans une situation particulière en lien avec l'objet (par exemple habiter dans une zone inondable implique de fait l'individu vis-à-vis de l'objet « inondation », Baggio & Rouquette, 2006), l'apparition de cette dernière restant soumise à la contingence. Autrement dit, l'individu est circonstanciellement « touché » par l'objet. En revanche, l'implication culturelle puise dans les significations élaborées et partagées avec le groupe social ou culturel de référence. Elle est donc à proprement parler d'origine socio-symbolique. A la différence de l'implication circonstancielle, elle est posée en tant que « disposition générale induite par la sociabilité même » (Rouquette, 1997, p. 111) et cette disposition serait déterminante à son tour dans la mise en œuvre de conduites dans un sens spécifique en relation avec un objet donné.

Afin de préciser davantage cette distinction entre implication circonstancielle et culturelle, plusieurs lignes de partage peuvent être théoriquement envisagées. Ainsi, l'implication circonstancielle serait plutôt construite (en référence à un évènement, au

contexte...) et caractérisée par une emprise individuelle et inter-individuelle, là où l'implication culturelle serait davantage héritée et caractérisée par une emprise sociale et collective. Par ailleurs, nous pouvons les distinguer sur la base de leurs temporalités propres. C'est sur cette dernière dimension que nous allons insister. Nous supposons ici qu'une implication circonstancielle par rapport à un objet donné, du fait même de son origine contextualisée, ne va être prégnante chez le sujet que dans le court terme (elle va apparaître après un événement et disparaître relativement peu de temps après l'occurrence de l'événement qui l'a provoqué) alors qu'une implication culturelle, de par son origine socio-symbolique, sera prégnante sur le long terme. Autrement dit, nous supposons que ce qui distinguera les sujets, au-delà de leur niveau général d'implication, est le niveau d'activation dans le temps de cette implication.

Comment penser plus précisément le lien entre la nature de l'implication et sa dimension temporelle ? Nous l'avons vu, le type d'implication dépendra de la socialisation du sujet, de son insertion sociale *relativement à l'objet*. Notons que le rapport au temps, toujours en référence à un objet donné, se construit finalement de la même façon. En effet, nous avons vu précédemment que Lewin (1942) insiste à plusieurs reprises sur le caractère social du rapport au temps, par exemple dans le sens où le développement de buts et d'objectifs individuels repose sur un support social. L'individu se fixe des objectifs pour l'avenir par rapport à son groupe d'appartenance. Pour Lewin, l'appartenance sociale détermine le rapport au temps, qui va à son tour déterminer la perception de la situation et influencer l'état d'esprit. Par ailleurs, nous avons vu que le principe d'homologie structurale proposé par Bourdieu s'applique également aux dispositions temporelles des agents (Bourdieu, 1966, 1977). Ce sont donc bien les conditions sociales objectives dans lesquelles le sujet se trouve placé qui vont déterminer son implication et notamment ses aspirations envers l'avenir. Au vu de ces

données, nous supposons donc ici que l'insertion sociale du sujet va déterminer son implication vis-à-vis de l'objet et, du même coup, le rapport temporel qu'il y entretient.

Sur la base de ces éléments, nous formulons deux hypothèses théoriques. Dans le cas de l'implication culturelle, nous avons vu que nous étions face à une disposition générale induite par la sociabilité même, d'origine socio-symbolique. Par le biais de cet ancrage social, nous supposons que le sujet sera capable de se projeter, d'avoir des buts ou des objectifs réalistes par rapport à l'objet. Concernant cet objet, il devrait donc avoir une grande extension temporelle. A l'inverse, si l'individu est circonstanciellement « touché » par l'objet, comme c'est le cas de l'implication circonstancielle, ce n'est pas le fruit de la socialisation mais bien un effet local de contexte. Face à cet objet, on peut supposer que l'individu ne bénéficie pas de « l'arrière-plan social » nécessaire à l'élaboration sur le long terme de buts/objectifs relatifs à l'objet. Dans ce cas, on devrait observer une extension temporelle plus réduite.

1.2. Méthode et procédure

Sur la base de ces considérations théoriques, nous avons construit un questionnaire (Annexe 4) portant sur la question de la protection de l'environnement. Afin d'opérationnaliser l'implication culturelle et l'implication circonstancielle, nous avons eu recours à une variable invoquée, à savoir l'appartenance sociale des sujets. Au vu de notre objet, nous avons ainsi distingué d'une part des sujets adhérents à l'organisation Greenpeace, que nous supposons impliqués culturellement, ce type d'implication étant induit par la sociabilité. D'autre part, nous avons des sujets étudiants, que nous supposons impliqués plus circonstanciellement ou factuellement²⁰. Cette implication circonstancielle résulterait

²⁰ La non-appartenance des sujets étudiants à une organisation pro-environnementale était contrôlée.

notamment de la présence médiatique marquée des questions environnementales et de la désirabilité sociale associée à ces questions (Félonneau & Becker, 2008). Nous supposons donc ici que, au-delà de leur niveau global d'implication, l'appartenance groupale des sujets déterminerait la nature qualitative de cette implication.

Pour mesurer le niveau global d'implication, nous avons construit une échelle en neuf items. Le modèle présenté par Rouquette (1997) étant tricomponentiel, cette échelle comprenait trois items par dimension (Identification, Valorisation et Capacité d'action perçue ; exemple d'item de la dimension Identification : « *Je me sens concerné par les problématiques liées à l'environnement* »). Les sujets devaient répondre sur une échelle de type Likert en cinq points allant de (1) « Pas du tout d'accord » à (5) « Tout à fait d'accord ».

Afin d'opérationnaliser l'extension temporelle future, nous avons utilisé l'échelle CFC dans sa version validée. Rappelons qu'il s'agit également d'une échelle en cinq points (de 1 : « Pas du tout caractéristique » à 5 : « Tout à fait caractéristique »).

Enfin, dans la mesure où une implication de nature « culturelle » reposerait sur la socialisation des individus, le questionnaire comprenait également un item relatif au soutien social perçu (« *Je pense pouvoir bénéficier du soutien d'autres personnes pour entreprendre une action dans le cadre des problématiques liées à l'environnement* »). Là encore, les sujets devaient répondre sur une échelle de type Likert en cinq points allant de (1) « Pas du tout d'accord » à (5) « Tout à fait d'accord ».

Nous avons distribué un total de 47 questionnaires. Les participants Greenpeace ($N = 20$, M âge = 37.9 ans, $SD = 10.3$) ont été interrogés lors de la réunion mensuelle du groupe local de Marseille et les étudiants ($N = 27$, M âge = 21.1, $SD = 1.97$), choisis aléatoirement à

la bibliothèque de la faculté de lettres et sciences humaines d'Aix-en-Provence, étaient également interrogés.

1.3. Résultats

Concernant en premier lieu nos échelles de mesure, nous observons tout d'abord une nouvelle fois que la CFC présente un bon degré de consistance interne ($\alpha = .84$). En revanche, il ressort d'une analyse en composantes principales (ACP) avec rotation varimax que l'on ne retrouve pas la structure en trois dimensions proposée initialement par Rouquette (1997). L'extraction de trois facteurs donne en effet des résultats difficilement interprétables. Concrètement, les dimensions théoriquement définies ne sont pas retrouvées chacune sur un facteur différent. Une analyse factorielle par maximum de vraisemblance laisse apparaître une solution en un seul facteur comme étant la plus appropriée. Elle nous permet d'expliquer 51 % de la variance expliquée. L'indice d'adéquation de l'échantillon à la factorisation est bon ($KMO = 0.85$). Sur la base de cette analyse, la faible saturation d'un des items a entraîné sa suppression (« *Je pense que les problématiques liées à l'environnement sont prépondérantes dans notre société* »). Les huit items conservés présentent une bonne consistance interne ($\alpha = .85$). En conséquence, l'implication était mesurée unidimensionnellement.

Ensuite, nous observons que les sujets Greenpeace présentent un niveau d'implication plus élevé que les sujets étudiants concernant la question de la protection de l'environnement (M Greenpeace = 4.54 vs. M étudiants = 3.72 ; $F(1,45) = 41.41$, $p < .001$, $\eta^2 = 0.48$). Nous observons également un effet du soutien social perçu sur l'implication ($\beta = .55$, $t(45) = 4.45$, $p < .001$, $R^2 = .31$). Autrement dit, plus les sujets pensent pouvoir bénéficier d'un soutien collectif important pour entreprendre leurs actions, plus ils rapportent un niveau d'implication élevé. Logiquement, nous observons donc dans le même temps que les sujets Greenpeace

perçoivent un soutien social plus important que les sujets étudiants concernant les questions environnementales (M Greenpeace = 4.10 vs. M étudiants = 2.78 ; $F(1,45) = 36.94$, $p < .001$, $\eta^2 = 0.45$). Ces résultats soulignent l'importance du support social dans la détermination du niveau d'implication.

Par ailleurs, une analyse de régression permet de mettre en évidence un effet de l'implication sur la CFC ($\beta = .52$, $t(45) = 4.12$, $p < .001$, $R^2 = .27$). Même s'il s'agit là encore de données transversales, il semblerait donc que plus les sujets sont impliqués, plus ils considèrent les conséquences à long terme de leurs comportements. Nous discuterons dans la partie suivante le choix de l'implication comme prédicteur et de la CFC comme variable prédite. Plus précisément, nous observons également que les sujets Greenpeace ont un score plus élevé à la CFC que les sujets étudiants (M Greenpeace = 4.44 vs. M étudiants = 3.57 ; $F(1,45) = 27.4$, $p < .001$, $\eta^2 = 0.38$). Autrement dit, concernant la question de la protection de l'environnement, les participants Greenpeace prennent en considération les conséquences à plus long terme que les participants étudiants. Par ailleurs, notons que, en dehors de toute appartenance groupale, le soutien social perçu a un effet sur la CFC ($\beta = .50$, $t(45) = 3.91$, $p < .001$, $R^2 = .25$).

1.4. Discussion

Nous voudrions d'abord revenir sur les résultats concernant notre mesure d'implication. Nous ne retrouvons pas la structure en trois dimensions proposée par Rouquette (1997). Il est à noter que cette structure n'a, à notre connaissance, jamais été validée empiriquement. Pour autant, il nous semble que la mesure saisit malgré tout l'implication personnelle des individus, mais de façon unidimensionnelle. Nos résultats vont en tout cas clairement dans ce sens.

Sur la base de cette mesure de l'implication, il semblerait que les sujets Greenpeace soient plus impliqués que les sujets étudiants. Ce résultat est peu surprenant, même si nous n'étions pas certains que ces deux populations se distingueraient. En effet, les étudiants étant clairvoyants quant à la désirabilité sociale associée aux questions environnementales (Félonneau & Becker, 2008), nous nous attendions à ce qu'ils aient malgré tout un haut niveau déclaré d'implication. C'est d'ailleurs le cas, même si ce niveau est plus faible que celui des sujets Greenpeace. Le résultat relatif au soutien social perçu semble indiquer que l'appartenance groupale et le support social qui en découle joueraient un rôle important dans le niveau d'implication. Autrement dit, en référence à la distinction implication culturelle/circonstancielle, il semblerait que l'implication culturelle, induite par la sociabilité, génère un niveau général d'implication plus élevé.

Relativement à l'extension temporelle future, qui nous intéresse plus particulièrement, il semblerait qu'une forte implication soit associée à un haut niveau de CFC. L'implication, qu'elle soit culturelle ou circonstancielle, étant considérée comme résultante de la socialisation des sujets et opérationnalisée par une variable invoquée, il nous semblait logique de lui donner un statut de prédicteur. La CFC a donc ici un statut de variable prédite, en cohérence avec l'idée de détermination sociale du rapport au temps. Ce résultat nous donne une première information de nature quantitative sur les liens entre CFC et implication. Pour affiner ce premier constat, il faut également considérer que les sujets Greenpeace prennent davantage en considération les conséquences à long terme de leurs comportements. Comme pour le niveau général d'implication, les étudiants ont une moyenne assez élevée à la CFC mais plus faible que les sujets Greenpeace. Ce résultat va dans le sens de notre hypothèse relative à la distinction entre implication culturelle et implication circonstancielle. En effet, ce sont les sujets qui seraient impliqués culturellement qui se projetteraient le plus dans le long terme. Ce dernier résultat permet de distinguer plus finement la nature de l'implication en

fonction de l'appartenance sociale des sujets et d'illustrer empiriquement l'idée de détermination sociale du rapport au temps. En effet, l'appartenance à un groupe fortement impliqué dans la protection de l'environnement conduirait ses membres à se projeter sur un (encore) plus long terme que des étudiants, qui se déclarent également impliqués. Cependant, on pourrait faire l'hypothèse d'une causalité inverse. Mais la polarisation des sujets Greenpeace sur l'échelle CFC nous fait plutôt penser que c'est bien la socialisation qui entraîne une plus grande extension temporelle. Dans ce sens, même si l'individu n'appartient pas à une organisation de protection de l'environnement, il se projettera davantage dans le long terme s'il *perçoit* un soutien social important (et donc certainement des attentes) concernant ces questions, comme le montre l'effet du soutien social sur la CFC. Ce dernier résultat nous paraît particulièrement éclairant pour saisir l'idée de contextualisation sociale du rapport au temps.

Pour autant, on ne saurait ignorer les limites de cette recherche exploratoire. Soulignons d'abord les questionnements associés à une mesure de l'implication sur une seule dimension. L'inadéquation de nos données avec le modèle théorique initial interroge sur sa conceptualisation et nécessite l'approfondissement de sa mesure. Le fait qu'il n'ait pas reçu de confirmation empirique est évidemment problématique. La mesure de la variable « soutien social perçu » est aussi lacunaire puisqu'elle repose sur un seul item.

Rappelons également que nous travaillons avec des données transversales, les liens de causalité étant ici extrêmement complexes à établir. La nécessité de recueils longitudinaux apparaît ici évidente dans la mesure où nous travaillons finalement sur la genèse de la PT et de l'implication. Dans le cas de l'engagement militant, il faudrait étudier l'évolution de l'extension temporelle future des militants Greenpeace au bout de quelques mois ou années d'adhésion au sein de l'organisation.

L'opérationnalisation de la distinction entre implication culturelle et implication circonstancielle sur la base d'une variable invoquée pose également question. Nous réfléchissons actuellement à un moyen de manipuler en laboratoire l'appartenance catégorielle à des fins d'opérationnalisation expérimentale de l'implication culturelle. Notre choix d'opérationnalisation nous a de plus contraints à nous tourner vers des groupes « naturels », hors étudiants. S'il s'agit aussi d'une volonté d'étudier des populations diversifiées, ce choix a pour conséquence de réduire le nombre de sujets accessibles. En effet, en dehors du groupe local de Marseille, il nous a été difficile d'accéder aux adhérents Greenpeace d'autres groupes locaux de la région PACA. Cela explique en partie nos faibles effectifs.

Bien qu'inchoative, cette première recherche nous donne des indications sur la façon dont l'extension temporelle future est influencée par l'insertion sociale des individus. Dans la mesure où nous nous intéressons également aux comportements pro-environnementaux, nous avons souhaité compléter ces premiers résultats en étudiant le rôle du contexte social dans les liens entre la CFC et ces comportements.

2. Recherche 3 : CFC, comportements pro-environnementaux et rôle médiateur de la perception des risques

Nous avons précédemment évoqué les résultats de la recherche d'Apostolidis, Fieulaine et Soulé (2006) : l'analyse des liens entre la PTF, la perception des risques associés au cannabis et le comportement d'initiation à la substance chez les adolescents permet de montrer que le lien entre l'orientation vers le futur, mesurée par l'échelle ZTPI, et la

consommation de cannabis est médiatisé par les représentations des risques associés à ce produit. Cette médiation permettrait d'après les auteurs de rendre compte du caractère contextualisé de la PT. Pour comprendre cette interprétation, la perception des risques associés à la consommation de cannabis doit être ici conçue comme une variable socio-cognitive, fruit d'un processus de pensée sociale. Autrement dit, plus que de perception, il conviendrait ici de parler de représentation sociale du risque, dans la mesure où nous sommes en présence d'une « *forme de connaissance socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* » (Jodelet, 1989, p.36). Nous nous attacherons par la suite à préciser ce propos, tant c'est cette idée d'élaboration collective qui permet de penser la PT comme étant influencée par le contexte social ou, autrement dit, socialement située. Si ces résultats concernent le cannabis, nous formulons également une hypothèse médiationnelle concernant les risques écologiques. Même si ces risques n'ont pas les mêmes caractéristiques que les risques associés au cannabis (dimension collective, globale et souvent plus diffuse), l'écologie comme le cannabis sont des objets sensibles au cœur des polémiques et des débats sociaux. Si nous avons déjà abordé précédemment les liens entre CFC et comportements pro-environnementaux, il nous semble utile de prendre également en compte l'influence d'une variable socio-cognitive dans cette relation. Dès lors, l'objectif de cette recherche est d'explorer le caractère contextualisé des liens entre CFC et comportements pro-environnementaux au travers de la perception des risques, perception elle-même socialement construite et socialement régulée. Après avoir présenté quelques éléments généraux de définition du risque, nous insisterons plus précisément sur les caractéristiques de sa perception qui en font une variable socio-cognitive. Nous reviendrons également sur les liens entre perception des risques et comportements pro-environnementaux. Une fois ces éléments posés, nous discuterons les liens observés entre nos trois variables, sur la base d'une enquête par questionnaire.

2.1. Éléments théoriques

Avant de se pencher sur la perception ou la représentation qu'en ont les individus, il convient en premier lieu de donner quelques brefs éléments de définition nous permettant de présenter la notion de risque. Le mot risque viendrait de l'italien *risco* ou de l'espagnol *riesgo*, mots dérivés du latin *rescum* (« ce qui coupe »), désignant l'écueil qui menace les navires et plus généralement tout danger encouru par les marchandises en mer. Il existe une autre origine étymologique possible, le roman *rixicare* (« se quereller », qui a donné « rixe »), qui évoque également le danger. Le Petit Robert définit d'ailleurs le risque comme « un danger éventuel plus ou moins prévisible ». Toutefois, le risque n'est pas simplement synonyme de danger, car il en précise la notion. En effet, un risque est un danger d'un type bien particulier, dont on considère généralement qu'il est aléatoire et dont l'occurrence dépend d'une multitude de causes partielles, plus ou moins indirectes.

Si la définition du risque est parfois sujette à controverses, un constat peut être largement partagé : la notion de risque est omniprésente au sein des pays industrialisés. La multiplicité des causes, ou plutôt des *facteurs de risque*, est une des raisons qui explique ce phénomène. En effet, la croissance exponentielle des informations et leur traitement statistique entraînent l'apparition incessante de nouveaux facteurs. Face à cette multitude, il n'est plus possible de se prémunir à coup sûr. Dès lors, nous sommes face à un paradoxe : si notre monde est indéniablement plus sûr (progrès de la médecine, amélioration des conditions de travail, fin des grandes épidémies...), notre société est plus que jamais marquée par le sceau du risque. Ainsi, selon Ewald (1986, p.20), « *la pente naturelle du risque est de*

proliférer partout ; le risque a un mode d'existence allusif ; à la fois présent et absent, il se loge en toute chose ».

Cette idée de prolifération nous paraît particulièrement intéressante. Elle est omniprésente dans la conception moderne du risque, elle lui est intrinsèquement liée. Pour Beck (2001), plusieurs facteurs facilitent cette prolifération, au premier rang desquels l'imperceptibilité des nouveaux risques, dont les risques écologiques : *« les risques propres à la civilisation contemporaine échappent à nos perceptions, ils restent tapis dans les formules des physiciens et des chimistes »*. Il est vrai que nous sommes par exemple physiologiquement incapables d'identifier certains types de pollution. Un nuage radioactif ou un grain de maïs génétiquement modifié n'ont ni couleur, ni saveur, ni odeur particulières. Ainsi, l'idée de prolifération vient renforcer la dilution de causalité qui caractérise également le risque. En effet, les risques sont partout, parfois invisibles et il est impossible de leur attribuer une cause unique et sûre. C'est en cela que l'idée de prolifération nous semble éclairante : elle permet de rendre compte de la complexité de l'environnement auquel les individus sont confrontés. Face à cette complexité, les individus doivent se baser sur leurs expériences passées pour élaborer des schèmes cognitifs qui leur permettent de définir et de comprendre les risques. Les perceptions individuelles face à ce nouveau type de risque sont inévitablement socialement médiatisées parce qu'elles dérivent partiellement davantage d'informations présentées par les médias de masse ou véhiculées par des « on-dit » que d'une expérience sensorielle directe des risques environnementaux (Weber, Hair, & Fowler, 2000). De ce fait, le risque et sa perception par les individus doivent être envisagés comme des constructions sociales, largement ouvertes à l'interprétation. C'est ce que montre par exemple l'approche culturaliste développée notamment par Douglas et Wildavsky (1982), pour qui notre perception des risques est largement influencée par nos valeurs, elles-mêmes étant socialement et culturellement situées. Selon eux, les risques ne peuvent être traités séparément du cadre

social, culturel, économique et politique complexe au sein duquel les individus y sont exposés. Ces considérations apparaissent d'autant plus pertinentes dans le domaine qui nous intéresse. En effet, en plus du fait que les risques écologiques sont invisibles et multiples, ces risques sont caractérisés par leur caractère global. Beck souligne ainsi la gravité de ces risques. Selon lui, ce n'est plus l'existence d'un individu qui est menacée, mais plus globalement l'existence de l'humanité entière, voire de toute forme de vie sur notre planète. A la fois très incertains et très craints, ces risques sont aussi manifestement les plus difficiles à prévoir et à maîtriser, autrement dit, de par leur imperceptibilité et leur ampleur, ils nous « dépassent » individuellement. Ces éléments renforcent le caractère socialement médiatisée de la perception des risques écologiques (cf. Nelson, 2001, sur la perception des OGM ou Lima, Barnett, & Vala, 2005, sur les risques technologiques). D'après Peretti-Wattel (2003), les perceptions du risque constituent le point de départ d'un travail plus élaboré de représentation et lui fournissent son premier matériau. C'est sur cette base que nous faisons l'hypothèse selon laquelle au travers de la perception des risques, c'est bien une forme de pensée façonnée par le contexte social qui s'exprime.

Concernant les liens entre perception des risques et comportements, c'est probablement en psychologie de la santé que ces liens ont été le plus explorés. Dans la plupart des travaux anglo-saxons, on considère généralement que l'individu est responsable au premier chef de la maîtrise des risques pour sa propre santé étant donné que nombre d'entre eux ont une origine comportementale et dépendent donc dans une large mesure de la volonté de chacun. Dès lors, comprendre la manière dont les individus perçoivent les risques devrait permettre une meilleure compréhension de la manière dont ils agissent. On retrouve dans la littérature des résultats bien établis : classiquement, on observe une corrélation négative significative mais assez faible entre perception des risques et comportements à risque. Les

individus qui perçoivent le plus le risque sont ceux qui déclarent mettre le moins en place de comportements à risque ; d'autre part, on observe généralement une corrélation positive entre perception des risques et comportements prophylactiques (Brewer, Chapman, & Gibbons, 2007). Mais il est à noter que cette relation complexe ne suit pas forcément le schéma chronologique suivant : « Je perçois le risque donc je ne mets pas en place de comportements vs. Je ne perçois pas le risque donc je mets en place un comportement à risque ». Des études longitudinales montrent notamment que la perception du risque décroît à partir du moment où les sujets s'engagent dans des comportements de consommation d'alcool (Gerrard, Gibbons, Reis-Bergan, & Russell, 2000). Ce résultat illustre selon nous la complexité des dynamiques en jeu. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, la simple prise en compte de la perception des risques ne permet pas à elle seule d'expliquer ou de prédire les comportements. Pour autant, la littérature concernant la perception des risques nous donne quand même des indications importantes pour la compréhension de la mise en place des comportements, qu'ils soient de santé ou pro-environnementaux (les deux allant d'ailleurs parfois de pair) : la perception du risque est notamment le fruit d'un travail évaluatif envers l'objet. Même si les risques sanitaires sont souvent des risques individuels là où les risques environnementaux sont au contraire caractérisés par leur dimension collective, on retrouve malgré tout pour ces deux types de risque l'idée d'une prise de position par rapport au contexte qui s'exprime dans le jugement suivant : « Cet objet me met en danger / ne me met pas en danger ». Il résulterait de cette évaluation une prédisposition à agir à l'égard de l'objet du risque (cf. dans le domaine de l'environnement plus particulièrement : Jones & Dunlap, 1992 ; Poortinga, Steg, & Vlek, 2002 ; Scott & Willits, 1994 ; Stern, Dietz, & Guagnano, 1995). Citons également les travaux de Steg et Sievers (2000) qui se sont intéressés à la question des « mythes de la nature » (*myth of nature*, Dake, 1992). L'expression « mythe de la nature » désigne une conception cohérente

de la nature, ensemble d'opinions, de croyances et de valeurs, socialement élaborées²¹. D'après Steg et Sievers, il existerait quatre différents « mythes » : « individualiste », consistant à considérer la nature comme un système robuste et résilient ; « fataliste », la nature étant selon cette conception perçue comme imprédictible et versatile ; « hiérarchiste », selon lequel la nature est tolérante et modérément vulnérable ; « égalitaire », considérant la nature comme éphémère et donc comme un système fragile et précaire. Steg et Sievers ont montré que ces mythes reflètent des perceptions différentes face aux risques environnementaux et sont reliés à des stratégies spécifiques de gestion de ces risques. Par exemple, leurs résultats indiquent que les individus adhérant à une conception « hiérarchiste » considèrent les risques environnementaux comme acceptables et s'en remettent préférentiellement à l'intervention des autorités pour résoudre les problèmes. Les individus « égalitaires » manifestent quant à eux une aversion pour le risque et réclament des changements radicaux dans la manière dont les questions environnementales sont traitées (Poortinga et al., 2002). Ces travaux nous donnent des indications sur la façon dont la perception des risques environnementaux, variable socio-cognitive, influe sur les stratégies que les individus considèrent comme efficaces pour lutter contre ces risques, même s'ils n'étudient cependant pas directement les comportements pro-environnementaux.

Cet ensemble de résultats permet selon nous de tirer quelques conclusions préalables et, partant, plusieurs hypothèses. La plupart de ces hypothèses sont ainsi directement issues des données de la littérature que nous venons d'évoquer, nous n'y reviendrons donc que brièvement. Premièrement, nous avons vu précédemment que la CFC était corrélée positivement à la mise en place de certains types de comportements pro-environnementaux (en particulier avec les comportements que nous avons qualifiés de militantisme et recherche

²¹ Cette idée de « mythe de la nature » est finalement assez proche de l'idée de représentation sociale.

d'informations, cf. chapitre précédent), nous nous attendons donc à retrouver ce résultat. Deuxièmement, comme nous venons de le signaler, la littérature en psychologie de la santé abonde de résultats illustrant les liens entre perception des risques et comportements de santé. Bien qu'il soit possible que les mécanismes en jeu dans le domaine de l'environnement soient différents, notamment à cause du caractère collectif des risques écologiques, nous faisons l'hypothèse selon laquelle plus les sujets percevront les risques écologiques, plus ils mettront en place des comportements pro-environnementaux. Cette hypothèse est notamment formulée en référence à l'idée de perception des risques comme évaluation prédisposant à l'action. Troisièmement, nous attendons une corrélation positive entre le degré de Considération pour les Conséquences Futures des comportements et la perception des risques écologiques. Il existe peu de données pour appuyer directement cette hypothèse, les travaux étudiant les liens entre PT et perception des risques utilisant surtout l'échelle ZTPI. Même si la Considération pour les Conséquences Futures des comportements est un construit différent, il existe une forte corrélation entre l'échelle CFC et la dimension « Futur » de la ZTPI (cf. *supra*). De plus, les implications des risques écologiques portent souvent sur le moyen ou le long terme. Dès lors, nous supposons qu'il existe un lien entre CFC et perception des risques écologiques. Autrement dit, nous faisons l'hypothèse que plus les sujets prennent en compte les conséquences à long terme de leurs comportements, plus ils perçoivent les risques écologiques. Enfin, sur la base des résultats d'Apostolidis et al. (2006), nous nous attendions à ce que le lien entre CFC et comportements pro-environnementaux soit médiatisé par la perception des risques écologiques.

2.2 Méthode et procédure

Dans le but d'étudier l'intervention de la perception des risques, variable socio-cognitive, dans les liens entre le construit psychologique qu'est la CFC et les comportements pro-environnementaux, nous avons réalisé une étude exploratoire sur la base d'une enquête par questionnaire (cf. Annexe 5). Ce questionnaire incluait tout d'abord l'échelle CFC dans sa version validée en sept items. D'autre part, nous définissons dans notre étude le risque écologique comme un risque d'origine anthropique, danger plus ou moins grave, immédiat ou différé, touchant l'homme et son environnement. Pour mesurer la façon dont les individus se situent par rapport à ces risques, nous avons construit une échelle en quatorze items. Ces items sont issus d'une enquête de l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN)²², intitulée *Perception des risques et de la sécurité*. Dans sa version complète, l'enquête comporte essentiellement des questions sur l'énergie nucléaire mais aborde aussi nombre d'autres menaces. Nous avons pour notre part sélectionné les items qui correspondaient à notre définition du risque écologique. Pour chaque item, les sujets devaient indiquer s'ils se sentaient personnellement mis en danger par une liste de facteurs de risque : déchets radioactifs, antennes relais pour téléphones portables, OGM, etc. Ils devaient répondre sur une échelle de type Likert en quatre points : 1 pour « Pas du tout », 2 pour « Pas vraiment », 3 pour « Oui, assez », 4 pour « Oui, tout à fait ». Un score élevé reflète donc une perception élevée des risques écologiques. Enfin, nous avons retenus les cinq items relatifs aux comportements écocitoyens (militantisme et recherche d'informations, cf. chapitre précédent) auto-déclarés par les sujets qui devaient indiquer à quelle fréquence ils mettaient en place les comportements proposés. Le questionnaire a été distribué auprès d'une

²² L'IRSN est un organisme d'études et de recherches indépendant, satellite d'EDF et de la COGEMA, qui finance et exploite généralement une enquête par an, réalisée sur environ un millier de personnes.

population d'étudiants de la faculté de lettres d'Aix-en-Provence ($N = 217$; M âge = 21.3 ans ; $SD = 2.6$).

2.3. Résultats

Concernant en premier lieu nos échelles, nous observons d'abord que nos trois indicateurs présentent une consistance interne satisfaisante : l'alpha de Cronbach est égal à .74 pour la CFC, à .71 pour notre indicateur de comportements et à .86 pour notre mesure de la perception des risques écologiques. A un niveau descriptif, la moyenne des sujets est de 3.40 pour la CFC ($SD = 0.36$), de 2.45 pour la perception des risques écologiques ($SD = 0.57$) et de 1.88 pour les comportements écocitoyens ($SD = 0.59$).

Nous avons ensuite réalisé des analyses corrélationnelles (Tableau 6). Conformément à nos deux premières hypothèses, nous observons que les échelles CFC et perception des risques sont corrélées positivement aux comportements étudiés. Nous observons une nouvelle fois que la corrélation est faible entre CFC et comportements. Par ailleurs, conformément à notre troisième hypothèse, nous observons une corrélation positive entre CFC et perception des risques écologiques.

Tableau 6

Matrice des corrélations entre CFC, perception des risques écologiques et comportements écocitoyens

	CFC	Perception des risques	Comportements Ecocitoyens
CFC	1		
Perception des risques	.26***	1	
Comportements écocitoyens	.17*	.32***	1

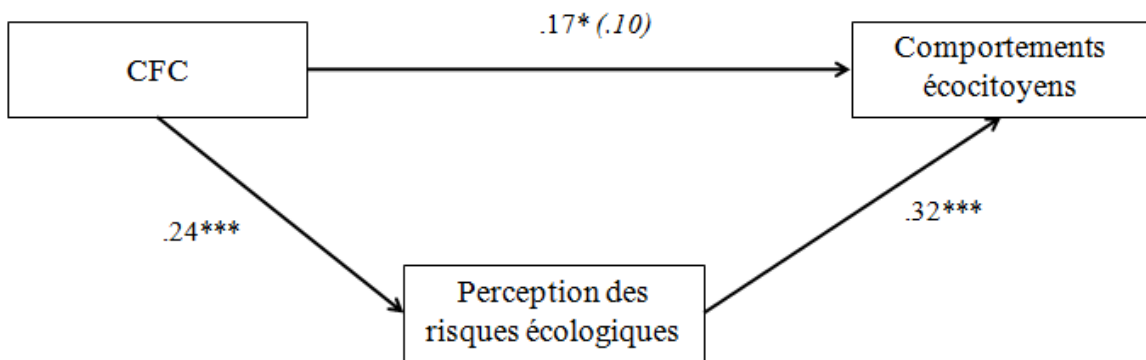
* $p < .05$, ** $p < .01$, *** $p < .001$

Pour aller plus loin dans l'exploration des liens entre ces trois variables, nous avons réalisé des analyses de régression afin de tester notre dernière hypothèse (hypothèse médiationnelle). Dans la mesure où nous utilisons des données transversales, nous avons fait des hypothèses *a priori* concernant les liens de causalité entre nos variables. Nous devons donc être prudents dans l'interprétation de nos résultats. Pour autant, sur la base de la littérature, nous avons considéré la CFC comme une variable indépendante (VI), la perception des risques comme notre variable médiatrice et les comportements comme une variable dépendante (VD). D'après la méthode préconisée par Baron et Kenny (1986), il faut observer plusieurs conditions pour pouvoir statuer sur un effet de médiation : d'une part, dans le cadre de régressions simples, la VI (CFC) doit être significativement reliée au médiateur (perception des risques) et à la VD (comportements écocitoyens). D'autre part, on doit observer une diminution significative du lien entre la VI et la VD lorsque la variable médiatrice est ajoutée au modèle. Cette mise en évidence a donc nécessité trois analyses de régression. La première analyse fait apparaître un effet simple de la CFC sur les comportements écocitoyens ($\beta = .17$, $t(215) = 2.46$, $p < .05$, $R^2 = .03$). La seconde analyse permet d'observer un effet de la CFC sur

la perception des risques ($\beta = .26$, $t(215) = 3.98$, $p < .001$, $R^2 = .07$). Les résultats d'une troisième analyse intégrant simultanément la VI et la variable médiatrice font apparaître que l'effet de la CFC sur les comportements devient non-significatif (Figure 4).

Figure 4

Effet médiateur de la perception des risques écologiques sur la relation entre CFC et comportements écocitoyens



Note : Le coefficient de régression standardisé entre parenthèses et en italiques correspond à l'effet de la VI sur la VD une fois la variable médiatrice introduite.

Cet effet indirect a également été confirmé par le test de Sobel (Sobel, 1982), ce test s'avérant significatif ($z = 2.93$, $p < .01$). Autrement dit, le lien entre CFC et comportements éco-citoyens s'établirait au travers de la perception des risques écologiques. Nous confirmons ainsi notre quatrième hypothèse.

2.4. Discussion

Nous observons d'abord une nouvelle fois que la CFC est faiblement corrélée à la mise en place déclarée de comportements écocitoyens. Il s'agit d'un résultat classique dans la

littérature que nous avons déjà commenté dans le chapitre précédent, nous n’y reviendrons pas ici. Nous observons également une corrélation entre CFC et perception des risques écologiques. Si l’on trouve plusieurs résultats de ce type dans le domaine de la santé, il nous semble qu’un tel lien n’avait pas encore été observé dans le domaine de l’environnement. Il semblerait donc que l’extension temporelle future soit associée à une plus grande sensibilité aux risques écologiques. Ce résultat peut notamment s’expliquer au travers du phénomène de pessimisme temporel mis en évidence par Gifford et vingt-six autres auteurs en 2009 dans une enquête réalisée auprès de 3232 répondants de dix-huit pays. Les participants devaient faire des prévisions sur l’état futur de l’environnement et sur leur vulnérabilité face aux risques, aux niveaux local, national et global. Alors qu’on observe un phénomène d’optimisme spatial (« *Les choses vont mieux ici qu’ailleurs* ») dans quinze pays sur dix-huit, on observe dans le même temps, à des degrés divers, un phénomène de pessimisme temporel (« *Les choses vont empirer dans le futur* ») dans dix-sept de ces pays. Comme le suggèrent nos résultats, il semblerait que les individus qui ont une projection étendue dans le futur soient d’autant plus sujets à ce « biais » temporel et, partant, plus sensibles aux risques écologiques.

Au-delà de ces relations binaires, notre analyse médiationnelle vient éclairer la dynamique en jeu entre les trois variables de cette étude. En effet, même si ce résultat doit être nuancé par la nature transversale de nos données, l’effet de médiation observé semble indiquer le caractère dynamique et socialement inscrit de la relation entre CFC et comportements écocitoyens. Cette relation semble médiatisée par une variable socio-cognitive reflétant la perception du contexte, perception qui est elle-même dynamique et socialement régulée, puisque les questions environnementales sont actuellement très prégnantes dans la société (Beck, 2001). Comme nous l’avons précédemment évoqué, nous pourrions à ce titre parler de représentation sociale du risque, plus que de perception. Cela signifie à notre avis que l’effet « protecteur » de la PTF est dépendant du contexte et ne peut à ce titre être

considéré comme un mécanisme invariant, façon dont il est généralement présenté dans la littérature. Sur ce dernier point, nous rejoignons les conclusions d'Apostolidis et al. (2006). Par ailleurs, Joireman et al. (2001) observent que la perception des conséquences (personnelles, sociales et biosphériques) de nos comportements médiatise la relation entre CFC et comportements pro-environnementaux activistes (pétition, vote, engagement militant...). Ces derniers résultats vont ainsi dans le sens des résultats de notre analyse médiationnelle. Dans les deux cas, la CFC a un statut de variable distale et son effet passe par une variable socio-cognitive (variable proximale).

D'autre part, nous avons précédemment exprimé l'idée selon laquelle il y aurait peut-être une gestion différente des risques selon qu'ils soient individuels et collectifs, même si nous n'avions pas formulé d'hypothèse précise à ce sujet. Le fait que l'on retrouve les mêmes phénomènes dans le domaine de la santé (risques individuels) et de l'environnement (risques collectifs) semble partiellement infirmer ce raisonnement. Que ces risques soient individuels ou collectifs, nous formulons donc prudemment l'hypothèse que les individus voient en premier lieu le danger qu'il peut y avoir pour eux-mêmes. En revanche, le point commun entre cannabis et risques écologiques réside dans le fait qu'il s'agit dans les deux cas d'objets sociaux au cœur du débat, dont les perceptions sont largement influencées par le contexte social.

Concernant les limites de cette étude, nous avons déjà souligné la nature transversale des données. En effet, si nous disposons d'indices donnés par la littérature, nous devons être très prudents dans l'établissement de liens de causalité sur la base de nos données. Nous devons donc toujours garder à l'esprit (surtout lorsque l'on réalise des modèles de régression) qu'il est possible que les variables que nous étudions agissent dans un autre sens que celui que nous postulons, ou encore qu'elles s'influencent mutuellement, l'effet se produisant alors dans

les deux sens. Afin de pouvoir établir des liens de causalité, il faudrait mener dans l'avenir des études longitudinales.

Il faut également souligner la faible variance expliquée par notre modèle. Par exemple, le dernier modèle mettant en évidence l'effet de médiation explique seulement 11 % de la variance des comportements écocitoyens. Là encore, cela s'explique notamment par le fait que les comportements étudiés sont fortement déterminés par des facteurs contextuels.

Concernant notre population, nous avons une nouvelle fois constitué un échantillon d'étudiants inscrits à la faculté de lettres d'Aix-en-Provence exclusivement. On ne peut donc pas généraliser nos résultats à l'ensemble de la population estudiantine, et encore moins à des populations plus larges. Il s'agit ici d'une limite récurrente dans la littérature psychosociale et il nous semble important d'étudier des populations plus diversifiées, ce que nous avons fait dans la recherche précédente, mais d'une façon largement insuffisante.

Suite à la procédure de validation de l'échelle CFC, nous disposons à présent d'un outil de mesure de l'extension temporelle future présentant des qualités psychométriques satisfaisantes. L'utilisation de cette échelle nous a permis dans un premier temps de mettre en évidence l'influence de l'insertion sociale des individus sur le degré d'extension temporelle. Ainsi, s'agissant de la question de la protection de l'environnement, les participants de la Recherche 1 qui adhèrent à Greenpeace (impliqués « culturellement » et bénéficiant d'un fort soutien social) se projettent davantage dans le long terme que les participants étudiants. Dans un second temps, la prise en compte de la perception des risques écologiques, variable socio-cognitive, a permis d'illustrer le caractère socialement médiatisé du lien entre CFC et comportements pro-environnementaux. Cette recherche souligne ainsi le caractère contextualisé du rapport au temps, largement négligé dans la littérature, même si nous avons

vu précédemment qu'il existait des exceptions notables. Parce qu'elle permet de rompre avec une approche strictement dispositionnelle et avec la tendance à la dé-contextualisation de la PT, il nous paraît particulièrement important d'approfondir cette idée.

Dans cette optique, et dans une visée de triangulation méthodologique (Denzin, 1978), nous avons souhaité développer un ensemble de recherches quasi-expérimentales. Rappelons que la triangulation méthodologique consiste à utiliser différentes méthodes et techniques pour étudier un phénomène ou un processus. Dans la mesure où notre thèse poursuivait également un objectif plus pratique, concernant notamment l'élaboration des arguments persuasifs et la mise en place de stratégies de modification des comportements, un paradigme nous a semblé pertinent : la communication engageante (Joule, Girandola, & Bernard, 2007). Comme nous l'avons précédemment évoqué, puisque les individus sont régulièrement incités à adopter des comportements plus respectueux de l'environnement au travers de campagnes de communication, nous avons considéré que ce paradigme constituait une opérationnalisation adaptée pour étudier expérimentalement le rôle du contexte sur les liens entre CFC et comportements. Dans la partie suivante, après être revenu sur les fondements théoriques de la communication engageante, nous justifierons l'intérêt de nous situer dans ce paradigme. Un ensemble de recherches quasi-expérimentales sera présenté.

**PARTIE III – MISES EN SITUATION
EXPERIMENTALES : CFC ET
COMMUNICATION ENGAGEANTE**

CHAPITRE 5. MODIFIER LES COMPORTEMENTS DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT : LA COMMUNICATION ENGAGEANTE

Nous avons déjà souligné à plusieurs reprises l'inquiétude que suscitait depuis quelques années les problématiques environnementales ainsi que la prise de conscience d'une nécessaire transformation de nos habitudes. Mais nous sommes également revenus sur le décalage qui existait entre les opinions ou les intentions et les comportements effectifs (cf. *supra*). Face à ce constat, les organismes gouvernementaux et les associations écologistes mettent régulièrement en place des actions persuasives ayant notamment pour but de provoquer l'adoption de comportements écocitoyens. Le postulat de départ est souvent le suivant : « Finalement, si les gens n'agissent pas, c'est qu'ils n'ont pas suffisamment conscience ou connaissance des dangers qu'encourt la planète et si nous les informons correctement, ils agiront ». Par exemple, Owens constate dans une recherche publiée en 2000 (cité par Kollmus & Agyeman, 2002) que ces postulats n'ont pas évolué en Grande-Bretagne dans les campagnes de sensibilisation mises au point par le gouvernement. Il prend deux exemples éloignés dans le temps : la campagne « *Save It* » sur les économies d'énergie datant du milieu des années 1970 et la campagne « *Are You Doing Your Bit ?* » lancée en 1998 pour améliorer la compréhension du développement durable par le grand public. A plus de vingt

ans d'écart, ces actions reposent sur la même conception informationnelle, conception selon laquelle les comportements pro-environnementaux découleraient logiquement des connaissances environnementales. Le premier chapitre a montré que cette conception est pourtant considérée comme dépassée dans le domaine de la recherche sur les comportements pro-environnementaux depuis les années 1970. Il semblerait, par conséquent, que le niveau de connaissance environnementale joue un rôle faible dans la mise en place de ces comportements (Kempton, Boster, & Hartley, 1995). Il ne suffirait donc pas d'avoir les « bonnes idées » pour avoir les « bons comportements » (Girandola & Joule, 2008).

Pour autant, comme nous allons le voir, les travaux portant sur la persuasion sont riches d'enseignements concernant le changement d'attitude. Après avoir rapidement resitué le contexte dans lequel ces recherches se sont initialement développées, nous présenterons brièvement les principaux modèles théoriques qui les sous-tendent puis résumerons leurs apports et leurs limites. Nous reviendrons ensuite sur la théorie de l'engagement et le rapprochement que l'on peut faire entre ces deux champs au sein de la communication engageante (Joule, Girandola, & Bernard, 2007). Nous verrons ensuite l'intérêt de ce paradigme dans le domaine de l'environnement et préciserons comment son utilisation peut être pertinente dans le cadre de notre problématique.

1. La communication persuasive

1.1. Définition et bref rappel historique

La persuasion « caractérise l'ensemble des facteurs, méthodes et savoir-faire destinés à augmenter l'efficacité d'un message que l'on souhaite transmettre à un individu en vue de changer ses attitudes, son système de pensée, ses convictions, ses croyances et ses comportements. » (Charron, Dumet, Guéguen, Lieury, & Rusinek, 2007, p. 137).

Cette pratique est fort ancienne puisqu'elle était au fondement de la démocratie athénienne. Ainsi, à l'apogée du rayonnement d'Athènes, la rhétorique, art du discours destiné à la persuasion, s'inscrit à part entière dans l'éducation d'un citoyen athénien. La construction et l'articulation d'arguments persuasifs en faveur de l'idée qu'il veut défendre doit lui permettre de participer aux débats d'idées et aux décisions concernant la gestion collective de la cité (Beauvois, 2005). Plus près de nous, il nous semble que la formalisation systématique des activités persuasives s'est en partie développée au moment de l'émergence aux Etats-Unis de l'industrie des relations publiques, autour notamment des travaux d'Edward Bernays²³. En ce début de 20^{ème} siècle, les dirigeants politiques ainsi que les grandes entreprises manifestent leur volonté de modeler l'opinion publique. Le *Committee on Public Information* (CPI), aussi surnommé Commission Creel (du nom de George Creel, journaliste qui en a assuré la direction) est un exemple emblématique d'une nouvelle approche de la communication persuasive. Créée par Woodrow Wilson en avril 1917, au moment de l'entrée en guerre des

²³ Edward Bernays (1891-1995), neveu de Sigmund Freud, est considéré comme un des pères de l'industrie des relations publiques, que les Américains nomment aussi le *spin* : « la manipulation – des nouvelles, des médias, de l'opinion – ainsi que la pratique systématique et à large échelle de l'interprétation et de la présentation partisans des faits » (Baillargeon, 2007, p.5). Visant la résolution de divers problèmes sociaux, généralement dans un but lucratif, sa pratique s'appuyait largement sur les sciences sociales (et notamment la psychologie sociale).

Etats-Unis, la Commission Creel a eu pour but de faire évoluer l'opinion publique en faveur de la guerre. Composée principalement d'intellectuels, de journalistes et de publicistes, la Commission s'est appuyée sur une multitude de supports (presse, films, affiches...) afin d'atteindre son objectif, avec un succès considérable (Baillargeon, 2007).

Figure 5

Affiche de recrutement de l'armée des Etats-Unis produite en 1917 par la Commission Creel



Cette évocation n'est pas simplement anecdotique. Nous pensons, en effet, que la conception de la démocratie qui a sous-tendu ces activités (une minorité qualifiée d'experts ou de spécialistes doit déterminer ce qui est bon pour la majorité et en convaincre l'ensemble des citoyens) n'a pas été sans influence sur les premiers travaux dans le domaine de la communication persuasive. Notons, par exemple, qu'Harold Lasswell, à l'origine des 5 W (« *Who say What to Whom in Which channel with What effect* »²⁴), était un fervent défenseur de cette vision de la démocratie. Le modèle qu'il a proposé en 1948 est devenu un classique et

²⁴ Qui dit quoi à qui dans quel canal et avec quels effets.

on le retrouve dans de nombreuses définitions de la communication persuasive. On peut également supposer que cette conception n'est pas non plus étrangère à certains des postulats néo-béhavioristes de l'Ecole de Yale, notamment au travers de l'idée d'un « producteur tout-puissant » (Chabrol & Radu, 2008, p.7) et d'un récepteur passif. C'est justement autour de cette Ecole de Yale que vont réellement se développer les premiers travaux systématiques prenant en compte la source, le message et le récepteur dans le but d'observer les changements produits par une stratégie persuasive. Ces éléments fondateurs se retrouvent encore aujourd'hui dans les définitions académiques, par exemple dans la suite de la définition proposée en ouverture de ce chapitre : « En psychologie, les travaux sur la persuasion sont fondés sur un modèle d'approche à cinq composantes : qui dit quoi à qui, comment et par quel canal ? La persuasion s'intéresse donc à l'impact de la source du message (par exemple, l'attrait physique d'un orateur, son statut), à l'effet du contenu (message accompagné d'humour, ordre des arguments...), du récepteur (mode de traitement de l'information, type de personnalité, caractéristiques sociales...), à la structure du message (affichage accompagnant ou non le message, séquençage du message...) et au mode de communication (audio, face-à-face, télévision...). » (Charron et al., *ibid.*).

Suite à ces quelques repères historiques et à cette définition générale, nous proposons de revenir rapidement sur les principaux modèles théoriques de la communication persuasive²⁵.

²⁵ Notre thèse explorant assez peu les processus cognitifs en jeu dans nos expérimentations (cf. infra) mais traitant davantage des effets comportementaux, nous avons fait le choix de présenter ces modèles de façon très succincte.

1.2. Principaux modèles théoriques

1.2.1. L'Ecole de Yale

L'Ecole de Yale va se développer autour de Carl Hovland au moment de la Seconde Guerre mondiale. Il s'agissait pour les chercheurs d'évaluer les effets de films de propagande de guerre sur les connaissances et les attitudes des soldats américains, ainsi que de déterminer les moyens par lesquels on pouvait améliorer leur efficacité (crédibilité de la source, type d'arguments, caractéristiques du récepteur...). Comme nous l'avons signalé, ces travaux se situent dans une optique néo-béhavioriste et s'appuient principalement sur les théories de l'apprentissage : « *le changement d'attitude impliquerait l'apprentissage d'une nouvelle réponse à un stimulus donné. L'exposition à un message persuasif suggère à l'individu cette nouvelle réponse et lui offre l'opportunité de la mettre en pratique* » (Goncalves, 2010, p.23). Dans cette perspective, le récepteur serait dans une position passive. Il suffirait de faciliter la compréhension et la mémorisation d'un message pour renforcer son impact et, *in fine*, pour obtenir du récepteur qu'il se comporte dans le sens souhaité. On peut retenir, des résultats issus de cette première période de recherches, que la communication persuasive permet la transmission de connaissances ainsi que la modification, chez le récepteur, des opinions relatives à la problématique spécifique abordée par le message. En revanche, ces changements ne produisent pas les effets comportementaux attendus (Hovland, Lumsdaine, & Sheffield, 1949 ; Hovland, Janis, & Kelley, 1953). Par ailleurs, comme le rappellent Chabrol et Radu (2008), cette première génération de recherches s'est principalement intéressée aux effets de l'exposition à des messages persuasifs en délaissant les processus cognitifs qui les sous-tendent. A la suite de cette première série de travaux, McGuire (1968) va donner un autre statut au récepteur. Selon lui, la persuasion est le produit d'un enchaînement chronologique d'opérations cognitives relatives au message (perception, compréhension, acceptation, mémorisation et prise de décision comportementale)

dans lequel le récepteur joue un rôle actif. Si ces travaux ont été critiqués, notamment au sujet de l'idée d'une séquentialité stricte des processus cognitifs en jeu, ils sont parmi les premiers à insister sur le rôle actif du récepteur.

1.2.2. Le modèle des réponses cognitives (Greenwald, 1968)

Dans la continuité des travaux de McGuire, Greenwald (1968) va lui aussi considérer la réception comme un processus actif de traitement de l'information. D'après lui, le sujet, confronté à un message persuasif, va générer des réflexions, des pensées, ce que Greenwald appelle des « réponses cognitives ». Pour lui, c'est la nature de ces réponses qui va déterminer l'impact du message. Plus précisément, Greenwald utilise la méthode de listage des pensées (*thought-listing*) pour déterminer le nombre de réponses cognitives ainsi que leur valence (favorables au message, défavorables ou neutres). Ces réponses vont déterminer à la fois la direction et l'ampleur du changement d'attitude. Autrement dit, la production de réponses favorables va entraîner un changement dans le sens de la position défendue par le message. En outre, plus les réponses produites sont nombreuses, plus le changement sera important (Girandola, 2003).

1.2.3. Les modèles duaux

Le début des années quatre-vingt voit l'émergence de deux modèles théoriques importants dans le domaine de la persuasion : l'*Elaboration Likelihood Model* (ELM, Petty & Cacioppo, 1981), ou modèle de la probabilité d'élaboration, et l'*Heuristic-Systematic Model* (HSM, Chaiken & Eagly, 1983). Ces deux modèles ont en commun de proposer l'existence de deux voies de traitement de l'information en situation persuasive.

Le modèle ELM postule ainsi l'existence d'une voie centrale et d'une voie périphérique. L'emprunt de la voie centrale va entraîner un traitement exhaustif des arguments proposés alors que l'emprunt de la voie périphérique va consister en un traitement superficiel du message, basé sur des indices périphériques (caractéristiques de la source, forme du message...). L'utilisation de l'une ou l'autre de ces voies va dépendre des capacités de traitement de la cible ainsi que de facteurs motivationnels, dont l'implication. Ainsi, une forte implication de la cible (intérêt pour le thème, enjeux importants) va entraîner l'emprunt de la voie centrale alors qu'une faible implication entraînera l'emprunt de la voie périphérique. Cependant, le modèle doit être saisi davantage comme un continuum : un traitement vraiment exhaustif et un traitement très superficiel constitueront chacune de ses extrémités. D'après les auteurs, les attitudes formées ou modifiées suite à l'emprunt de la voie centrale seront plus stables dans le temps, plus résistantes à une contre-argumentation ultérieure et plus accessibles en mémoire.

Reprenant l'idée de deux formes différentes de traitement de l'information, le modèle HSM introduit l'idée d'heuristique pour rendre compte du traitement superficiel d'un message. Une heuristique peut être définie comme une règle de décision simple ou un schéma appris et stocké en mémoire, activée en situation de communication (Girandola, 2003 ; Chabrol & Radu, 2008). Les heuristiques ont pour but d'alléger la charge cognitive de la cible et de faciliter son jugement. Elles sont utilisées lors d'un traitement superficiel. L'utilisation d'une ou l'autre de ces formes de traitement dépendra de l'équilibre entre notre tendance à fournir un effort cognitif minimal (selon le principe de *l'avare cognitif*, Fiske & Taylor, 1984) et notre besoin de précision. Si les individus ont confiance en leurs jugements, ils adopteront plutôt un traitement heuristique. Dans le cas contraire, la cible aura plutôt recours à un traitement systématique. A la suite de ces deux conceptualisations de la persuasion,

Kruglanski et Thompson (1999) ont proposé un « unimodèle » selon lequel il existerait une seule voie de traitement de l'information.

1.2.4. Apports et limites de la communication persuasive

Si l'on devait résumer très sommairement l'ensemble des travaux sur la persuasion, nous pourrions dire qu'elle pèse sur le degré de connaissance et sur les attitudes des individus, notamment dans le domaine environnemental (Staats, Wit & Midden, 1996 ; Bator & Cialdini, 2000), mais plus rarement sur leurs comportements (Perloff, 2003). Ce constat étant bien établi dans la littérature, nous citerons uniquement quelques uns des exemples les plus marquants. Une des premières recherches sur le lien attitudes/comportements est celle de LaPierre (1934). Rappelons brièvement les faits : lors d'un grand voyage à travers les Etats-Unis, LaPierre et un couple d'amis chinois fréquentèrent un grand nombre d'hôtels et de restaurants. A la surprise de l'auteur, sur les 250 établissements visités, tous sauf un acceptèrent de recevoir LaPierre et ses amis. Six mois plus tard, des questionnaires furent envoyés à ces établissements afin de savoir s'ils accepteraient de recevoir des « membres de la race chinoise ». Plus de 90 % des répondants affirmèrent alors qu'il n'en était pas question... Cette faible corrélation entre attitudes et comportements a également été constatée par Wicker (1969) au terme d'une méta-analyse aussi devenue célèbre. Sur la base de 47 études dans des domaines variés, il observe que cette corrélation dépasse très rarement 0.30 et se rapproche souvent de 0. Un autre exemple plus récent, peut-être le plus frappant, reste, à nos yeux, le constat dressé à l'issue du *Hutchinson Smoking Prevention Project*. Il ressort de cette étude longitudinale, réalisée de 1984 à 1999 aux États-Unis au sein de plus de 40 écoles de l'Etat de Washington, que la probabilité d'être fumeur à 17 ans n'est pas plus faible chez des élèves ayant pourtant suivi 65 séances de sensibilisation entre 8 ans et 17 ans (condition

expérimentale, plus de 4000 élèves) que chez des élèves n'ayant pas suivi ces séances (condition contrôle) (Peterson, Kealey, Mann, Marek, & Sarason, 2000). Dans le domaine de la prévention du sida, Albarracín, Durantini et Earl (2006) ont montré, sur la base d'une méta-analyse de 350 campagnes de prévention, que ces campagnes se révélaient efficaces pour modifier les connaissances des individus mais pas pour modifier leurs comportements. Cependant, ce constat est à nuancer. En effet, il ne faut pas négliger la question de la mesure dans l'explication du faible lien entre attitudes et comportements. Comme le souligne Ajzen (1985), de nombreuses recherches ne respectent pas le principe d'agrégation, selon lequel des mesures multiples une fois agrégées constituent un index plus valide et plus fiable. Le même problème se poserait avec le principe de compatibilité, à savoir que les mesures d'attitude et de comportement doivent être compatibles, c'est-à-dire se situer au même niveau de spécificité. Ainsi, une attitude générale (ex : défense de l'environnement) prédira mal un comportement spécifique (ex : recycler le verre). Lorsqu'on se situe sur le même niveau de spécificité, le lien attitude/comportement est généralement plus élevé. De plus, certains travaux mettent en évidence que les attitudes peuvent parfois avoir un rôle direct sur les comportements de faible coût (Diekmann et Preisendoerfer, 1992). Elles peuvent également avoir un effet indirect : par exemple, accepter plus facilement des mesures politiques pro-environnementales contraignantes (taxes sur le carburant, règles de construction dans le bâtiment...). Autrement dit, dans le domaine de l'environnement, les attitudes constituent selon nous un préalable à une démarche éco-citoyenne globale. Dans cette perspective, on ne saurait ignorer l'importance des outils persuasifs, tout en ayant conscience de leurs limites. Alors, comment favoriser l'adéquation entre idées et comportements ? Nous allons voir à présent que la théorie de l'engagement permet d'apporter des éléments de réponse à cette question.

2. Les apports de l'engagement

2.1. De l'effet de gel à la théorie de l'engagement

La question de la modification des comportements a longtemps participé à l'essor de la psychologie sociale. En effet, de par l'attrait des psychologues sociaux pour les pratiques de terrain, la psychologie sociale s'est, de fait, développée comme une discipline appliquée. Au moment de la Seconde Guerre mondiale, en pleine situation de crise, l'approche psychosociale va éveiller l'intérêt des grands services d'Etat, civils et militaires, qui vont fréquemment en solliciter les chercheurs. C'est durant cette période que vont naître de nombreux travaux, devenus des « classiques » de la psychologie sociale (les travaux d'Hovland sur la communication persuasive, les travaux d'Allport et Postman sur les communications avec relais...). C'est dans ce contexte particulier que va prendre place la recherche de Kurt Lewin sur le changement des habitudes alimentaires. Dans le texte *Décision de groupe et changement social*, Kurt Lewin (1947) se pose la question suivante : « Pour modifier efficacement l'idéologie et le comportement d'un groupe, devrait-on avoir recours à la radio, à l'affichage, aux conférences ou à d'autres moyens et méthodes, et lesquels ? » (p.331).²⁶ Afin d'apporter des éléments de réponse à cette question, il présente une série de recherches-actions (*action research*) conduites à l'Université d'Etat d'Iowa pour le *Food Habits Committee of the National Research Council*. Au cœur de l'effort de guerre américain, les participantes étaient des gardes-malades volontaires de la Croix-Rouge,

²⁶ La pagination renvoie à la version traduite présentée dans l'ouvrage *Psychologie sociale. Textes fondamentaux anglais et américains* proposé par André Levy et Sylvain Delouée (2010).

réparties en six groupes de 13 à 17 personnes. Dans la moitié des groupes, une conférencière insistait durant 45 minutes sur les avantages diététiques et économiques de la préparation d'abats (cœur de bœuf, tripes et rognons). Elle présentait notamment des recettes et relatait ses expériences familiales positives. Dans cette condition « Conférence », un contrôle ultérieur révéla que seules 3 % des participantes avaient cuisiné des abats suite à leur participation. Dans les trois autres groupes, les mêmes arguments étaient présentés mais une technique de discussion plus collective était utilisée. De plus, les participantes devaient indiquer à main levée si elles étaient disposées à cuisiner un des trois abats au cours de la semaine suivante. Dans cette condition « Décision de groupe », 32 % des participantes ont modifié leurs habitudes. En plaçant les participantes dans une démarche active, la discussion de groupe a permis d'obtenir un haut degré d'implication et a facilité la prise de décision. Pour Lewin, c'est donc bien l'acte de décision qui permet d'expliquer la différence entre les deux conditions. Une autre série d'expériences, réalisées à la même période, permet à Lewin d'affiner ce premier résultat : la procédure de décision de groupe joue son rôle indépendamment de la personnalité du conférencier, fonctionne avec d'autres aliments, la décision qui en découle semble perdurer (les observations montrent une persistance du changement 4 semaines après la décision initiale). Autrement dit, c'est l'acte même de décision qui va jouer un rôle d'intermédiaire entre l'attitude et le comportement. La décision modifie, de fait, la norme en vigueur dans le groupe, diminuant ainsi la résistance de l'individu. Ainsi, Lewin présente le changement comme un processus en trois étapes : décristallisation, déplacement et cristallisation. Si la décristallisation, passant par la sensibilisation et l'argumentation persuasive, entraîne le changement d'attitudes, c'est bien la décision (notamment de groupe) qui va permettre la cristallisation de ce changement, va d'une certaine façon le « geler » (Lewin, 1943).

Ces recherches vont permettre d'ouvrir la voie à la théorie de l'engagement, dont les premières formulations sont dues à Kiesler et Sakumura (1966) puis Kiesler (1971). Ces auteurs proposent la définition suivante de l'engagement : « le lien qui unit l'individu à ses actes comportementaux » (« *Commitment is defined as a binding of the individual to behavioral acts* », Kiesler & Sakumura, 1966, p.349). En anglais, le terme *binding* renvoie à un accord contraignant. Cette dimension quasi-juridique a été reprise par Joule et Beauvois (1998) dans la définition qu'ils proposent de l'engagement : « l'engagement correspondrait, dans une situation donnée, aux conditions dans lesquelles la réalisation d'un acte ne peut être imputable qu'à celui qui l'a réalisé » (Joule & Beauvois, 1998, p. 60). Mais on voit bien ici que, pour ces auteurs, ce sont les circonstances qui vont être à l'origine de l'engagement. Ainsi, l'engagement dépendrait des caractéristiques de la situation puisque c'est elle qui engage ou pas l'individu dans ses actes. L'engagement doit donc être compris comme étant de nature externe. Pour éclairer cette conception, Joule et Beauvois expliquent qu'un attributeur, observant le comportement d'un individu dans son contexte de production, ne pourrait que faire le lien entre l'individu et l'acte réalisé. Autrement dit, c'est parce qu'il y a engagement qu'un lien va pouvoir s'établir entre l'individu et ses actes. Le lien décrit par Kiesler apparaît, donc, plutôt comme une conséquence de l'engagement.

La variable engagement peut être envisagée comme une variable continue : en fonction de la situation, les individus seront plus ou moins engagés. Cette intensité de l'engagement va dépendre de différents facteurs, initialement proposés par Kiesler (1971). Joule et Beauvois (1998) reprennent ces facteurs en les divisant en deux catégories. La première catégorie concerne les caractéristiques de l'acte :

– Le caractère public de l'acte : un acte réalisé publiquement est plus engageant qu'un acte anonyme.

- Le caractère explicite de l'acte : un acte explicite est plus engageant qu'un acte ambigu.
- L'irrévocabilité de l'acte : un acte irrévocable est plus engageant qu'un acte révocable.
- La répétition de l'acte : un acte que l'on répète est plus engageant qu'un acte qu'on ne réalise qu'une fois.
- Le coût de l'acte : un acte est engageant lorsqu'il est coûteux en argent, en temps, en énergie.
- Les conséquences de l'acte : un acte est plus engageant lorsqu'il est lourd de conséquences réelles ou prévisibles. Nous verrons à cet égard comment ce facteur peut permettre de penser les liens entre CFC et engagement.

La seconde catégorie concerne les caractéristiques du contexte dans lequel l'acte est réalisé. Plus précisément, ce contexte peut fournir au sujet des raisons externes ou des raisons internes pour expliquer la réalisation de son acte :

- Les raisons externes vont désengager l'individu, alors que les raisons internes vont au contraire l'engager. Les auteurs constatent que les raisons externes (récompenses ou punitions) distendent le lien entre un individu et ses actes, alors que les raisons internes (« ce que je suis ») le resserrent.

En amont de ces différents facteurs, il en est un qui apparaît essentiel pour qu'il y ait engagement : l'individu doit absolument ressentir un sentiment de liberté. Cette idée est déjà présente chez Lewin (1947) qui souhaite éviter ce qu'il nomme « les méthodes de forte pression ». Il insiste, par ailleurs, sur la nécessité pour la procédure de décision de groupe de « ne pas entraver la liberté de décision ». Par exemple, dans les différentes conditions présentées, les participantes étaient averties que leurs nouvelles pratiques de consommation seraient contrôlées, mais cette information intervenait seulement après leur prise de décision. Lewin résume cette idée à la fin du texte : « Il se peut que la réussite de la décision de groupe

et notamment la stabilité de son effet, soit due en partie au fait que l'on a essayé de faciliter une décision favorable en éliminant les forces antagonistes intérieures des individus plutôt qu'en appliquant des forces extérieures. » (Lewin, *ibid.*, p.346).

Une fois ce préalable posé, on peut obtenir l'engagement d'un sujet en l'amenant à réaliser un ou plusieurs actes qu'il n'aurait pas réalisés de lui-même. Nous verrons ultérieurement de quelle manière. Ces actes peuvent être problématiques (inconsistants avec les attitudes) ou non-problématiques, produisant différents effets, à la fois cognitifs et comportementaux. Nous insisterons, pour notre part, sur les actes non-problématiques, dans la mesure où c'est ce type d'acte qui sera au cœur de nos recherches empiriques. Au niveau attitudinal, on constate que l'engagement dans un acte non-problématique débouche sur une consolidation de l'attitude initiale. On observera dans ce cas une meilleure résistance aux tentatives ultérieures d'influence. Au niveau comportemental, l'engagement dans ce type d'acte va conduire l'individu, qui a pris une décision, à rester sur sa décision (ce que montrent notamment les travaux de Lewin sur l'effet de gel). L'engagement dans un premier acte peu coûteux rendra plus probable la réalisation d'actes ultérieurs relevant du même cours d'action, même s'ils sont plus coûteux (effet de pied-dans-la-porte, cf. *infra*). Ces effets sur les attitudes et sur les comportements seront modulés par les conditions de réalisation de l'acte et par les caractéristiques précédemment évoquées.

2.2. Engagement dans un acte non problématique, pied-dans-la-porte et environnement

Nous aimerions, à présent, revenir plus précisément sur les différentes manières dont on peut amener un individu à adopter un comportement qu'il n'aurait pas nécessairement

adopté spontanément. Nous nous situons ainsi dans le champ de la soumission librement consentie (Joule et Beauvois, 1998). Notre thèse revêtant une dimension appliquée de par son financement par l'ADEME, il nous paraît important d'insister, au travers d'exemples issus de la littérature, sur l'efficacité de ce paradigme dans l'optique du changement comportemental, en particulier dans le domaine de l'environnement. Nous justifierons ensuite ce choix qui nous a paru pertinent du point de vue de notre problématique plus générale concernant le rapport au temps.

Rappelons que la soumission librement consentie constitue un regroupement de deux paradigmes classiques de la psychologie sociale : la soumission forcée (Festinger, 1957) et la soumission sans pression (Freedman & Fraser, 1966). En référence à la distinction précédemment évoquée, la soumission forcée renvoie au travail cognitif (rationalisation) faisant suite à l'adoption de comportements problématiques alors que la soumission sans pression vise à augmenter la probabilité d'émission d'un comportement non-problématique. Nous nous centrerons pour notre part sur la soumission sans pression et son utilisation dans le domaine de l'environnement. Dans le but d'augmenter la probabilité d'adoption par l'individu du comportement attendu, la soumission sans pression repose généralement sur l'utilisation de techniques d'induction comportementale. Il en existe une grande variété (pour une revue, voir notamment Joule et Beauvois, 2002) mais celle qui a fait l'objet du nombre le plus important de travaux est la technique du pied-dans-la-porte (Freedman & Fraser, 1966).

2.2.1. Pied-dans-la-porte et environnement

Le pied-dans-la-porte est une technique qui consiste à obtenir de quelqu'un qu'il émette un comportement non problématique et très peu coûteux dans le but d'obtenir par la

suite un comportement plus coûteux, comportement attendu par l'expérimentateur. Dans le cadre de la théorie de l'engagement, on parlera, ainsi, au sujet du premier comportement d'acte préparatoire engageant (cf. Joule et Beauvois, 1998, 2002). Revenons brièvement sur les résultats initialement obtenus par Freedman et Fraser (1966) en n'évoquant qu'une de leurs deux expérimentations, portant sur un comportement citoyen : il s'agissait d'amener des résidents californiens à accepter de poser dans leur jardin un grand panneau incitant les automobilistes à la prudence. Quand cette requête a été formulée directement, les sujets ont été moins de 20 % à l'accepter. Dans la condition « pied-dans-la-porte », cette requête a été précédée d'un acte préparatoire consistant à mettre sur le bord de sa fenêtre une petite pancarte sur le thème de la prudence au volant. Dans cette condition, 76 % des sujets ont accepté la requête cible. Il est à noter que dans le cas où le comportement préparatoire a consisté à signer une pétition, le taux d'acceptation de la requête finale a été de 47.8 %, ce qui souligne l'importance d'une congruence entre l'acte préparatoire et la requête finale. On voit bien ici que ce sont les circonstances qui vont amener les sujets à accepter, en plus grand nombre, la requête finale dans la condition de pied-dans-la-porte. Autrement dit, c'est bien un premier acte peu coûteux qui va prédisposer les personnes ayant fait, librement, un premier pas dans une direction, à poursuivre plus avant dans la même direction.

Dans le domaine de l'environnement plus particulièrement, la technique du pied-dans-la-porte a été utilisée à plusieurs reprises. Nous souhaitons revenir rapidement sur ces principaux travaux et sur leurs implications²⁷.

²⁷ On trouvera une présentation plus détaillée de certaines de ces recherches dans le chapitre de Roussiau et Girandola (2002).

C'est à Arbuthnot, Tedeschi, Wayner, Turner, Kressel et Rush (1976/1977) que l'on doit la première utilisation de la technique du pied-dans-la-porte dans le domaine de l'environnement. Leur recherche portait sur le recyclage de boîtes métalliques. Le protocole expérimental comportait trois actes préparatoires indépendants : une mesure de la connaissance du sujet concernant le recyclage, la conservation chez soi et le tri de boîtes métalliques pendant une semaine, l'envoi d'un courrier expliquant l'intérêt de l'action, une semaine après la collecte des boîtes. Les différentes combinaisons de ces trois actes préparatoires étaient étudiées. La variable dépendante, l'utilisation du centre de recyclage de la ville, a été mesurée par enquête téléphonique. Les résultats ont notamment montré un taux de recyclage de plus de 80% dans la condition combinant les trois actes préparatoires, ainsi que dans celle combinant la conservation et la lettre. Ces résultats mettent en évidence les possibles effets additifs de l'utilisation combinée de différents actes préparatoires, d'autant plus s'ils sont congruents avec la requête finale. Ce résultat est ainsi en adéquation avec les propositions théoriques de Kiesler (1971) sur le caractère continu de l'engagement. Notons également que les effets observés ont perduré 18 mois après les manipulations expérimentales.

Le pied-dans-la-porte a également été utilisé pour amener des individus à réduire leur consommation d'énergie (Katzew & Johnson, 1983). Dans une condition « requête simple », on a demandé aux participants de réduire leur consommation d'électricité de 10 %. Dans une condition « pied-dans-la-porte », cette requête a été précédée d'un acte préparatoire peu coûteux : répondre à un court questionnaire portant sur les économies d'énergie. Sur les 12 semaines qu'ont duré les mesures post-expérimentales, c'est dans la condition de pied-dans-la-porte que l'on retrouve le plus de sujets ayant réduit leur consommation pendant cette phase, comparativement à la phase expérimentale de 4 semaines. Toujours autour des économies d'énergie, les mêmes auteurs ont montré que le pied-dans-la-porte s'avérait plus

efficace sur le long terme qu'une stratégie incitative consistant à donner aux sujets une somme d'argent (Katzev & Johnson, 1984).

2.2.2. Engagement par signature publique

Une autre procédure d'engagement, régulièrement utilisée dans la littérature, est la signature publique, notamment exploitée pour favoriser l'adoption de comportements de recyclage. Pardini et Katzev (1983/1984) ont mis en évidence l'efficacité de cette technique comparativement à un engagement verbal ou à une procédure d'information classique. Wang et Katzev (1990) ont observé, quant à eux, que la signature d'un formulaire d'engagement, au nom du groupe d'appartenance du sujet, permettait d'augmenter de près de 50 % la quantité moyenne de papier recyclé dans une maison de retraite, nouvelle dynamique qui a été maintenue durant les 4 semaines constituant la phase de suivi. Ce résultat est d'ailleurs tout à fait consistant avec les observations de Lewin (1947). De plus, ces mêmes auteurs ont comparé l'efficacité d'une procédure d'engagement en groupe et d'engagement individuel, ainsi que d'une récompense. C'est l'engagement individuel qui s'avère le plus opérant, l'engagement groupal et la récompense ayant, quant à eux, une efficacité comparable. Notons également que c'est l'engagement individuel qui persiste le plus dans le temps. Werner, Turner, Shipman, Twitchell, Dickson, Brusckke et von Bismarck (1995) ont montré, pour leur part, que la signature d'une liste, répertoriant les noms des personnes intéressées par un programme de recyclage, était plus efficace pour augmenter l'engagement dans ce programme que des procédures d'information (brochure) ou de persuasion (interaction en face à face). Ces résultats sont consistants avec une série d'observations antérieures (Katzev & Pardini, 1987/1988 ; Wang & Katzev, 1990 ; Katzev & Wang, 1994). Les résultats montrent également que cette signature renforce, dans le même temps, l'attitude des participants envers

le recyclage. Pallak, Cook et Sullivan (1980) observent le même type d'effets comportementaux dans le domaine des économies d'énergie.

2.2.3. Utilisation combinée

Nous avons vu que la combinaison de plusieurs actes préparatoires renforçait l'effet du pied-dans-la-porte. Il est également possible d'associer différentes procédures de soumission librement consentie. Joule et Beauvois (1998) ont ainsi utilisé dans une même recherche-action, au sein d'un hôpital, le pied-dans-la-porte, l'amorçage et l'engrenage. Sur la mesure principale, relative à la consommation d'énergie, le gain pendant la mesure s'est situé autour de 25%. La différence entre les deux groupes expérimentaux (avec ou sans intervention) a perduré pendant plusieurs semaines. En phase post-expérimentale, les auteurs ont également constaté une plus grande adhésion idéologique à la question des économies d'énergie. Plus récemment, Lopez, Lassarre et Rateau (sous presse) ont utilisé une procédure assez similaire. L'originalité de cette recherche a été de comparer une procédure d'engagement avec une procédure de persuasion classique et une procédure d'hypocrisie induite. Les auteurs ont pu observer des modifications comportementales effectives concernant la consommation d'énergie d'agents travaillant dans différentes piscines publiques de l'agglomération nîmoise. Lors d'une première réunion, les participants devaient réaliser différents actes préparatoires : répondre à un questionnaire d'attitudes, remplir et signer une fiche de participation, participer à une séance de brainstorming autour des gestes à adopter ou à modifier. Lors d'une seconde réunion, les participants devaient approuver le rappel des discours tenus lors de la précédente réunion. Ils s'engageaient ensuite autour d'un ou deux gestes qu'ils pensaient pouvoir adopter (et sur la durée pendant laquelle ils acceptaient de le faire), suite à quoi une procédure d'engrenage similaire à celle de Joule et Beauvois (1998) a été utilisée (entretiens

individuels). On a non seulement mesuré leur intention comportementale mais également leur consommation effective d'électricité (relevé des compteurs). C'est sur cette dernière mesure que cette procédure d'engagement se distingue, par son efficacité, d'une condition de persuasion classique et d'une condition d'hypocrisie induite.

Cet ensemble de résultats est très consistant. La persuasion permet, sous certaines conditions, de peser sur les attitudes. Les procédures de soumission sans pression permettent, quant à elles, dans un contexte de liberté, d'obtenir des effets comportementaux durables et de favoriser l'engagement dans un cours d'actions. Afin de permettre un rapprochement entre les champs de la persuasion et de l'engagement, nous voudrions, à présent, revenir sur le paradigme de la communication engageante.

3. Une articulation : la communication engageante

3.1. Principes

Le paradigme de la communication engageante repose sur une articulation entre les deux grands champs de la psychologie sociale que nous venons de présenter : l'engagement et la persuasion. Le principe de base consiste à obtenir de la part d'un sujet un acte préparatoire avant de l'exposer à une argumentation persuasive. L'obtention de cet acte (ou ces actes) doit être réalisée dans un contexte d'engagement et en particulier dans un contexte de liberté.

Une situation de communication engageante va donc se distinguer d'une situation de communication persuasive par l'acte peu coûteux (acte préparatoire) que les participants sont amenés à réaliser avant la diffusion du message. Cet acte doit être consistant – au sens des théories de la consistance – avec la position défendue dans le message. Par exemple, s'il s'agit d'un message en faveur du tri sélectif, les participants sont amenés, juste avant de lire le message, à porter un badge en faveur du tri. En cohérence avec la théorie de l'engagement, ce « soubassement comportemental » (Joule, 2000 ; Girandola, 2003 ; Joule, Py, & Bernard, 2004) va permettre au participant de passer d'un statut de récepteur à celui d'«acteur». Lewin (1947) soulignait déjà l'importance de cette participation active du sujet pour faciliter le processus de prise de décision. Nous insistons bien, ici, sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un simple effet additif. C'est ce que montrent, selon nous, les résultats de Burn et Oskamp (1986). Afin d'accroître l'adhésion des participants à un programme de recyclage, ces auteurs ont comparé l'efficacité d'une procédure de persuasion classique (texte persuasif), d'une procédure d'engagement (signature d'une carte d'engagement) et d'une combinaison des deux. Leurs résultats montrent que les comportements de recyclage dans les trois conditions expérimentales se distinguent d'une condition contrôle mais ne sont pas différents au sein de ces conditions. Nous expliquons ce résultat par le fait que dans la condition « combinaison », le texte persuasif était présenté avant la signature de la carte. Or, c'est en intervenant après l'acte préparatoire que le message persuasif va favoriser la rationalisation de cet acte. Le message persuasif peut ainsi renforcer la légitimité du comportement réalisé et, dans le même temps, favoriser la mise en place de nouveaux comportements consistants (Goncalves, 2010). En outre, il importe que le comportement soit réalisé avant la diffusion du message, cette façon de procéder rendant saillantes les cognitions conformes à ce message : « On peut alors supposer que l'adhésion au message est facilitée par cette disponibilité immédiate de cognitions similaires » (Goncalves, 2010, p.81).

En d'autres termes, nous avons vu que dans le cadre de la communication persuasive, il s'agissait, en référence au modèle de Lasswell (1948), de se poser les questions suivantes : « qui dit quoi, à qui, dans quel canal et avec quel effet ? ». Si dans le cadre de la communication engageante, ces questions restent évidemment tout à fait pertinentes, il convient cependant de traiter une autre question au demeurant primordiale : « quel acte préparatoire doit-on obtenir de notre cible ? ». C'est bien la prise en compte de cette dernière question qui distingue une démarche de communication engageante d'une démarche de communication « classique » (Joule et al., 2007 ; Joule, Bernard, Geissler, Girandola, & Halimi-Falkowicz, 2010).

3.2. Applications dans le domaine de l'environnement

La communication engageante a été utilisée dans divers domaines, notamment pour favoriser le don d'organes (Joule et al., 2010) ou lutter contre l'abstentionnisme électoral (Deschamps, Joule, & Gummy, 2005). Mais c'est dans le domaine de l'environnement que la majorité des recherches sur ce paradigme a été menée (Joule, Bernard, & Halimi-Falkowicz, 2008).

Citons d'abord une recherche qui s'est déroulée dans 11 écoles primaires de la région Provence Alpes Côte d'Azur (Joule, 2004). Elle s'inscrivait dans le cadre d'un projet européen visant à promouvoir les énergies renouvelables et à limiter la consommation d'énergie ainsi que les émissions de CO². Au lieu de tabler uniquement sur l'éducation et la sensibilisation, la procédure visait à amener les élèves à réaliser plusieurs actes préparatoires (lister les comportements à adopter ou modifier dans la classe mais également chez soi, remplir à la maison un long questionnaire sur le thème des économies d'énergie afin

d'impliquer les parents, donner aux enfants un magnet à coller chez eux...). Suite à ces actes préparatoires, on a proposé aux enfants de s'engager à la fin de l'année à adopter un comportement choisi parmi une liste, en remplissant un bulletin à cet effet. Une grande exposition inter-écoles organisée en fin d'année a permis également aux parents de voir les différentes réalisations des élèves sur le thème des économies d'énergie (affiches, films, photos...). A cette occasion, les élèves ont proposé à leur famille de s'engager, avec un bulletin d'engagement signé à la fois par eux-mêmes et leurs parents (ex : ne pas utiliser la voiture pour de petits trajets). Le bilan s'est avéré globalement positif puisque les élèves et leurs parents se sont engagés par écrit dans des proportions très élevées (voisines de 100 % dans la plupart des classes), à produire des actes pour diminuer la consommation d'énergie. Par ailleurs, des indices montrent que la dynamique enclenchée a persisté par la suite. Une démarche assez similaire a été conduite en Belgique, également en milieu scolaire (Foncéa & Joule, 2006), avec des résultats semblables. La communication engageante a également été utilisée avec succès auprès de plaisanciers afin qu'ils adoptent davantage de comportements éco-citoyens (Joule, Masclef, & Jarmasson, 2006) et auprès des usagers d'une aire d'autoroute pour les inciter à trier sélectivement leurs emballages (Blanchard & Joule, 2006). Souligner que la procédure utilisée dans cette dernière recherche n'a pas nécessité un contact direct avec les participants permet de répondre partiellement aux critiques selon lesquelles il serait difficile d'utiliser des dispositifs engageants à grande échelle (Stern & Gardner, 1981). Quoiqu'il en soit, ce premier ensemble de résultats atteste de l'efficacité de la communication engageante. D'autres travaux ont plus spécifiquement comparé communication classique et communication engageante.

Par exemple, Joule, Py et Bernard (2004) ont étudié les effets de ces deux types de communication sur les économies d'énergie à l'échelle d'une ville. Dans une ville A, une

campagne de communication persuasive classique a été mise en place (affiches, tracts). Dans une ville B, les auteurs ont eu recours à une procédure de communication engageante. Concrètement, les mêmes arguments persuasifs ont été utilisés mais, dans cette ville B, un grand nombre d'actions a été organisée en parallèle (dans les écoles, les centres sportifs, les associations...). Toutes ces actions, qui sont autant d'actes préparatoires, ont été rendues visibles lors d'une grande journée de manifestations autour de ces actions (expositions, débats...), occasion d'obtenir des engagements publics de la part des habitants, sous forme de bulletins à signer. Plus de 500 engagements furent ainsi obtenus. Les résultats mettent en évidence la plus grande efficacité de la seconde procédure. En effet, l'augmentation de la consommation annuelle d'énergie a été moins forte dans cette ville (de 6 %, contre 14% dans l'autre ville). Joule, Bernard, Lagane et Girandola (2007) ont, quant à eux, comparé l'efficacité de deux démarches de communication pour amener des baigneurs à garder leur plage propre. Une première démarche, classique, reposait sur l'utilisation de supports traditionnels de communication (affiches et brochures). Dans la seconde démarche, engageante, les baigneurs produisaient deux actes engageants avant d'être confrontés à ces mêmes supports (participation à une courte enquête sur la propreté des plages et choix parmi une liste d'engagements possibles). Les observateurs ont trouvé sur le sable environ deux fois moins de mégots dans la zone de communication engageante que dans les autres zones (classique et contrôle).

Très récemment, Zbinden, Souchet, Girandola et Bourg (sous presse), à la suite de Eyssartier, Joule, & Guimelli (2007) ont appliqué les connaissances issues de l'approche structurale des représentations sociales (Abric, 1976) au paradigme de la communication engageante. Il ressort de leurs résultats que l'activation d'éléments centraux de la représentation sociale de la protection de l'environnement, par le biais d'un message

persuasif, entraîne des changements d'attitudes et d'intentions comportementales (accorder environ 15 minutes pour dispenser des conseils aux spectateurs d'un évènement sportif à propos du tri des déchets) plus importants que l'activation d'éléments périphériques. Ces effets sont d'autant plus importants que les sujets sont placés dans une situation de communication engageante.

Cet exemple souligne, selon nous, tout l'intérêt qu'il peut y avoir à croiser la communication engageante avec d'autres champs théoriques. Dans cette situation précise, la prise en compte des représentations sociales fournit « *un cadre sociocognitif élargi et plus général dans lequel le processus d'engagement bénéficierait à la fois d'une plus grande signification sociale et d'une meilleure proximité avec la réalité quotidienne.* » (Zbinden et al., sous presse). Ce travail fait en quelque sorte écho à notre démarche, dans la mesure où il s'agit de prendre davantage en compte le contexte social général dans lequel la situation d'engagement se produit. Dans la mesure où nous avons vu que l'étude de la Perspective Temporelle était souvent dé-contextualisée, la communication engageante nous est apparue comme un paradigme pertinent, puisqu'elle nous permettait d'étudier la façon dont une situation sociale de communication pouvait moduler le rôle joué par la Considération pour les Conséquences Futures dans une prise de décision individuelle. En ce sens, une situation de communication engageante constitue, selon nous, d'une certaine manière, un « condensé » du contexte social entourant les problématiques environnementales, contexte marqué par les nombreuses actions de sensibilisation et de persuasion auxquelles les individus sont confrontés au quotidien.

Dans le chapitre suivant, nous préciserons davantage la façon dont nous avons intégré la communication engageante dans notre problématique générale d'étude du rapport au temps.

Une fois ce cadre posé, nous présenterons un ensemble de recherches quasi-expérimentales portant sur la prise de décision face à une requête pro-environnementale.

CHAPITRE 6. CONSIDERATION POUR LES CONSEQUENCES FUTURES ET PRISE DE DECISION INDIVIDUELLE : ILLUSTRATIONS EXPERIMENTALES DANS LE CADRE DE LA COMMUNICATION ENGAGEANTE

1. Recherche 4 : CFC et prise de décision dans le domaine de l'écocitoyenneté, une première approche expérimentale

De récents travaux ont montré à plusieurs reprises le rôle de l'expérience du temps futur dans la détermination des comportements pro-environnementaux (Milfont & Gouveia, 2006 ; Weber, 2006 ; Rabinovich, Morton, & Postmes, 2010). Or, nous avons vu qu'une des limites de ces recherches résidait, selon nous, dans la non-prise en compte du contexte. Les travaux qui utilisent la CFC la présente généralement comme une variable stable et trans-situationnelle alors que, dans la perspective de Lewin, le comportement doit être envisagé comme une fonction de la personne et de son environnement (cf. *supra*). Plus récemment, des effets d'interaction entre variables dispositionnelles et situationnelles ont ainsi été plusieurs fois mis en évidence dans le domaine des comportements pro-environnementaux (Collins & Chambers, 2005 ; Corraliza & Berenguer, 2000 ; Stern, 1992). Par ailleurs, nos premiers

résultats, issus de données quantitatives, nous ont permis de mettre en évidence, en parallèle du rôle contextualisant classiquement observé, l'influence de la socialisation des individus sur leur rapport au temps ainsi que le caractère socialement médiatisé de la relation entre CFC et comportements pro-environnementaux. Sur la base de ces considérations, nous estimons qu'une analyse psychosociale ne peut se contenter d'étudier, de façon linéaire et mécanique, l'effet de la variable psychologique CFC sur les comportements pro-environnementaux, sans prendre en compte le contexte. Plus précisément, dans la mesure où le poids des facteurs psychosociaux dans la mise en place des comportements pro-environnementaux varie avec le poids des facteurs contextuels (Steg & Vlek, 2009 ; Stern, 2005), il nous a paru pertinent d'étudier l'influence du contexte social sur les effets de la CFC dans le cadre d'une prise de décision concernant les comportements pro-environnementaux. Pour revenir à l'idée de double contextualisation, s'il est bien établi que la CFC joue un rôle contextualisant en offrant un cadre cognitif pour la formation des comportements des individus, il nous semble important, dans une optique lewinienne, d'insister sur le rôle que pourrait jouer le contexte social dans cette relation. Dans cette perspective, la prise en compte de différentes situations sociales de communication nous semble pertinente.

1.1. Etudier les liens entre la CFC et le contexte : la communication persuasive vs engageante

Afin d'étudier plus avant cette influence du contexte, nous avons souhaité, dans un souci de triangulation, nous situer dans le paradigme de la communication engageante. Ce choix a également été motivé par la pertinence pratique de ce paradigme ainsi que par sa validité écologique (cf. *supra*). Ce positionnement nous a permis d'étudier le rapport au temps

à la fois sur un versant fondamental (influence du contexte sur les liens entre rapport au temps et comportements) mais également dans une visée plus pratique.

Plus précisément, nous nous sommes demandés comment une situation sociale de communication pouvait moduler le rôle joué par la Considération pour les Conséquences Futures dans la prise de décision individuelle. Pour cela, nous souhaitions étudier le rôle du construit CFC au travers d'un dispositif quasi-expérimental de prise de décision effective des individus. Cette prise de décision a concerné un comportement pro-environnemental particulier et difficile à obtenir : tenir un stand pour un organisme de sensibilisation aux problèmes environnementaux. C'est ce comportement qui a été utilisé pour les trois recherches expérimentales présentées dans ce chapitre. Il s'agit d'un comportement non-activiste dans la sphère publique (Stern, 2000). Cette catégorie englobe les comportements de soutien à un événement ou une organisation qui se distinguent de l'activisme environnemental par leur caractère ponctuel, comme c'est le cas d'une signature de pétition. Le comportement que nous avons retenu est plus précisément caractérisé par un coût élevé, sous le contrôle de la volition et caractérisé par une grande visibilité sociale. Il s'agissait pour nous de réduire l'intervention dans la prise de décision de facteurs non reliés à l'environnementalisme, comme cela aurait pu être le cas, par exemple, avec des comportements dans la sphère privée (raisons économiques, liées au confort, etc.). De plus, ce type de comportement est très peu étudié dans la littérature relative à la CFC, mis à part les travaux de Joireman et al. (2001) mettant en évidence la corrélation entre CFC et signature d'une pétition en faveur de lois plus restrictives concernant l'environnement.

Par ailleurs, des travaux menés dans le domaine sanitaire (Orbell & Hagger, 2006 ; Orbell & Kyriakaki, 2008 ; Orbell, Perugini, & Rakow, 2004) mettent en évidence l'influence de la CFC sur le traitement des messages persuasifs : les sujets ne sont pas sensibles aux

mêmes arguments en fonction de leur extension temporelle. En outre, un acte étant d'autant plus engageant qu'il est lourd de conséquences (Joule & Beauvois, 1998 ; Kiesler, 1971), on peut supposer que les personnes qui prennent en compte les conséquences à long terme de leurs actes devraient percevoir davantage les conséquences de leur acte préparatoire et, de ce fait, se trouver davantage engagés dans leur acte préparatoire. De plus, nous avons vu que la relation entre CFC et comportements pro-environnementaux était médiatisée par la perception des conséquences de nos comportements (Joireman et al., 2001).

En résumé, nous avons poursuivi deux objectifs dans cette recherche. Il s'agissait, d'une part, d'étudier le rôle de la situation sociale (absence ou présence de dispositif de communication sociale) sur les effets de la CFC dans le cadre d'une prise de décision concernant un comportement pro-environnemental non-activiste dans la sphère publique. Il s'agissait, d'autre part, d'étudier l'influence de deux types de situations de communication sociale (communication persuasive vs. communication engageante) sur la relation entre la CFC et le comportement étudié. Premièrement, nous nous attendions à ce que les sujets ayant un score élevé à la CFC soient plus nombreux à accepter de tenir le stand et soient prêts à y consacrer davantage de temps (Hypothèse 1) que les sujets ayant un score faible à la CFC. Une situation de requête immédiate sans dispositif préalable de communication devait ensuite nous permettre d'étudier l'influence directe de la CFC sur la prise de décision. Dans l'optique d'une modulation de l'effet de la CFC par les situations de communication sociale étudiées, nous nous attendions ainsi deuxièmement à ce que la CFC ait une influence moindre sur la prise de décision dans cette situation, en comparaison avec les situations de communications persuasive et engageante (Hypothèse 2). Troisièmement, nous nous attendions aussi à ce que les participants de la situation de communication engageante acceptent en plus grand nombre de tenir un stand pro-environnemental et souhaitent y consacrer plus de temps que les

participants de la situation de communication persuasive (Hypothèse 3). Enfin, nous attendions un effet d'interaction entre nos deux variables (Hypothèse 4) dans le sens d'une maximisation de l'effet de la communication engageante chez les sujets obtenant un score élevé à la CFC.

1.2. Méthode et procédure

Participants

179 étudiants de la faculté de lettres d'Aix-en-Provence ont pris part à la recherche. L'échantillon était composé de 102 femmes (Age = 20.7 ; SD = 2.7) et 77 hommes (Age = 20.6 ; SD = 2.3).

Matériel et procédure

Les participants ont été abordés sous le prétexte du besoin de leur avis à propos d'une nouvelle brochure de sensibilisation aux problèmes environnementaux, réalisée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) : « *Bonjour, je travaille en collaboration avec l'ADEME dans le cadre de ma thèse et on réalise en ce moment une étude sur le nouveau document de sensibilisation aux problèmes d'environnement qui est réalisé par l'Agence. En fait ce qu'on fait, c'est qu'on recueille l'avis des gens, et notamment des étudiants, pour voir si on peut encore l'améliorer. Dans ce cadre, est-ce que tu accepterais de le lire et de nous donner ton avis ? C'est un texte d'une page, ça ne te prendra pas très longtemps...* ». Leur approbation obtenue, nous leur avons fait passer l'échelle CFC dans sa version française (Demarque et al., 2010) : « *Merci beaucoup. Avant de commencer, je vais juste te demander de remplir ce petit questionnaire pour recueillir quelques informations.* ». C'est à ce moment-là que nous relevions également l'âge et le sexe des sujets.

Conditions expérimentales

Nous avons eu recours à deux situations de communication visant à augmenter la probabilité de l'acceptation de notre requête cible. La première est une situation de communication persuasive (Hovland et al., 1953 ; Perloff, 2003). Dans cette situation, les participants lisaient un message persuasif (cf. Annexe 6) portant sur les conséquences négatives des activités humaines sur l'environnement et insistant sur la nécessité de modifier nos habitudes ($N = 65$, condition de communication persuasive). La seconde est une situation de communication engageante (Joule, Girandola, & Bernard, 2007 ; Joule et al., 2008). Là, les participants ($N = 74$, condition de communication engageante) recevaient le même message persuasif mais après avoir réalisé un acte peu coûteux (acte préparatoire) pro-environnemental. Cet acte consistait en une tâche d'associations de mots (Eyssartier et al., 2007) visant la création d'un nouveau slogan pro-environnemental pour l'ADEME (cf. Annexe 6) : « *Jusqu'à présent on utilisait un slogan pour nos campagnes qui était "Economies d'énergie, faisons vite ça chauffe !" mais on voudrait changer cette année. Alors avant de te présenter le texte, je vais juste te demander quelques minutes pour écrire sur cette feuille les cinq mots ou expressions qui te viennent spontanément à l'esprit quand on te parle d'économies d'énergie. On choisira les mots qui sont revenus le plus souvent pour créer notre nouveau slogan, comme ça cela nous permet d'être vraiment proches de ce que pensent les gens.* ». Dans leur recherche, Eyssartier et al. (2007) ont utilisé avec succès cet acte préparatoire, dont l'efficacité s'est révélée comparable à celle de la signature d'une pétition. Après lecture du message, leur avis était demandé aux sujets sur le document et sur les améliorations à y apporter (cf. Annexe 6).

La requête finale était ensuite formulée : tenir un stand pour l'ADEME dans la rue, lors d'une prochaine manifestation : « *Merci beaucoup pour ton aide. Je me permets de te*

demander une dernière chose : l'ADEME tiendra un stand pendant le mois de novembre à Aix-en-Provence pour présenter ses activités au public et nous recherchons des bénévoles pour tenir le stand. Serais-tu d'accord pour donner un coup de main, sachant qu'il n'y a pas de durée minimum ? Si oui, combien de temps penses-tu pouvoir y consacrer ? ».

Le taux d'acceptation de cette requête constituait notre première variable dépendante. Les participants ayant accepté devaient indiquer combien de temps (en heures) ils étaient prêts à consacrer à la tenue de ce stand, cette durée constituant notre seconde variable dépendante.

Condition contrôle

Dans cette condition sans dispositif de communication, la requête finale était formulée juste après la passation de l'échelle CFC, les participants n'ayant ni à réaliser l'acte préparatoire, ni à lire le message.

1.3. Résultats

Pour traiter nos données, nous avons réalisé une analyse de régression logistique²⁸ afin d'éviter la dichotomie de la CFC, variable continue. Nous observons d'abord un effet simple de la CFC sur l'acceptation de tenir le stand (*Wald's* $\chi^2 = 6.68$, $B = 1.25$, $p = .01$). D'autre part, une analyse de régression linéaire met en évidence un effet simple de la CFC sur le temps que les sujets sont prêts à y consacrer ($\beta = .22$, $t(137) = 2.68$, $p < .01$, $R^2 = .05$). Ces résultats confirment notre première hypothèse.

Nous observons ensuite qu'aucun sujet n'accepte la requête cible en condition contrôle (0/40). Face à une requête coûteuse, un score élevé sur l'échelle CFC ne semble donc pas

²⁸ Pour la procédure, voir la présentation de Brauer (2002)

suffisant pour influencer la prise de décision. Les sujets sont en revanche 18.7 % (26/139) à le faire sur l'ensemble des conditions expérimentales, ce taux d'acceptation se distinguant de la condition contrôle ($\chi^2 = 7.31, p < .01$). Parallèlement, si aucun sujet n'accepte de consacrer du temps à la tenue du stand en condition contrôle, les participants ont déclaré souhaiter y consacrer .59 heure toutes conditions expérimentales confondues, cette différence se révélant significative ($t(177) = 2.27, p < .05$). Ces résultats confirment notre seconde hypothèse.

Comme attendu également, nous observons un effet quasi-significatif du contexte de communication sur l'acceptation de tenir le stand (*Wald's* $\chi^2 = 3.50, B = 0.52, p = .06$) : plus grande acceptation en situation de communication engageante qu'en situation de communication persuasive. Plus précisément, 12.3 % des sujets (8/65) acceptent de tenir le stand en situation de communication persuasive et 24.3 % (18/74) en situation de communication engageante, ces deux conditions expérimentales se distinguant de la condition contrôle (respectivement $\chi^2 = 5.08, p < .05$ et $\chi^2 = 12.10, p < .001$). En outre, les sujets sont prêts à y consacrer en moyenne 0.29 heure en situation de communication persuasive et 0.86 heure en situation de communication engageante ($F(1,138) = 4.25, p < .05, \eta^2 = 0.03$), ces deux conditions se distinguant de la condition contrôle (respectivement $F(1,104) = 4.25, p < .05, \eta^2 = 0.03$ et $F(1,113) = 6.87, p < .01, \eta^2 = 0.06$). Ces résultats confirment notre troisième hypothèse (cf. Tableau 7 et 8)²⁹.

²⁹ Les tableaux 7 et 8 sont produits à partir de la dichotomie de la CFC sur la base de la médiane, que nous avons souhaitée éviter par ailleurs en utilisant des analyses de régression logistique. Ils ont seulement pour but de faciliter visuellement la compréhension des résultats.

Tableau 7

Pourcentage des sujets ayant accepté de tenir un stand pro-environnemental

	CFC-	CFC+
Communication persuasive	5.3 % (2/38)	22.2 % (6/27)
Communication engageante	19.4 % (6/31)	27.9 % (12/43)

Note. Les effectifs sont donnés entre parenthèses.

Dans la condition contrôle, le taux d'acceptation est de 0% pour les CFC - (0/20), comme pour les CFC+ (0/20).

Tableau 8

Temps moyen consacré à la tenue du stand

	CFC-	CFC+
Communication persuasive	.06	.61
Communication engageante	.61	1.03

Note. La durée est exprimée en heures.

Dans la condition contrôle, la durée accordée est de 0.

Nous observons enfin un effet d'interaction tendanciel entre nos deux variables ($Wald's \chi^2 = 3.32$, $B = -0.88$, $p = .07$), l'effet du contexte de communication (engageante *versus* persuasive) n'étant observé que chez les sujets ayant un score faible à la CFC.

1.4. Discussion

Il ressort d'abord de nos résultats expérimentaux que la variable CFC a un effet significatif quelle que soit la variable dépendante considérée : accepter de tenir un stand, temps que les participants souhaitent y consacrer. Ces résultats complètent ceux

classiquement rapportés dans la littérature concernant les liens entre d'une part l'extension temporelle future, mesurée par l'échelle CFC, et d'autre part les comportements pro-environnementaux.

Il ressort, ensuite, des résultats obtenus dans la condition contrôle qu'un score élevé à la CFC n'est pas suffisant, en lui-même, pour favoriser l'acceptation de la requête cible. Cette absence d'effet, contraire à la littérature sur la CFC, pourrait s'expliquer par le coût élevé de notre requête cible. En effet, il est bien établi que plus un comportement est coûteux (en temps, argent, effort...), moins il est déterminé par des variables psychologiques (Kollmus & Agyeman, 2002 ; Steg & Vlek, 2009). Face à une telle requête, il semblerait que pour observer un effet de la CFC, le sujet doive être placé préalablement dans une situation de communication sociale. Cette mise en situation de communication sociale paraît nécessaire pour que la CFC puisse jouer un rôle facilitateur de la prise de décision. Ce résultat permet dans une certaine mesure de mieux comprendre les faibles corrélations régulièrement observées entre la CFC et les comportements pro-environnementaux. Pour que la CFC ait un effet, il importe donc que le comportement ne soit pas trop coûteux ou que le contexte soit favorable, ce qui est le cas dans nos deux situations de communication sociale.

Il ressort, enfin, des résultats qu'un contexte de communication engageante est plus efficace qu'un contexte de communication persuasive pour amener les sujets à accepter une requête coûteuse. Même si nous ne recueillons que les intentions comportementales, nous pouvons, néanmoins, supposer ici que les sujets seront engagés par cette prise de décision coûteuse, publique (les sujets indiquant leur nom, prénom et adresse email), explicite et consentie dans un contexte de liberté (Joule et Beauvois, 1998). Ces résultats confirment, par conséquent, l'intérêt de la communication engageante pour favoriser l'adoption d'un comportement pro-environnemental.

Concernant l'effet d'interaction entre nos deux variables indépendantes, il semblerait que la réalisation d'un acte préparatoire ait surtout un effet chez les sujets ayant un faible score à l'échelle CFC. Si le taux d'acceptation de la requête chez les sujets obtenant un score élevé à l'échelle ne se distingue pas significativement dans les deux situations sociales de communications (engageante versus persuasive), il se distingue de la condition contrôle. Nous sommes donc là dans un cas où l'effet de la CFC, variable traditionnellement considérée comme un trait de personnalité, est modulé par le contexte, puisqu'effectivement cet effet dépend du type de situations de communication dans lesquelles les participants se trouvent placés. On retrouve bien dans ce cas l'idée princeps de l'équation de Lewin : $B = f(P,E)$. Par ailleurs, nous savons que les sujets ayant un score élevé sur l'échelle CFC sont plus sensibles aux questions environnementales que les sujets ayant un score faible. Dès lors, nous supposons que cette plus grande sensibilité *a priori* sera prégnante chez ces sujets. On pourrait penser que ce contexte les met en quelque sorte d'emblée dans une disposition favorable envers la requête cible, l'acte préparatoire n'étant plus dans ce cas déterminant. Cela permettrait alors d'expliquer pourquoi la réalisation d'un acte préparatoire est plus efficace chez les sujets ayant un faible score à l'échelle.

En conséquence, les résultats obtenus, pris dans leur ensemble, permettent de mieux comprendre le rôle de la CFC dans le cadre d'une prise de décision effective appliquée au domaine de l'écocitoyenneté. De façon plus générale, ils permettent aussi de saisir l'intérêt de prendre en compte la situation sociale de communication dans l'étude d'une variable psychologique comme la CFC.

Pour autant, nous ne pouvons ignorer la faiblesse de la taille de certains des effets observés, ni le faible pourcentage d'acceptation de notre requête, même dans les conditions les plus favorables. Là encore, ces résultats pourraient notamment être expliqués par la nature

particulière du comportement étudié. Il s'agit en effet d'un comportement très coûteux caractérisé par une forte visibilité sociale. Signalons ici une première difficulté qui existe, celle de trouver un comportement optimal à opérationnaliser. Ainsi, dans le cadre d'un précédent recueil de données, nous avons utilisé un autre comportement, moins coûteux (remplir un bulletin d'intentions comportementales) et nous avons observé des effets plafonds. Par ailleurs, une autre limite réside dans le fait que nous mesurons des intentions comportementales et non des comportements effectifs. Cependant, dans la mesure où ces résultats nous amènent à relativiser le rôle mécanique de la CFC, ils apportent néanmoins, selon nous, une contribution originale dans ce domaine. Comme nous l'avons rappelé, de faibles corrélations entre CFC et comportements pro-environnementaux sont classiquement observées dans la littérature et nos résultats semblent indiquer que la CFC n'influence la prise de décision que dans certains contextes sociaux.

Les résultats de cette recherche nous paraissent donc ouvrir de nouvelles perspectives dans le domaine de la communication environnementale. En effet, la prise en compte de la Considération pour les Conséquences Futures des comportements pourrait s'avérer pertinente dans l'élaboration des arguments persuasifs et la mise en place de stratégies de modification des comportements. La perception, précédemment évoquée, d'un lien entre un comportement et ses conséquences est en effet primordiale dans le cadre de ces problématiques. Les résultats de Joireman et al. (2001) vont dans ce sens, en mettant en évidence le rôle médiateur de la perception des conséquences dans la relation entre CFC et comportements pro-environnementaux. Comme le souligne Stern (2005), c'est bien en rendant les gens conscients des conséquences de leurs comportements qu'il est possible, dans certaines limites, d'influencer le comportement individuel. Cette perception étant notamment rendue difficile par l'inscription temporelle particulière des problématiques environnementales, il convient

donc de sensibiliser les sujets sur cette dimension, en particulier, les personnes peu sensibles aux conséquences à long terme de leurs comportements. Comme nos résultats le montrent, ce sont effectivement ces participants qui se sont révélés les plus sensibles à la situation de communication engageante. Nous verrons dans notre dernière recherche que la communication engageante peut justement permettre d'accentuer cette sensibilité. Mais avant cela, nous aimerions étudier plus précisément la façon dont la CFC influence le traitement des arguments temporels présents dans le message persuasif. Dans une visée pratique, nous voudrions également étudier plus finement ce que recouvrent pour les individus les notions de court terme et de long terme.

2. Recherche 5 : Cadrage temporel des arguments et CFC

2.1. CFC et traitement des arguments persuasifs

Strathman et al. (1994) se sont intéressés dès la validation principes de la CFC au cadrage temporel des messages persuasifs, ce que nous avons déjà évoqué. Nous voudrions maintenant revenir plus en détails sur leur première recherche. Les sujets (208 étudiants californiens) lisaient un message bilatéral au sujet des forages de pétrole *offshore* le long de la côte californienne. Toutes les versions du message présentaient quatre arguments principaux décrivant les conséquences de ces forages : deux arguments favorables (réduction de la dépendance à l'énergie nucléaire et réduction des prix de l'essence) et deux arguments défavorables (infiltration de pétrole dans les sols et dispersion des fonds de recherche destinés aux sources d'énergie alternatives). Le cadrage temporel de ces conséquences était manipulé :

dans une première version du message, les avantages étaient présentés comme étant immédiats – les forages amenant directement une réduction des prix de l'essence – et les inconvénients comme étant différés – non visibilité avant des années de la pollution liée à la dispersion du pétrole. Dans l'autre version, c'était l'inverse. Après avoir lu le message, les sujets devaient lister leurs pensées par rapport au texte. Ils devaient également remplir trois échelles d'attitude envers le forage, caractériser les idées listées comme étant positives, négatives ou neutres et remplir l'échelle CFC. Les résultats indiquent que, globalement, les sujets ont une attitude plutôt négative envers les forages mais que les sujets ayant un score élevé à la CFC ont une attitude encore plus négative que ceux ayant un faible score. Concernant le listage de pensées ou d'arguments, les sujets émettent autant d'arguments ou d'idées positives, cependant les sujets ayant un score de CFC élevé émettent plus d'idées ou d'arguments négatifs. D'autre part, comme évoqué précédemment, les sujets ayant un score élevé sur la CFC sont moins enclins à soutenir le forage quand les conséquences à long terme sont présentées comme négatives, et ce, même si ce forage implique des conséquences positives à court terme.

Dans la continuité de ces travaux, Sheina Orbell et ses collaborateurs ont également étudié les effets de la CFC dans le traitement d'arguments persuasifs dont le cadrage temporel était manipulé. Ces travaux se situent plus spécifiquement dans le domaine de la santé et ne portent pas seulement sur l'attitude mais également sur l'intention comportementale. En outre, les comportements sélectionnés concernent très directement les sujets. Ainsi, Orbell, Perugini et Rakow (2004) ont étudié l'attitude et l'intention de participer à un dépistage du cancer colorectal chez des sujets âgés de 50 à 69 ans. Ils utilisaient eux aussi des arguments favorables et défavorables dont le cadrage temporel était manipulé. Les résultats vont dans le même sens que ceux de Strathman et al. (1994) puisqu'il existe non seulement un effet

d'interaction entre la CFC et le cadrage temporel des arguments sur l'attitude envers le dépistage mais également sur l'intention comportementale. Plus précisément, si les sujets ayant un score élevé à la CFC sont globalement plus favorables au dépistage, on observe que, quand les avantages du dépistage sont supposés survenir à court terme, ce sont les sujets avec un faible score qui produisent le plus de pensées favorables envers le dépistage. Ce résultat va à l'encontre du postulat selon lequel ces individus seraient moins enclins à adopter des comportements prophylactiques. Le même pattern de résultats est obtenu avec un autre comportement, le dépistage du diabète de type 2 (Orbell & Hagger, 2006). Ces deux comportements sont qualifiés de comportements de détection mais on observe les mêmes résultats avec un comportement préventif : mettre de l'écran total (Orbell & Kyriakaki, 2008).

Cet ensemble de résultats met bien en évidence le rôle contextualisant de la CFC et l'intérêt qu'il pourrait y avoir à prendre en compte la dimension temporelle des arguments persuasifs. En revanche, dans les différentes recherches citées, la survenue des conséquences n'est jamais datée précisément. Les auteurs s'en tiennent à des formulations assez générales, du type : « *Tel avantage/inconvénient n'apparaîtra pas avant quelques années* ». Or, il nous paraît important de préciser davantage à quoi renvoient le court terme et le long terme, notamment dans une visée d'application. En effet, la question suivante se pose lorsqu'on souhaite élaborer un message persuasif : quantitativement parlant, dans quel horizon temporel se situer plus précisément pour sensibiliser efficacement les individus ? Ou autrement dit, en référence à l'idée d'extension, quelle est la profondeur de temps ou la distance temporelle dans laquelle les individus se projettent ? Le travail de recherche de Ghislain Bourg (2008) nous donne quelques indications à ce sujet. Il a demandé à des étudiants de quantifier le court terme et le long terme (en nombre d'années). Il a également mesuré leur score de CFC. Les résultats montrent que, pour les sujets ayant un faible score à la CFC, le court terme équivaut

à une période de temps de moins d'un an et le long terme à une période de 5.5 ans. Pour les sujets ayant un score élevé, le court terme renvoie à un horizon temporel d'environ 2 ans et le long terme à 14 ans. On voit donc bien qu'un score élevé de CFC est bien synonyme d'une plus grande extension temporelle.

Notre recherche a donc eu pour objectif d'étudier l'effet d'une datation précise de la survenue des conséquences présentées dans un message persuasif. Nous avons vu que pour tester le type d'arguments auquel les individus sont le plus sensibles en fonction de leur extension temporelle, ils sont généralement placés dans une situation présentant, soit des conséquences positives à long terme et négatives à court terme, soit des conséquences positives à court terme et négatives à long terme. Nous avons choisi de nous centrer uniquement sur la survenue des conséquences, sans manipuler les dimensions positives et négatives. Par ailleurs, nous avons de nouveau comparé les situations de communication persuasive classique et de communication engageante. Nous souhaitons donc, d'une part, reproduire les effets observés dans la recherche précédente concernant le rôle de la situation sociale et l'influence des deux types de situations de communication sociale sur la relation entre CFC et prise de décision. D'autre part, nous souhaitons étudier l'effet du cadrage temporel des arguments du message.

Nos premières hypothèses sont similaires à celles qui ont été formulées dans la recherche précédente. Nous nous attendions ainsi à un effet simple de la CFC, de la présence (vs. absence) d'un dispositif préalable de communication et plus précisément d'un effet de la situation sociale de communication (persuasive vs. engageante), ainsi que d'un effet d'interaction entre ces deux variables (Hypothèses 1, 2, 3 et 4). Par ailleurs, nous supposons que les sujets ayant un score faible à la CFC seraient plus sensibles à un message présentant

une survenue des conséquences de nos comportements dans le court terme, alors que les sujets ayant un score élevé seraient plus sensibles si ces conséquences survenaient dans le long terme (Hypothèse 5).

2.2. Méthode et procédure

Participants

164 étudiants de la faculté de lettres d'Aix-en-Provence ont pris part à la recherche. L'échantillon était composé de 102 femmes (Age = 20.7 ; *SD* = 2.7) et 62 hommes (Age = 20.5 ; *SD* = 2.5).

Matériel et procédure

Les sujets étaient abordés de la même manière que dans la recherche précédente, à savoir demander leur avis sur un document de sensibilisation de l'ADEME. Ils remplissaient également l'échelle CFC.

Conditions expérimentales

Le dispositif expérimental était similaire à celui de la recherche précédente. Nous avons eu recours aux deux mêmes situations de communication, persuasive ($N = 60$) et engageante ($N = 64$). L'acte préparatoire consistait également en une tâche d'associations de mots visant la création d'un nouveau slogan pro-environnemental pour l'ADEME. La seule différence a résidé dans le message persuasif utilisé. En effet, nous avons fait varier le cadrage temporel des arguments utilisés. Ainsi, le message (cf. Annexe 7) présentait les conséquences relatives à l'adoption de comportements écocitoyens, celles-ci intervenant soit à court terme soit à long terme selon la version (3 ans vs. 20 ans) : « *Alors si chacun accepte de faire un effort*

aujourd'hui, c'est dans 3 ans [vs. 20 ans], à l'échelle de la France, une amélioration significative de la qualité de l'air, une diminution des cancers des voies respiratoires, de l'asthme et des bronchites chroniques. Agir aujourd'hui, c'est aussi réaliser dès demain [dans quelques années] des économies financières non négligeables (ex : les ampoules basse consommation consomment jusqu'à cinq fois moins d'énergie que les ampoules classiques) ». C'est notamment sur la base des travaux de Bourg (2008) que nous avons fixé ces seuils, puisqu'il s'agissait de présenter des échéances à court et à long terme qui soient suffisamment crédibles. Nous y reviendrons dans la discussion.

La requête finale était la même que dans la recherche précédente, ainsi que les variables dépendantes (taux d'acceptation et durée à consacrer à la tenue du stand).

Condition contrôle

Comme dans la recherche précédente, la requête finale était formulée juste après la passation de l'échelle CFC, les participants n'ayant ni à réaliser l'acte préparatoire, ni à lire le message.

2.3. Résultats

Indépendamment des arguments utilisés, nous observons d'abord un effet simple de la CFC sur l'acceptation de tenir le stand (*Wald's* $\chi^2 = 5.62$, $B = 1.14$, $p < .02$) ainsi que sur le temps que les sujets sont prêts à y consacrer ($\beta = .22$, $t(122) = 2.53$, $p < .02$, $R^2 = .05$). Ces résultats confirment notre première hypothèse.

Nous observons à nouveau qu'aucun sujet n'accepte la requête cible en condition contrôle (0/40) mais qu'ils sont 19.4 % (24/124) à le faire sur l'ensemble des conditions

expérimentales ($\chi^2 = 9.07, p < .01$). D'autre part, aucun sujet n'accepte de consacrer du temps à la tenue du stand en condition contrôle alors que les participants ont déclaré souhaiter y consacrer .66 heure dans les différentes conditions expérimentales ($t(122) = 2.41, p < .05$). Ces résultats vont une nouvelle fois dans le sens de notre seconde hypothèse.

Nous observons également un effet du contexte de communication sur l'acceptation de tenir le stand (*Wald's* $\chi^2 = 4.00, B = 0.55, p < .05$). 11.7 % des sujets (7/60) acceptent de tenir le stand en situation de communication persuasive et 26.6 % (17/64) en situation de communication engageante. Comme dans la recherche précédente, ces deux conditions expérimentales se distinguent de la condition contrôle (respectivement $\chi^2 = 5.02, p < .05$ et $\chi^2 = 12.70, p < .001$). Concernant notre seconde variable, les sujets sont prêts à consacrer en moyenne 0.31 heure à la tenue du stand en situation de communication persuasive et 0.99 heure en situation de communication engageante ($F(1,123) = 4.95, p < .05, \eta^2 = 0.04$). Là encore, les deux conditions se distinguent de la condition contrôle (respectivement $F(1,99) = 4.65, p < .05, \eta^2 = 0.05$ et $F(1,103) = 8.15, p < .01, \eta^2 = 0.07$). Ces résultats confirment notre troisième hypothèse.

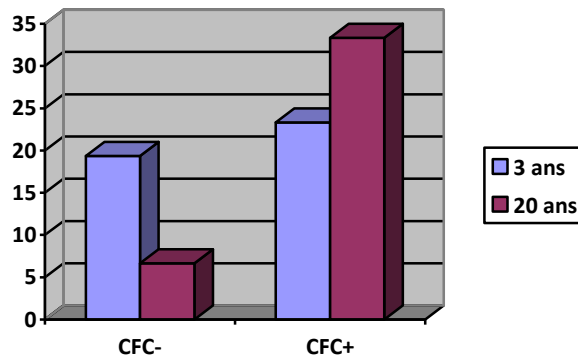
Nous observons ensuite un effet d'interaction entre CFC et situation sociale de communication (*Wald's* $\chi^2 = 4.07, B = - 0.97, p < .05$). L'effet du contexte de communication (engageante *versus* persuasive) n'est à nouveau observé que chez les sujets ayant un score faible à la CFC.

Enfin, concernant le cadrage des arguments, nous avons dichotomisé les sujets en deux groupes (CFC- et CFC+) sur la base de la médiane. Contrairement à notre hypothèse, nous n'observons pas d'effet simple du type d'arguments dans ces deux sous-groupes. En effet, si les résultats vont dans le sens attendu (les sujets CFC- acceptent davantage de tenir le stand quand les conséquences potentielles sont présentées à court terme et inversement pour les

sujets CFC+, cf. Figure 6), les différences observées ne se révèlent cependant pas significatives. En revanche, on observe une différence significative concernant l'acceptation de tenir le stand entre sujets CFC- et CFC+ quand les conséquences sont présentées à long terme : 6.66 % (2/30) vs. 33.33 % (11/33), $\chi^2 = 4.74, p < .05$.

Figure 6

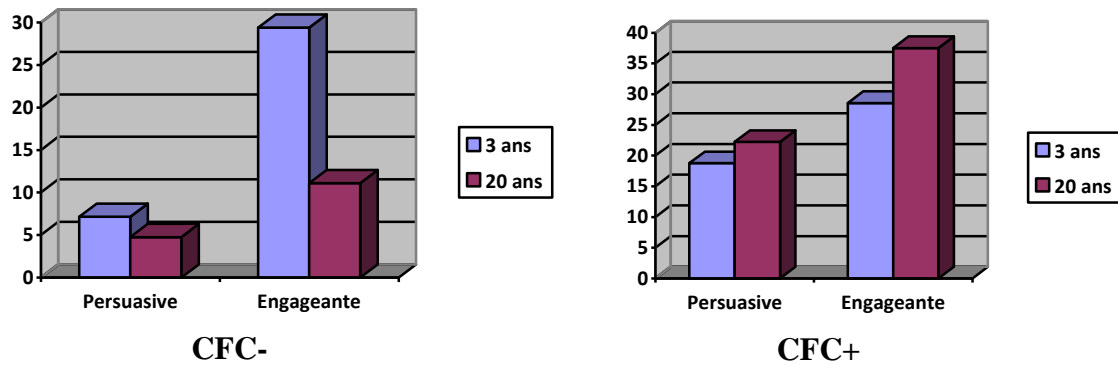
Pourcentage des sujets CFC- et CFC+ ayant accepté de tenir un stand pro-environnemental



De plus, on observe chez les sujets CFC- une différence tendancielle ($\chi^2 = 2.64, p = .10$) quant à l'acceptation de tenir le stand entre la condition « Communication persuasive/20 ans » (4.76 %, 1/21) et la condition « Communication engageante/3 ans » (29.41 %, 5/17). Autrement dit, chez ces sujets, le dispositif de communication engageante est efficace uniquement dans le cas où les conséquences sont présentées comme survenant à court terme. Chez les sujets CFC+, il semblerait que l'acceptation soit supérieure quand les conséquences sont présentées à long terme et que la communication engageante renforce cette tendance. Ces différences n'apparaissent pourtant pas significatives (Figure 7).

Figure 7

Pourcentage des sujets CFC- et CFC+ ayant accepté de tenir un stand pro-environnemental en situation de communication engageante vs. persuasive



2.4. Discussion

En premier lieu, on peut constater que nous reproduisons globalement nos précédents résultats puisque nous validons nos quatre premières hypothèses. De ce fait, nous observons, une nouvelle fois, un effet de la CFC sur nos deux variables dépendantes, effet conditionné par un contexte favorable, en l'occurrence la présence d'un dispositif de communication sociale. En outre, la situation de communication engageante apparaît, à nouveau, comme étant globalement plus efficace qu'une situation de communication persuasive classique, tout au moins chez les sujets ayant un score faible de CFC, comme en atteste le sens de notre effet d'interaction.

Cependant, si les résultats relatifs au cadrage temporel de la survenue des conséquences dans notre message persuasif ne permettent pas de valider notre dernière hypothèse, en revanche, ils nous informent plus précisément, dans une visée d'application, sur la manière dont les individus se saisissent de ces arguments. Ainsi, il semblerait que les sujets ne soient pas sensibles aux arguments présentant des conséquences à long terme. Ce premier

résultat vient confirmer la littérature présentée précédemment. Si l'on en revient à l'idée de double contextualisation, il semble bien que la CFC joue un rôle contextualisant puisqu'elle entraîne un traitement différencié des arguments persuasifs. Nous montrons dans le même temps que cette « cécité » persiste y compris dans une situation de communication engageante, alors que ce dispositif se révèle pourtant efficace quand les conséquences d'un changement de comportement sont présentées comme survenant à court terme. Autrement dit, le degré d'extension temporelle peut agir comme un frein, alors même que les sujets sont placés dans une situation facilitatrice de la prise de décision. C'est dans ce dernier constat que réside selon nous l'apport de cette recherche. L'efficacité de la communication engageante dans la condition « Survenue des conséquences à court terme » montre bien également que l'effet de la CFC est un effet contextualisé.

Cette recherche comporte néanmoins plusieurs limites. Le fait de dichotomiser les sujets en fonction de leur score de CFC *a posteriori* rend difficile une parfaite équirépartition des sujets dans les différentes conditions expérimentales. Par ailleurs, certains des effets observés sont seulement tendanciels. Concernant les sujets CFC+, nous n'observons pas d'effet significatif du cadrage temporel du message, même si les résultats semblent aller dans le sens de nos hypothèses, comme l'illustrent graphiquement les figures 6 et 7. Cette absence d'effet peut être expliquée par notre procédure. En effet, à la différence des travaux précédents portant sur le cadrage temporel des arguments persuasifs, nos différentes versions du message ne mettent pas en balance avantages et inconvénients. Dès lors, on peut penser que tous les sujets, quelle que soit leur extension temporelle, sont sensibles à la présentation de conséquences positives à court terme si des conséquences négatives à long terme ne sont pas envisagées. Mais dans ce cas de figure, le problème réside, selon nous, dans la crédibilité du message puisque, dans le domaine de l'environnement, les avantages de l'adoption de comportements pro-environnementaux apparaissent généralement à long terme. En parallèle

du coût de notre comportement, ce paramètre peut également expliquer la faible acceptation globale de la requête finale, malgré le fait que les sujets ont déclaré trouver le message convaincant et le fait qu'une projection dans 3 ans représente déjà du moyen terme pour les CFC-. Il s'agit, ici, d'une difficulté importante pour la communication environnementale, à la différence d'autres domaines où les avantages à court terme sont potentiellement très importants pour les individus (pensons par exemple à l'arrêt de la cigarette). Dans le domaine de l'environnement, par contre, les seules conséquences immédiates garanties sont généralement d'ordre financier et ne permettent pas, de ce fait, une identification élevée de l'action. Nous y reviendrons.

Pris dans leur ensemble, ces résultats permettent cependant d'apporter de nouveaux éléments de réflexion et montrent, de notre point de vue, la pertinence du cadrage temporel des arguments persuasifs. En effet, dans le cadre d'une action de sensibilisation à l'environnement, il pourrait s'avérer efficace de mesurer précisément l'extension temporelle des populations ciblées afin de mieux ajuster les arguments persuasifs du message à ces populations. Il nous semble ainsi que les notions de court terme et de long terme ne renvoient pas aux mêmes réalités pour les individus, en fonction notamment de leurs insertions sociales. Sur le plan pratique, cela n'est pas sans poser problème : si on peut envisager aisément le cadrage temporel d'un message auprès de populations réduites, qu'en est-il auprès de larges populations ? Sur la base de la littérature et de nos précédents résultats, il apparaît clairement que, globalement, c'est bien une perspective temporelle étendue qui est davantage associée à la mise en place de comportements pro-environnementaux. Partant de ce constat, il semble pertinent de sensibiliser davantage les individus aux conséquences à long terme de leurs comportements. Dans une dernière recherche, nous avons donc souhaité tester s'il était possible, dans un renversement de perspective, d'influencer l'extension temporelle des individus en ayant recours à une procédure de communication engageante.

3. Recherche 6 : influencer la CFC au travers de la communication engageante

3.1. Modifications expérimentales de la Perspective Temporelle

Il existe, à notre connaissance, peu de travaux ayant mis en évidence une possibilité d'influencer, en laboratoire ou sur le terrain, la PT des individus. Citons malgré tout une recherche de Hall et Fong (2003) visant à modifier la PT d'une population d'étudiants. Plus précisément, il s'agissait de les sensibiliser aux conséquences à long terme de leurs comportements dans le domaine du sport et de la pratique d'une activité physique.

Les participants ont été placés dans trois conditions différentes : une condition contrôle (sans aucune intervention), une condition persuasion simple (accent mis sur les bénéfices de l'activité physique mais sans insister sur les questions temporelles) et une condition « Perspective Temporelle » (persuasion classique ainsi qu'exercices et discussions spécifiques sur la PT pour insister sur les liens entre comportement présent et état de santé futur). Notons que cette dernière condition se rapproche d'une situation de communication engageante, les exercices réalisés pouvant être considérés comme des actes préparatoires puisqu'on demandait alors aux participants d'établir une liste coûts/bénéfices à court et à long terme. Il s'agissait de faire comprendre aux sujets pourquoi le fait de se centrer sur les conséquences immédiates ou à court terme d'une activité physique régulière pouvait leur donner l'impression que ces conséquences ne valaient pas l'effort consenti, alors qu'*a contrario*, se focaliser sur les bénéfices à long terme pourrait les amener à la conclusion de bénéfices plus importants que les coûts. Il s'agissait donc, d'une part, de rendre les sujets plus conscients et plus réceptifs face aux implications à long terme de leurs comportements présents et, d'autre

part, de garder ces cognitions actives au moment de la pratique d'une activité physique ou d'une prise de décision autour de cette question. L'intervention s'est déroulée en 3 sessions de 30 minutes (1 par semaine) pendant les 3 premières de leurs 10 semaines de cours de sport.

Les résultats montrent que les participants déclarent avoir pratiqué davantage d'activité physique dans la condition « Perspective Temporelle » que dans les deux autres conditions après 3 semaines et que dans la condition contrôle après 10 semaines. D'autre part, les scores sur les 7 items de l'échelle *Time Perspective Questionnaire-Exercise version* (TPQ-E, Hall & Fong, 2001) permettent d'observer que les participants, placés dans les deux conditions expérimentales, déclaraient raisonner davantage sur le long terme dans le domaine de l'exercice physique que dans la condition contrôle (exemples d'items de l'échelle TPQ-E : « *Je passe beaucoup de temps à penser à la façon dont mes habitudes d'exercice physique vont affecter ma vie plus tard* », « *Je n'ai pas de plans concernant l'exercice physique sur le long terme* »).

Se basant sur les résultats précédents, l'objectif de notre recherche a été de tester la possibilité de rendre les gens plus sensibles aux conséquences à long terme de leurs comportements, cette sensibilité induisant une mise en place accrue de comportements pro-environnementaux (Joireman, Strahtman, & Balliett, 2006). En d'autres termes, nous avons vu jusqu'ici que le rôle contextualisant de la CFC était bien établi et nous avons mis en évidence que l'effet de la CFC sur les comportements pro-environnementaux était un effet contextualisé. Plus précisément, nous avons vu que certaines situations sociales de communication pouvaient avoir un effet modérateur sur le lien entre CFC et prise de décision. A partir de ces observations, nous souhaitons également explorer une autre dimension de cette contextualisation. Ainsi, la question serait de savoir si le contexte permet directement d'influencer la CFC. Afin de répondre à cette question, cette dernière recherche tente

d'étudier l'impact d'une procédure de communication engageante sur le niveau de CFC des individus, tout en tentant également de reproduire, une nouvelle fois, les effets précédemment observés.

3.2. Méthode et procédure

Participants

76 étudiantes de la faculté de lettres d'Aix-en-Provence ont pris part à la recherche (Age = 19.9 ; *SD* = 2.0).

Matériel et procédure

Une fois de plus, nous avons demandé aux sujets de lire un document de sensibilisation aux problématiques environnementales, réalisé par l'ADEME, afin qu'ils nous donnent leur avis à son sujet. Comme précédemment, après leur acceptation, ils étaient amenés à compléter les items de la CFC (étape T1). A ce moment-là, nous expliquions aux sujets que le questionnaire n'avait, en fait, rien à voir avec notre travail et qu'il était distribué pour aider un autre chercheur travaillant sur toute autre chose. Ils étaient également informés de notre demande à répondre à un autre questionnaire, une semaine plus tard par email (il s'agissait, en réalité, de nouveau de l'échelle CFC, ce que les sujets ignoraient).

Nous avons ensuite présenté le message persuasif aux sujets expérimentaux (N=56). Comme dans les deux recherches précédentes, le texte insistait sur les conséquences des comportements pro-environnementaux mais insistait plus particulièrement sur leurs conséquences pour les générations futures (cf. Annexe 8) : « *Alors si chacun accepte de faire un effort aujourd'hui, c'est, pour les générations futures, une amélioration significative de la*

qualité de l'air, une diminution des cancers des voies respiratoires, de l'asthme et des bronchites chroniques. Agir aujourd'hui, c'est éviter aux générations futures de subir les conséquences d'un environnement dégradé ».

Conditions expérimentales

Nous avons eu de nouveau recours à deux situations de communication, une présentation directe du message persuasif, sans acte préparatoire (communication persuasive, $N = 19$) et une présentation du message après une procédure engageante impliquant un acte préparatoire (communication engageante, $N = 37$). Cet acte consistait à produire des arguments qui soulignaient l'importance de la préservation de l'environnement dans le but de protéger les générations futures (cf. Annexe 8). Quand les sujets avaient terminé leur lecture, nous leur demandions leur opinion sur le texte puis pour finir (requête cible) s'ils accepteraient de tenir un stand pour l'ADEME et le temps qu'ils accepteraient d'y consacrer.

A la différence des deux recherches précédentes, les sujets avaient aussi à remplir de nouveau l'échelle CFC une semaine plus tard par email (étape T2). Au-delà de l'acceptation du stand, notre première variable dépendante était la différence moyenne sur l'échelle CFC entre les étapes T1 et T2. Nous anticipions que le score moyen de CFC des sujets serait plus élevé en T2 qu'en T1 (dans les deux conditions expérimentales vs. dans la condition contrôle). Plus précisément, nous anticipions que la différence entre T1 et T2 serait plus forte dans la condition communication engageante que dans la condition de communication persuasive.

Condition contrôle

Dans la condition contrôle ($N = 20$), les sujets répondaient au questionnaire sans le message persuasif, puis nous formulions la requête cible. Ils remplissaient également le questionnaire une semaine plus tard.

3.3. Résultats

Concernant notre première variable dépendante, nous observons globalement, dans nos conditions expérimentales, que les scores moyens en T2 sont supérieurs aux scores moyens en T1 (3.48 vs. 3.60, $t(55) = -3.14$, $p < .01$), différence que nous ne retrouvons pas en condition contrôle. Plus précisément, cette différence est significative et plus marquée seulement chez les sujets qui ont obtenu un score faible sur l'échelle CFC (3.03 vs. 3.24, $t(27) = -3.61$, $p < .001$). En situation de communication persuasive, il n'y a pas de différence significative entre T1 et T2 tandis que, dans la situation de communication engageante, les scores moyens en T2 sont plus élevés qu'en T1 (3.48 vs. 3.68, $t(36) = 4.07$, $p < .001$).

Concernant notre seconde variable dépendante, seulement 5 % (1/20) ont accepté de tenir le stand ADEME dans la condition contrôle. Ils ont été 15.8 % (3/19) en situation de communication persuasive et 27 % (10/37) dans la situation de communication engageante. La seule différence tendancielle a été observée entre la condition contrôle et la condition de communication engageante ($\chi^2 = 2.75$, $p < .10$). En outre, nous observons que le renforcement du score de CFC entre T1 et T2 est plus fort parmi les 13 sujets expérimentaux qui ont accepté de tenir le stand ADEME (3.41 vs. 3.73, $t(12) = -3.72$, $p < .01$). Par ailleurs, la différence n'est pas significative parmi les autres sujets expérimentaux (3.49 vs. 3.56).

3.4. Discussion

Les résultats obtenus nous informent tout d'abord sur le statut de la CFC. Ils nous permettent d'observer qu'une variable parfois considérée comme un trait de personnalité pourrait être renforcée, au moins ponctuellement, dans une situation expérimentale d'influence sociale. Cette première observation laisse entrevoir la possibilité d'un effet direct du contexte sur le construit CFC. En outre, ce renforcement du score de CFC semble indiquer que les sujets sont plus sensibles aux futures conséquences de leurs comportements après une procédure de communication engageante (au moins les sujets qui ont un faible score en T1), une condition de persuasion plus classique n'étant pas suffisante pour générer des changements. Ainsi, la participation active, résultant de l'acte préparatoire, semble nécessaire pour observer un renforcement des scores des sujets. On retrouve bien ici l'idée déjà présente chez Lewin. De plus, nos résultats soulignent l'importance de l'engagement comportemental pour agir sur des dimensions cognitives autres que les attitudes. L'efficacité de la procédure s'explique, peut-être aussi, par le choix de la thématique des générations futures, aussi bien dans l'acte préparatoire que dans le message persuasif. En effet, il s'agit là d'un élément central de la représentation sociale de la protection de l'environnement (Zbinden et al., sous presse).

Ces résultats posent donc encore la question du statut de la CFC et nous interrogent, en particulier, sur la stabilité de cette disposition. Il nous apparaît ainsi que la CFC devrait être davantage considérée comme un construit psychologique dynamique, dans la mesure où les individus ont des relations d'interdépendance circulaire avec leur environnement. Le placement dans une situation d'influence sociale semble également nécessaire pour que la CFC intervienne comme un facilitateur de la prise de décision. En outre, c'est bien chez les sujets ayant accepté la requête finale que le renforcement du score de CFC est le plus

important. Ces résultats soulignent une fois de plus, de notre point de vue, la nécessité de prendre en compte le contexte social. En revanche, il sera à l'avenir nécessaire de mettre en place des travaux longitudinaux pour étudier la persistance dans le temps des effets observés.

Bien qu'initiaux, ces résultats présentent, selon nous, un double intérêt : intérêt à la fois théorique et pratique. En effet, au-delà de la question du statut théorique de la CFC, ils ouvrent de nouvelles perspectives d'application. Nous avons vu que les personnes plus sensibles aux conséquences à long terme sont plus concernées par les problématiques environnementales et agissent en conséquence. Si nous réussissions à augmenter cette sensibilité, cela pourrait donc avoir des implications pratiques non négligeables, implications qu'il conviendra de tester dans les recherches ultérieures.

« Alice soupira, agacée :

– Je pense que vous pourriez tirer meilleur parti du temps ; il est trop précieux pour qu'on le perde à poser des devinettes qui n'ont pas de réponse.

– Si vous connaissiez le Temps aussi bien que moi, dit le Chapelier, vous n'en parleriez pas ainsi ; c'est que le Temps, c'est un monsieur. »

Lewis Carroll (*Alice aux pays des merveilles*)

DISCUSSION GENERALE

Nous avons tenté tout au long de ce travail de proposer une lecture psychosociale du rapport au temps dans le domaine de l'environnement, en marge d'une approche dominante plus personnaliste. Dans cette optique, nous voudrions à présent revenir sur les apports que constituent cette thèse, mais également sur les limites qu'elle contient. Nous proposerons enfin en guise d'ouverture quelques pistes de réflexion et de recherches futures.

Les apports

Dans un premier temps, rappelons brièvement les principaux résultats issus de notre thèse. Le tableau 9 permet de les synthétiser :

Tableau 9

Résumé des principaux résultats issus des recherches 1 à 6.

N° de la recherche	Type de recherche	Objectifs	Principaux résultats
Recherche 1	Validation de l'échelle CFC	Vérifier la pertinence de l'échelle et du construit qui lui est associé pour l'étude des comportements pro-environnementaux dans un contexte francophone.	<ul style="list-style-type: none"> - Version en un facteur et sept items. - La CFC est faiblement mais positivement associée aux comportements écocitoyens.
Recherche 2	Enquête par questionnaire	Etudier l'influence de la socialisation sur la nature de l'implication personnelle des individus et sur leur extension temporelle future.	<ul style="list-style-type: none"> - L'insertion sociale des sujets influencerait qualitativement l'implication des individus envers la protection de l'environnement. - Le type d'implication (circonstancielle vs. culturelle) envers cet objet influencerait l'extension temporelle future (mesurée par la CFC).
Recherche 3	Enquête par questionnaire	Etudier l'influence du contexte social (au travers de la perception des risques) dans la relation entre CFC et comportements écocitoyens.	<ul style="list-style-type: none"> - Effet médiateur de la perception des risques écologiques sur la relation entre CFC et comportements écocitoyens
Recherche 4	Recherche quasi-expérimentale (situation de communication engageante)	Etudier le rôle de la situation sociale (absence ou présence de dispositif de communication sociale) sur les effets de la CFC dans le cadre d'une prise de décision.	<ul style="list-style-type: none"> - Le score de CFC influence l'acceptation face à une requête coûteuse. - Ces effets sont modulés par le contexte. - La communication engageante est plus efficace

			que la communication persuasive, tout au moins chez les sujets ayant un faible score de CFC.
Recherche 5	Recherche quasi-expérimentale (situation de communication engageante)	Etudier les effets du cadrage temporel des arguments persuasifs en lien avec l'extension temporelle des sujets.	<ul style="list-style-type: none"> - Acceptation différente de la requête finale entre sujets CFC- et CFC+ quand les conséquences sont présentées à long terme. - Chez les sujets CFC-, le dispositif de communication engageante est efficace uniquement dans le cas où les conséquences sont présentées comme survenant à court terme.
Recherche 6	Recherche quasi-expérimentale (situation de communication engageante)	Tester la possibilité de rendre les gens plus sensibles aux conséquences à long terme de leurs comportements au travers d'une procédure de communication engageante (effet direct de la situation sur la CFC).	<ul style="list-style-type: none"> - La CFC pourrait être renforcée, au moins ponctuellement, dans une situation expérimentale d'influence sociale. - Ce renforcement s'observe chez les sujets ayant un faible score au départ. - Le renforcement du score de CFC est le plus important chez les sujets ayant accepté la requête finale.

Quels enseignements peut-on tirer de ces résultats ? Tout d'abord, nous disposons à présent d'un nouveau construit pour étudier la PT dans un contexte francophone. En effet, la Considération pour les Conséquences Futures (et l'échelle de mesure qui lui est associée) apparaît comme un construit adapté à l'étude d'une dimension particulière du rapport au temps : l'extension temporelle future. Cette variable s'est, en outre, révélée pertinente dans l'étude des comportements pro-environnementaux, comme en attestent nos résultats. En

association avec les autres variables étudiées (implication, perception des risques, situation sociale de communication), son utilisation nous a permis d'illustrer empiriquement et de différentes manières l'idée de double contextualisation. D'une part, la CFC a bien un rôle contextualisant puisqu'elle influence clairement la façon dont les individus appréhendent les problématiques environnementales, tels que le montrent, notamment, les effets simples observés à de multiples reprises tout au long de ce travail. D'autre part, l'effet de la CFC est bien un effet contextualisé, dépendant des enjeux sociaux associés à la situation. Pour préciser notre propos, nous pouvons, en effet, distinguer dans nos travaux deux aspects de la contextualité sociale : le contexte « proche » et le contexte « sociétal », comme nous y invite Apostolidis (2006). La communication engageante peut, ainsi, être considérée comme une opérationnalisation du contexte « proche », puisque nous étudions l'influence de la situation précise dans laquelle se trouve le sujet au moment où nous l'interrogeons, en l'occurrence une situation d'influence sociale. En revanche, il nous semble que les variables étudiées dans nos enquêtes par questionnaire peuvent être considérées comme des expressions de l'influence du contexte « sociétal », comme c'est le cas de la perception des risques écologiques. Le contexte sociétal renvoie, ici, à l'arrière plan socio-culturel dans lequel évolue l'individu puisque nous avons vu, en effet, que la perception des risques était en grande partie socialement déterminée et qu'elle médiatisait le lien entre CFC et comportements.

C'est donc au travers de l'utilisation de la communication engageante que nous avons étudié les effets des variations de contexte sur la relation entre CFC et prise de décision, nous permettant, par là même, de valider l'hypothèse d'un effet contextualisé. Au-delà de sa pertinence pour l'opérationnalisation d'un contexte proche et socialement impliquant, ce paradigme s'est révélé efficace sur le plan pratique pour augmenter le taux d'acceptation de notre requête finale (Recherches 4 et 5) et pour renforcer, au moins momentanément, le score

de CFC (Recherche 6). La communication engageante se révèle, ainsi, globalement plus efficace qu'une procédure de communication persuasive plus classique. Ces résultats soulignent, une nouvelle fois, l'importance d'une participation active du sujet, idée déjà présente dès les travaux de Lewin sur le changement des habitudes alimentaires. Ils soulignent également l'intérêt qu'il peut y avoir à prendre en compte la dimension temporelle des problématiques environnementales dans l'élaboration des messages persuasifs. Ils nous donnent en ce sens quelques indications sur la façon dont les individus traiteront ces arguments en fonction de leur extension temporelle. En outre, notons qu'une procédure de communication engageante permettrait de renforcer la CFC et donc d'agir sur des variables psychologiques autres que l'attitude, ce dernier résultat constituant une des originalités de notre thèse. Au-delà d'un effet modérateur sur le lien entre CFC et prise de décision, ce construit pourrait également être influencé plus directement par une situation socialement impliquante, ce qui constitue une autre dimension de la contextualisation.

Au-delà des effets simples de chacune de ces variables, nous voudrions également insister plus précisément sur l'intérêt du rapprochement entre CFC et communication engageante. Il nous semble qu'une des contributions principales de ces travaux réside dans les éléments de validation qu'ils apportent à une lecture proprement psychosociale du rapport au temps. Nous avons, effectivement, fait au départ le constat d'une tendance à la dé-contextualisation dans l'étude de la Perspective Temporelle. Dès lors, en rupture avec cette approche dominante, il existe un fil conducteur à nos différentes recherches (à l'exception de la recherche 1, un peu à part), que l'on pourrait résumer au travers de l'équation de Lewin évoquée précédemment : $B = f(P,E)$. Autrement dit, le comportement est bien le fruit des relations d'interdépendance entre l'individu et son environnement. Certes, cette idée a plus de 70 ans, elle n'est en rien nouvelle. Pour autant, il nous semble que nous l'avons reprise de façon originale, en nous situant notamment dans le paradigme de la communication

engageante. Prenons l'exemple de la recherche 4 : B varie bien en fonction de la CFC (qui représente une dimension particulière de P) et de E (ici, la situation sociale de communication). De plus, P et E sont bien interdépendants, puisque l'efficacité de E dépend bien des caractéristiques de P et que, dans le même temps, la seule dimension P n'est pas suffisante en elle-même pour provoquer une prise de décision. La recherche 6 semble indiquer, en outre, que E permet d'influencer P. Ces deux dimensions étant bien en interaction, la prise en compte du contexte apparaît donc d'autant plus essentielle pour, d'une part, saisir pleinement les dynamiques en jeu dans le rapport au temps des individus et pour, d'autre part, mieux comprendre la façon dont ce rapport influence la mise en place des comportements pro-environnementaux.

Plus largement, en parallèle de l'équation de Lewin, nous pourrions également nous référer, pour rendre compte de ces résultats, au *regard psychosocial* proposé par Moscovici (1984). Son approche, reposant sur une lecture ternaire des phénomènes psychosociaux prenant en compte simultanément l'Objet, l'Ego et l'Alter, consiste à « *se focaliser sur la relation « individu-société » pour travailler sur la complexité de la réalité sociale en l'analysant comme un ensemble de phénomènes dynamiques, simultanément psychologiques et sociaux.* » (Apostolidis, 2006, p.7). Dans notre travail, c'est bien la prise en compte simultanée des trois termes du regard psychosocial qui permet de mettre en évidence la dimension dynamique du rapport au temps, particulièrement importante dans le cadre d'une approche réellement psychosociale. *A contrario*, une conception en termes de trait de personnalité se limitera généralement à la relation Ego-Objet. Or, si on se réfère à nouveau à Lewin, il ressort bien de nos résultats que le rapport au temps, et plus précisément dans notre cas la CFC, intervient dans la structuration du champ psychologique. Il faut, cependant, également souligner qu'en retour, certains éléments du champ (qui représentent la dimension

Alter) influencent ce rapport. C'est notamment le cas du groupe d'appartenance des sujets, qui met en évidence l'importance de la socialisation, comme le révèlent les résultats de la recherche 2. Cette socialisation de l'individu va notamment impliquer l'intériorisation des attentes de son groupe social d'appartenance, or, cette seconde recherche montre bien que ces attentes influencent la détermination du rapport au futur.

En résumé, il nous semble important, dans une posture réflexive, de situer cette thèse dans le cadre plus large des travaux réalisés au LPS depuis 2003. En référence aux recommandations de Denzin (1978), nous pouvons d'abord considérer (certes, un peu trivialement) que notre travail permet une triangulation des chercheurs, notre thèse étant la seconde à être réalisée à Aix sur la PT et le contexte social et une nouvelle thèse étant en cours actuellement. Ces travaux abordent tous la question du rapport au temps dans une optique psychosociale mais avec des angles d'approche différents. De ce point de vue, qu'apporte notre travail par rapport à ce qui a été fait précédemment ? L'idée de double contextualisation, centrale dans notre travail, était déjà au cœur de la thèse de Nicolas Fieulaine. Ce n'est donc pas là que réside spécifiquement notre apport. Il nous semble, pourtant, que nos résultats apportent de nouveaux éléments de validation à cette position théorique, et ce d'une façon originale, au travers de l'utilisation de la communication engageante. Nos travaux permettent donc une triangulation méthodologique (et son corollaire, une triangulation des données). En outre, malgré la similarité de cette hypothèse théorique générale, nous utilisons un construit différent, la CFC, qui mesure spécifiquement l'extension temporelle (triangulation des construits). D'autre part, nous nous situons pour notre part dans le domaine de l'environnement (triangulation inter-domaines). De plus, l'apport original de ce travail concerne une autre dimension de la contextualisation. En effet, ce construit psychologique semble être sous l'influence directe du contexte social, ce qui ouvre de

nouvelles pistes de développement dans l'étude des aspects contextuels de la PT. Enfin, nos références théoriques, issues de l'histoire sociale, de la sociologie ou de l'ethnologie permettent de renforcer la réflexion interdisciplinaire autour de la question du rapport au temps. Nous avons vu, par exemple, les ponts qui pouvaient être établis entre Lewin et Bourdieu. Il nous semble, à cet égard, que les résultats de la recherche 2 renforcent les liens à propos de l'influence du groupe d'appartenance dans la détermination de l'extension temporelle future. Nos résultats apparaissent, donc, comme étant complémentaires des travaux précédents et permettent finalement de préciser et de renforcer l'idée de double contextualisation. Plus largement, il nous semble qu'ils forment un ensemble globalement cohérent permettant de rendre compte, au moins partiellement, des différentes interrogations formulées au départ de ce projet.

Limites

Cette thèse comporte néanmoins un certain nombre de limites. Notons d'abord que, dans nos différentes recherches, la CFC est toujours associée aux comportements écocitoyens ou à la prise de décision mais ce lien se révèle généralement assez faible : corrélation inférieure à .30, faible pourcentage de variance expliquée, faible taille d'effet. Deux raisons permettent, selon nous, de rendre compte de ces résultats. D'une part, cette faible explication des comportements pro-environnementaux est un écueil qui frappe toutes les variables psychologiques, nous l'avons vu précédemment. Encore une fois, le poids des variables situationnelles dans l'explication de ces comportements est déterminant. Autrement dit, la CFC se révèle pertinente *dans les limites posées par le contexte*, comme toutes les variables psychologiques. D'autre part, l'échelle CFC ne permet d'expliquer qu'une partie du construit qu'elle mesure. Dès lors, plus que la pertinence en elle-même de la dimension temporelle, il

nous semble que c'est la question de sa mesure qui se pose, une nouvelle fois, de façon aiguë. Ainsi, si les échelles ont leurs avantages (reproductibilité, praticité...), une approche pluri-méthodologique est essentielle pour saisir les facettes multiples d'un phénomène aussi complexe, intégrant notamment une dimension plus qualitative. Nous travaillons déjà dans ce sens puisque des entretiens ont été menés récemment autour de la question des représentations du futur.

Au-delà de la variance expliquée, nous avons observé à plusieurs reprises que les sujets exprimaient des difficultés à répondre, à cause de la redondance de certains items et du caractère général de leur formulation. Une partie non négligeable des sujets a ainsi déclaré que les réponses pouvaient varier en fonction du contexte ou du domaine de leur vie considéré. Cela pose notamment le problème de la formulation de la consigne. Doit-on préciser aux sujets le domaine sur lequel porte la recherche ? Derrière cette interrogation, qui pourrait paraître anecdotique, se cache en réalité la question de ce que mesure l'échelle : est-ce une disposition générale trans-situationnelle, comme le suggèrent les auteurs de la version originale et les tenants d'une approche personnaliste, ou est-ce un construit, certes doté d'une certaine stabilité, mais éminemment contextualisé ? Cette question est évidemment fondamentale. Si nous penchons clairement vers une de ces orientations théoriques et que nos résultats nous confortent dans ce choix, force est de constater que nous n'avons pas strictement contrôlé l'influence du contexte de production des réponses à la CFC. Ainsi, dans les recherches 1 et 3, nous n'avons pas précisé l'objet de la recherche et la consigne est restée générale alors que dans la recherche 2, nous avons indiqué, dans la consigne, la mise en rapport des réponses avec les problématiques environnementales (cf. Annexes). Enfin, dans les recherches 4, 5 et 6, si la consigne est restée générale, nous nous sommes présentés aux

sujets en tant que collaborateur de l'ADEME, contextualisant de fait leurs réponses. Il faudra à l'avenir tester précisément l'effet de ces variations de contexte.

Une autre limite concerne les populations étudiées. Sur le millier de sujets sollicités dans le cadre de cette thèse, tous sont étudiants, hormis les 20 sujets adhérents de Greenpeace (Recherche 2). Il s'agit, là encore, d'une limite récurrente dans les travaux de psychologie sociale. Cela a notamment pour effet de ne pouvoir envisager la généralisation de nos résultats qu'avec une extrême précaution, point sur lequel nous n'insisterons pas. Si ces 20 sujets ne sauraient être l'arbre qui cache la forêt, ils sont un signe de notre conviction à poursuivre, à l'avenir, la diversification de nos populations d'étude, dans la mesure où nous avons vu que l'insertion sociale des sujets jouait un rôle clé dans la détermination de leur rapport au temps. Cette diversification nous paraît d'autant plus nécessaire pour étudier le vécu de l'expérience temporelle dans le cadre des rapports inter-groupes et en particulier dans l'étude des rapports de domination sociale (cf. Chapitre 2).

Par ailleurs, nos recherches s'appuient largement sur des données transversales. Cela pose la question de la causalité de certains des résultats obtenus. Pour cerner plus précisément le caractère dynamique de la PT, la mise en place de recherches longitudinales paraît incontournable à l'avenir. Il s'agit là d'une volonté affirmée de l'équipe *Psychologie de la Santé et du Travail* du LPS. Des recueils longitudinaux mesurant la PT sont ainsi prévus auprès de lycéens et de patients en oncologie médicale, dans le cadre de la thèse de Séverin Guignard, doctorant en première année sous la direction de T. Apostolidis, avec lequel nous collaborons activement.

Concernant la communication engageante, signalons d'abord que nous ne recueillons que des intentions comportementales mais pas de comportements effectifs. En outre, certains

des effets observés sont tendanciels (Recherche 4 et 6). Cependant, la faiblesse de certains de nos effectifs permet de rendre compte de ces résultats, le test du χ^2 se révélant plus sévère dans ces conditions. Nous observons également une faible acceptation globale de la requête finale. Même en situation de communication engageante, ce taux ne dépasse guère les 25 %. On peut cependant, pour nuancer ce résultat, rapprocher ce taux d'acceptation des 32 % observés dans la célèbre expérience de Lewin (1947). Rappelons également que les procédures de soumission librement consentie ne donnent que rarement lieu à des résultats proprement « spectaculaires ». Burger (1999) rappelle ainsi que dans un nombre non négligeable de recherches, le pied-dans-la-porte n'a pas les effets escomptés sur l'acceptation du comportement attendu, parfois même un effet inverse. Les données sont un peu différentes dans certaines recherches-actions où les auteurs recherchent une efficacité maximale sans chercher spécifiquement à répondre à un questionnement théorique. Ces recherches combinent généralement plusieurs techniques d'induction comportementale (Joule & Beauvois, 1998). Pour notre part, nous n'étions pas dans ce type de démarche, notre objectif prioritaire étant d'étudier l'effet des variations de contexte sur le lien entre CFC et comportements. Enfin, nous formulons une requête portant sur un comportement non activiste dans la sphère publique, coûteux et doté d'une forte visibilité sociale.

En partie pour répondre à ces limites, un certain nombre de perspectives et de pistes de recherches futures peuvent être esquissées.

Perspectives

Sur le plan théorique, plusieurs questions restent en suspens concernant les liens entre CFC et prise de décision dans le cadre de la communication engageante. Une piste que nous souhaitons explorer consiste à étudier le niveau d'identification de l'action (Vallacher &

Wegner, 1987) : en percevant davantage les conséquences à long terme de leurs actes, les sujets, ayant un score élevé à la CFC, identifient-ils les actes dans lesquels ils s'engagent à un plus haut niveau ? Face à l'acte préparatoire proposé, nous pouvons supposer que ces sujets ont davantage l'impression de contribuer à la protection de l'environnement (identification élevée), là où les sujets ayant un faible score sur l'échelle CFC voient peut-être plus le fait de rendre un service ou de réfléchir à un slogan (identification basse). Nos résultats, concernant en particulier le sens de l'effet d'interaction entre CFC et communication engageante, ne permettent pas, en l'état, de répondre à cette question. Nous devons donc mener des recherches à l'avenir afin de vérifier cette hypothèse. Des liens pourront également être établis avec la théorie des niveaux de construit (« *Construal level theory* », Trope & Liberman, 2003). Selon cette théorie, plus la distance temporelle d'un événement est grande, plus il sera susceptible d'être représenté par quelques caractéristiques abstraites qui traduisent son essence perçue (représentation de haut niveau). A contrario, plus la distance est faible et plus les événements sont représentés dans des termes concrets et avec des détails secondaires (représentation de bas niveau). Par ailleurs, plus la distance temporelle est grande, autrement dit plus un événement est lointain, plus les représentations de haut niveau vont influencer l'intention comportementale. Au vu de ces quelques éléments, la théorie des niveaux de construit apparaît comme un champ à investir, prioritairement, pour rendre compte plus finement de certains de nos résultats.

Par ailleurs, nos résultats semblent indiquer que la CFC influence la prise de décision immédiate dans le domaine de l'environnement. Mais dans le cadre d'une procédure de communication engageante, la CFC joue-t-elle également un rôle dans la persévération dans la décision initiale si celle-ci implique des conséquences à long terme ? Autrement dit, une projection étendue dans le futur sera-t-elle à l'origine d'un comportement plus durable dans le

temps ? Cette hypothèse reste à vérifier empiriquement au travers d'études longitudinales permettant de mesurer les effets de la CFC sur la persistance des effets d'engagement.

Si la question du futur nous paraît primordiale, notamment dans une optique d'application dans le champ de l'éducation à l'environnement, une autre perspective de recherche consisterait à prendre en compte les autres dimensions temporelles dans l'étude des comportements pro-environnementaux. Il serait, entre autres, pertinent d'étudier plus précisément l'influence du passé sur le rapport à l'environnement. Chawla (1999) montre, par exemple, que l'environnementalisme est, en partie, déterminé par les expériences émotionnelles positives vécues dans l'enfance au contact de la nature, mais également par le modèle familial.

Nous avons beaucoup insisté, tout au long de ce travail, sur l'importance de l'insertion sociale des individus dans leur vécu de l'expérience temporelle. Cependant, nous avons finalement assez peu développé ces aspects sur le plan empirique, à l'exception de la recherche 2, spécifiquement centrée sur cette question. Les recherches à venir devront étudier de façon plus systématique l'influence de certaines dimensions fondamentales de cette insertion sociale. Nous pensons notamment au capital économique et au capital culturel, laissés de côté dans cette thèse. En effet, nous avons vu que la position sociale des individus jouait un rôle majeur dans la détermination de leur rapport au temps. Le soutien social perçu, en référence à un objet donné, apparaît également comme une variable influençant la projection dans le futur, même si nos résultats reposent sur l'utilisation d'un seul item. La question de la mesure de cette dimension reste ainsi à approfondir.

Par ailleurs, nos résultats, même s'ils doivent être reproduits et approfondis, mettent en évidence l'effet contextualisé de la CFC et vont ainsi dans le sens de l'idée d'ajustement social proposée par Lewin. En accord avec une conception dynamique, la PT phénomène à la fois psychologique et social, va s'adapter aux différentes situations sociales rencontrées par l'individu (cf. notamment Bouffard et al., 1983). Cependant, pour Zimbardo et Boyd (1999), la PT des individus serait souvent « biaisée », dans la mesure où un registre temporel serait généralement sur-utilisé ou au contraire sous-utilisé. D'après ces auteurs, l'adaptation aux différents contextes passerait par une bonne capacité à permuter entre les registres les plus appropriés face aux contraintes. Dans le même esprit, Boniwell et Zimbardo (2004) défendent une approche en « psychologie positive » visant à répondre à la question : « Quels sont les paramètres d'une vie réussie ? ». Selon eux, le rapport au temps est une dimension importante à considérer. Les biais de la PT entraveraient un fonctionnement individuel optimal et sain (« *healthy* »). Il faudrait donc parvenir à une PT « équilibrée ». En référence aux dimensions du ZTPI, une PT équilibrée reposerait sur un rapport positif et nostalgique au passé (Passé Positif), une attitude hédoniste envers le présent (Présent Hédoniste) et une orientation vers l'avenir, dans une démarche de planification et de réalisation de buts (Futur). Là encore, c'est le passage d'un registre à l'autre qui doit permettre l'adaptation aux différentes situations. Cette conception est congruente avec le caractère dynamique de la PT, qui serait dotée d'une certaine souplesse. En suggérant que l'on peut influencer la CFC, au moins momentanément, les résultats de notre dernière recherche vont également dans ce sens. Selon nous, ils ouvrent de ce fait de multiples possibilités d'application, dans tous les domaines où une projection étendue vers le futur s'accompagne de comportements adaptés (ou tout au moins socialement valorisés) : l'environnement, certes, mais également la conduite automobile ou la prévention des risques de santé (cf. *supra*). Nous pourrions également envisager d'étudier l'influence de la communication engageante sur les autres registres temporels. Pour autant, cette approche

« positive » nous laisse pour le moins circonspects, tant elle pose question sur le plan épistémologique. En effet, nous avons déjà souligné les qualités psychométriques du ZTPI et son intérêt indéniable dans l'étude de la PT. Cependant, comme toute échelle, le ZTPI comporte des limites, dont la part de variance limitée qu'il permet d'expliquer (généralement aux alentours de 50 %). Dès lors, formuler une sorte de « recette magique » du bonheur fondée sur une conception personnaliste de la PT nous paraît relever d'une vision utilitariste par trop restrictive. Nous voudrions, pour notre part, nous centrer davantage sur les effets des variations de contexte sur la PT. Il s'agit d'un enjeu important, au cœur des questions ouvertes par cette thèse, à approfondir en étudiant de façon systématique les caractéristiques psychosociales des différentes situations susceptibles d'influencer la PT. Nous pourrions ainsi développer des dispositifs de recherche ne relevant pas de la communication engageante, tels que des *focus groups*. Néanmoins, l'approche positive est intéressante car elle met en évidence la façon dont les enjeux normatifs, associés au rapport au temps, influencent les activités de recherche elles-mêmes.

A ce titre, l'exploration approfondie des aspects socio-normatifs associés à la PT constitue, selon nous, un champ de recherche très prometteur. De fait, la dimension normative du rapport au temps a été soulignée, en sociologie, dès les premiers travaux de Durkheim puis dans les développements ultérieurs de l'école durkheimienne (cf. Chapitre 2). L'orientation vers le futur serait garante d'un fonctionnement social optimal, l'anticipation faisant notamment l'objet d'une forte pression prescriptive, et ce dès l'enfance. Boniwell et Zimbardo (2004) citent l'exemple des *Trois Petits Cochons*. Le héros de l'histoire est le cochon qui avait anticipé la menace représentée par le loup et construit une maison en briques, conçue pour durer. Le poids de cette norme supposée peut ainsi être observé dans de nombreuses références culturelles. Si nous avons déjà évoqué La Cigale et la Fourmi, nous

pourrions également citer un autre exemple : le film hollywoodien *Le Cercle des Poètes Disparus* de Peter Weir (1989). Le professeur de littérature incarné par Robin Williams tente de sensibiliser ses étudiants à la devise *Carpe Diem* (« Cueille le jour sans te soucier du lendemain »). Un (léger) vent de révolte souffle parmi les élèves qui se désintéressent momentanément de l'avenir tout tracé qui les attend. Il s'agit en réalité d'une courte parenthèse puisque la norme reprend rapidement ses droits et les contrevenants sont sévèrement punis : Williams sera renvoyé, un des jeunes héros qui rêve d'émancipation se suicidera. Jouir du moment présent n'est donc définitivement pas la bonne voie pour un « américain convenable », ce qui laisse à penser que le rapport au temps joue un rôle important dans la définition de ce qui est valorisé dans le contexte socioculturel anglo-saxon. Ces deux exemples, parmi tant d'autres, posent avec acuité la question de la dimension normative du rapport au temps.

Pour autant, cette problématique a reçu assez peu d'attention en psychologie sociale. Notons que la thèse de Séverin Guignard se centre spécifiquement sur cette question. Les premiers résultats obtenus portent sur la dimension « Futur » du ZTPI. Ils montrent d'abord qu'en situation d'auto-présentation (Jellison & Greene, 1981), les sujets donnent des réponses très orientées vers le futur pour se faire bien voir et inversement pour se faire mal voir. Ces résultats mettent en évidence la clairvoyance des sujets (étudiants) envers les enjeux associés à la PT Future, cette clairvoyance se révélant cependant indépendante de l'adhésion à la norme. L'utilisation du paradigme des juges permet dans le même temps de mettre en évidence que le profil de PT Future d'un individu cible permet aux sujets de faire des inférences sur un ensemble de dimensions. Ainsi, les sujets associeront un individu cible fortement orienté vers le futur à une forte probabilité de réussite professionnelle, à la mise en place importante de comportements de santé, ainsi qu'à une forte utilité sociale (Guignard, Apostolidis, & Demarque, 2011). Comment interpréter ces premiers résultats ? Il semblerait

que cette norme, que nous pourrions qualifier d'anticipation, soit empreinte de valeurs sous-jacentes valorisées par la société (valeurs pro-santé, pro-travail, etc.). Afin de répondre plus précisément à cette question, nous pourrions tenter dans un premier temps de reproduire ces résultats avec des comportements pro-environnementaux, dans la mesure où nous avons vu que l'expression d'une préoccupation envers l'environnement était également socialement valorisée. Mais quelles sont précisément ces valeurs ? Que se passe-t-il notamment lorsque l'anticipation va à l'encontre de l'idéologie libérale dominante ou de ce que Gangloff (1998, 2001) qualifie de norme d'allégeance ? Pour répondre à cette question, il faudrait étudier si l'on retrouve un pattern similaire quand les items pro-environnementaux sont non congruents avec la norme d'allégeance (disons des items « rebelles »), défendant par exemple l'idée d'une société de sobriété (ex : « *Pour protéger l'environnement et les générations futures, je vote pour un candidat qui défend l'idée de décroissance* »). Autrement dit, l'anticipation est-elle toujours valorisée lorsqu'elle revient à émettre une critique du bien fondé de l'environnement social et de l'ordre idéologique, critique visant de fait à le transformer ?

Quoiqu'il en soit, ces premières réflexions posent la question de la mesure, aussi bien de la PT que des comportements ou attitudes envers l'environnement : tous ces construits sont marqués par une forte normativité. Dès lors, il faudra réfléchir à la manière de réduire l'impact de la désirabilité sociale sur les réponses des sujets. Il conviendra également, à l'avenir, d'étudier d'autres types de comportements pro-environnementaux afin de vérifier si le même type de dynamique est observé. En reprenant la classification proposée par Stern et al. (1999), nous nous sommes centrés sur un comportement non-activiste dans la sphère publique. Observera-t-on les mêmes patterns de résultats avec des comportements de la sphère privée ou des comportements au sein des organisations ?

Les différentes pistes esquissées permettront d'approfondir les travaux entrepris dans l'étude du rôle du contexte social sur la PT et ses relations avec les comportements pro-environnementaux. Dans cette perspective, et avant de conclure, nous voudrions revenir sur les procédures engageantes. Les développements récents dans le domaine de la soumission librement consentie se centrent souvent sur des situations d'interaction dyadique (sujet seul/expérimentateur). Or, n'oublions pas que dans les premiers travaux de Lewin, c'est bien la mise en situation de groupe qui est décisive dans la modification des habitudes alimentaires des ménagères américaines. L'intervention de l'animateur et la discussion collective permettent de faire évoluer la norme du groupe, ce qui est un préalable au changement : *« Aussi longtemps que les valeurs de groupe sont inchangées, l'individu résistera aux changements d'autant plus vigoureusement qu'il s'écarte davantage des normes du groupe. Si la norme de groupe elle-même est changée, la résistance qui est due à la relation entre l'individu et la norme du groupe est éliminée. »* (Lewin, 1959, p. 274). Et Lewin d'avancer qu'il est finalement plus facile de modifier les habitudes d'individus formés en groupe que d'individus isolés. Dans les recherches récentes concernant le domaine de l'engagement, cette dimension est généralement peu étudiée or nous pensons qu'il y a tout intérêt à se centrer, de nouveau, sur des situations de groupe. Dans cette perspective, il nous semble que la communication engageante est un paradigme pertinent pour le développement de recherches-actions participatives (Lassarre, 2010).

En guise de conclusion

En résumé, les recherches futures devront développer une approche plus contextuelle de l'étude des liens entre rapport au temps et comportements pro-environnementaux, en prenant en considération la dynamique et les enjeux de la situation sociale de communication,

et ceci, d'autant plus, que nous avons vu que les variables psychologiques ne sont généralement pas suffisantes en elles-mêmes pour expliquer ces comportements. Comme le soulignent Uzzell et Rathzell (2010), « *Bien que l'environnement soit au cœur de la psychologie environnementale, le volet « environnement » du terme n'a pas reçu autant d'attention que son volet « psychologie » ; par conséquent, les cas sont nombreux où l'environnement fait figure d'une sorte d'arrière-plan muet de l'activité humaine.* » (Uzzel & Rätzell, 2010, p. 248). Nous souscrivons pleinement à cette analyse. En conséquence, il faudra, à l'avenir, mettre l'accent sur l'étude des variables contextuelles, au sens le plus large. En dernier lieu, il nous semble que les recherches futures, utilisant la CFC, devront aussi insister davantage sur la nature des comportements considérés (coût, visibilité sociale...) dans la mesure où, bien que regroupés sous l'étiquette « comportements pro-environnementaux », ils ne renvoient pas nécessairement aux mêmes processus et dynamiques sociales.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abric, J.-C. (1976). *Jeux, conflits et représentations sociales*. Aix-en-Provence : Thèse de Doctorat d'Etat de l'Université de Provence.
- Abric, J.-C. (1994). Les représentations sociales: aspects théoriques. In: J.-C. Abric (Ed.), *Pratiques sociales et représentations* (pp. 11–35). Paris: Presses Universitaires de France.
- Agarwal, A., Tripathi, K.K., & Srivastava, M. (1983). Social roots and psychological implications of time perspective. *International Journal of Psychology*, *18*, 367–380.
- Agnew, C.R., & Loving, T.J. (1998). Future time orientation and condom use, attitudes and behaviour. *Journal of Social Behavior & Personality*, *13*, 755–765.
- Ajzen, I. (1985). From intentions to actions: A theory of planned behavior. In J. Kuhl, & J. Beckman (Eds.), *Action-control: From cognition to behavior* (pp. 11–39). Heidelberg: Springer.
- Albarracín, D., Durantini, M.R., & Earl, A. (2006). Empirical and theoretical conclusions of an analysis of outcomes of HIV-Prevention interventions. *Current Directions in Psychological Science*, *15*, 73–78.
- Apostolidis, T. (2006). *Contexte social et rapport à la santé : une contribution psychosociale*. Aix-en-Provence : Habilitation à Diriger des Recherches de l'Université de Provence, Aix-Marseille I.
- Apostolidis, T., & Fieulaine, N. (2004). Validation française de l'échelle de temporalité The Zimbardo Time Perspective Inventory. *European Review of Applied Psychology*, *54*, 207–217.
- Apostolidis, T., Fieulaine, N., Simonin, L., & Rolland, G. (2006). Cannabis use, time perspective and risk perception: Evidence of a moderating effect. *Psychology and Health*, *21*, 571–592.
- Apostolidis, T., Fieulaine, N., & Soulé, F. (2006). Future time perspective as predictor of cannabis use: Exploring the role of substance perception among French adolescents. *Addictive Behaviors*, *31*(12), 2339–2343.

- Arbuthnot, J., Tedeschi, R., Wayner, M., Turner, J., Kressel, S., & Rush, R. (1976/1977). The induction of sustained recycling behavior through the foot-in-the-door technique. *Journal of Environmental Systems*, 6(4), 355–368.
- Aspinwall, L.G. (2005). The psychology of future-oriented thinking: From achievement to proactive coping, adaptation, and aging. *Motivation and Emotion*, 29(4), 203–235.
- Back, D.W., & Gergen, K.J. (1968). The Self through the latter span of life. In C. Gordon, & K.J. Gergen (Eds.), *The Self in social interaction* (pp.241–250). New York: Wiley.
- Baggio, S., & Rouquette, M.-L. (2006). La représentation sociale de l'inondation : influence croisée de la proximité au risque et de l'importance de l'enjeu. *Bulletin de Psychologie*, 59(1), 103–117.
- Baillargeon, N. (2007). *Préface de Propaganda. Edward Bernays et l'invention du « Gouvernement invisible »*. Paris : La Découverte.
- Baron, R.M., & Kenny, D.A. (1986). The moderator-mediator variable distinction in social psychological research: Conceptual, strategic and statistical considerations. *Journal of Personality and Social Psychology*, 51, 1173–1182.
- Barr, S. (2004). Are we all environmentalists now? Rhetoric and reality in environmental action. *Geoforum*, 35, 231–249.
- Bator, R., & Cialdini, R.B. (2000). The application of persuasion theory to the development of effective proenvironmental public service announcements. *Journal of Social Issues*, 56(3), 527–541.
- Beauvois, J.-L. (2005). *Les illusions libérales, individualisme et pouvoir social. Petit traité des grandes illusions*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- Beck, U. (2001). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Flammarion.
- Bentler, P.M. (1990). Comparative fit indexes in structural models. *Psychological Bulletin*, 107(2), 238–246.
- Biehl, J., & Staudenmaier, P. (1995). *Ecofascism, lessons from the German experience*. Edinburgh: AK Press.
- Black, J.S., Stern, P.C., & Elworth, J.T. (1985). Personal and contextual influences on household energy adaptations. *Journal of Applied Psychology*, 70, 3–21.

- Blanchard, G., & Joule, R.-V. (2006). La communication engageante au service du tri des déchets sur les aires d'autoroutes : une expérience-pilote dans le Sud de la France. *Actes du 2^{ème} Colloque international Ecocitoyenneté : des idées aux actes favorables à l'environnement*, Marseille, 9–10 Novembre.
- Boniwell, I., & Zimbardo, P. (2004). Balancing Time Perspective in pursuit of optimal functioning. In P.A. Linley, & S. Joseph (Eds.), *Positive Psychology in Practice* (pp. 165–178). New York: Wiley & Sons.
- Bouffard, L., Lens, W., & Nuttin, J.R. (1983). Extension de la perspective temporelle future en lien avec la frustration. *International Journal of Psychology*, 18, 429–442.
- Bouffard, L., Lapierre, S., & Bastin E. (1989). Extension temporelle des projets personnels au cours de la vieillesse. *International Journal of Psychology*, 3, 265–291.
- Bourdieu, P. (1963). *Travail et travailleurs en Algérie*. Paris : Mouton.
- Bourdieu, P. (1966). L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture. *Revue Française de Sociologie*, 7(3), 325–347.
- Bourdieu, P. (1977). *Algérie 60, structures économiques et structures temporelles*. Paris : Editions de Minuit.
- Bourg, G. (2008). *L'effet du rapport au temps sur l'engagement dans un comportement pro-écologique : l'économie de papier*. Dijon : Mémoire de recherche de Master Socio-Psychologie et Management du Sport de l'Université de Bourgogne.
- Boyd, J.N., & Zimbardo, P.G. (2005). Time perspective, health, and risk taking. In A. Strathman, & J. Joireman, (Eds.), *Understanding Behavior in the Context of Time* (pp. 85–107). Mahwah: Erlbaum.
- Brassac, C. (2005). La réception de George Herbert Mead en psychologie sociale francophone : réflexions sur un paradoxe. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 66, 3–14.
- Brauer, M. (2002). L'analyse des variables indépendantes continues et catégorielles : une alternative à la dichotomisation. *L'Année Psychologique*, 102, 449–484.
- Brewer, N.T., Chapman, G.B., & Gibbons, F.X. (2007). Meta-analysis between risk perception and health behavior: The example of vaccination. *Health Psychology*, 26, 136–145.

- Browne, M.W., & Cudeck, R. (1993). Alternative ways of assessing model fit. In K.A. Bollen, & J.S. Long (Eds.), *Testing Structural Equation Models* (pp.136–162). Beverly Hills: Sage.
- Brundtland G.H. (1987). *Our common future: Report of the World Commission on Environment and Development*. Oxford: Oxford University Press.
- Burger, J.M. (1999). The foot-in-the-door compliance procedure: A multiple-process analysis and review. *Personality and Social Psychology Review*, 3(4), 303–325.
- Burn, S.M., & Oskamp, S. (1986). Increasing community recycling with persuasive communication and public commitment. *Journal of Applied Social Psychology*, 16(1), 29–41.
- Calabresi, R., & Cohen, J. (1968). Personality and Time attitudes. *Journal of Abnormal Psychology*, 73(5), 431–439.
- Carson, R. (1962). *Silent spring*. Boston: Houghton-Mifflin.
- Chabrol, C., & Radu, M. (2008). *Psychologie de la communication et de la persuasion*. Bruxelles : De Boeck.
- Chaiken, S. & Eagly, A.H. (1983). Communication modality as a determinant of persuasion: The role of communicator salience. *Journal of Personality and Social Psychology*, 45, 236–241.
- Charron, C., Dumet, N., Guéguen, N., Lieury, A., & Rusinek, S. (2007). *La Psychologie de A à Z*. Paris : Dunod.
- Chawla, L. (1999). Life paths into effective environmental action. *The Journal of Environmental Education*, 31(1), 15–26.
- Claeys-Mekdade, C. (2003). *Le lien politique à l'épreuve de l'environnement. Expériences camarguaises*. Bruxelles : Presses Interuniversitaires Européennes.
- Collomb, P. (1998). Présentation de l'enquête : « Populations-Espaces de vie-Environnements ». In P. Collomb, & F. Guérin-Pace (Eds.), *Les Français et l'environnement. L'enquête « Populations-Espaces de vie-Environnements »* (pp. 1–19). Paris : Editions de l'Institut National d'Etudes Démographiques.
- Collins, C.M., & Chambers, S.M. (2005). Psychological and situational influences on commuter-transport-mode choice. *Environment and Behavior*, 37(5), 640–661.

- Corraliza, J.A., & Berenguer, J. (2000). Environmental values, beliefs, and actions. *Environment and Behavior*, 32(6), 832–848.
- Cordano, M., Welcomer, S.A., & Scherer, R.F. (2003). An analysis of the predictive validity of the New Ecological Paradigm scale. *Journal of Environmental Education*, 34(4), 22–28.
- Corral-Verdugo, V., Fraijo-Sing, B., & Pinheiro, J.Q. (2006). Sustainable behavior and Time Perspective: Present, past, and future orientations and their relationship with water conservation behavior. *Interamerican Journal of Psychology*, 40(2), 139–147.
- Corral-Verdugo, V., Carrus, G., Bonnes, M., Moser, G., & Sinha, J.B. (2008). Environmental beliefs and endorsement of sustainable development principles in water conservation: Toward a New Human Interdependence Paradigm scale. *Environment and Behavior*, 40(5), 703–725.
- Corral-Verdugo, V., & Pinheiro, J.Q. (2006). Sustainability, future orientation and water conservation. *European Review of Applied Psychology*, 56(3), 191–198.
- Dake, K. (1992). Myths of Nature: Culture and the social construction of risk. *Journal of Social Issues*, 48(4), 21–37.
- Daltrey, M.H. (1983). The development and evaluation of a Future Time Perspective instrument. *Dissertation Abstracts International*, 43, 2315–2316.
- Demarque, C., Apostolidis, T., Chagnard, A., & Dany, L. (2010). Adaptation et validation française de l'échelle « Consideration of Future Consequences ». *Bulletin de Psychologie*, 63(5), 351–360.
- Denzin, N. (1978). *The research act*. Chicago: Aldine.
- Deschamps, J.-C., Joule, R.-V., & Gury, C. (2005). La communication engageante au service de la réduction de l'abstentionnisme électoral : une application en milieu universitaire. *Revue Européenne de Psychologie Appliquée*, 55, 21–27.
- DeVolder, M.L., & Lens, W. (1982). Academic achievement and future time perspective as a cognitive-motivational concept. *Journal of Personality and Social Psychology*, 42, 566–571.
- Diamond, J. (2006). *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*. Paris : Gallimard.

- Diekmann, A., & Preisendoerfer, P. (1992). Persoeliches Umweltverhalten: Die Diskrepanz zwischen Anspruch und Wirklichkeit. *Koelner Zeitschrift fuer Soziologie und Sozialpsychologie*, 44, 226–251.
- Dohrn-van Rossum, G. (1997). *L'histoire de l'heure. L'horlogerie et l'organisation moderne du temps*. Paris : Maison des sciences de l'homme.
- Douglas, M., & Wildavsky, A. (1982). *Risk and Culture, an Essay on the Selection of Technological and Environmental Dangers*. Berkeley: University of California Press.
- Dunlap, R.E., & Van Liere, K.D. (1978). The New Environmental Paradigm: a proposed measuring instrument and preliminary results. *Journal of environmental education*, 9, 10–19.
- Dunlap, R.E., Van Liere, K.D., Mertig, A.G., & Jones, R.E. (2000). Measuring endorsement of the New Ecological Paradigm: a revised NEP scale. *Journal of Social Issues*, 56(3), 425–442.
- Durkheim, E. (1912). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Paris : Presses Universitaires de France, 1960.
- Durkheim, E., & Mauss, M. (1903). De quelques formes primitives de classification. *L'Année Sociologique*, 7, 1–72.
- Ebreo, A., & Vining, J. (2001). How similar are recycling and waste reduction? Future orientation and reasons for reducing waste as predictors of self-reported behavior. *Environment and Behavior*, 33(3), 424–448.
- Elias, N. (1984). *Du temps*. Paris : Fayard, 1996.
- Ellul, J. (1977). *Le système technicien*. Paris : Calman-Lévy.
- Epel, S.E., Bandura, A., & Zimbardo, P.G. (1999). Escaping homelessness: the influences of self-efficacy and time perspective on coping with homelessness. *Journal of Applied Social Psychology*, 29, 575–596.
- Ewald, F. (1986). *L'Etat Providence*. Paris : Grasset et Fasquelle.
- Eyssartier, C., Joule, R.-V., & Guimelli, C. (2007). Effets comportementaux et cognitifs de l'engagement dans un acte préparatoire activant un élément central versus périphérique de la représentation du don d'organes. *Psychologie Française*, 52, 499–517.

- Farber, M.L. (1944). Suffering and time perspective of the prisoner. *University of Iowa Studies: Child Welfare*, 20, 153–227.
- Feather, N.T., & Bond, M.J. (1983). Time structure and purposeful activity among employed and unemployed university graduates. *Journal of Occupational Psychology*, 56, 241–254.
- Félonneau, M.L., & Becker, M. (2008). Pro-environmental attitudes and behavior: Revealing perceived social desirability. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 21(4), 25–53.
- Ferry, L. (1992). *Le nouvel ordre écologique. L'arbre, l'animal et l'homme*. Paris : Grasset.
- Festinger, L. (1957). *A theory of cognitive dissonance*. Stanford: Stanford University Press.
- Fioulaine, N. (2006). *Perspective temporelle, situations de précarité et santé : Une approche psychosociale du temps*. Aix-en-Provence : Thèse de doctorat de l'Université de Provence.
- Fioulaine, N., Apostolidis, T., & Olivetto, F. (2006). Précarité et troubles psychologiques : l'effet médiateur de la perspective temporelle. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 72, 51–64.
- Fink, H.H. (1957). The relationship of time perspective to age, institutionalization, and activity. *Journal of Gerontology*, 12, 414–417.
- Fiske, S.T., & Taylor, S.E. (1984). *Social Cognition*. New York: Random House.
- Flament, C. (1994). Structure, dynamique et transformation des représentations sociales. In J.-C. Abric (Ed.), *Pratiques sociales et représentations* (pp. 37–58). Paris : Presses Universitaires de France.
- Foncéa, M., & Joule, R.-V. (2006). Je m'engage pour ma planète. *Journée du Réseau d'Information et de Diffusion en Education à l'Environnement*, Louvain-la-Neuve (Belgique), 29 Juin.
- Fraisse, P. (1983). Le futur dans les perspectives temporelles. *International Journal of Psychology*, 18, 489–495.
- Frank, L.K. (1939). Time perspectives. *Journal of Social Philosophy*, 4, 293–312.
- Freedman, J.L., & Fraser, S.C. (1966). Compliance without pressure: the foot-in-the-door technique. *Journal of Personality and Social Psychology*, 4, 195–202.

- Gangloff, B. (1998). Niveau hiérarchique, style de management, et infortunes de la norme d'internalité. *Revue Québécoise de Psychologie*, 19(2), 1–17.
- Gangloff, B. (2001). La valorisation des externes faisant preuve d'allégeance. *Psychologie et Psychométrie*, 22(2), 5–20.
- Geller, E. S. (2002). The challenge of increasing proenvironmental behavior. In R., Bechtel & A, Churchman (Eds.), *Handbook of Environmental Psychology* (pp.525–540). New York: Wiley & Sons.
- Gergen, K.J., & Back, D.W. (1965). Aging, time perspective and preferred solutions of international problem. *Journal of Conflict Resolution*, 9, 177–186.
- Gerrard, M., Gibbons, F.X., Reis-Bergan, M., & Russell, D.W. (2000). Self-esteem, self-serving cognitions and health risk behaviour. *Journal of Personality*, 68, 1177–1201.
- Gifford, R., et al. (2009). Temporal pessimism and spatial optimism in environmental assessments: An 18-nation study. *Journal of Environmental Psychology*, 29, 1–12.
- Girandola, F. (2003). *Psychologie de la persuasion et de l'engagement*. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Girandola, F., & Joule, R.-V. (2008). La communication engageante. *Revue Electronique de Psychologie Sociale*, 2, 41–51.
- Gjesme, T. (1979). Future Time Orientation as a function of achievement motives, ability, delay of gratification, and sex. *Journal of Psychology*, 101, 173–188.
- Goffman, E. (1961). *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*. Paris : Editions de Minuit, 1979.
- Goncalves, J. (2010). *La communication engageante au service de la prévention du tabagisme*. Aix-en-Provence : Thèse de doctorat de l'Université de Provence.
- Greenwald, A.G. (1968). Cognitive learning, cognitive response to persuasion, and attitude change. In A.G. Greenwald, T.C. Brock, & T.M. Ostrom (Eds.), *Psychological foundations of attitudes* (pp. 147–170). New York: Academic Press.
- Gruev-Vintila, A. (2005). *Dynamique de la représentation sociale d'un risque collectif et engagement dans les conduites de réduction du risque: Le rôle des pratiques, de l'implication et de la sociabilité*. Paris: Thèse de Doctorat de l'Université de Paris V René Descartes.

- Gruev-Vintila, A., & Rouquette, M.-L. (2007). Social thinking about collective risk: How do risk-related practice and personal involvement impact its social representations? *Journal of Risk Research*, 10(3-4), 555–581.
- Guignard, S., Apostolidis, T., & Demarque, C. (2011). A socio-normative approach of the Future Time Perspective construct. *12th European Congress of Psychology*, Istanbul (Turquie), 4–8 juillet.
- Guimelli, C. (1998). *Chasse et nature en Languedoc. Étude de la dynamique d'une représentation sociale chez des chasseurs languedociens*. Paris : L'Harmattan.
- Guimelli, C. (2001). Étude expérimentale de la représentation sociale comme guide pour l'action : effets de l'implication et de la perception de la situation. In M. Lebrun (Ed.), *Les représentations sociales, des méthodes de recherche aux problèmes de société* (pp. 93–108). Québec : Les éditions logiques.
- Guimelli, C. (2002). Étude expérimentale du rôle de l'implication de soi dans les modalités de raisonnement intervenant dans le cadre des représentations sociales. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 15(1), 129–161.
- Guimelli, C., & Abric, J.-C. (2007). La représentation sociale de la mondialisation : rôle de l'implication dans l'organisation des contenus représentationnels et des jugements évaluatifs. *Bulletin de Psychologie*, 60(1), 49–58.
- Gurrieri, C., Peclý Wolter, R., & Sorribas, E. (2007). L'implication personnelle : un outil psychosocial pour comprendre le lien population-objet. *Psicologia em Estudo*, 12(2), 423–432.
- Gurvitch, G. (1958). La multiplicité des temps sociaux. In G. Gurvitch (Ed.), *La vocation actuelle de la sociologie – Tome 2* (pp. 325–430). Paris : Presses Universitaires de France, 1963.
- Halbwachs, M. (1950). *La mémoire collective*. Paris : Albin Michel, 1997.
- Hall, P.A., & Fong, G.T. (2003). The effects of a brief time perspective intervention for increasing physical activity among young adults. *Psychology and Health*, 18, 685–706.
- Hardin, G. (1968). The tragedy of the commons. *Science*, 162, 1243–1248.
- Heberlein, T. A. (1972). The land ethic realized: Some social psychological explanations for changing environmental attitudes. *Journal of Social Issues*, 28, 79–87.

- Heimberg, L.K. (1963). The measurement of Future Time Perspective. *Dissertations Abstracts International*, 24, 1686–1687.
- Hodgins, D.C., & Engel, A. (2002). Future time perspective in pathological gambling. *Journal of Nervous and Mental Disease*, 190, 775–780.
- Hornaert, J. (1973). Time perspective: Theoretical and methodological considerations. *Psychologica Belgica*, 13, 265–294.
- Hovland, C.I., Lumsdaine, A.A., & Sheffield, F.D. (1949). *Experiments on mass communication*. Princeton: Princeton University Press.
- Hovland, C.I., Janis, I.L., & Kelley, H.H. (1953). *Communications and persuasion: Psychological studies in opinion change*. New Haven: Yale University Press.
- Hu, L., & Bentler, P.M. (1999). Cutoff criteria for fit indexes in covariance structure analysis: Conventional criteria versus new alternatives. *Structural Equation Modeling*, 6(1), 1–55.
- Hubert, H., & Mauss, M. (1905). *Mélanges d'histoire des religions*. Paris : Alcan, 1929.
- Hungerford, H.R., & Volk, T.L. (1990). Changing learner behavior through environmental education. *The Journal of Environmental Education*, 21(3), 8–21.
- Husman, J., & Shell, D.F. (2008). Beliefs and perceptions about the future: A measurement of future time perspective. *Learning and Individual Differences*, 18(2), 166–175.
- Jacob, J. (1999). *Histoire de l'écologie politique*. Paris : Albin Michel.
- James, W. (1890). *Précis de psychologie*. Paris : Marcel Rivière & Cie, 1915.
- James, L.R., & James, L.A. (1989). Causal modelling in organizational research. In C.L. Cooper, & I.T. Robertson (Eds.), *International review of industrial and organizational psychology* (pp. 371–404). Oxford: John Wiley and Sons.
- Jellison, J.M., & Green, J. (1981). A self-presentation approach to the fundamental attribution error: The norm of internality. *Journal of Personality and Social Psychology*, 40, 643–649.
- Jodelet, D. (1989). *Folies et représentations sociales*. Paris: Presses Universitaires de France.

- Joireman, J.A. (2005). Environmental problems as social dilemmas: The temporal dimension. In A. Strathman, & J. Joireman (Eds.), *Understanding behavior in the context of time* (pp.289–304). Mahwah: Erlbaum.
- Joireman, J.A., Lasane, T.P., Bennett, J., Richards, D., & Solaimani, S. (2001). Integrating social value orientation and the consideration of future consequences within the extended norm activation model of proenvironmental behavior. *British Journal of Social Psychology*, 40, 133–155.
- Joireman, J.A., Strathman, A., Balliet, D., 2006. Considering Future Consequences. In L.J. Sanna, & E.C. Chang (Eds.), *Judgments over time* (pp.82–99). New York: Oxford University Press.
- Joireman, J.A., Balliet, D., Sprott, D., Spangenberg, E., & Schultz, J. (2008). Considering Future Consequences, ego-depletion and self-control: Support for distinguishing between CFC-Immediate and CFC-Future sub-scales. *Personality and Individual Differences*, 45 (1), 15–21.
- Joireman, J.A., Posey, D.C., Truelove, H.B., & Parks, C.D. (2009). The environmentalist who cried drought: Reactions to repeated warnings about depleting resources under conditions of uncertainty. *Journal of Environmental Psychology*, 29, 181–192.
- Jones, R.E., & Dunlap, R.E. (1992). The social bases of environmental concern: Have they changed over time? *Rural Sociology*, 57(1), 28–47.
- Joule, R.-V. (1986). Twenty five on: yet another version of cognitive dissonance theory? *European Journal of Social Psychology*, 16, 65–78.
- Joule, R.-V., & Beauvois, J.-L. (1998). *La soumission librement consentie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Joule, R.-V. (2000). Pour une communication organisationnelle engageante : vers un nouveau paradigme. *Sciences de la société*, 50/51, 279–295.
- Joule, R.-V. (2004). Psychologie de l'engagement et écocitoyenneté : deux expériences pilotes en Provence-Alpes-Côte d'Azur. *Actes du 1^{er} Colloque international Ecocitoyenneté : des idées aux actes favorables à l'environnement*, Marseille, 18–19 Novembre.
- Joule, R.-V., & Beauvois, J.-L. (2002). *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

- Joule, R.-V., Py, J., & Bernard, F. (2004). Qui dit quoi, à qui, en lui faisant faire quoi ? Vers une communication engageante. In M. Bromberg, & A. Trognon (Eds.), *Psychologie sociale et communication* (pp. 205–218). Paris : Dunod.
- Joule, R.-V., Masclef, C., & Jarmasson, J. (2006). Communication engageante et préservation de la Méditerranée : Comment promouvoir de nouveaux comportements de la part des plaisanciers ? *Actes du 2^{ème} Colloque international Ecocitoyenneté : des idées aux actes favorables à l'environnement*, Marseille, 9–10 Novembre.
- Joule, R.-V., Bernard, F., Lagane, J., & Girandola, F. (2007). Promote cleanness of beaches: communication and committing communication. *10th European Congress of Psychology*, Prague (République Tchèque), 3–6 Juillet.
- Joule, R.-V., Girandola, F., & Bernard, F. (2007). How can people be induced to willingly change their behavior? The path from persuasive communication to binding communication. *Social & Personality Psychology Compass*, *1*, 493–505.
- Joule, R.-V., Bernard, F. & Halimi-Falkowicz, S. (2008). Promoting ecocitizenship: in favor of binding communication. *International Scientific Journal for Alternative Energy and Ecology*, *6*, 214–218.
- Joule, R.-V., Bernard, F., Geissler, A., Girandola, F. & Halimi-Falkowicz, S. (2010). Binding communication at the service of organ donations. *International Review of Social Psychology*, *23*(3), 199–226.
- Judson, A.J., & Tuttle, C.E. (1966). Time perspective and social class. *Perceptual and Motor Skills*, *23*, 1074.
- Karniol, R., & Ross, M. (1996). The motivational impact of temporal focus: Thinking about the future and the past. *Annual Review of Psychology*, *47*, 593–620.
- Katzev, R.D., & Johnson, T.R. (1983). A social-psychological analysis of residential electricity consumption: the impact of minimal justification techniques. *Journal of Economic Psychology*, *3*, 267–284.
- Katzev, R.D., & Johnson, T.R. (1984). Comparing the effects of monetary incentives and foot-in-the-door strategies in promoting residential electricity conservation. *Journal of Applied Social Psychology*, *14*, 12–27.
- Katzev, R., & Pardini, A. (1987/1988). The comparative effectiveness of reward and commitment in motivating community recycling. *Journal of Environmental Systems*, *17*, 93–113.

- Katzev, R., & Wang, T. (1994). Can commitment change behavior? A case of study of environmental actions. *Journal of Social Behavior and Personality*, 9, 13–26.
- Kempton, W., Boster, J.S., & Hartley, J.A. (1995). *Environmental Values in American Culture*. Cambridge: MIT Press.
- Kendall, M.B., & Sibley, R.F. (1970). Social class differences in time orientation: Artifact?, *Journal of Social Psychology*, 82, 187–191.
- Keough, K.A., Zimbardo, P.G., & Boyd, J.N. (1999). Who's smoking, drinking and using drugs? Time perspective as a predictor of substance use. *Journal of Basic and Applied Social Psychology*, 21, 149–164.
- Kiesler, C.A. (1971). *The psychology of commitment: Experiments linking behavior to belief*. New York: Academic Press.
- Kiesler, C.A., & Sakumura, J. (1966). A test of a model for commitment. *Journal of Personality and Social Psychology*, 3(3), 349–353.
- Klein, E. (2004). *Les tactiques de Chronos*. Paris : Flammarion.
- Kollmus, A., & Agyeman, J. (2002). Mind the gap: Why do people act environmentally and what are the barriers to pro-environmental behavior? *Environmental Education Research*, 8(3), 239–260.
- Kortenkamp, K.V., & Moore, C.F. (2006). Time, uncertainty, and individual differences in decisions to cooperate in resource dilemmas. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 32, 603–615.
- Kruglanski, A.W., & Thompson, E.P. (1999). Persuasion by a single route: A view from the unimodel. *Psychological Inquiry*, 10(2), 83–110.
- Lamm, H., Schmidt, R.W., & Trommsdorff, G. (1976). Sex and social class as determinants of future orientation in adolescents. *Journal of Personality and Social Psychology*, 34, 317–326.
- Lance, C.E., & Vandenberg, R.J. (2002). Confirmatory factor analysis. In F. Drasgow, & N. Schmitt (Eds.), *Advances in measurement and data analysis* (pp. 221–254). San Francisco: Jossey-Bass.
- LaPiere, R.T. (1934). Attitudes vs. Actions. *Social Forces*, 13, 230–237.

- Lasane, T.P., & O'Donnell, D.A. (2005). Time Orientation measurement: A conceptual approach. In A. Strathman, & J. Joireman (Eds.), *Understanding behavior in the context of time* (pp.11–30). Mahwah: Erlbaum.
- Lassarre, D. (2010). Développement durable et recherche action participative. In K. Weiss, & F. Girandola (Eds.), *Psychologie et développement durable* (pp.199–219). Paris : In Press.
- Lasswell, H.D. (1948). The structure and function of communication in society. In L. Bryson (Ed.), *The communication of ideas: Religion and civilization series* (pp. 37–51). New York: Harper & Row.
- Le Goff, J. (1977). *Pour un autre Moyen-Age*. Paris : Gallimard.
- Lennings, C.J. (1993). Adolescent time perspective: A further note. *Perceptual and Motor Skills*, 77, 808–810.
- Lens, W., & Gailly, A. (1980). Extension of future time perspective in motivational goals of different age groups. *International Journal of Behavioral Development*, 3, 1–17.
- LeShan, L.L. (1952). Time orientation and social class. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 47, 589–592.
- Lessing, E.E. (1972). Extension of personal future time perspective, age and life satisfaction of children and adolescent. *Developmental Psychology*, 6, 457–468.
- Lévy, A., & Delouée, S. (2010). *Psychologie sociale. Textes fondamentaux anglais et américains*. Paris : Dunod.
- Lewin, K. (1942). Time Perspective and Morale. In G. Watson (Ed.), *Civilian Morale* (pp. 48–70). Boston: Houghton Mifflin.
- Lewin, K. (1943). Defining the field at a given time. *Psychological Review*, 50, 292–310.
- Lewin, K. (1947). Group decision and social change. In T.M. Swanson, & E.L. Hartley (Eds.), *Readings in social psychology* (pp. 197–211). New York: Holt.
- Lewin, K. (1951). *Field theory in social sciences*. New York: Harper.
- Lewin, K. (1959). *Psychologie dynamique. Les relations humaines*. Paris : Presses Universitaires de France.

- Lima, M.L., Barnett, J., & Vala, J. (2005). Risk Perception and Technological Development at a Societal Level. *Risk Analysis*, 25(5), 1229–1239.
- Lindsay, J. J., & Strathman, A. (1997). Predictors of recycling behavior: An application of a modified health belief model. *Journal of Applied Social Psychology*, 27, 1799–1823.
- Lo Monaco, G., Demarque, C., & Guimelli, C. (2010). Implication culturelle vs factuelle et extension temporelle future. *Actes de la 10^{ème} Conférence internationale sur les représentations sociales*, Tunis (Tunisie), 4–8 Juillet.
- Lopez, A., Lassarre, D., & Rateau, P. (sous presse). Dissonance et engagement : comparaison de deux voies d'intervention visant à réduire les ressources énergétiques au sein d'une collectivité territoriale. *Pratiques Psychologiques*.
- Mahon, N.E., & Yarcheski, T.J. (1994). Future time perspective and positive health practices in adolescents. *Perceptual and Motor Skills*, 79(1), 395–398.
- Maloney, M.P., & Ward, M.P. (1973). Ecology: let's hear from the people. An objective scale for the measurement of ecological attitudes and knowledge. *American Psychologist*, July, 583–586.
- Malouff, J., Schutte, N., Bauer, M., Mantelli, D., Pierce, B., Cordova, G., & Reed, E. (1990). Development and evaluation of a measure of the tendency to be goal oriented. *Personality and Individual Difference*, 11, 1191–1200.
- McGrath, J.E., & Kelly, J.R. (1992). Temporal context and temporal patterning. Toward a Time-centered perspective for social psychology, *Time and Society*, 1(3), 399–420.
- McGrath, J.E., & Tschan, F. (2004). *Temporal matters in social psychology: Examining the role of time in the lives of groups and individuals*. Washington DC: APA.
- McGuire, W. J. (1968). Personality and attitude change: An information processing theory. In A.G. Greenwald, T.C. Brock, & T.M. Ostrom (Eds.), *Psychological foundations of attitudes* (pp. 171–196). San Diego: Academic Press.
- Mead, G.H. (1934). *Mind, self and society*. Chicago: University of Chicago Press.
- Meadows, D.H., Meadows, D.L., Randers, J., & Behrens, W.W. (1972). *The limits to growth*. New York: Universe Books.
- Milfont, T.L., & Gouveia, V.V. (2006). Time perspective and values: An exploratory study to their relations to environmental attitudes. *Journal of Environmental Psychology*, 26, 72–82.

- Misra, G., & Tripathi, L.B. (1977). *Manual for prolonged deprivation scale*. Agra: National Psychological Corporation.
- Moscovici, S. (1976). *La psychanalyse, son image, son public*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Moscovici, S. (1984). *Psychologie sociale*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Moser, G. (2003). Questionner, analyser et améliorer les relations à l'environnement. In G. Moser, & K. Weiss (Eds.), *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement* (pp. 11–42). Paris : Armand Colin.
- Moser, G. (2009). *Psychologie environnementale : les relations homme-environnement*. Bruxelles : De Boeck.
- Mumford, L. (1934). *Technique et civilisation*. Paris : Le Seuil, 1976.
- Næss, A. (1973). The shallow and the deep, long-range ecology movement. *Inquiry*, 16, 95–100.
- Nelson, C.H. (2001). Risk perception, behavior, and consumer response to genetically modified organisms: Toward understanding American and European public reaction. *American Behavioral Scientist*, 44(8), 1371–1388.
- Nordlund, A.M., & Garvill, J. (2002). Value structures behind pro-environmental behavior. *Environment and Behavior*, 34, 740–756.
- Nurmi, J.E., Poole, M.E., & Seginer, R. (1992). *Future hopes and fears questionnaire*. Helsinki: University of Psychology Department of Psychology.
- Nurmi, J.E., Poole, M.E., & Kalakoski, V. (1994). Age differences in adolescent future-oriented goals, concerns, and related temporal extension in different sociocultural contexts. *Journal of Youth and Adolescence*, 23(4), 471–487.
- Nurmi, J.E., Poole, M.E., & Seginer, R. (1995). Tracks and transitions: A comparison of adolescent future-oriented goals, explorations, and commitments in Australia, Israel, and Finland. *International Journal of Psychology*, 30(3), 355–375.
- Nuttin, J. (1980). *Motivation et perspectives d'avenir*. Louvain : Presses Universitaires de Louvain.

- Orbell, S., Perugini, M., & Rakow, T. (2004). Individual differences in sensitivity to health communications: Consideration of future consequences. *Health Psychology, 23*(4), 388–396.
- Orbell, S., & Hagger, M. (2006). Temporal framing and the decision to take part in type 2 diabetes screening: Effects on individual differences in consideration of future consequences on persuasion. *Health Psychology, 25*(4), 537–548.
- Orbell, S., & Kyriakaki, M. (2008). Temporal framing and persuasion to adopt preventive health behavior: Moderating effects of individual differences in consideration of future consequences on sunscreen use. *Health Psychology, 27*(6), 770–779.
- Oreg, S., & Gerro, T.K. (2006). Predicting proenvironmental behavior cross-nationally: Values, the theory of planned behavior, and value-belief-norm theory. *Environment and Behavior, 38*, 462–483.
- Orians, G.H., & Pfeiffer, E.W. (1970). Ecological effects of the war in Vietnam. *Science, 168*, 544–554.
- Ostrom, E. (1990). *Governing the Commons: the evolution of institutions for collective action*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Owens, S. (2000). Engaging the public: information and deliberation in environmental policy. *Environment and Planning A, 32*, 1141–1148.
- Pallak, M., Cook, D., & Sullivan, J. (1980). Commitment and energy conservation. *Applied Social Psychology Annual, 1*, 235–253.
- Pardini, A., & Katzev, R. (1983/84). The effect of strength of commitment on newspaper recycling. *Journal of Environmental Systems, 13*, 245–254.
- Pascal, B. (1670). *Pensées*. Paris : Flammarion, 1993.
- Peetsma, T., & Van der Veen, I. (2011). Relations between the development of future time perspective in three life domains, investment in learning, and academic achievement. *Learning and Instruction, 21*(3), 481–494.
- Pellaud, F. (2000). *L'utilisation des conceptions du public lors de la diffusion d'un concept complexe, celui de développement durable, dans le cadre d'un projet en muséologie*. Genève : Thèse de doctorat de l'Université de Genève.
- Peretti-Wattel, P. (2003). *Sociologie du risque*. Paris : Armand Colin.

- Perlman, L.M. (1976). Temporal extension and orientation: A methodological Study. *Perceptual and Motor Skills*, 43, 775–785.
- Perloff, R.M. (2003). *The dynamics of persuasion*. Mahwah: Erlbaum.
- Peterson, A.V., Kealey, K.A., Mann, S.L., Marek, P.M., & Sarason, I.G. (2000). Hutchinson Smoking Prevention Project: Long-term randomized trial in school-based tobacco use prevention. Results on smoking. *Journal of the National Cancer Institute*, 92, 1979–1991.
- Petrocelli, J.V. (2003). Factor validation of the Consideration of Future Consequences scale: Evidence for a short version. *The Journal of Social Psychology*, 143, 405–413.
- Petty, R.E., & Cacioppo, J.T. (1986). *Communication and persuasion: Central and peripheral routes to attitude change*. New York: Springer-Verlag.
- Pirages, D.C., & Ehrlich, P.R. (1974). *Ark II: Social Response to Environmental Imperatives*. San Francisco: W.H. Freeman.
- Platt, J. (1973). Social traps. *American Psychologist*, 28, 641–651.
- Pol, E. (1993). *Environmental psychology in Europe: From architectural psychology to green psychology*. London : Avebury.
- Pol, E., Castrechini, A., & Di Masso, A. (2010). Développement durable : attitudes, compétences et cohésion sociale. In K. Weiss, & F. Girandola (Eds.), *Psychologie et développement durable* (pp. 95–117). Paris : In Press.
- Poortinga, W., Steg, L., & Vlek, C. (2002). Myths of nature and environmental management strategies. A field study on energy savings in traffic and transport. In G. Moser, E. Pol, Y. Bernard, M. Bonnes, J. Corraliza, & V. Giuliani (Eds.), *Places, people and sustainability/Sustainability, people and places* (pp. 280–290). Göttingen: Hogrefe & Huber.
- Rabinovich, A., Morton, T., & Postmes, T. (2010). Time perspective and attitude-behaviour consistency in future-oriented behaviours. *British Journal of Social Psychology*, 49, 69–89.
- Ramade, F. (1993). *Dictionnaire encyclopédique de l'écologie et des sciences de l'environnement*. Paris : Ediscience international.
- Ramos, J.M. (2008). Aperçu de la recherche sur le temps et les temporalités en psychologie sociale. Limites et avancées. *Temporalités*, 8, 1–12.

- Ray, J.J., & Najman, J.M. (1986). The generalizability of deferment of gratification. *The Journal of Social Psychology, 126*(1), 117–119.
- Reeve, J., Jang, H., Harde, P., & Omura, M. (2002). Providing a rationale in an autonomy-supportive way as a strategy to motivate others during an uninteresting task. *Motivation and Emotion, 26*, 183–207.
- Robbins, R.N., & Bryan, A. (2004). Relationships Between Future Orientation, Impulsive Sensation Seeking, and Risk Behavior Among Adjudicated Adolescents. *Journal of Adolescent Research, 19*(4), 428–445.
- Rotter, J. B. (1954). *Social learning and clinical psychology*. Englewood Cliffs: Prentice-Hall.
- Rouquette, M.-L. (1994). *Sur la connaissance des masses*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- Rouquette, M.-L. (1997). *La chasse à l'immigré : violence, mémoire et représentations*. Liège : Mardaga.
- Saint-Augustin (401-415). *Les confessions, Livre XI : La création et le temps*. Paris : Gallimard, 1998.
- Scheier, M.F., & Carver, C.S. (1985). Optimism, coping and health: Assessment and implications of generalized outcome expectancies. *Health Psychology, 4*, 219–247.
- Schmidt, R.W., Lamm, H., & Trommsdorff, G. (1978). Social class and sex as determinant of future orientation in adults. *European Journal of Social Psychology, 8*, 71–90.
- Schultz, P.W., & Zelezny, L. (1999). Values as predictors of environmental attitudes: Evidence for consistency across 14 countries. *Journal of Environmental Psychology, 19*, 255–265.
- Schwartz, S.H. (1973). Normative explanations of helping behavior: A critique, proposal and empirical test. *Journal of Experimental Social Psychology, 9*(4), 349–364.
- Schwartz, S.H. (1977). Normative influences on altruism. *Advances in Experimental Social Psychology, 10*, 221–279.
- Scott, D., & Willits, F.K. (1994). Environmental attitudes and behavior. A Pennsylvania survey. *Environment and Behavior, 26*(2), 239–260.
- Serres, M. (1990). *Le contrat naturel*. Paris : François Bourin.

- Shell, D.F., & Husman, J. (2001). The multivariate dimensionality of personal control and future time perspective beliefs in achievement and self-regulation. *Contemporary Educational Psychology, 26*(4), 481–506.
- Shostrom, E.L. (1963). *Personal Orientation Inventory*. San Diego: Edits.
- Sia, A.P., Hungerford, H., & Tomera, A.N. (1985/1986). Selected predictors of responsible environmental behaviour: An analysis. *Journal of Environmental Education, 17*(2), 31–40.
- Sivek, D.T., & Hungerford, H.R. (1989/1990). Predictors of responsible behavior in members of three Wisconsin conservation organizations. *Journal of Environmental Education, 21*(2), 35–40.
- Snelgar, R.S. (2006). Egoistic, altruistic, and biospheric environmental concerns: Measurement and structure. *Journal of Environmental Psychology, 26*, 87–99.
- Sobel, M.E. (1982). Asymptotic intervals for indirect effects in structural equations models. In S. Leinhardt (Ed.), *Sociological methodology* (pp. 290–312). San Francisco: Jossey-Bass.
- Sorokin, P.A., & Merton, R.K. (1937). Social Time: A methodological and functional analysis. *The American Journal of Sociology, 42*(5), 615–629.
- Spini, D., Elcheroth, G., & Figini, D. (2009). Is there space for Time in social psychology publications? A content analysis across five journals. *Journal of Community & Applied Social Psychology, 19*, 165–181.
- Staats, H., Wit, A.P., & Midden, C.Y.H. (1996). Communicating the greenhouse effect to the public. Evaluation of a mass media campaign from a social dilemma perspective. *Journal of Environmental Management, 45*, 189–203.
- Steg, L., & Sievers, I. (2000). Cultural theory of individual perceptions of environmental risks. *Environment and Behavior, 32*, 248–267.
- Steg, L., Dreijerink, L., & Abrahamse, W. (2005). Factors influencing the acceptability of energy policies: A test of VBN theory. *Journal of Environmental Psychology, 25*, 415–425.
- Steg, L., & Vlek, C. (2009). Encouraging pro-environmental behaviour: An integrative review and research agenda. *Journal of Environmental Psychology, 29*, 309–317.

- Stern, P.C. (1992). Psychological dimensions of global environmental change. *Annual Review of Psychology*, 43, 269–302.
- Stern, P.C. (2000). Toward a coherent theory of environmentally significant behaviour. *Journal of Social Issues*, 56(3), 407–424.
- Stern, P.C. (2005). Understanding individuals' environmentally significant behavior. *Environmental Law Reporter*, 35(11), 10785–10790.
- Stern, P.C., & Gardner, G.T. (1981). Psychological research and energy policy. *American Psychologist*, 36, 329–342.
- Stern, P.C., Dietz, T., & Kalof, L. (1993). Value orientations, gender, and environmental concern. *Environment and Behavior*, 25(3), 322–348.
- Stern, P.C., Dietz, T., & Guagnano, G.A. (1995). The new ecological paradigm in social-psychological context. *Environment and Behavior*, 27(6), 723–743.
- Stern, P.C., Dietz, T., Abel, T., Guagnano, G.A., & Kalof, L. (1999). A value-belief-norm theory of support for social movements: The case of environmentalism. *Human Ecology Review*, 6, 81–97.
- Strathman, A., Gleicher, F., Boninger, D. S., & Scott Edwards, C. (1994). The consideration of future consequences : Weighing immediate and distant outcomes of behavior. *Journal of Personality and Social Psychology*, 66(4), 742–752.
- Strathman, A., & Joireman, J. (2005). A brief history of time. In A. Strathman, & J. Joireman (Eds.), *Understanding behavior in the context of time* (pp.3–7). Mahwah: Erlbaum.
- Tabboni, S. (2006). *Les temps sociaux*. Paris : Armand Colin.
- Thiébaud, E. (1997). *La perspective temporelle – l'objet de mesure : vers une élucidation conceptuelle*. Nancy : Thèse de doctorat de l'Université Nancy 2.
- Thiébaud, E. (1998). La perspective temporelle : un concept à la recherche d'une définition opérationnelle. *L'Année Psychologique*, 45, 100–119.
- Thompson, E.P. (1967). *Temps, discipline du travail et capitalisme industriel*. Paris : La Fabrique, 2004.
- Tobacyk, J., Nagot, Ed, & Mitchell, T. (1989). Prediction of Future Events Scale: Assessment of beliefs about predicting the future. *The Journal of Social Psychology*, 129(6), 819–823.

- Trommsdorff, G. (1983). Future orientation and socialization. *International Journal of Psychology, 18*, 381–406.
- Trope, Y., & Liberman, N. (2003). Temporal construal. *Psychological Review, 110*(3), 403–421.
- Tversky, A., & Kahneman, D. (1974). Judgement under uncertainty: Heuristics and biases. *Science, 185*, 1124–1130.
- Uzzell, D., & Räthzel, N. (2010). La contextualisation de la psychologie environnementale : une nécessaire évolution. In K. Weiss, & F. Girandola (Eds.), *Psychologie et développement durable* (pp.247–277). Paris : In Press.
- Vallacher, R.R., & Wegner, D.M. (1987). What do people think they're doing? Action identification and human behavior. *Psychological Review, 94*(1), 3–15.
- Veyret, Y., & Pech, P. (1993). *L'homme et l'environnement*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Wang, T.H., & Katzev, R.D. (1990). Group commitment and resource conservation: two field experiments on promoting recycling. *Journal of Applied Social Psychology, 20*, 265–275.
- Weber, M. (1905). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard, 2004.
- Weber, E.U. (2006). Experience-based and description-based perceptions of long-term risk: Why global warming does not scare us (yet)? *Climatic Change, 77*, 103–120.
- Weber, J.M., Hair, J.F., & Fowler, C.R. (2000). Developing a measure of perceived environmental risk. *The Journal of Environmental Education, 32*, 28–35.
- Weigel, R.H., & Weigel, J. (1978). Environmental concern: the development of a measure. *Environment and behavior, 10*, 3–15.
- Weiss, K., Moser, G., & Germann, C. (2006). Perception de l'environnement, conceptions du métier et pratiques culturelles des agriculteurs face au développement durable. *Revue européenne de psychologie appliquée, 56*, 73–81.
- Werner, C.M., Turner, J., Shipman, K., Twitchell, F.S., Dickson, B.D., Brusckke, G.V., & von Bismarck, W.B. (1995). Commitment, behavior, and attitude change: An analysis of voluntary recycling. *Journal of Environmental Psychology, 15*, 197–208.

- Wicker, A.W. (1969). Attitudes versus actions: The relationships of verbal and overt behavioral responses to attitude objects. *Journal of Social Issues*, 25(4), 41–78.
- Wohlford, P. (1966). Extension of personal time, affective states, and expectation of personal death. *Journal of Personality and Social Psychology*, 3, 559–566.
- Wolf, F.M., & Savickas, M.L. (1985). Time perspective and causal attributions for achievement. *Journal of Educational Psychology*, 77(4), 471–480.
- Wulf, D.M. (1970). Varieties of temporal orientation and their measurement. *Dissertation Abstracts International*, 31, 907–908.
- Zaleski, Z., Chlewinski, Z., & Lens, W. (1994). Importance of and optimism-pessimism in predicting solution to world problems: an intercultural study. In Z. Zaleski (Ed.), *Psychology of future orientation* (pp. 207–228). Lublin: KUL.
- Zbinden, A., Souchet, L., Girandola, F., & Bourg, G. (sous presse). Communication engageante et représentations sociales : une application en faveur de la protection de l'environnement et du recyclage. *Pratiques Psychologiques*.
- Zimbardo, P.G. (1990). Strategies for Coping with Social Traps: Time Perspectives Influences. *Papers of the 98th Annual Convention of American Psychological Association*, Boston, August.
- Zimbardo, P.G., & Boyd, J.N. (1999). Putting time in perspective: A valid, reliable individual-differences metric. *Journal of Personality and Social Psychology*, 77(6), 1271–1288.

ANNEXES

Annexe 1. Traduction française des 12 items de la CFC

Vous trouverez ci-après une liste de propositions. Nous vous demandons de lire chacune d'entre elles attentivement et de répondre en indiquant dans quelle mesure chacune est caractéristique de vous ou s'applique à vous. Pour cela, nous vous proposons de répondre à l'aide de l'échelle suivante :

1. pas du tout caractéristique,
2. pas caractéristique,
3. ni pas caractéristique, ni caractéristique,
4. caractéristique,
5. tout à fait caractéristique.

	1 --	2	3	4	5 ++
1. J'envisage comment pourraient être les choses dans le futur et j'essaie de les influencer par mon comportement quotidien.					
2. Souvent, j'adopte un comportement particulier pour atteindre des objectifs qui ne se réaliseront peut-être pas avant des années.					
3. Je n'agis que pour répondre à des préoccupations immédiates, en pensant que le futur s'arrangera de lui-même.					
4. Mon comportement n'est influencé que par les conséquences immédiates de mes actes (dans les jours ou semaines qui suivent).					
5. Mon confort est un facteur important dans les décisions que je prends ou dans les actions que je réalise.					
6. Je suis prêt(e) à sacrifier mon bonheur ou mon bien-être immédiats afin d'atteindre des objectifs futurs.					
7. Je pense qu'il est important de prendre au sérieux les mises en garde contre les conséquences négatives de mes actes, même si ces conséquences négatives n'interviendront pas avant plusieurs années.					

8. Je pense qu'il vaut mieux adopter un comportement dont les conséquences lointaines seront bénéfiques, plutôt qu'un comportement entraînant des conséquences immédiates moins bénéfiques.					
9. Je ne tiens généralement pas compte des mises en garde contre d'éventuels problèmes futurs car je pense que ces problèmes seront résolus avant d'avoir atteint un niveau critique.					
10. Je pense qu'il n'est généralement pas nécessaire de faire des sacrifices dans le présent puisque je peux m'occuper des conséquences futures plus tard.					
11. Je n'agis que pour répondre à des préoccupations immédiates, en pensant que je m'occuperai plus tard des problèmes qui surviendront éventuellement dans l'avenir.					
12. Puisque mes actions quotidiennes ont des résultats précis, elles sont plus importantes pour moi qu'un comportement ayant des conséquences lointaines.					

Annexe 2. Version française de l'échelle ZTPI

Vous trouverez ci-après une liste de propositions. Nous vous demandons de lire chacune d'entre elles attentivement et de répondre en indiquant dans quelle mesure chacune est caractéristique de vous ou s'applique à vous. Pour cela, nous vous proposons de répondre à l'aide de l'échelle suivante :

1. pas du tout caractéristique,
2. pas caractéristique,
3. ni pas caractéristique, ni caractéristique,
4. caractéristique,
5. tout à fait caractéristique.

Répondez le plus spontanément et le plus sincèrement possible en vous rappelant que vos réponses sont anonymes, et qu'il n'y a ni bonnes ni mauvaises réponses, seul votre avis nous intéresse.

	1 --	2	3	4	5 ++
1. Je crois que se retrouver avec des amis pour faire la fête est l'un des plaisirs importants de la vie.					
2. Les images, les odeurs et les sons familiers de mon enfance me rappellent souvent des souvenirs merveilleux.					
3. Le destin détermine beaucoup de choses dans ma vie.					
4. Je pense souvent à ce que j'aurais dû faire autrement dans ma vie.					
5. Mes décisions sont principalement influencées par les événements et les gens autour de moi.					
6. Je crois que la journée d'une personne doit être planifiée à l'avance chaque matin.					
7. Le fait de penser à mon passé me donne du plaisir.					
8. Je fais les choses de manière impulsive.					
9. Si les choses ne sont pas faites à temps, je ne m'en préoccupe pas.					

10. Quand je dois réaliser quelque chose, je me fixe des buts et j'envisage les moyens précis pour les atteindre.					
11. Tout compte fait, il y a beaucoup plus de bonnes choses à se souvenir dans mon passé que de mauvaises.					
12. Quand j'écoute ma musique préférée, je perds souvent toute notion du temps.					
13. Avant de se donner du bon temps le soir, mieux vaut penser à ce qu'il y a à faire pour le lendemain.					
14. Puisque ce qui doit arriver arrivera, peu importe vraiment ce que je fais.					
15. Les expériences douloureuses du passé me reviennent en permanence à l'esprit.					
16. J'essaie de vivre ma vie aussi pleinement que possible, au jour le jour.					
17. Cela me dérange d'être en retard à mes rendez-vous.					
18. Mon idéal serait de vivre chaque jour comme si c'était le dernier de ma vie.					
19. Les souvenirs heureux de bons moments me viennent facilement à l'esprit.					
20. Je remplis mes obligations vis-à-vis de mes amis et des institutions en temps voulu.					
21. J'ai eu ma dose de tromperies et de rejets dans le passé.					
22. Je prends mes décisions selon l'inspiration du moment.					
23. Je prends chaque jour comme il vient, plutôt que d'essayer de le prévoir.					
24. Le passé comporte trop de souvenirs déplaisants auxquels je préfère ne pas penser.					
25. C'est important de mettre de l'excitation dans ma vie.					
26. J'ai fait des erreurs dans le passé que j'aimerais pouvoir réparer.					
27. J'ai le sentiment qu'il est plus important de prendre du plaisir à faire ce que l'on fait plutôt que de faire ce qu'il y a à faire à temps.					

28. J'ai la nostalgie de mon enfance.					
29. Avant de prendre une décision, je pèse le pour et le contre.					
30. Prendre des risques empêche ma vie de devenir ennuyeuse.					
31. Il est plus important pour moi d'apprécier le cours de la vie que de me concentrer seulement sur sa destination.					
32. Les choses se passent rarement comme je l'avais prévu.					
33. Il m'est difficile d'oublier des images désagréables de ma jeunesse.					
34. Je n'ai plus aucun plaisir à faire des choses si je dois penser aux objectifs, aux conséquences et aux résultats.					
35. Les choses changent tellement qu'il est impossible de prévoir l'avenir.					
36. Mon parcours dans la vie est contrôlé par des forces que je ne peux pas influencer.					
37. Se préoccuper de l'avenir n'a aucun sens, puisque de toute façon je ne peux rien y faire.					
38. Je fais aboutir mes projets à temps, en progressant étape par étape.					
39. Je n'écoute plus quand les membres de ma famille se mettent à parler de la façon dont les choses se passaient avant.					
40. Je prends des risques pour mettre de l'excitation dans ma vie.					
41. Je fais des listes de choses à faire.					
42. J'écoute plus souvent mon cœur que ma tête.					
43. Je suis capable de résister aux tentations quand je sais qu'il y a du travail à faire.					
44. Je me trouve toujours entraîné par l'excitation du moment.					
45. Aujourd'hui, la vie est trop compliquée ; j'aurais préféré la vie simple du passé.					
46. Je préfère les amis qui sont spontanés à ceux qui sont prévisibles.					
47. J'aime bien les traditions et les coutumes familiales qui sont régulièrement répétées.					

48. Je pense aux mauvaises choses qui me sont arrivées dans le passé.					
49. Je persiste à travailler à des activités difficiles et sans intérêt si elles m'aident à prendre de l'avance.					
50. Je préfère dépenser ce que je gagne en me faisant plaisir aujourd'hui plutôt que d'épargner pour ma sécurité de demain.					
51. Souvent, la chance rapporte plus que de travailler dur.					
52. Je pense aux bonnes choses que j'ai ratées dans ma vie.					
53. J'aime bien que les relations avec mes proches soient passionnées.					
54. Il y aura toujours le temps pour que je rattrape mon travail.					

Annexe 3. Mesure des comportements pro-environnementaux auto-déclarés

Vous trouverez ci-après une liste de comportements. Pour chacun d'entre eux, nous vous demandons d'indiquer si vous réalisez ces comportements :

- **Jamais**
- **Parfois**
- **Souvent**
- **Toujours**

	Jamais	Parfois	Souvent	Toujours
1. L'hiver, je baisse le chauffage dans ma chambre / je veille à ce qu'elle ne soit pas surchauffée (18° maximum)				
2. Je laisse les appareils électriques en mode veille (hi-fi, électroménager, télévision, ordinateur...)				
3. Je ferme l'eau du robinet quand je me brosse les dents				
4. J'éteins la lumière des pièces dans lesquelles je ne suis pas				
5. Je ferme l'eau du robinet quand je fais la vaisselle				
6. Je rince la vaisselle à l'eau froide				
7. Je recycle le verre				
8. Je recycle le plastique				
9. Je recycle les journaux, revues et magazines				
10. Je recycle les boîtes métalliques				

11. Je recycle les cartons et cartonnettes				
12. Je recycle les déchets organiques (épluchures de légumes...)				
13. Je fais des dons pour une (des) association(s) écologiste(s)				
14. Je milite pour une (des) association(s) écologiste(s)				
15. Quand je vote, je prends en compte les préoccupations écologistes des candidats				
16. Je parle autour de moi de l'importance de mettre en place des comportements pro-environnementaux				
17. Je lis / je me documente sur les différentes façons de contribuer individuellement à la protection de l'environnement				

Annexe 4. Questionnaire utilisé pour la recherche 2



QUESTIONNAIRE

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir accepté de répondre à ce questionnaire qui porte sur votre rapport aux problématiques environnementales.

Nous vous garantissons l'anonymat et le caractère confidentiel des réponses que vous allez nous donner.

Ce questionnaire est en plusieurs parties, nous vous demandons de répondre aux questions dans l'ordre présenté dans le questionnaire.

Vous trouverez ci-après une liste de propositions. Nous vous demandons de lire chacune d'entre elles attentivement et de répondre en indiquant dans quelle mesure chacune est caractéristique de vous ou s'applique à vous en ce qui concerne votre rapport aux problématiques environnementales. Pour cela, nous vous proposons de répondre à l'aide de l'échelle suivante :

1. pas du tout caractéristique,
2. pas caractéristique,
3. ni pas caractéristique, ni caractéristique,
4. caractéristique,
5. tout à fait caractéristique.

	1 --	2	3	4	5 ++
1. Souvent, j'adopte un comportement particulier pour atteindre des objectifs qui ne se réaliseront peut-être pas avant des années.					
2. Je n'agis que pour répondre à des préoccupations immédiates, en pensant que le futur s'arrangera de lui-même.					
3. Mon comportement n'est influencé que par les conséquences immédiates de mes actes (dans les jours ou semaines qui suivent).					
4. Je ne tiens généralement pas compte des mises en garde contre d'éventuels problèmes futurs car je pense que ces problèmes seront résolus avant d'avoir atteint un niveau critique.					
5. Je pense qu'il n'est généralement pas nécessaire de faire des sacrifices dans le présent puisque je peux m'occuper des conséquences futures plus tard.					
6. Je n'agis que pour répondre à des préoccupations immédiates, en pensant que je m'occuperai plus tard des problèmes qui surviendront éventuellement dans l'avenir.					
7. Puisque mes actions quotidiennes ont des résultats précis, elles sont plus importantes pour moi qu'un comportement ayant des conséquences lointaines.					

La deuxième partie de ce questionnaire est également en rapport avec les problématiques liées à l'environnement.

Merci de bien vouloir entourer, pour chaque question, la réponse qui correspond le plus à ce que vous pensez. Merci encore pour votre participation.

Par rapport à la personne que je suis (opinions, croyances, valeurs, jugements etc.) les problématiques liées à l'environnement me touchent...

Pas du tout 1 _____ 2 _____ 3 _____ 4 _____ 5 Tout à fait

Selon moi, les problématiques liées à l'environnement devraient susciter l'intérêt du plus grand nombre.

Pas du tout 1 _____ 2 _____ 3 _____ 4 _____ 5 Tout à fait
d'accord d'accord

Je pense que mes capacités à propos des problématiques liées à l'environnement (telles que, par exemple, réfléchir sur le sujet, en parler, convaincre ou encore concevoir une action en rapport avec) sont...

Très faibles 1 _____ 2 _____ 3 _____ 4 _____ 5 Très fortes

Je pense que les problématiques liées à l'environnement sont prépondérantes dans notre société.

Pas du tout 1 _____ 2 _____ 3 _____ 4 _____ 5 Tout à fait
d'accord d'accord

J'estime que de par mes réflexions et mes connaissances sur les problématiques liées à l'environnement je suis en mesure de vraiment pouvoir agir.

Pas du tout 1 _____ 2 _____ 3 _____ 4 _____ 5 Tout à fait

Quand j'entends parler des problématiques liées à l'environnement ça me regarde...

Pas du tout 1 _____ 2 _____ 3 _____ 4 _____ 5 Tout à fait

Les problématiques liées à l'environnement ont, selon moi, un poids considérable.

Pas du tout 1 _____ 2 _____ 3 _____ 4 _____ 5 Tout à fait
d'accord d'accord

S'investir par rapport aux problématiques liées à l'environnement permet de changer...

Quasiment rien ◆ 1 ————— ◆ 2 ————— ◆ 3 ————— ◆ 4 ————— ◆ 5 Beaucoup de choses

Je me sens concerné par les problématiques liées à l'environnement

Pas du tout ◆ 1 ————— ◆ 2 ————— ◆ 3 ————— ◆ 4 ————— ◆ 5 Tout à fait

Je pense pouvoir bénéficier du soutien d'autres personnes pour entreprendre une action dans le cadre des problématiques liées à l'environnement

Pas du tout d'accord ◆ 1 ————— ◆ 2 ————— ◆ 3 ————— ◆ 4 ————— ◆ 5 Tout à fait d'accord

Si je m'engageais dans une action conduite en direction des problématiques liées à l'environnement, les personnes qui sont importantes pour moi

Ne s'engageraient pas avec moi ◆ 1 ————— ◆ 2 ————— ◆ 3 ————— ◆ 4 ————— ◆ 5 S'engageraient avec moi

S'engager dans une action pro-environnementale est une caractéristique importante pour définir les personnes que je fréquente

Pas du tout d'accord ◆ 1 ————— ◆ 2 ————— ◆ 3 ————— ◆ 4 ————— ◆ 5 Tout à fait d'accord

Quelques questions vous concernant pour terminer...

Vous êtes :

Vous avez : _____ ans

- Un homme
- Une femme

Quelle est (ou était) la profession du chef de famille ? S'il est retraité merci de bien vouloir indiquer également quelle était sa profession.

- Patron de l'industrie, du commerce
- Cadre supérieur, profession libérale, professeur
- Cadre moyen, instituteur
- Employé, ouvrier
- Agriculteur, artisan
- Chômeur, inactif
- Retraité

Quel est son diplôme le plus élevé ?

- Aucun diplôme
- Certificat d'étude (primaire)
- Brevet des collèges
- CAP, BEP
- Baccalauréat
- BTS
- Diplôme de l'enseignement supérieur (Université, grandes écoles)

**Sur 100% de votre temps (hors activité professionnelle), quelle part estimez-vous consacrer aux problématiques liées à l'environnement (comportements, pensées, discussions, etc.) ?
Merci de bien vouloir entourer le pourcentage qui vous correspond.**

0%__10%__20%__30%__40%__50%__60%__70%__80%__90%__100%

Pensez-vous que les médias exagèrent lorsqu'ils relatent les risques liés à la dégradation de l'environnement ?

Pas du tout ◆ _____ ◆ _____ ◆ _____ ◆ _____ ◆ Tout à fait
 1 2 3 4 5

**Etes-vous membre d'une association dont l'objectif concerne la protection de l'environnement ?
(Question aux étudiants)**

- Oui
- Non

Si oui depuis combien de temps :ans

Depuis combien de temps êtes-vous au sein de Greenpeace ? (Question aux sujets Greenpeace).

Annexe 5. Questionnaire utilisé pour la recherche 3

QUESTIONNAIRE

Bonjour,

Etudiants en sciences humaines, nous nous intéressons à la façon dont les gens perçoivent certains aspects de leur vie quotidienne, ainsi qu'à certaines pratiques qu'ils mettent en place.

Le questionnaire qui suit a été développé afin de rendre compte de ces aspects. Sa durée approximative est de 15 minutes. Il se compose de 4 parties distinctes ; pour chacune d'elles, nous vous demandons de lire attentivement l'énoncé et de répondre à toutes les questions le plus spontanément et le plus sincèrement possible. **Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse ; seul votre avis personnel nous intéresse.**

Les données que nous récoltons ne sont pas nominatives ; ce questionnaire est **strictement anonyme et confidentiel.**

Nous vous remercions vivement de l'aide que vous apportez ainsi à notre recherche ; vos réponses nous seront très utiles dans la suite de notre travail.

1ère PARTIE

Vous trouverez ci-après une liste de propositions. Nous vous demandons de lire chacune d'entre elles attentivement et de répondre en indiquant dans quelle mesure chacune est caractéristique de vous ou s'applique à vous en ce qui concerne votre rapport aux problématiques environnementales. Pour cela, nous vous proposons de répondre à l'aide de l'échelle suivante :

1. pas du tout caractéristique,
2. pas caractéristique,
3. ni pas caractéristique, ni caractéristique,
4. caractéristique,
5. tout à fait caractéristique.

	1 --	2	3	4	5 ++
1. Souvent, j'adopte un comportement particulier pour atteindre des objectifs qui ne se réaliseront peut-être pas avant des années.					
2. Je n'agis que pour répondre à des préoccupations immédiates, en pensant que le futur s'arrangera de lui-même.					
3. Mon comportement n'est influencé que par les conséquences immédiates de mes actes (dans les jours ou semaines qui suivent).					
4. Je ne tiens généralement pas compte des mises en garde contre d'éventuels problèmes futurs car je pense que ces problèmes seront résolus avant d'avoir atteint un niveau critique.					
5. Je pense qu'il n'est généralement pas nécessaire de faire des sacrifices dans le présent puisque je peux m'occuper des conséquences futures plus tard.					
6. Je n'agis que pour répondre à des préoccupations immédiates, en pensant que je m'occuperai plus tard des problèmes qui surviendront éventuellement dans l'avenir.					
7. Puisque mes actions quotidiennes ont des résultats précis, elles sont plus importantes pour moi qu'un comportement ayant des conséquences lointaines.					

2ème PARTIE

Vous trouverez ci-après une liste de facteurs de risque. Nous vous demandons de lire attentivement chacun d'entre eux et d'indiquer si vous vous sentez personnellement mis en danger par :

	Pas du tout	Pas vraiment	Oui, assez	Oui, tout à fait
1. Les déchets radioactifs				
2. La pollution atmosphérique				
3. Les centrales nucléaires				
4. La pollution des lacs, des rivières et des mers				
5. Les déchets chimiques				
6. Les retombées radioactives en France de l'accident de Tchernobyl				
7. Les OGM				

8. Les installations chimiques				
9. Les incinérateurs de déchets ménagers				
10. Le transport des matières dangereuses				
11. Les antennes de réseau pour téléphones portables				
12. Les radiographies médicales				
13. Les pesticides				
14. Le réchauffement climatique				

3ème PARTIE

Vous trouverez ci-après une liste de comportements. Pour chacun d'entre eux, nous vous demandons d'indiquer si vous réalisez ces comportements :

- **jamais**
- **parfois**
- **souvent**
- **toujours**

	Jamais	Parfois	Souvent	Toujours
1. L'hiver, je baisse le chauffage dans ma chambre / je veille à ce qu'elle ne soit pas surchauffée (18° maximum)				
2. Je laisse les appareils électriques en mode veille (hi-fi, électroménager, télévision, ordinateur...)				
3. Je ferme l'eau du robinet quand je me brosse les dents				
4. J'éteins la lumière des pièces dans lesquelles je ne suis pas				
5. Je ferme l'eau du robinet quand je fais la vaisselle				
6. Je rince la vaisselle à l'eau froide				
7. Je recycle le verre				
8. Je recycle le plastique				

9. Je recycle les journaux, revues et magazines				
10. Je recycle les boîtes métalliques				
11. Je recycle les cartons et cartonnettes				
12. Je recycle les déchets organiques (épluchures de légumes...)				
13. Je fais des dons pour une (des) association(s) écologiste(s)				
14. Je milite pour une (des) association(s) écologiste(s)				
15. Quand je vote, je prends en compte les préoccupations écologistes des candidats				
16. Je parle autour de moi de l'importance de mettre en place des comportements pro- environnementaux				
17. Je lis / je me documente sur les différentes façons de contribuer individuellement à la protection de l'environnement				

4ème PARTIE

Veillez indiquer :

- Votre âge :ans

- Votre sexe :

Masculin	
Féminin	

Votre commune a-t-elle installé chez vous ou près de chez vous des équipements de tri sélectif ?

	OUI	NON	Si oui, depuis quand (environ)
Containers de recyclage près de chez vous			
Caisses de recyclage à domicile			

Annexe 6. Matériel expérimental utilisé pour la recherche 4

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Depuis quelques années, des signaux alarmants confirment qu'un dérèglement climatique planétaire est en marche. La communauté scientifique s'accorde sur la cause majeure de ce phénomène : l'augmentation de l'effet de serre résultant des activités humaines.

Malgré les incertitudes, toutes les prévisions des scientifiques vont dans le même sens : au cours du seul XXI^e siècle, la température moyenne sur Terre pourrait augmenter de 1,4°C à 5,9°C. L'élévation du niveau des mers en sera la manifestation la plus flagrante : selon la moyenne des estimations, le niveau s'élèverait d'environ cinquante centimètres d'ici 2100. En France, la Camargue et le rivage à lagunes du Languedoc pourraient être immergés. De plus, les changements climatiques pourraient entraîner le déplacement de certains insectes porteurs de maladies (cholera, paludisme) du continent africain vers le Sud de l'Europe et notamment la France.

Alors que faire face à ce phénomène ? Loin d'être dérisoire, gardons à l'esprit que nos comportements quotidiens sont responsables de 50 % des émissions de gaz à effet de serre. Les moyens de transport que nous utilisons, la façon dont nous nous chauffons, les produits que nous consommons, ce que nous mangeons... voilà autant d'actions qui nous lient à notre environnement.

N'oublions pas qu'à l'échelle individuelle, un geste en faveur de l'environnement n'est pas dérisoire, puisqu'il sera multiplié par des centaines, des milliers... Par exemple, le Défi pour la Terre, ce sont 800 000 personnes engagées et 420 000 tonnes de CO₂ en moins dans l'atmosphère, depuis son lancement par la Fondation Nicolas Hulot et l'ADEME en 2005 (à titre indicatif, un français émet en moyenne 6,6 tonnes de CO₂ par an et un aller-retour Paris New York équivaut à 2,56 tonnes de CO₂). Alors si chacun accepte de faire un effort, c'est à l'échelle de la France une amélioration significative de la qualité de l'air, une diminution des cancers des voies respiratoires, de l'asthme et des bronchites chroniques. Agir, c'est aussi réaliser des économies financières non négligeables (ex : les ampoules basse consommation consomment jusqu'à cinq fois moins d'énergie que les ampoules classiques).

ALORS AGISSONS !!!

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) met actuellement au point un nouveau slogan. Afin de nous permettre d'être le plus proche possible de ce que pensent les gens, nous vous proposons d'inscrire les 5 mots ou expressions qui vous viennent spontanément à l'esprit lorsque vous entendez les mots « Economies d'énergie ». Nous sélectionnerons les mots qui sont revenus le plus fréquemment pour créer notre nouveau slogan.

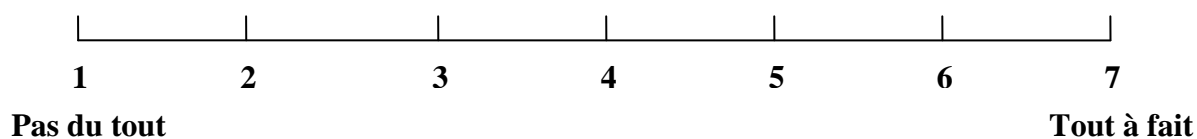
-
-
-
-
-

ADEMEAgence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

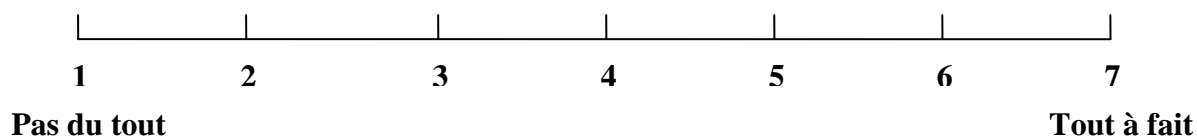
VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Vous avez accepté de lire le nouveau document de sensibilisation de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). Afin de nous permettre d'améliorer ce document, veuillez répondre aux deux questions suivantes. Pour cela, nous vous proposons de répondre grâce à une échelle allant de 1 (Pas du tout) à 7 (Tout à fait).

Le texte est-il compréhensible ?



Le texte est-il convaincant ?



Remarques éventuelles :

Annexe 7. Message persuasif utilisé pour la recherche 5

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

Depuis quelques années, des signaux alarmants confirment qu'un dérèglement climatique planétaire est en marche. La communauté scientifique s'accorde sur la cause majeure de ce phénomène : l'augmentation de l'effet de serre résultant des activités humaines.

Malgré les incertitudes, toutes les prévisions des scientifiques vont dans le même sens : au cours du seul XXI^e siècle, la température moyenne sur Terre pourrait augmenter de 1,4°C à 5,9°C. L'élévation du niveau des mers en sera la manifestation la plus flagrante : selon la moyenne des estimations, le niveau s'élèverait d'environ cinquante centimètres d'ici 2100. En France, la Camargue et le rivage à lagunes du Languedoc pourraient être immergés. De plus, les changements climatiques pourraient entraîner le déplacement de certains insectes porteurs de maladies (cholera, paludisme) du continent africain vers le Sud de l'Europe et notamment la France.

Alors que faire face à ce phénomène ? Loin d'être dérisoire, gardons à l'esprit que nos comportements quotidiens sont responsables de 50 % des émissions de gaz à effet de serre. Les moyens de transport que nous utilisons, la façon dont nous nous chauffons, les produits que nous consommons, ce que nous mangeons... voilà autant d'actions qui nous lient à notre environnement.

N'oublions pas qu'à l'échelle individuelle, un geste en faveur de l'environnement n'est pas dérisoire, puisqu'il sera multiplié par des centaines, des milliers... Par exemple, le Défi pour la Terre, ce sont 800 000 personnes engagées et 420 000 tonnes de CO₂ en moins dans l'atmosphère, depuis son lancement par la Fondation Nicolas Hulot et l'ADEME en 2005 (à titre indicatif, un français émet en moyenne 6,6 tonnes de CO₂ par an et un aller-retour Paris New York équivaut à 2,56 tonnes de CO₂). Alors si chacun accepte de faire un effort aujourd'hui, c'est dans 3 ans [vs. 20 ans], à l'échelle de la France, une amélioration significative de la qualité de l'air, une diminution des cancers des voies respiratoires, de l'asthme et des bronchites chroniques. Agir aujourd'hui, c'est aussi réaliser dès demain [dans quelques années] des économies financières non négligeables (ex : les ampoules basse consommation consomment jusqu'à cinq fois moins d'énergie que les ampoules classiques).

ALORS AGISSONS !!!

Annexe 8. Matériel expérimental utilisé pour la recherche 6

ADEME

Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

Depuis quelques années, des signaux alarmants confirment qu'un dérèglement climatique planétaire est en marche. La communauté scientifique s'accorde sur la cause majeure de ce phénomène : l'augmentation de l'effet de serre résultant des activités humaines.

Malgré les incertitudes, toutes les prévisions des scientifiques vont dans le même sens : au cours du seul XXI^e siècle, la température moyenne sur Terre pourrait augmenter de 1,4°C à 5,9°C. L'élévation du niveau des mers en sera la manifestation la plus flagrante : selon la moyenne des estimations, le niveau s'élèverait d'environ cinquante centimètres d'ici 2100. En France, la Camargue et le rivage à lagunes du Languedoc pourraient être immergés. De plus, les changements climatiques pourraient entraîner le déplacement de certains insectes porteurs de maladies (cholera, paludisme) du continent africain vers le Sud de l'Europe et notamment la France.

Alors que faire face à ce phénomène ? Loin d'être dérisoire, gardons à l'esprit que nos comportements quotidiens sont responsables de 50 % des émissions de gaz à effet de serre. Les moyens de transport que nous utilisons, la façon dont nous nous chauffons, les produits que nous consommons, ce que nous mangeons... voilà autant d'actions qui nous lient à notre environnement.

N'oublions pas qu'à l'échelle individuelle, un geste en faveur de l'environnement n'est pas dérisoire, puisqu'il sera multiplié par des centaines, des milliers... Par exemple, le Défi pour la Terre, ce sont 800 000 personnes engagées et 420 000 tonnes de CO₂ en moins dans l'atmosphère, depuis son lancement par la Fondation Nicolas Hulot et l'ADEME en 2005 (à titre indicatif, un français émet en moyenne 6,6 tonnes de CO₂ par an et un aller-retour Paris New York équivaut à 2,56 tonnes de CO₂). Alors si chacun accepte de faire un effort aujourd'hui, c'est, pour les générations futures, une amélioration significative de la qualité de l'air, une diminution des cancers des voies respiratoires, de l'asthme et des bronchites chroniques. Agir aujourd'hui, c'est éviter aux générations futures de subir les conséquences d'un environnement dégradé.

ALORS AGISSONS !!!

A D E M E



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) met actuellement au point un nouveau document de sensibilisation. Afin de nous permettre d'être le plus proche possible de ce que pensent les gens, nous vous proposons de réfléchir aux arguments les plus persuasifs qui vous viennent à l'esprit lorsque vous pensez à la préservation de l'environnement et **aux générations futures**. Nous sélectionnerons les arguments qui sont revenus le plus fréquemment pour les insérer à notre nouveau document.

Les participants seront remerciés via notre site internet : <http://www.ademe.fr>

Veillez donc inscrire vos nom et prénom ci-dessous.

Nom :

Prénom :

ARGUMENTS (au moins 5)

RESUME

Cette thèse vise à apporter des éléments de réponse au sujet du statut théorique de la Perspective Temporelle (PT) et plus précisément de l'extension temporelle future (mesurée par l'échelle Consideration of Future Consequences – CFC). Nous centrant sur l'idée de double contextualisation, nos résultats montrent, d'une part, que la CFC a bien un rôle contextualisant puisqu'elle influence la façon dont les individus appréhendent les problématiques environnementales. Si cette dimension contextualisante est bien établie dans la littérature, nous montrons, d'autre part, que l'effet de la CFC est un effet contextualisé, dépendant des enjeux sociaux associés à la situation. Cet angle d'approche de l'expérience temporelle est moins exploré dans la littérature, alors que c'est justement cette nécessaire prise en compte du contexte qui fonde l'approche psychosociale et la distingue d'une approche plus différentialiste. Afin de mettre en évidence cet effet contextualisé, nous avons d'abord montré que la CFC était dépendante de l'insertion sociale des sujets. Nous avons ensuite mis en évidence le caractère dynamique et socialement inscrit de la relation entre CFC et comportements écocitoyens, médiatisée par la perception des risques écologiques, variable sociocognitive. Dans une visée de triangulation, nous avons également réalisé une série de recherches expérimentales dans le cadre du paradigme de la communication engageante. Les résultats indiquent que le score de CFC des sujets influence leur sensibilité aux arguments présentés dans un message persuasif et leur acceptation face à une requête coûteuse engageante (rôle contextualisant), ces effets étant modulés par le contexte (condition contrôle vs. communication persuasive vs. communication engageante). Enfin, nous avons observé qu'il était possible de modifier, au moins momentanément, la sensibilité des sujets aux conséquences à long terme de leurs comportements dans le cadre d'une procédure de communication engageante.

ABSTRACT

This thesis aims to provide elements about the theoretical status of Time Perspective (TP), and more specifically of future time extension (as measured by the Consideration of Future Consequences scale – CFC). Focusing on the idea of double contextualization, our results show, on the one hand, that CFC plays a contextualizing role since it influences the way in which individuals apprehend environmental issues. If this contextualizing role is well established, we show, on the other hand, that the effect of CFC is a contextualized effect, depending on the social issues associated with the situation. This way of dealing with time experience is less explored in the literature, whereas it is precisely by taking account the context that a psychosocial approach distinguishes itself from a more personality-based conception. To highlight this contextualized effect, we first showed that CFC was dependent on the social insertion of the subjects. We then put in evidence the dynamic and socially marked character of the relationship between CFC and pro-environmental behaviors, mediated by the perception of ecological risks, a socio-cognitive variable. In an aim of triangulation, we also conducted a series of experimental research based on the binding communication paradigm. The results indicate that the CFC score influences the sensitivity to the arguments of a persuasive message and the acceptance of a costly query (contextualizing role), these effects being modulated by the context (control condition vs. persuasive communication vs. binding communication). Finally, we observed that it was possible to modify, at least momentarily, the sensitivity about long-term consequences of behaviors through a binding communication procedure.